

Enquête Iceberg sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques

Rapport spécifique
LGBTIQ+



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

1800 GENÈVE 110



Le mot de la Conseillère d'État

Publiée en juin 2025, l'enquête Iceberg a permis de disposer, pour la première fois en Suisse, de données représentatives sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques vécues par la population genevoise.

Dans le cadre de cette démarche, il était essentiel de recueillir également des données spécifiques concernant les personnes LGBTIQ+, dont on sait qu'elles sont particulièrement touchées par les violences, sans que des chiffres récents et ancrés dans la réalité genevoise ne soient jusqu'alors disponibles.

Ce rapport comble aujourd'hui ce vide. Il propose une analyse détaillée des violences liées au genre subies par les personnes LGBTIQ+ à Genève, en les mettant en perspective avec celles vécues par l'ensemble de la population.

Ses résultats sont sans équivoque : les personnes LGBTIQ+ apparaissent nettement plus exposées aux violences de genre, dans l'ensemble des contextes étudiés – formation, travail, espace public, sphère privée ou espaces numériques. Ces violences s'inscrivent dans la continuité des discriminations auxquelles les personnes LGBTIQ+ restent trop souvent confrontées, malgré les avancées importantes du cadre légal.

Au niveau suisse, le mariage pour toutes et tous est entré en vigueur en 2022. À Genève, la loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre (LED-Genre), adoptée en 2023, renforce la protection contre les discriminations et affirme l'égalité des droits des personnes LGBTIQ+.

Ce rapport ne doit pas être lu comme un constat d'impuissance. Il constitue au contraire un puissant appel à poursuivre et à renforcer notre action. Les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ ne sont pas une fatalité : elles doivent être nommées, combattues et prévenues avec détermination.

Garantir à chacune et chacun la possibilité d'étudier, de travailler, de se déplacer, d'aimer et de vivre librement, en sécurité et dans le respect de sa dignité, est une responsabilité collective et demeure au cœur de l'engagement de l'État.

Nathalie Fontanet

Conseillère d'État chargée du département des finances, des ressources humaines et des relations extérieures

Impressum

Édition

Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV)

Responsable de la publication

Emilie Flamand, directrice

Conduite de l'enquête et supervision

Dr. Davy-Kim Lascombes Trinh, chargé de projets

Analyse et rédaction

Linoa Tur

Mandataire collecte des données

MIS trend

Composition et mise en page

Colegram sa

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux 463 personnes LGBTIQ+ qui ont généreusement donné de leur temps pour répondre à un long questionnaire en ligne ou par téléphone, sur un sujet particulièrement délicat.

Nos sincères remerciements vont également aux membres du groupe d'accompagnement et de la commission consultative sur les thématiques liées à l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (CCLGBTIQ+) ainsi qu'à l'équipe du BPEV, dont les contributions ont été déterminantes pour l'amélioration tant de l'enquête que de ce rapport.



Définitions

LGBTIQ+ : acronyme de Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Queer et Intersexe. Le + permet de rendre visible ce qui n'a pas été cité, de rendre visible d'autres identités ou orientations, et de créer du lien entre communautés.

Orientation affective et sexuelle : attirance sexuelle ou/et émotionnelle ressentie (ou non) par une personne pour une autre personne.

Identité de genre : expérience personnelle et intime vécue par chaque personne de son genre. On peut par exemple s'identifier en tant que femme, personne non-binaire, personne trans, personne agenre, homme, etc.

Transidentité : concept rassemblant un ensemble large d'expériences de personnes qui ne se reconnaissent pas, ou pas entièrement, dans le genre qui leur a été assigné à la naissance. Les personnes trans peuvent souhaiter ou non entamer une transition, c'est-à-dire une évolution sociale, juridique et/ou physique leur permettant de vivre en accord avec leur identité de genre. Les personnes trans ne recourent pas toutes à des opérations ou à des démarches juridiques.

Non-binaire : terme désignant les personnes qui ne s'inscrivent pas, ou pas entièrement, dans une catégorie binaire de « femme » ou d' « homme ».

Intersexe : terme désignant les personnes nées avec des caractéristiques sexuelles biologiques qui ne correspondent pas ou partiellement aux définitions binaires types des corps masculins et/ou féminins. Les personnes intersexes sont souvent victimes d'interventions médicales imposées ou sous contraintes et de discriminations dans les domaines de l'éducation, du sport ou de l'emploi. Les discriminations et oppressions que subissent les personnes intersexuées s'appellent l'intersexophobie.

Violences : tous actes intentionnels pouvant porter atteinte à l'intégrité psychologique ou physique ou à l'autonomie d'une personne.

Violences psychologiques : actes violents sans contact physique tels qu'insultes, intimidations, récriminations, dévalorisation et humiliations, culpabilisation, menaces, comportement jaloux et de terreur psychologique, destruction d'objets, actes de cruauté envers les animaux de compagnie de la victime.

Violences économiques et administratives : actes violents portant atteinte à l'autonomie administrative, financière ou professionnelle de la victime tels que la confiscation des documents d'identité, le contrôle en matière de finances, la restriction, la dilapidation ou l'accaparement des ressources financières, l'exploitation financière d'une personne, l'interdiction de travailler ou l'imposition du travail forcé.

Harcèlement sexiste et sexuel : actes violents non physiques à caractère sexiste et sexuel tels que de la drague insistante et non souhaitée par la cible, des remarques à caractère sexuel, des commentaires sexistes ou LGBTIQ+phobes, un environnement hostile aux femmes ou aux personnes LGBTIQ+, le voyeurisme et l'exhibitionnisme ou l'exposition non sollicitée à des images à caractère pornographique.

Violences physiques : actes violents avec contact physique tels que : gifler, bousculer, donner des coups avec ou sans instrument, empoigner brutalement, mordre et griffer, jeter des objets, tabasser, étrangler, enfermer, tenter ou commettre un homicide/féminicide.

Violences sexuelles : actes violents physiques et non consentis à caractère sexuel, tels que la contrainte sexuelle, le viol, la tentative de viol, les attouchements ou les baisers non désirés ou les actes à caractère sexuel portant atteinte à l'intégrité de la personne, tels que la pornodivulgation (action de divulguer, afin de nuire à un tiers et sans son consentement, un enregistrement ou tout autre document à caractère sexuel le concernant, que celui-ci ait été ou non réalisé avec son accord).

Violences domestiques : situation dans laquelle une personne exerce des violences sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre - existant ou rompu.

Violences en couple : situation dans laquelle une personne exerce des violences sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport de couple – existant ou rompu – ou par un rapport amoureux.

Violences LGBTIQ+phobes : Toutes violences dont le motif repose sur l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre, et/ou l'intersexuation, qu'elle soit réelle ou présumée, de la victime, et/ou touchant de manière prédominante les personnes LGBTIQ+.

Violences sexistes et sexuelles (VSS+) : Toutes violences dont la nature est sexiste, sexuelle ou LGBTIQ+phobe, ou dont le motif repose sur le genre, l'orientation affective et sexuelle réelle ou présumée de la victime ou qui touchent de manière prédominante les femmes ou les personnes LGBTIQ+.

Prévalence des violences : part de personnes ayant vécu une forme de violence dans une population donnée. La prévalence peut être mesurée sur l'ensemble de la vie adulte ou sur une période plus courte, comme les 12 derniers mois.



Sommaire

I. Introduction	7
II. Légitimation de la violence	14
III. Connaissance du réseau d'aide institutionnel	19
IV. Prévalence des violences hors du couple et du cadre domestique	23
IV.1 Prévalence des différents types de violences	24
IV.2 Violences dans le cadre professionnel	32
IV.3 Violences dans le cadre d'une formation	44
IV.4 Violences dans l'espace public	54
IV.5 Violences dans l'espace privé	66
IV.6 Violences en ligne	77
IV.7 Stalking	81
V. Violences domestiques	86
V.1 Prévalence des violences en couple	88
V.2 Fréquence, conséquences des violences, aides et non-recours	98
V.3 Violences intrafamiliales	117
VI. Conclusion	121
Annexes : Tableaux récapitulatifs	126



I. Introduction

L'enquête Iceberg sur les violences, portée par le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), est une enquête de prévalence des violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques dans le canton de Genève, menée fin 2024, et dont le rapport général a été publié en juin 2025. Le présent rapport spécifique s'intéresse plus particulièrement aux violences commises à l'encontre des personnes LGBTIQ+.

Pour permettre cette analyse, un sur-échantillonnage des personnes LGBTIQ+ vivant dans le canton a été sollicité pour répondre au même questionnaire, afin d'obtenir un nombre de réponses suffisant pour cette catégorie de la population, et de pouvoir ainsi proposer une analyse à la fois comparative et descriptive des enjeux qui les touchent.

Collecte de données sur les violences commises à l'encontre des personnes LGBTIQ+

Ces dernières années, en Suisse et à Genève, plusieurs études et rapports ont déjà mis en lumière les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques vécues par les personnes LGBTIQ+. Toutefois, ces données restent parcellaires et fragmentées. Parmi elles, la [LGBTIQ Helpline](#) effectue un recensement annuel des crimes de haine annoncés à la structure. Amnesty Suisse (en collaboration avec QueerAmnesty, Dialogai, Transgender Network Switzerland (TGNS), InterAction Suisse, Pink Cross et l'Organisation suisse des lesbiennes (LOS)) a récemment publié un [rapport sur les discriminations](#), et les travaux du [Panel Suisse LGBTIQ+](#) apportent également des éclairages sur ces enjeux. Enfin, le centre universitaire de médecine générale et de santé publique de Lausanne (Unisanté) a récemment publié un rapport sur [la santé et les violences commises à l'encontre des jeunes personnes LGBTIQ+](#) du Canton de Vaud. Cependant, l'ensemble de ces études ne permet pas d'avoir une vision globale

du phénomène des violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes (VSS+).

Ainsi, les données existantes, tant au niveau national qu'au niveau cantonal, n'offrent qu'une compréhension partielle des VSS+ et ne permettent pas d'évaluer de manière exhaustive l'efficacité des mesures de prise en charge institutionnelles et associatives. L'enquête Iceberg vient combler ces lacunes. À ce jour, elle constitue l'étude la plus complète et détaillée sur les VSS+ en Suisse. Elle est la seule enquête permettant d'estimer la prévalence de ces violences dans un large éventail de contextes, ainsi que d'évaluer leur fréquence, leurs conséquences et leur prise en charge par le réseau institutionnel et associatif.

De plus, grâce aux analyses spécifiques figurant dans le présent rapport, elle permet de mettre en évidence la surexposition des personnes LGBTIQ+ aux violences, qu'elles soient détectées ou non, et offre à présent un point de référence sur les violences vécues par ces personnes. Au-delà d'une meilleure compréhension du phénomène, l'enquête fournit des indicateurs fiables pour évaluer l'efficacité des dispositifs de prise en charge. Concernant les violences envers les personnes LGBTIQ+, l'enquête Iceberg comprend plusieurs éléments novateurs :

1. Il s'agit de la première enquête menée par un Canton sur les violences envers les personnes LGBTIQ+.
2. L'enquête analyse le plus grand échantillon LGBTIQ+ genevois jusque-là, à savoir 463 personnes.
3. L'enquête aborde un très large panel de contextes de violences (espace professionnel, de formation, public, privé, en ligne, domestique) et un très large panel de violences (des violences LGBTIQ+phobes mais aussi des violences sexistes, sexuelles, physiques, psychologiques et administratives).

4. Enfin, il s'agit de la seule enquête suisse qui permet d'estimer la surexposition aux violences, c'est-à-dire qui a collecté des données et posé les mêmes questions au même moment et au même endroit aux personnes LGBTIQ+ et aux personnes cis hétérosexuelles. Elle permet non seulement de montrer que les personnes LGBTIQ+ sont fortement touchées par les violences, mais aussi qu'elles sont surexposées par rapport aux femmes et aux hommes cis hétérosexuels.

Méthodologie de l'enquête Iceberg et enjeux spécifiques LGBTIQ+¹

L'enquête Iceberg est une enquête quantitative de prévalence des violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques dans le canton de Genève. Elle s'appuie sur les données récoltées en ligne et par téléphone de deux échantillons :

- un échantillon représentatif de la population adulte résidente du Canton de Genève (4'578 personnes) et ;
- un sur-échantillonnage de personnes LGBTIQ+ résidentes à Genève constitué avec l'aide des associations LGBTIQ+ du Canton qui ont fait circuler le questionnaire au sein de leurs membres et de leur réseau.

Le questionnaire distribué au sur-échantillonnage LGBTIQ+ comportait une seule question supplémentaire sur l'identité de genre² des personnes répondantes, plus détaillée que dans le questionnaire distribué à l'échantillon de population générale. Le reste du questionnaire était absolument identique.

L'échantillon de population générale comprend un total de 176 personnes LGB-NB (lesbiennes, gays, bisexuelles et non binaires) et le sur-échantillonnage comprend un total de 287 personnes LGBTIQ+ répondantes. Les analyses s'effectuent ainsi sur un total de 463 personnes LGBTIQ+ (voir tableau 1 pour un descriptif des personnes dont les réponses sont analysées dans le rapport spécifique). Afin de comparer les taux d'exposition aux violences des personnes LGBTIQ+ et des personnes cis hétérosexuelles³, les réponses des 1781 hommes hétérosexuels et 1981 femmes hétérosexuelles de l'échantillon de population générale ont été retenues.

1 La méthodologie est décrite en détail dans le [rapport général](#).

2 Quel est le terme qui vous décrit le mieux ? Je suis... (cochez toutes les cases qui s'appliquent) : 1. Cisgenre ; 2. Transgenre ; 3. Non binaire/ Genderqueer/Genderfluid ; 4. Intersexe ; 5. Autre (spécifier).

3 Le questionnaire distribué à l'échantillon de population générale ne comportant pas de questions liées à la transidentité, il n'est pas possible de différencier les personnes transgenres des personnes cisgenres. Les catégories hommes hétérosexuels et femmes hétérosexuelles sont donc composées en très grande majorité de personnes hétérosexuelles cisgenres mais probablement également de quelques personnes hétérosexuelles transgenres sans qu'il soit possible de les identifier.

Tableau 1: Description des personnes LGBTIQ+ ayant participé à l'enquête⁴ et des groupes de comparaison

Personnes	échantillon de population	sur-échantillonnage	Total
Lesbiennes	25	76	101
Gays	56	66	122
Bisexuelles	84	76	160
Non binaires	11	59	70
Trans	la question de la transidentité n'a pas été posée dans le questionnaire destiné à l'échantillon principal	36 dont: 9 femmes trans 7 hommes trans 20 personnes non binaires	36
Intersexes	la question de l'intersexuation n'a pas été posée dans le questionnaire destiné à l'échantillon principal	4	4
Groupes de comparaison :			
Femmes hétérosexuelles	1981		1981
Hommes hétérosexuels	1781		1781

4 Les totaux des différents groupes de personnes LGBTIQ+ répondantes (n=493) diffèrent légèrement du nombre effectif de personnes LGBTIQ+ répondantes (n=463). Ceci s'explique par la possibilité, dans le questionnaire adressé au sur-échantillon, de pouvoir cocher plusieurs identités de genre. Elles peuvent ainsi apparaître dans plusieurs catégories de personnes simultanément.

Catégories retenues pour l'analyse

Certaines catégories mentionnées ci-dessus ne regroupant pas assez de personnes répondantes pour produire des analyses statistiques

fiables, les personnes répondantes LGBTIQ+ ont été réparties dans cinq groupes mutuellement non-exclusifs (voir encadré ci-dessous) :

Les résultats de l'enquête sont présentés selon cinq groupes de références :

- les personnes trans et non binaires (TNB)
- les femmes lesbiennes et bisexuelles (F-LB)
- les hommes gays et bisexuels (H-GB)
- les femmes hétérosexuelles (F-HET)
- les hommes hétérosexuels (H-HET).

Ces groupes étant mutuellement non exclusifs, les personnes s'étant identifiées comme appartenant à plusieurs de ces catégories ont été placées dans chacune d'elles, ce qui implique que le nombre de réponses total (addition de toutes les personnes figurant dans chaque catégorie) est supérieur au nombre de personnes répondantes.

La catégorie « homme hétérosexuel » (n=1781) regroupe toutes les personnes de l'échantillon de population générale s'identifiant à la fois comme « homme », qu'ils soient cisgenres ou transgenres (« je suis un homme »), et comme « hétérosexuel ».

De la même manière, la catégorie « femme hétérosexuelle » (n=1981) inclut toutes les personnes de l'échantillon de population générale s'identifiant comme « femme », qu'elles soient cisgenres ou transgenres (« je suis une femme »), et « hétérosexuelle ».

Les catégories femmes et hommes hétérosexuels figurent dans l'analyse à titre de comparaison et permettent de calculer le taux de surexposition aux violences des personnes

LGBTIQ+ par rapport aux personnes hétérosexuelles majoritairement cisgenres. (voir note de bas de page n°3)

La catégorie « hommes gays et bisexuels » (n=158) regroupe tous les hommes gays et bisexuels de l'échantillon principal (n=85) et du sur-échantillonnage spécifique LGBTIQ+ (n=73), c'est-à-dire tous les hommes s'étant identifiés comme « homme » (qu'ils soient cisgenres ou transgenres) et comme « gay » ou « bisexuel ».

De la même manière, la catégorie « femmes lesbiennes et bisexuelles » (n=203) regroupe toutes les femmes lesbiennes et bisexuelles de l'échantillon principal (n=77) et du sur-échantillonnage LGBTIQ+ (n=126) s'identifiant à la fois comme « femme » (qu'elles soient cisgenres ou transgenres) et comme « lesbienne » ou « bisexuelle ».

Finalement, la catégorie « personne trans ou non binaire » (n=90) regroupe toutes les personnes non binaires de l'échantillon principal et du sur-échantillonnage LGBTIQ+ ainsi que toutes les personnes du sur-échantillonnage LGBTIQ+⁵ qui se sont identifiées comme transgenres⁶.

5 La catégorie « personnes trans et non binaires » vise uniquement à identifier l'identité de genre des personnes répondantes, indépendamment de leur orientation sexuelle et affective.

6 Le terme « transgenre » pouvant aussi bien être utilisé comme un terme parapluie incluant les personnes trans binaires (c'est-à-dire soit des femmes trans, soit des hommes trans) et les personnes trans non binaires que comme un terme désignant uniquement les personnes trans binaires, il est important de préciser que les personnes qui se sont identifiées comme transgenres dans l'enquête peuvent être des hommes, des femmes ou des personnes non binaires.

Dans le détail la catégorie « personne trans ou non binaire » (n=90) regroupe :

- les personnes non binaires (n=70) de l'échantillon principal (n=11) ayant indiqué « je ne m'identifie pas exclusivement comme homme ou femme » et du sur-échantillonnage LGBTIQ+ (n=59) ayant indiqué « je ne m'identifie pas exclusivement comme homme ou femme » ou « je suis une personne non binaire / genderqueer / genderfluid » ou d'autres identités (dans les réponses ouvertes) pouvant relever de la non-binarité telles que les personnes indiquant « personne agendre » ;
- les personnes transgenres (n = 36) incluant les hommes transgenres (n=7) et les femmes transgenres (n=9) du sur-échantillonnage LGBTIQ+ ayant indiqué « je suis une personne transgenre (votre identité de genre est différente du sexe qui vous a été attribué à la naissance) » et s'identifiant comme une femme (« Je suis une femme ») ou un homme (« Je suis un homme ») et les personnes trans non binaires (n=20) ayant indiqué « je ne m'identifie pas exclusivement comme homme ou femme » et « je suis une personne transgenre (votre identité de genre est différente du sexe qui vous a été attribué à la naissance) ».



Personnes intersexes

Le sur-échantillonnage spécifique LGBTIQ+ a permis d'enregistrer les réponses de quatre personnes intersexes résidant à Genève. Toutefois, en raison de leur faible nombre, et afin de protéger l'intégrité des personnes répondantes, les résultats des personnes intersexes ne sont pas directement reportés dans les analyses. Les catégories d'analyse étant non exclusives, les personnes intersexes s'identifiant comme non-binaire, trans, ou comme des hommes ou femmes homosexuelles ont

été intégrées dans ces catégories d'analyse. Afin de ne pas participer à l'invisibilisation des violences vécues par les personnes intersexes, les tendances observées seront reportées dans l'ensemble des chapitres de ce rapport. Pour une meilleure compréhension des violences vécues par les personnes intersexes, un récent rapport⁷ a été publié par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur le vécu des personnes intersexes dans l'Union Européenne, basé sur des données récoltées auprès de 1920 personnes intersexes dans plus de 30 pays.

7 [Rapport «Being Intersex in the EU»](#) (Personnes intersexes dans l'Union européenne)

Pour plus de précisions concernant la méthodologie générale de l'enquête Iceberg, il est possible de consulter la section qui y est consacrée dans le rapport général⁸.

Portée et limites des résultats

Les résultats de l'enquête présentés dans les chapitres suivants permettent tant au grand public qu'au réseau institutionnel, aux associations et aux milieux professionnels de mieux comprendre la nature des VSS+ commises à l'encontre des personnes LGBTIQ+, leurs

conséquences et les modalités de leur prise en charge. Ces analyses apportent des éléments pouvant alimenter une réflexion sur les politiques publiques de prévention de ces violences. Certains résultats ont également une portée transversale qui dépasse la seule question des violences envers les personnes LGBTIQ+ et de leur prise en charge, en offrant par exemple des éléments de réflexion sur l'impact de ces violences sur le marché du travail ou encore sur l'occupation de l'espace public.

8 Voir p.7 du [Rapport Général](#)

Ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec prudence. En effet, bien que cette enquête fournisse les statistiques les plus robustes à ce jour sur la prévalence des VSS+ vécues par les personnes LGBTIQ+ à Genève et leurs conséquences, elle présente plusieurs limites. Tout d'abord, les sentiments de honte et de déni, la banalisation des VSS+, le difficile travail de remémoration ainsi que la structure même du questionnaire⁹ peuvent entraîner une sous-déclaration des violences vécues. Par ailleurs, la méthode d'échantillonnage et de distribution du questionnaire exclut de facto certaines populations particulièrement exposées aux VSS+ et aux violences domestiques, telles que les personnes sans-abri ou sans statut légal qui ne sont pas enregistrées au registre de la population de l'OCPM. La taille de l'échantillon ne permet pas non plus d'analyser certains sous-groupes spécifiques, particulièrement exposés aux VSS+, comme les travailleurs et travailleuses du sexe.

De plus, en raison de la nature de l'échantillon analysé (sur-échantillon LGBTIQ+ constitué via un relais du monde associatif, et non de manière aléatoire), contrairement aux résultats présentés dans le rapport général, ceux présentés dans ce rapport ne peuvent pas être directement généralisés à l'ensemble de la population LGBTIQ+ du canton.

Il faut en effet souligner que les personnes proches des associations LGBTIQ+ présentent un profil particulier en lien avec les violences. D'une part, les personnes LGBTIQ+ ayant vécu des violences ont plus de chances de se rapprocher des associations LGBTIQ+ pour en parler ou demander de l'aide, d'autre part, les associations LGBTIQ+ sensibilisent leurs membres et les proches de leurs membres à la question des violences. Ainsi, à expérience de violences égale, les personnes proches des associations LGBTIQ+ pourraient avoir plus conscience des violences vécues et seraient

ainsi plus susceptibles de les rapporter dans une enquête.

Enfin, comme toute enquête de victimation, l'enquête Iceberg appréhende les VSS+ du point de vue des victimes et non des auteurs. Par conséquent, les données sur les auteurs de VSS+ sont indirectes et moins détaillées que celles recueillies sur les victimes. En ce sens, les données recueillies sur les auteurs informent sur leur identité de genre perçue sur une base binaire (homme/femme) et sur le lien entretenu avec la victime. Toutefois, les données ne permettent pas de connaître l'orientation affective et sexuelle des auteurs, et ne permettent pas d'établir si certaines violences reportées ont un motif LGBTIQ+phobe ou non.

Il est également important de relever que les données recueillies sur les violences dans le couple restent partielles: s'agissant des violences commises par des ex-partenaires, il n'est pas possible de savoir si elles ont eu lieu dans le cadre d'une relation hétérosexuelle ou dans le cadre d'une relation queer. Afin d'éviter toute confusion à cet égard, dans le chapitre sur les violences de couples du présent rapport, nous avons donc choisi d'analyser les résultats des violences vécues avec le ou la partenaire actuelle.

Structure du rapport

Ce rapport présente les principaux résultats spécifiques aux personnes LGBTIQ+ de l'enquête Iceberg, à travers une série de statistiques descriptives. Il est organisé de la manière suivante:

Un premier chapitre met en lumière les taux d'adhésion aux normes facilitatrices des VSS+ et des violences domestiques.

Le deuxième chapitre montre les disparités de connaissance du réseau d'aide institutionnel.

9 L'organisation des questions et le choix des mots utilisés jouent un rôle crucial dans la remémoration des actes de violence et leur signalement dans le questionnaire. Par exemple, le terme « violence » n'est jamais employé dans l'enquête Iceberg, afin de favoriser les déclarations des personnes ayant vécu des actes violents sans les percevoir comme tels. L'organisation des modules de l'enquête VIRAGE est conçue pour optimiser le travail de remémoration des personnes répondantes. En revanche, pour des raisons méthodologiques, l'enquête Iceberg adopte une structure plus proche de celle de l'EUGBV, qui active moins efficacement la mémoire des personnes répondantes.

Le troisième chapitre se concentre sur les VSS+ en dehors du cadre domestique et du couple. Les cinq sous-sections de cette partie, qui correspondent chacune à un contexte et des lieux clés des parcours de vie et du quotidien des victimes, abordent les facteurs de risque individuel, les profils des auteurs, la fréquence des violences, leurs conséquences, ainsi que le recours ou non-recours aux services de soutien; une sixième sous-section aborde la prévalence en matière de harcèlement obsessionnel (nommé ci-après stalking) :

- IV.1 Dans le cadre professionnel
- IV.2 Dans le cadre de la formation
- IV.3 Dans les espaces publics
- IV.4 Dans les espaces privés
- IV.5 Dans les espaces en ligne
- IV.6 Stalking

Le quatrième chapitre analyse la prévalence des violences domestiques avec une sous-section détaillée sur les violences en couple, et une autre offrant un aperçu des violences intrafamiliales vécues tout au long de la vie.

II. Légitimation de la violence

Les violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques s'inscrivent dans des rapports de genre. Autrement dit, les VSS+ trouvent en grande partie leur origine dans des normes sociales qui justifient ou banalisent la violence envers les femmes et les personnes LGBTIQ+. Dès lors, lutter contre les VSS+ implique également de déconstruire les représentations et normes qui les rendent possibles, voire acceptables.

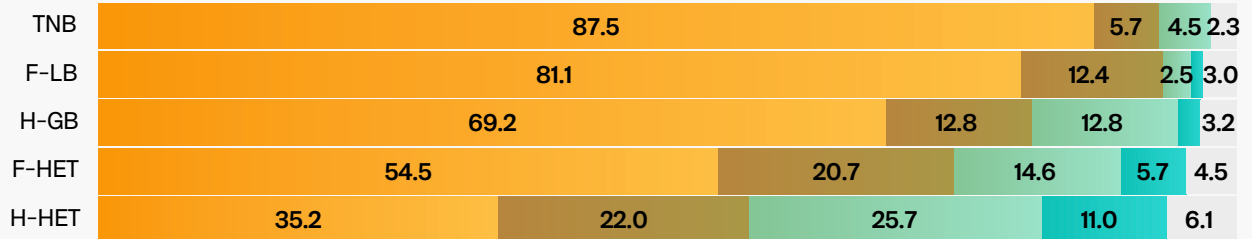
Les résultats de l'enquête Iceberg indiquent que certaines normes et formes de violences genrées bénéficient encore d'un soutien important de la part de la population, et plus encore des hommes hétérosexuels. Ce chapitre montre en revanche que les normes facilitant les violences en couple, le non-consentement et la violence dans les rapports de séduction sont largement rejetées par les personnes LGBTIQ+.

Dans le détail, ce chapitre s'intéresse à l'adhésion de la population à différentes propositions qui reflètent l'adhésion à des normes sur les relations de pouvoir et l'usage de la violence et ainsi normalisent ou facilitent les violences au sein du couple, les violences sexuelles, la place dominante des hommes dans la famille et dans le couple, les violences physiques envers les enfants, les LGBTIQ+phobies et la négation de l'autonomie des personnes âgées.

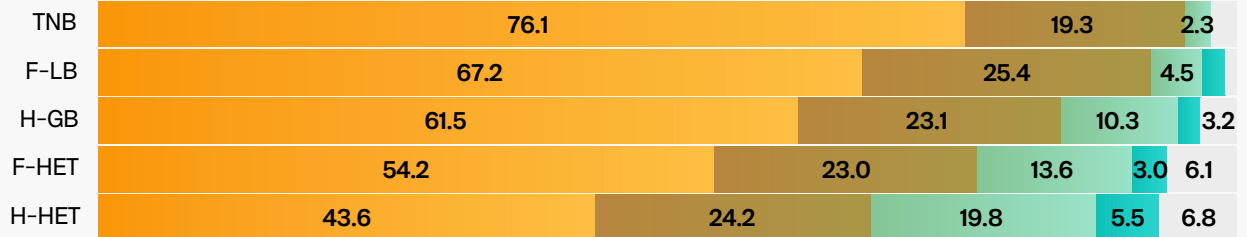
Ce chapitre présente un aperçu général de l'adhésion à ces normes parmi les personnes répondantes à l'enquête. La figure 1 présente le degré d'accord de la population genevoise avec une série d'affirmations qui tendent à banaliser ou légitimer certaines formes de violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques. Les affirmations sont classées par ordre décroissant selon le taux de rejet. Pour interpréter ce graphique, plus les barres orange (« pas du tout d'accord ») et kaki (« pas d'accord ») sont longues, plus le rejet des affirmations présentées et des normes qu'elles reflètent est fort au sein des personnes répondantes.

Figure 1 : Part de personnes en désaccord avec des normes facilitatrices de comportements violents

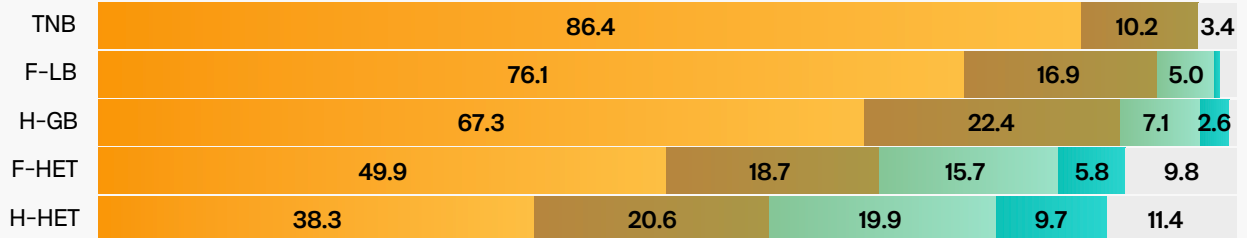
Le père est plus naturellement le chef de famille



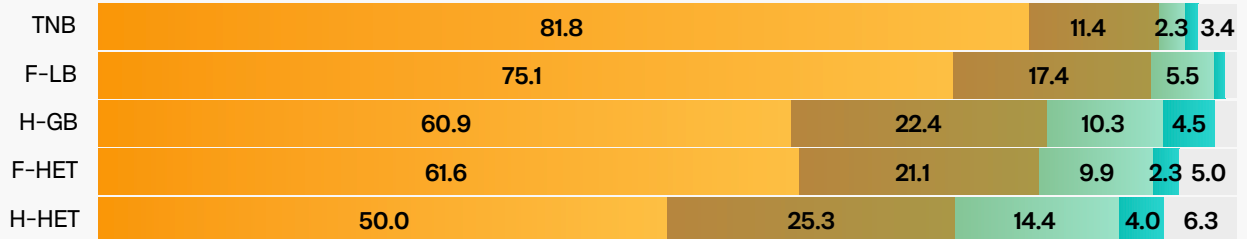
Il est normal que les parents aient leur mot à dire dans le choix des partenaires de leurs enfants.



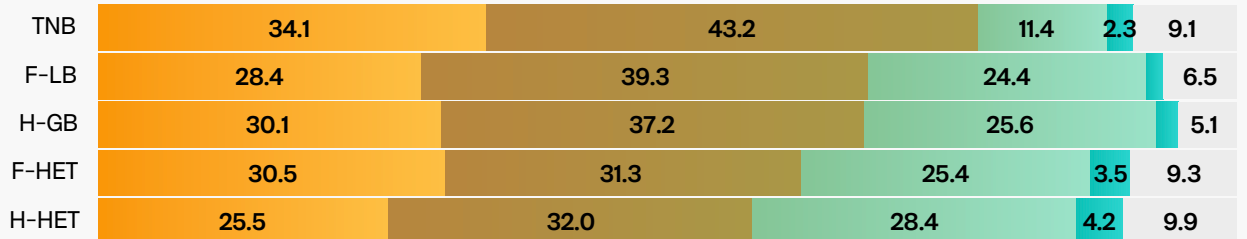
Il est normal que les parents puissent être déçus ou en colère s'ils apprennent que leur enfant est homosexuel/LGBTIQ+.



Il est normal que les parents giflent ou donnent une fessée à leurs enfants pour les punir.



Il est normal que les enfants décident pour leurs parents âgés.



Il est normal de savoir à tout instant où est son ou sa partenaire, et avec qui il ou elle est.

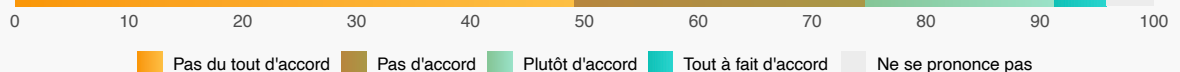
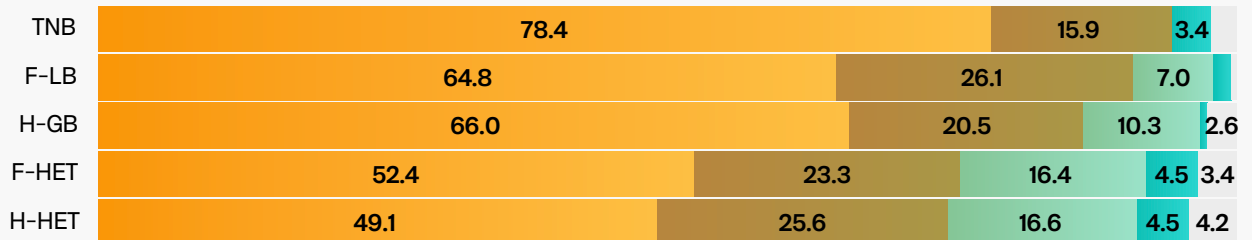


Figure 1 : Part de personnes en désaccord avec des normes facilitatrices de comportements violents

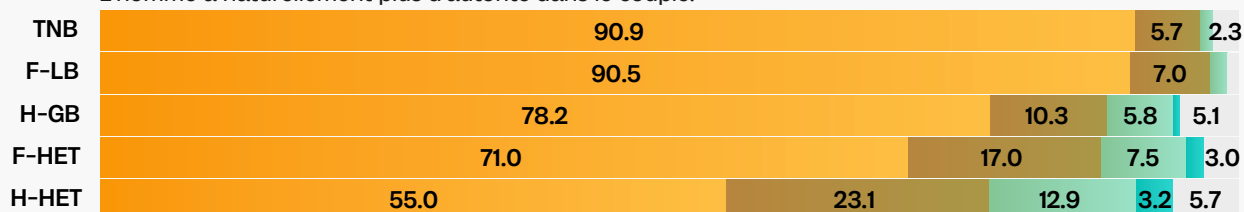
Il est normal de pouvoir consulter la messagerie téléphonique ou mail de son ou sa partenaire.



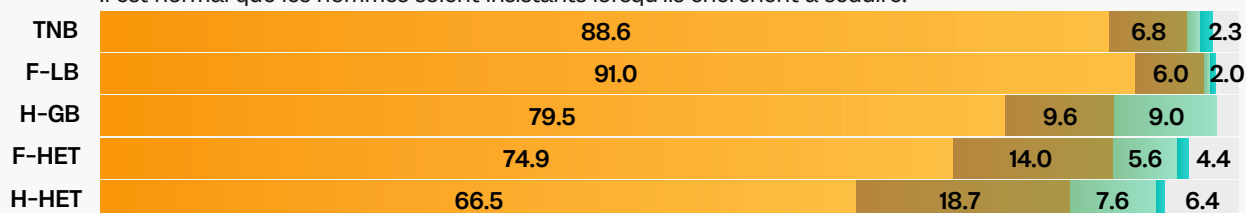
Dans des moments de tension, il est normal d'insulter parfois son ou sa partenaire.



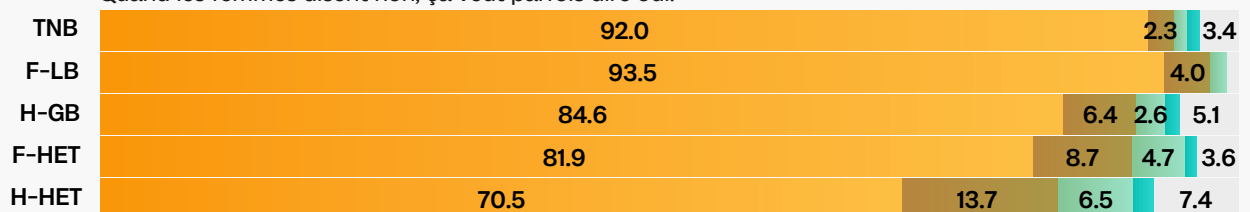
L'homme a naturellement plus d'autorité dans le couple.



Il est normal que les hommes soient insistants lorsqu'ils cherchent à séduire.



Quand les femmes disent non, ça veut parfois dire oui.



0 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100

■ Pas du tout d'accord
 ■ Pas d'accord
 ■ Plutôt d'accord
 ■ Tout à fait d'accord
 ■ Ne se prononce pas

Les résultats montrent qu'une majorité de la population se positionne en désaccord avec la plupart des affirmations proposées. Ce sont les personnes LGBTIQ+ qui rejettent le plus fortement ces affirmations et, inversement, ce sont les hommes hétérosexuels qui y adhèrent le plus fréquemment. Toutefois, la part des personnes déclarant être « pas du tout d'accord » reste relativement faible pour certains groupes, et certaines affirmations reçoivent encore un niveau d'adhésion important. Ces résultats soulignent l'ampleur du travail de sensibilisation et de prévention qui reste à accomplir.

Plus en détail, les propositions concernant les violences verbales dans le couple, les rapports de pouvoir genré dans le couple et le non-respect du consentement sexuel sont les plus massivement rejetées par les personnes LGBTIQ+ et les femmes hétérosexuelles. Ainsi, l'affirmation la plus fermement rejetée dans son ensemble est celle qui concerne le non-respect du consentement des femmes : 93,5% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 92,0% des personnes trans et non binaires ; 84,6% des hommes gays et bisexuels ; 81,9% des femmes et 70,5% des hommes hétérosexuels sont en fort désaccord avec l'affirmation « Quand les femmes disent non, ça veut parfois dire oui. ». Par ailleurs, 81,8% des personnes trans et non binaires ; 81,4% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 72,4% des hommes gays et bisexuels ; 71,2% des femmes et 72,0% des hommes hétérosexuels sont en fort désaccord avec l'affirmation « Dans les moments de tension, il est normal d'insulter parfois son ou sa partenaire. ». Finalement, 90,9% des personnes trans et non binaires ; 90,5% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 78,2% des hommes gays et bisexuels et 71,0% des femmes hétérosexuelles rejettent fermement l'idée que « L'homme a naturellement plus d'autorité

dans le couple » contre 55,0% des hommes hétérosexuels.

À l'inverse, certaines normes patriarcales et LGBTIQ+phobes sont encore soutenues par une partie importante de la population, en particulier par les hommes et femmes cis hétérosexuelles. Ainsi, seules 49,9% des femmes hétérosexuelles et seuls 38,3% des hommes hétérosexuels rejettent fermement l'idée qu'« Il est normal que les parents puissent être déçus ou en colère s'ils apprennent que leur enfant est homosexuel/LGBTIQ+ ». Bien que cette affirmation soit rejetée par la totalité des personnes trans et non binaires, 9,7% des hommes gays et bisexuels disent être en accord avec celle-ci. Ce résultat vient mettre en lumière la banalisation de certaines formes de violences qui peuvent être intériorisées par les personnes LGBTIQ+.

Enfin, plusieurs items relatifs au contrôle dans le couple suscitent un niveau d'adhésion non négligeable. Ainsi, 21,1% des hommes hétérosexuels et 20,9% des femmes hétérosexuelles estiment qu'il est normal de savoir à tout moment où et avec qui se trouve son ou sa partenaire contre 10,9% des hommes gays et bisexuels ; 8,0% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 3,4% des personnes trans et non binaires. En ce qui concerne l'adhésion au fait de pouvoir consulter la messagerie téléphonique ou les courriels de son ou sa partenaire, 12,5% des femmes et 12,4% des hommes hétérosexuels y adhèrent contre 6,0% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 4,4% des hommes gays et bisexuels et 3,4% des personnes trans et non binaires.

Conclusion

Ces résultats montrent que, bien que la majorité de la population genevoise et en particulier les personnes LGBTIQ+ rejettent les normes légitimant les violences, une part significative continue d'y adhérer, notamment en ce qui concerne le retrait d'autonomie des personnes âgées et le contrôle dans le couple.

L'analyse par identité de genre et orientation affective et sexuelle montre que les personnes LGBTIQ+ adhèrent moins, voire nettement moins que les personnes cis hétérosexuelles aux normes facilitatrices de violences dans le couple.

L'adhésion envers certaines de ces normes, notamment le rejet de l'homosexualité d'un enfant, ou la domination masculine dans le couple et dans le cadre familial appelle à une intensification des mesures de prévention dès le plus jeune âge. L'État, à travers ses politiques publiques, détient un rôle central pour déconstruire les représentations genrées qui sous-tendent les violences. La diffusion de ces résultats auprès du réseau institutionnel et associatif genevois constitue une étape importante pour mieux cibler les mesures à mettre en place et celles à améliorer afin de faire reculer durablement les VSS+ subies par les personnes LGBTIQ+.

III. Connaissance du réseau d'aide institutionnel

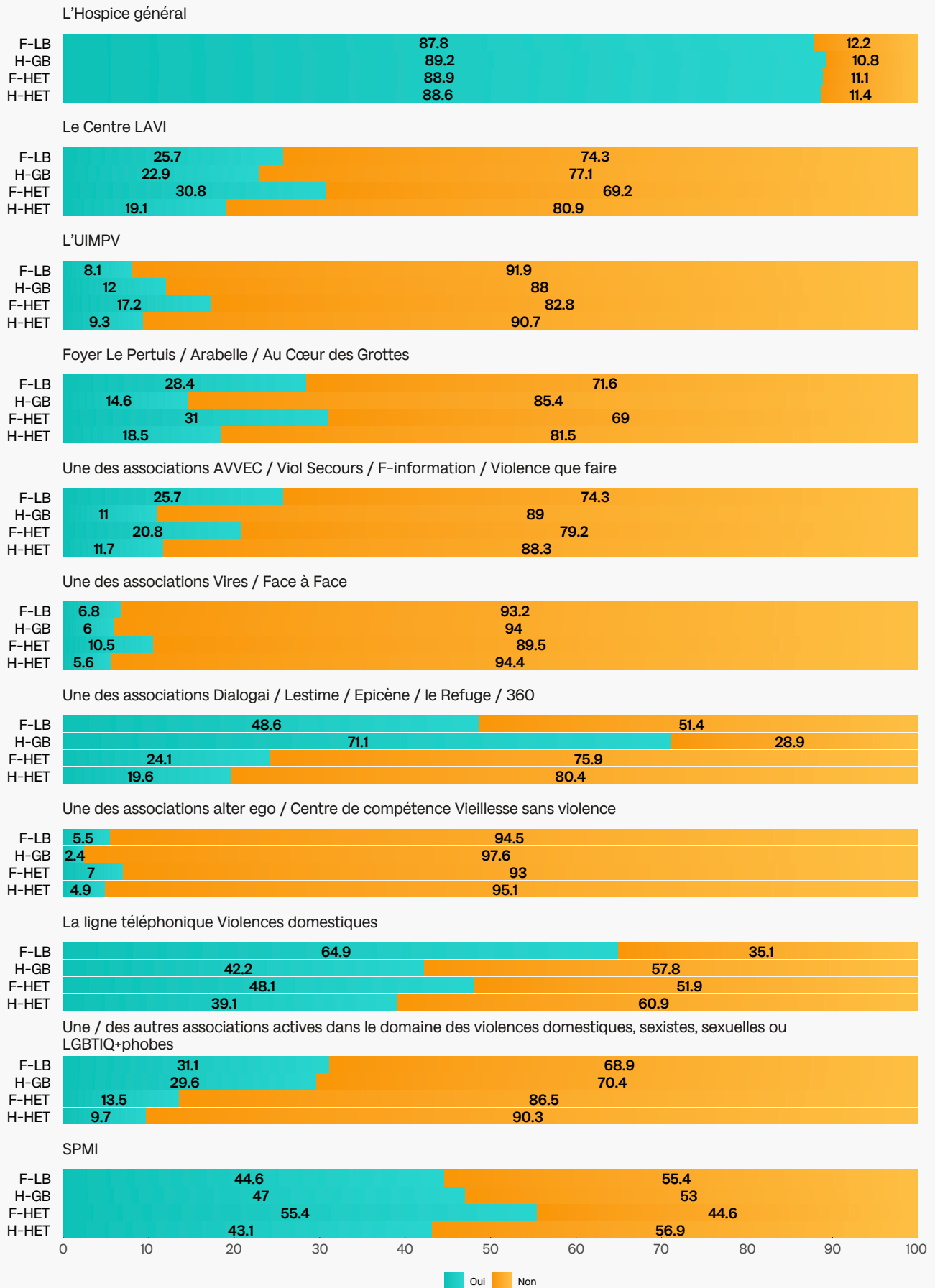
Pour rappel, les personnes LGBTIQ+ évoquées dans ce rapport sont issues de deux échantillons : le premier, représentatif de la population genevoise, recruté de manière aléatoire dans le fichier de la population, et le second, issu du sur-échantillonnage spécifique LGBTIQ+ effectué à l'aide des associations LGBTIQ+ du Canton de Genève. Ainsi, il est intéressant de comparer la connaissance¹⁰ du réseau d'aide institutionnelle des personnes LGB (personnes lesbiennes, gays et bisexuelles) de l'échantillon en population générale et de celles issues du sur-échantillonnage. Les figures 2 et 3 illustrent les taux des différentes personnes répondantes.

De manière générale, le réseau d'aide institutionnel est plus connu parmi les personnes LGB du sur-échantillonnage spécifique que par les personnes LGB de l'échantillon en population générale. Ce résultat est prévisible car les personnes du sur-échantillonnage ont été contactées par des associations LGBTIQ+ ou des personnes proches de ce réseau. Une exception est toutefois à relever : la part de connaissance de l'Hospice Général et du SPMi est quasiment identique pour les deux groupes de personnes répondantes.

Pour la majorité des personnes LGB de l'échantillon en population générale, la connaissance du réseau d'aide institutionnel en dehors de l'Hospice Général et du SPMi est faible. En effet, moins de 30% des personnes LGB connaissent le Centre LAVI, l'UIMPV, ou une des associations AVVEC, Violence que faire ou Viol secours. Les institutions les plus connues sont l'Hospice Général et le SPMi. Concernant les associations LGBTIQ+, un grand écart peut être constaté entre les femmes lesbiennes et bisexuelles et les hommes gay et bisexuels. Près de la moitié (48,6%) des femmes lesbiennes et bisexuelles connaissent au moins une des plus grandes associations LGBTIQ+ du canton (Dialogai / Lestime / Epicène / le Refuge / 360), contre près de trois quarts (71,1%) des hommes gays et bisexuels. Ces résultats illustrent un écart encore important de visibilité, de socialisation et d'organisation entre ces deux groupes.

10 En fin de questionnaire, une question a été posée à l'ensemble des personnes participantes à l'enquête : « Avez-vous déjà entendu parler des institutions suivantes ? ».

Figure 2 : Connaissance du réseau d'aide institutionnel par les personnes LGB de l'échantillon en population générale

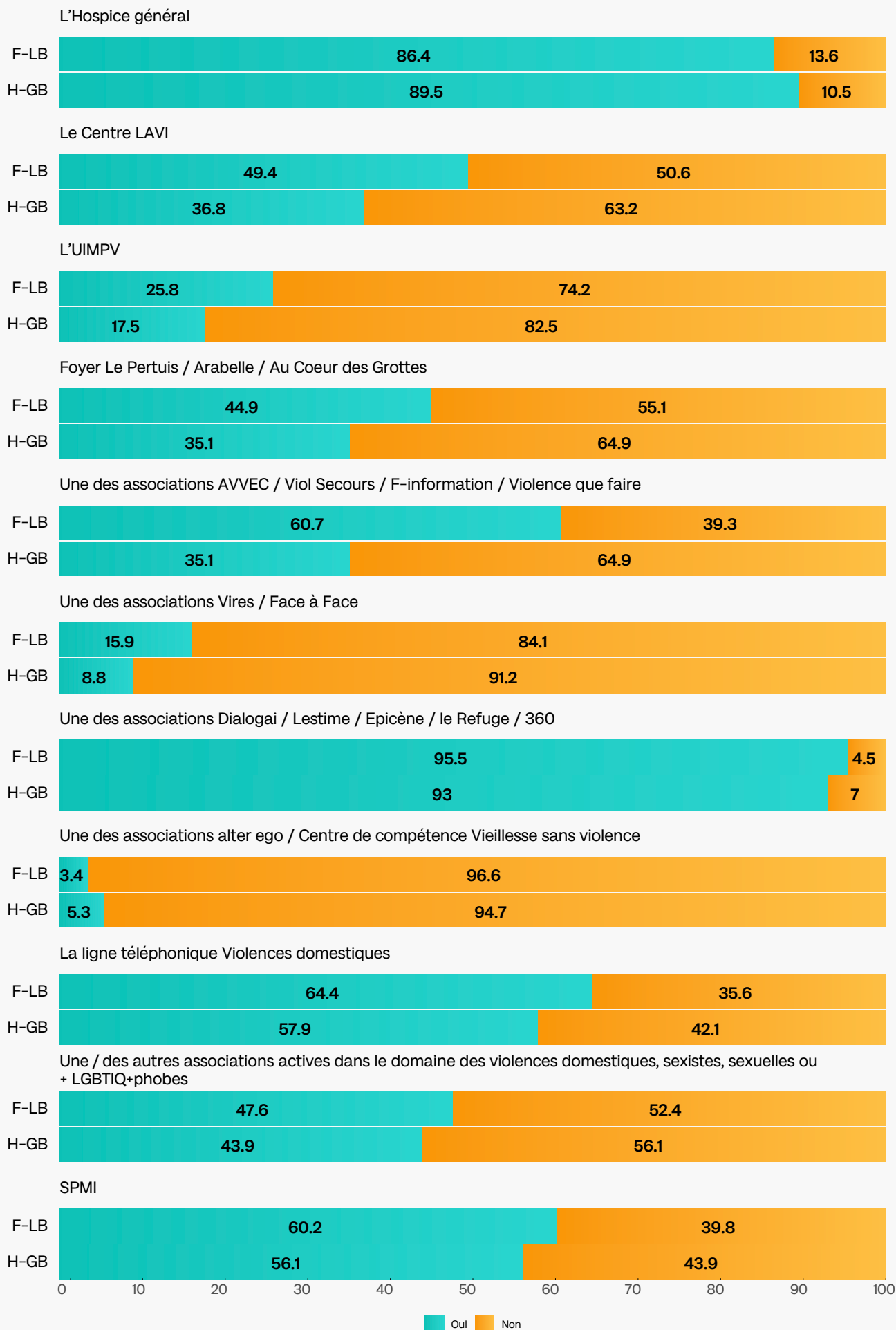


Pour les personnes LGB du sur-échantillonnage spécifique (figure 3), les résultats sont nettement plus élevés. Ainsi, à titre d'exemple :

- 95,5% des femmes lesbiennes et bisexuelles ont la connaissance d'au moins une des associations Dialogai, Lestime ou Epicène, soit 1,96 fois plus que les femmes lesbiennes et bisexuelles de l'enquête sur la population générale ;
- 35,1% des hommes gays et bisexuels ont la connaissance d'au moins une des associations AVVEC, Viol Secours ou F-information, soit 3,2 fois plus que les hommes gays et bisexuels de l'enquête sur la population générale ;
- Et 49,5% des personnes LGB du sur-échantillonnage spécifique ont connaissance d'une ou plusieurs autres associations actives dans le domaine des violences domestiques, sexistes, sexuelles ou LGBTIQ+phobes contre 25,9% des personnes LGB-NB de l'enquête sur la population générale.

La comparaison des résultats entre les femmes lesbiennes et bisexuelles et les hommes gays et bisexuels de l'échantillon en population générale d'une part et du suréchantillonnage d'autre part montrent les effets de la proximité aux associations LGBTIQ+ sur la connaissance des autres associations et institutions du réseau de prise en charge. L'insertion des personnes LGBTIQ+ au sein des associations et du réseau LGBTIQ+ du Canton permet une meilleure connaissance du réseau d'aide genevois.

Figure 3 : Connaissance du réseau d'aide institutionnel par les personnes LGBTIQ+ du sur-échantillonnage spécifique



IV. Prévalence des violences hors du couple et du cadre domestique

Ce chapitre présente la prévalence à vie des violences psychologiques, administratives, physiques et sexuelles commises en dehors du couple et du cadre domestique, c'est-à-dire toutes les violences qui ont pu se produire durant les études, les formations, sur le lieu de travail ou dans le cadre professionnel, dans l'espace public (dans la rue, dans les transports en commun, dans les bars,...) ou dans un espace privé (par exemple chez des proches) et qui ont pu être commises par des collègues de travail/de formation, par des amis ou amies, par des professionnels ou professionnelles dans le cadre de leur fonction (policier ou policière, corps médical,...) ou encore par des inconnus ou inconnues.

La prévalence est ici définie comme la proportion d'adultes vivant dans le canton de Genève ayant été exposés à une forme spécifique de violence,

commise hors du couple et du cadre intrafamilial au moins une fois, dans au moins un contexte énoncé ci-dessus, depuis leurs 16 ans¹¹. Les données utilisées pour calculer les prévalences proviennent de l'échantillon principal et du sur-échantillonnage spécifique LGBTIQ+. Ces résultats permettent d'évaluer l'ampleur de ces types de violences et des VSS+ dans le canton, tout en identifiant les groupes les plus exposés.

Il s'agit de rappeler que les enquêtes de prévalence ont tendance à mieux capturer les violences ponctuelles que les situations de violences graves ou répétées. Elles peuvent dès lors sous-estimer les différences d'exposition entre les différents groupes de personnes, notamment en minimisant la fréquence, la gravité et les conséquences de ces violences. Afin de dépasser cette limite, les sous-sections de ce chapitre s'inspirent de l'approche développée dans les enquêtes françaises «Virage»¹² et «Virage LGBT»¹³ en détaillant les contextes de survenue, les conséquences sur la santé des victimes, les profils des auteurs de ces violences, ainsi que le recours ou non à des soutiens informels et/ou institutionnels.

Violences, violences sexistes et sexuelles, violences LGBTIQ+phobes

L'enquête Iceberg distingue de manière fine plusieurs formes de violences psychologiques, administratives, physiques et sexuelles. La majorité des actes répertoriés dans le questionnaire présentent un **caractère sexiste, sexuel ou LGBTIQ+phobe** — par exemple, l'outing ou les insultes homophobes, les violences sexuelles, les insultes sexistes ou encore celles en lien avec le genre.

Certaines formes de violences, en revanche, ne présentent pas un caractère sexiste ou LGBTIQ+phobe explicite. C'est notamment le cas

de toutes les violences physiques, ainsi que de certaines violences psychologiques comme :

- « Moqueries, dévalorisation, humiliations » ;
- « Insultes à votre égard » ;
- « Menaces en lien avec l'obtention ou le renouvellement de votre permis de séjour ».

Dans ce rapport, les analyses portant sur les **violences** incluent l'ensemble des actes mentionnés dans l'enquête, quelle que soit leur nature. En revanche, les analyses portant sur les **VSS+** (violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes) ne considèrent que les actes dont le caractère sexiste, sexuel ou LGBTIQ+phobe est explicite.

11 Les personnes répondantes devaient indiquer, pour chaque acte de violence spécifique, si elles y avaient été confrontées, et ce, à partir de la question suivante : « Depuis vos 16 ans jusqu'à maintenant, avez-vous déjà vécu au moins une fois l'un des faits suivants ? » [Non, jamais ; Oui, sur mon lieu de travail / dans le cadre de mon activité professionnelle ; Oui, sur mon lieu de formation / dans le cadre de ma formation ; Oui, dans un espace public (rue, transports en commun, hall d'immeuble, bars et lieux de fête...); Oui, dans un espace privé (chez des proches, chez moi...); Oui, sur les médias sociaux, une application ou un site de rencontre]. Les personnes ayant répondu « oui » à au moins une de ces modalités sont comptabilisées comme ayant vécu la forme de violence indiquée (par exemple : « insultes à votre égard » ou encore « vous faire suivre, à pied ou par un véhicule »).

12 [Violences et rapports de genre – Ined Éditions](#)

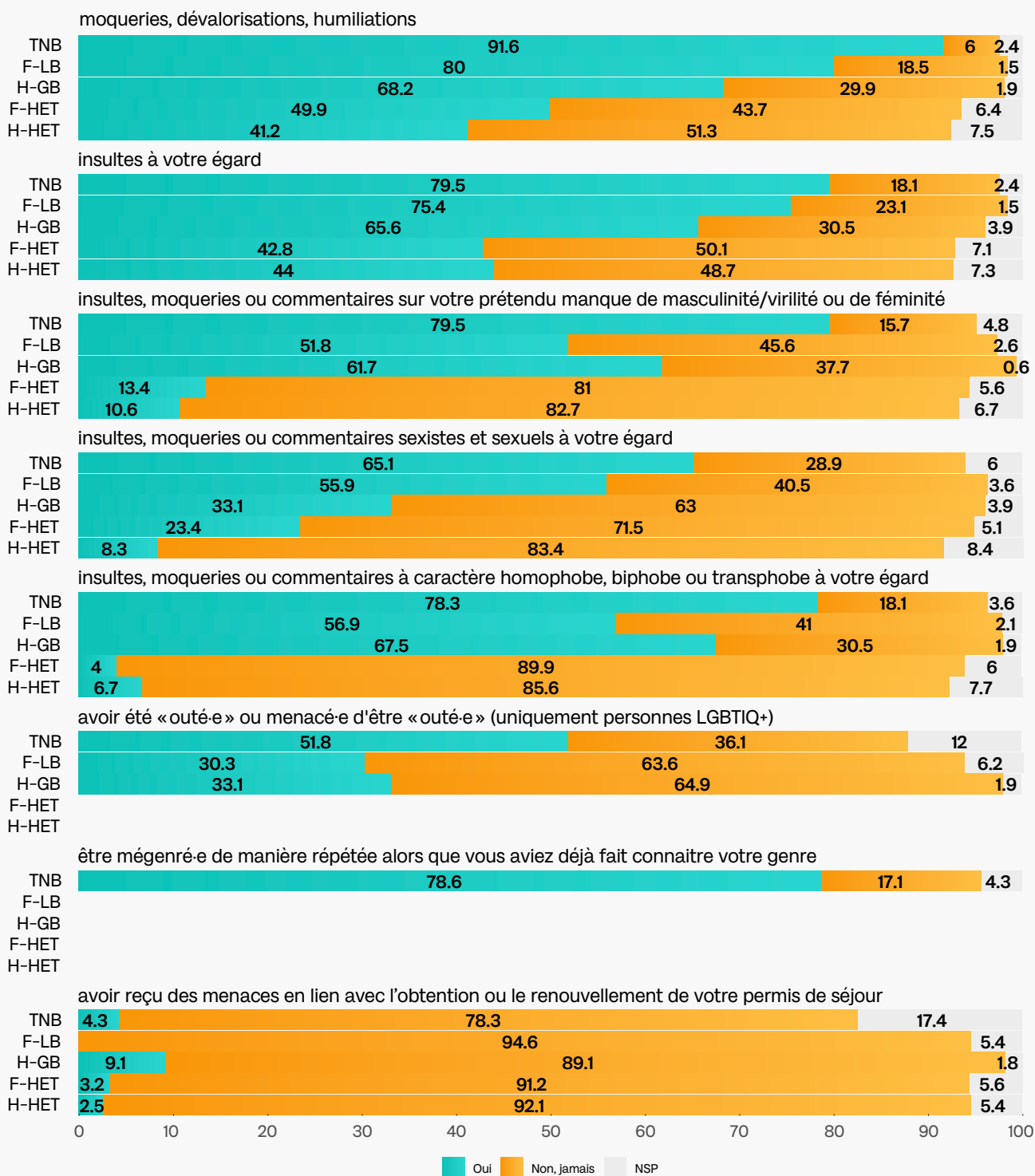
13 [Étude «Virage LGBT \(2015-2016\)» | Catalogue](#)

IV.1 Prévalence des différents types de violences

Les violences psychologiques et administratives

Les violences psychologiques apparaissent comme l'une des formes de violences les plus fréquemment vécues. La figure 4 présente la prévalence des principales violences psychologiques et administratives subies, en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle.

Figure 4 : Prévalence à vie des violences psychologiques



Une surexposition des personnes LGBTIQ+ aux violences psychologiques et administratives

Les résultats montrent une surexposition marquée aux violences chez les personnes LGBTIQ+, que ces violences soient sexistes, sexuelles ou autres. À ce titre, les personnes LGBTIQ+ sont 1,4 fois à 2,9 fois plus nombreuses que les femmes hétérosexuelles¹⁴ et 4 fois à 7,8 fois plus nombreuses que les hommes hétérosexuels à avoir subi des insultes, moqueries ou commentaires sexistes ou sexuels (TNB: 65,1%; F-LB: 55,9%; H-GB: 33,1%; F-HET: 23,4%; H-HET: 8,3%).

Les personnes LGBTIQ+ sont systématiquement surexposées à l'ensemble des formes de violences psychologiques. En ce qui concerne les violences à caractère spécifiquement LGBTIQ+phobe, cette surexposition est encore plus marquée: plus des trois quarts des personnes trans et non binaires (78,3%), plus des deux tiers des hommes gays et bisexuels (67,5%) et plus de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles (56,9%) déclarent avoir déjà vécu des insultes ou moqueries LGBTIQ+phobes contre 6,7% des hommes et 4,0% des femmes hétérosexuelles.

Par ailleurs, les personnes LGBTIQ+ sont 3,9 fois à 5,9 fois plus exposées que les femmes hétérosexuelles et 5,8 fois à 7,5 fois plus que les hommes hétérosexuels aux insultes, moqueries ou commentaires sur un prétendu manque de masculinité/virilité ou de féminité en fonction du genre attribué à la personne concernée (TNB: 79,5%; H-GB: 61,7%; F-LB: 51,8%; F-HET: 13,4%; H-HET: 10,6%).

Les violences spécifiques envers les personnes LGBTIQ+

Le questionnaire a prévu deux questions¹⁵ traitant de formes de violences psychologiques qui ne concernent que les personnes LGBTIQ+, à savoir l'outing et le mégenrage¹⁶. Ainsi, en ce qui concerne l'«outing», les personnes trans et non binaires sont surexposées à cette forme de violence par rapport aux femmes lesbiennes et bisexuelles et hommes gays et bisexuels qui présentent des taux de prévalence relativement similaires: 51,8% des personnes trans et non binaires reportent avoir déjà été menacées d'être ou effectivement été «outées» contre 33,1% des hommes gays et bisexuels et 30,3% des femmes lesbiennes et bisexuelles. Finalement, plus des trois quarts des personnes trans et non binaires (78,6%) indiquent avoir été mégenrées de manière répétée, alors qu'elles avaient déjà fait connaître leur identité de genre.

Le harcèlement sexiste, sexuel et LGBTIQ+phobe

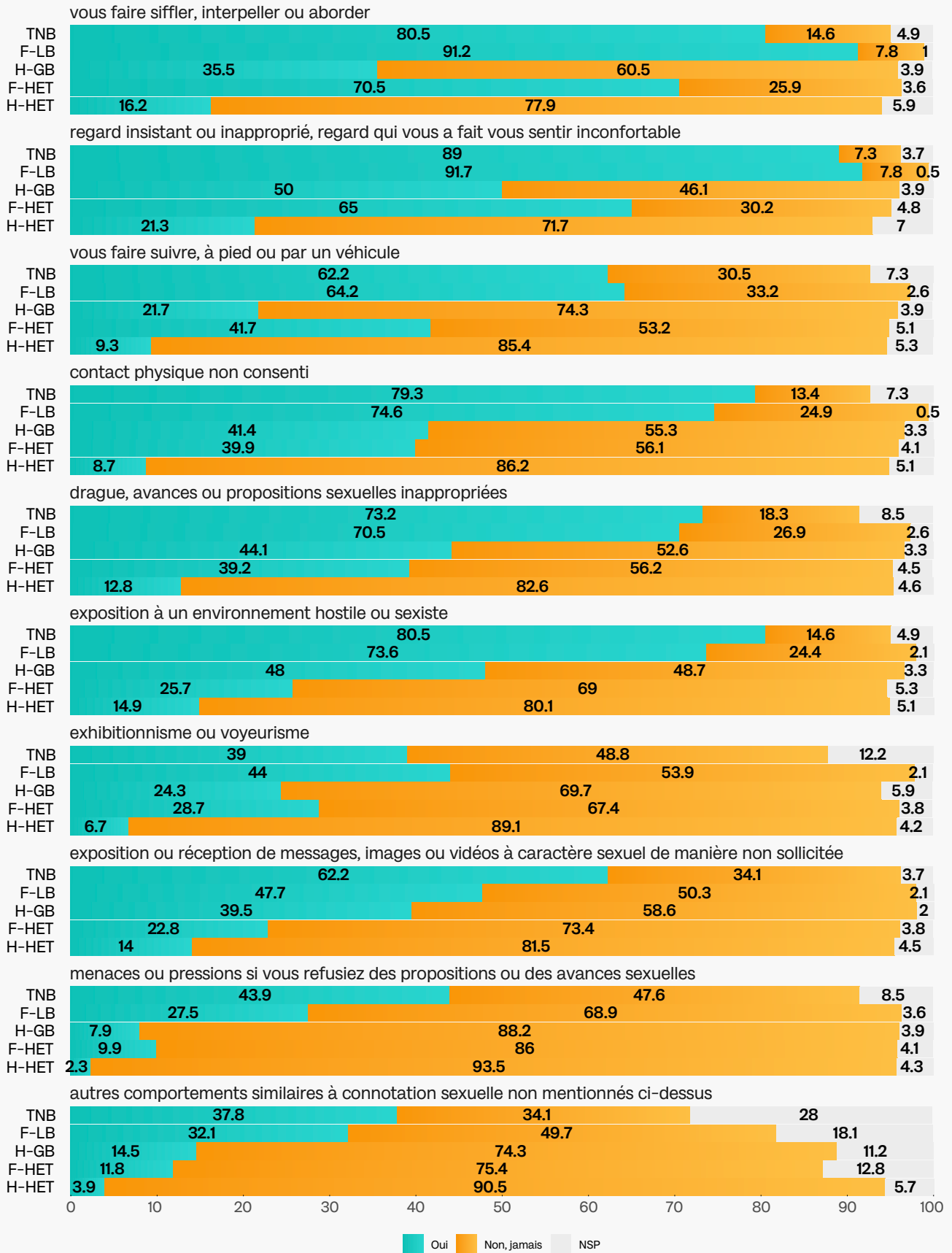
Pour les violences qui s'apparentent au harcèlement sexiste, sexuel et LGBTIQ+phobe, les écarts de prévalence entre les personnes LGBTIQ+ et les hommes hétérosexuels sont encore plus marqués que pour les violences psychologiques. Par ailleurs, les femmes hétérosexuelles présentent également des taux de prévalence très élevés. À l'exception de quelques formes de ces violences, ces dernières montrent des taux équivalents ou plus élevés que les hommes gays et bisexuels. La figure 5 présente la proportion de personnes ayant été exposées, au cours de leur vie adulte, à différentes formes de harcèlement sexiste, sexuel ou LGBTIQ+phobe. Les résultats illustrent l'ampleur du phénomène et mettent en évidence les disparités selon l'identité de genre et l'orientation affective et sexuelle.

14 Le questionnaire distribué à l'échantillon de population générale ne comportant pas de questions liées à la transidentité, nous supposons que la quasi-totalité de personnes ayant indiqué être un homme ou une femme hétérosexuelle sont cisgenres. Toutefois, il est très probable que certaines personnes trans se soient identifiées à l'une de ces deux catégories de personnes. Étant donné qu'il n'existe pas d'études fiables sur le taux de personnes trans vivant en Suisse (taux de personnes trans très variable par pays, allant de 0,3% à 8,4% selon le [Transgender Network Switerland](#)), il ne nous est pas possible de quantifier le nombre de personnes trans présentes dans ces deux catégories.

15 «... avoir été «outé.e» ou menacé.e d'être «outé.e»» et «... être mégenré.e de manière répétée alors que vous aviez déjà fait connaître votre genre?»

16 Le mégenrage est l'action de désigner une personne par un genre qui ne correspond pas à son identité de genre. Il peut être volontaire ou accidentel.

Figure 5 : Prévalence à vie du harcèlement sexiste et sexuel



Une forte exposition des personnes LGBTIQ+ et des femmes hétérosexuelles

Les personnes LGBTIQ+ et les femmes hétérosexuelles sont nettement plus touchées par ces violences que les hommes hétérosexuels. Ainsi :

- 91,7% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 89,0% des personnes trans et non binaires ; 65,0% des femmes hétérosexuelles et 50,0% des hommes gays et bisexuels déclarent avoir subi des regards insistants ou inappropriés, contre 21,3% des hommes hétérosexuels ;
- 79,3% des personnes trans et non binaires ; 74,6% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 41,4% des hommes gays et bisexuels et 39,9% des femmes hétérosexuelles indiquent des contacts physiques non consentis, contre 8,7% des hommes hétérosexuels ;
- 73,2% des personnes trans et non binaires ; 70,5% des femmes lesbiennes et bisexuelles ; 44,1% des hommes gays et bisexuels et 39,2% des femmes hétérosexuelles reportent avoir été confrontés à de la drague, des avances ou propositions inappropriées contre 12,8% des hommes hétérosexuels.

L'identité de genre comme facteur de surexposition à certaines formes de harcèlement sexiste et sexuel

Bien que les hommes gays et bisexuels soient également fortement exposés aux différentes formes de harcèlement sexiste et sexuel, il semblerait que certaines formes de ces violences touchent plus particulièrement les femmes, qu'elles soient cis ou trans, hétérosexuelles, lesbiennes ou bisexuelles, ainsi que les personnes non binaires et intersexes. En ce sens, les personnes trans et non binaires, les femmes hétérosexuelles, lesbiennes et bisexuelles sont 2 à 2,6 fois plus concernées par le fait de se faire siffler, interpeller ou aborder que les hommes gays et bisexuels et 4,4 à 5,6 fois plus que les hommes hétérosexuels. Par ailleurs, elles sont

également 1,9 à 3 fois plus susceptibles de se faire suivre à pied ou par un véhicule que les hommes gays et bisexuels et 4,5 à 6,9 plus que les hommes hétérosexuels.

Une surexposition des personnes LGBTIQ+ par rapport aux femmes hétérosexuelles

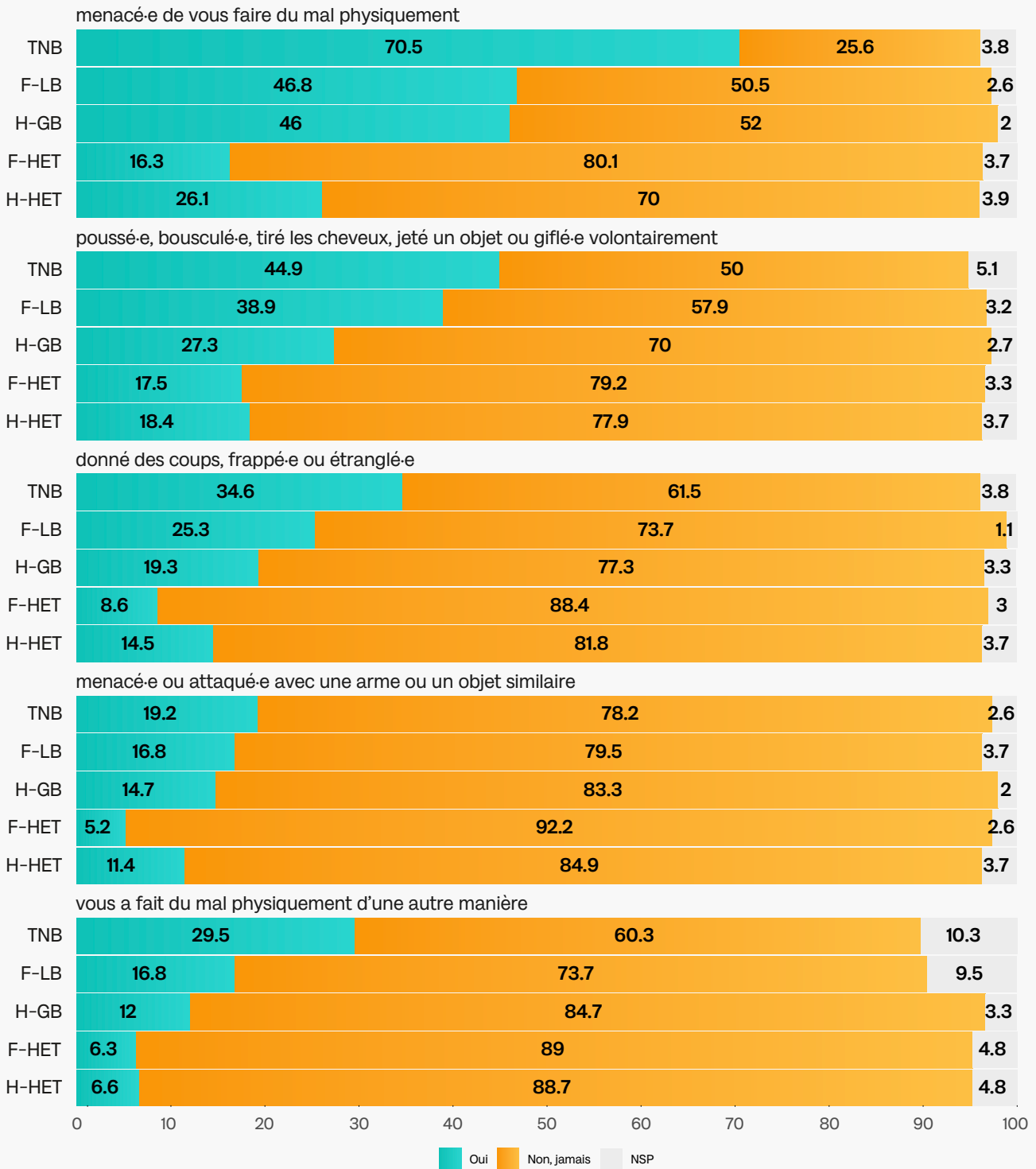
Si les femmes hétérosexuelles sont particulièrement impactées par les différentes formes de harcèlement sexiste et sexuel, les résultats montrent que les personnes LGBTIQ+ – en particulier les personnes trans et non binaires – le sont encore plus pour certaines formes spécifiques de harcèlement. Ainsi, les femmes lesbiennes et bisexuelles et les personnes trans et non binaires sont :

- 2,9 à 3,1 fois plus exposées à des environnements sexistes ou hostiles que les femmes hétérosexuelles (TNB : 80,5% ; F-LB : 73,7% ; F-HET : 25,7% ; H-HET : 14,9%).
- 2,8 à 4,4 fois plus nombreuses à avoir déclaré avoir reçu des menaces ou pressions si elles refusaient des pressions ou avances sexuelles que les femmes hétérosexuelles (TNB : 43,9% ; F-LB : 27,5% ; F-HET : 9,9% ; H-HET : 2,3%).

Les violences physiques

Les violences physiques constituent globalement une forme de violence moins fréquente que les violences psychologiques ou le harcèlement. Elles sont également la seule forme de violence à laquelle les hommes hétérosexuels sont – et cela uniquement dans des contextes hors cadre intrafamilial et lié au couple – plus exposés que les femmes hétérosexuelles. Les personnes LGBTIQ+ demeurent toutefois systématiquement le groupe le plus touché. La figure 6 présente la proportion de personnes ayant déclaré avoir subi, au cours de leur vie adulte, différentes formes de violences physiques.

Figure 6 : Prévalence à vie des violences physiques



Une surexposition systématique des personnes LGBTIQ+ aux violences physiques

Les personnes LGBTIQ+ – en particulier les personnes trans et non binaires – affichent des taux d'exposition systématiquement supérieurs à ceux des femmes et des hommes hétérosexuels pour

toutes les formes de violences physiques mesurées :

- 70,5% des personnes trans et non binaires; 46,8% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 46,0% des hommes gays et bisexuels déclarent avoir déjà été menacés de

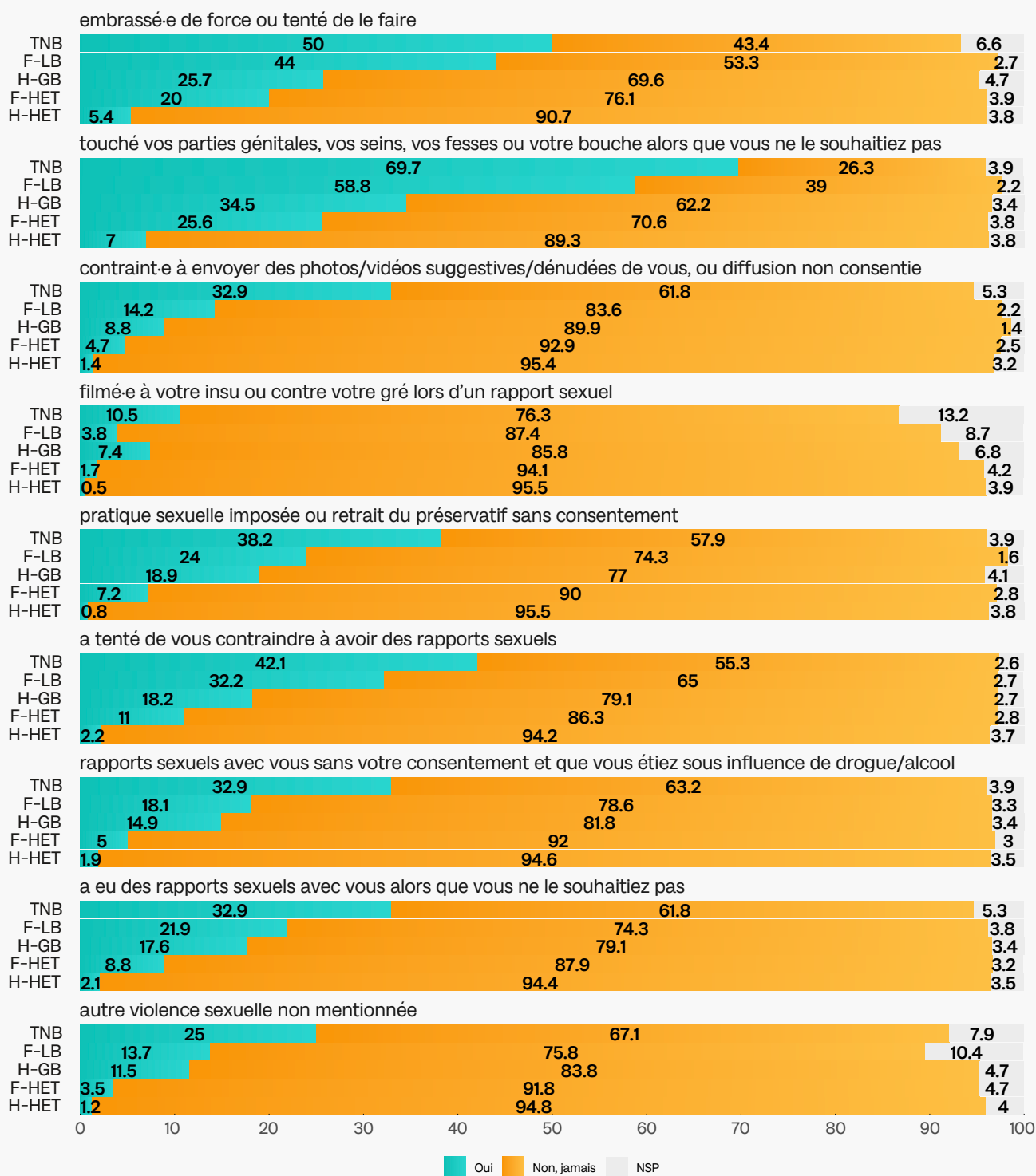
violences physiques, contre 26,1% des hommes hétérosexuels et 16,3% des femmes hétérosexuelles ;

- 44,9% des personnes trans et non binaires ; 38,9% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 27,3% des hommes gays et bisexuels indiquent avoir déjà été poussés, bousculés, giflés ou visés par un objet de manière volontaire contre 18,4% des hommes hétérosexuels et 17,5% des femmes hétérosexuelles ;
- 34,6% des personnes trans et non binaires ; 25,3% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 19,3% des hommes gays et bisexuels reportent avoir reçu des coups, avoir été frappés ou étranglés, contre 14,5% des hommes hétérosexuels et 8,6% des femmes hétérosexuelles ;
- 19,2% des personnes trans et non binaires ; 16,8% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 14,7% des hommes gays et bisexuels ont été menacés avec une arme ou un objet similaire, ou en ont été directement victimes, contre 11,4% des hommes hétérosexuels et 5,2% des femmes hétérosexuelles.

Les violences sexuelles

Les violences sexuelles touchent les catégories de personnes de manière très différenciée. Elles touchent principalement les personnes LGBTIQ+ et plus particulièrement les personnes trans et non binaires et les femmes lesbiennes et bisexuelles. Pour certaines formes de violences, ces deux derniers groupes en sont quasiment les seules victimes. La figure 7 ci-dessous présente la proportion de personnes ayant vécu des actes de violence sexuelle. Les résultats montrent que ces violences graves demeurent fréquentes, y compris dans des contextes non domestiques, c'est-à-dire hors du cadre du couple et de la famille.

Figure 7 : Prévalence à vie des violences sexuelles



Une forte surexposition des personnes LGBTIQ+ aux violences sexuelles

Les personnes LGBTIQ+ présentent des taux de prévalence systématiquement plus élevés – et ce pour l'ensemble des formes de violences sexuelles mesurées – que les femmes

hétérosexuelles, qui sont pourtant fortement touchées par ces violences :

- 10,5% des personnes trans et non binaires ; 7,4% des hommes gays et bisexuels ; 3,8% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 1,7% des femmes hétérosexuelles indiquent

avoir été filmées à leur insu ou contre leur gré lors de rapports sexuels, contre 0,5% des hommes hétérosexuels ;

- Plus de deux tiers des personnes trans et non binaires (69,7%), plus de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles (58,8%) et plus d'un tiers des hommes gays et bisexuels (34,5%) reportent des attouchements sexuels non consentis, soit 1,3 à 2,7 fois plus que les femmes hétérosexuelles et 4,9 à 10 fois plus que les hommes hétérosexuels.
- 38,2% des personnes trans et non binaires ; 24,0% des femmes lesbiennes et bisexuelles, 18,9% des hommes gays et bisexuels et 7,2% des femmes hétérosexuelles déclarent avoir subi des pratiques sexuelles imposées ou le retrait du préservatif sans leur consentement (stealthing), contre 0,8% des hommes hétérosexuels ;
- Plus de deux tiers des personnes trans et non binaires (69,7%), plus de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles (58,8%)

et plus d'un tiers des hommes gays et bisexuels (34,5%) ont reporté des attouchements sexuels non consentis, soit 1,3 à 2,7 fois plus que les femmes hétérosexuelles et 4,9 à 10 fois plus que les hommes hétérosexuels.

- Les personnes LGBTIQ+ sont 1,7 à 3,8 fois plus concernées par des tentatives de viol que les femmes hétérosexuelles ;
- 32,9% des personnes trans et non binaires ; 21,9% des femmes lesbiennes et bisexuelles, 17,6% des hommes gays et bisexuels et 8,8% des femmes hétérosexuelles reportent avoir été violées contre 2,1% des hommes hétérosexuels ;
- 32,9% des personnes trans et non binaires ; 18,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles, 14,9% des hommes gays et bisexuels et 5% des femmes hétérosexuelles ont été violées sous l'influence de substances (alcool, drogue), contre 1,9% des hommes hétérosexuels.

Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que la prévalence à vie des violences, en particulier les violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes, concerne de nombreuses personnes, et spécialement les personnes LGBTIQ+. Ces résultats constituent une avancée majeure dans la connaissance des VSS+ subies par les personnes LGBTIQ+ : ils permettent de quantifier la surexposition des personnes LGBTIQ+ aux différentes formes de violences et de documenter des violences qui concernent exclusivement ce groupe de personnes. Les résultats soulignent également des différences de prévalence importantes au sein de la communauté LGBTIQ+.

Ainsi, les violences psychologiques et le harcèlement sexiste sont les violences les plus fréquentes, suivies des violences sexuelles et

physiques qui touchent disproportionnellement les personnes LGBTIQ+. Ces résultats mettent en lumière le caractère structurel, à la fois genré et cis-hétéronormatif¹⁷ des violences.

Les chapitres suivants approfondissent ces premiers résultats en examinant les contextes de survenue des violences, les profils des auteurs, les conséquences pour les personnes concernées, ainsi que les types de recours qu'elles mobilisent ou non. Elles permettent également d'explorer la manière dont d'autres facteurs — tels que l'âge, l'origine ou la race — peuvent augmenter le risque d'exposition aux violences des personnes LGBTIQ+.

17 La cis-hétéronormativité est un système social et culturel qui établit comme unique norme la combinaison de l'hétérosexualité (attirance pour le sexe opposé) et de la cisidentité (identité de genre correspondant au sexe assigné à la naissance).

IV.2 Violences dans le cadre professionnel

Le cadre professionnel est l'un des contextes où s'exercent fréquemment des VSS+ (cf. Figure 8). Plus des deux tiers des personnes trans et non binaires (68,9%) ont subi une forme de VSS+ au travail, de même que 75,0% des personnes intersexes; 62,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles, ainsi que 44,3% des hommes gays et bisexuels. Ce chapitre traite des facteurs de risques individuels et contextuels aux VSS+, décrit le profil des auteurs des violences, les impacts sur la santé et les conséquences que ces violences engendrent sur différents aspects de la carrière des victimes. Finalement, il propose un aperçu des aides formelles et informelles sollicitées par les personnes concernées.

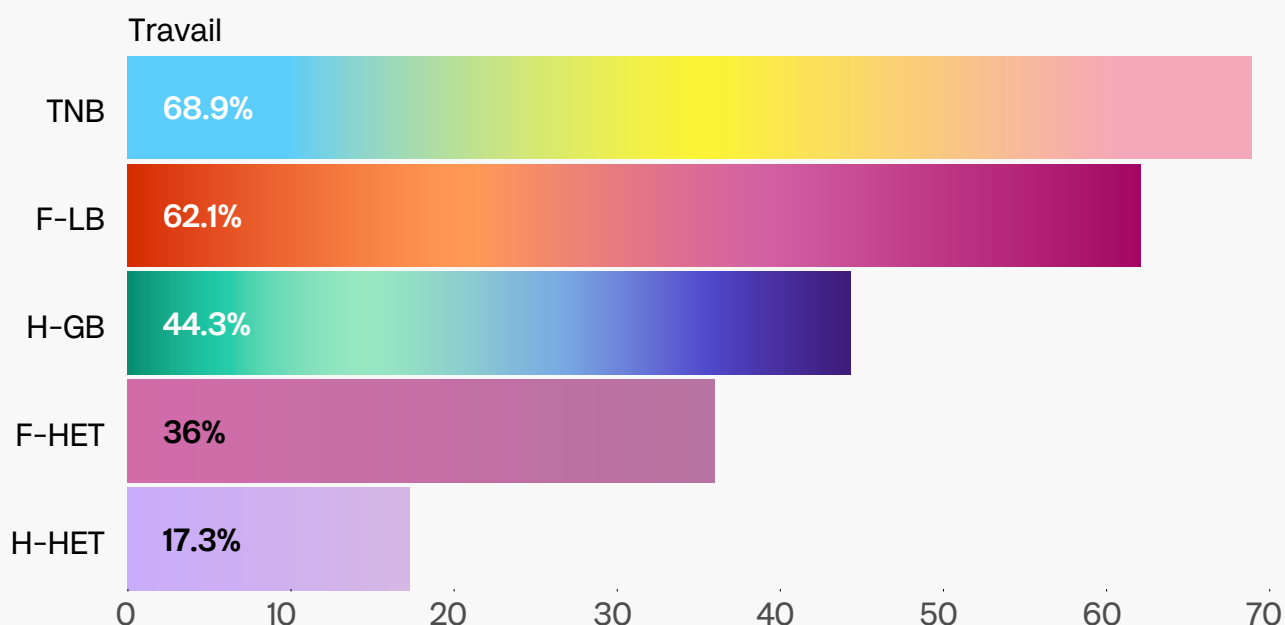
Facteurs de risque

Dans le but d'explorer les facteurs de risque, les résultats qui suivent montrent la prévalence des VSS+ dans le cadre de l'emploi actuel. Autrement dit, il s'agit de la part de personnes ayant répondu à l'enquête qui reportent avoir vécu au moins une forme de violence sexiste, sexuelle ou LGBTQI+phobe (VSS+) dans leur poste actuel. Les facteurs de risques sont les caractéristiques personnelles (par exemple, le genre, l'orientation affective et sexuelle, la race, la classe sociale...) qui peuvent augmenter la probabilité que les personnes soient victimes de VSS+.

Identité de genre, orientation affective et sexuelle et âge comme facteurs de surexposition

Parmi l'ensemble des caractéristiques individuelles analysées, l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle et l'âge semblent apparaître comme les principaux facteurs de surexposition aux VSS+ dans l'emploi.

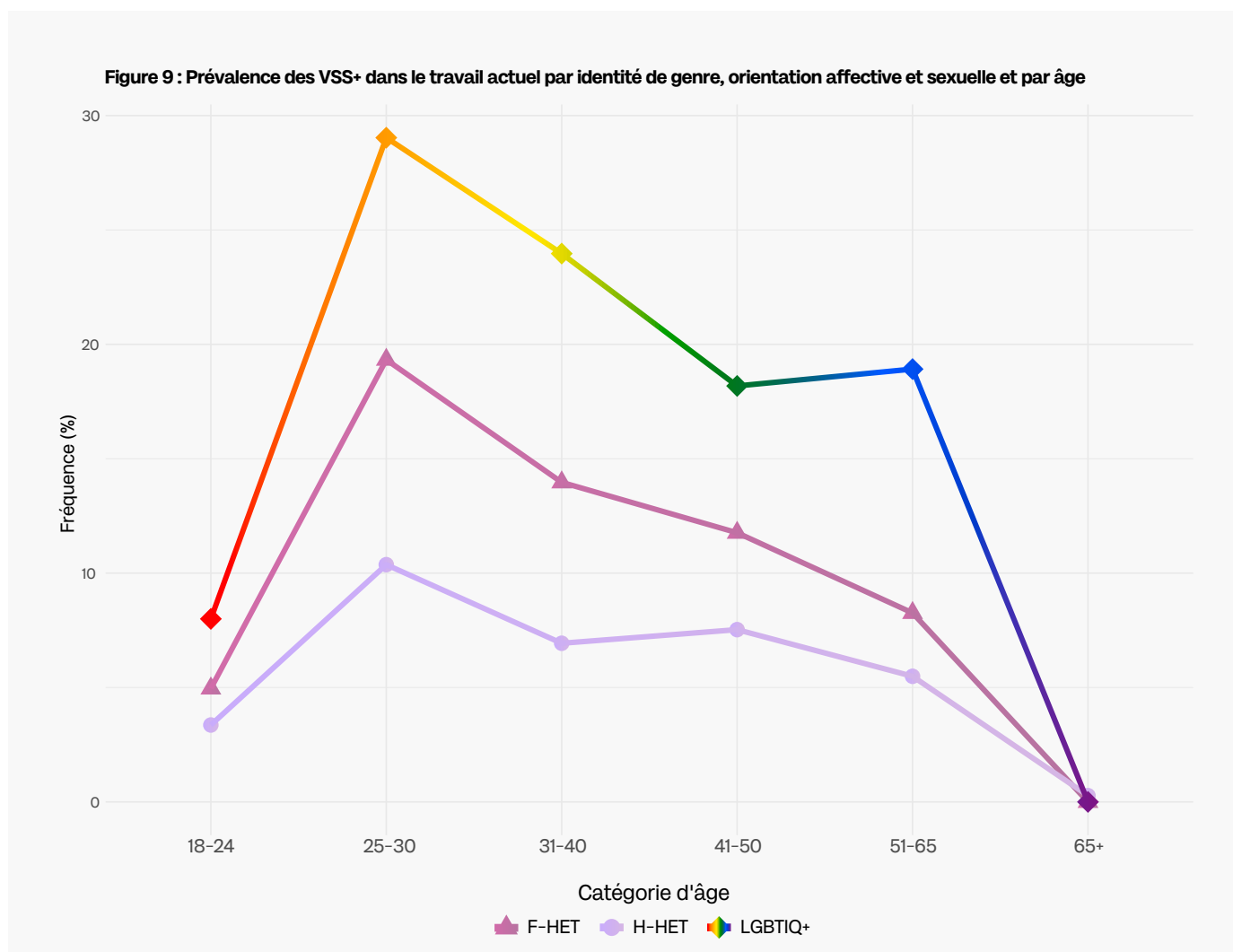
Figure 8 : Prévalence des VSS+ dans le cadre professionnel



La figure 9 présente la prévalence des VSS+ dans le travail actuel, par identité de genre, catégorie d'âge et orientation affective et sexuelle. Le graphique montre une claire surexposition des personnes LGBTIQ+ aux VSS+ dans l'emploi actuel.

En effet, près d'un tiers des personnes LGBTIQ+ de 25-30 ans (29,0%) en ont été victimes contre 19,3% des femmes hétérosexuelles¹⁸ et 10,4% des hommes hétérosexuels du même âge. Le taux

d'exposition diminue progressivement avec l'âge et ce pour l'ensemble des groupes. Les taux d'exposition les plus faibles chez les personnes LGBTIQ+ s'observent chez les personnes les plus jeunes (8,0% pour les 18-24 ans) qui sont, pour la plupart, encore peu insérées sur le marché du travail, et chez les personnes les plus âgées (65 ans et +) qui sont généralement à la retraite.



18 Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

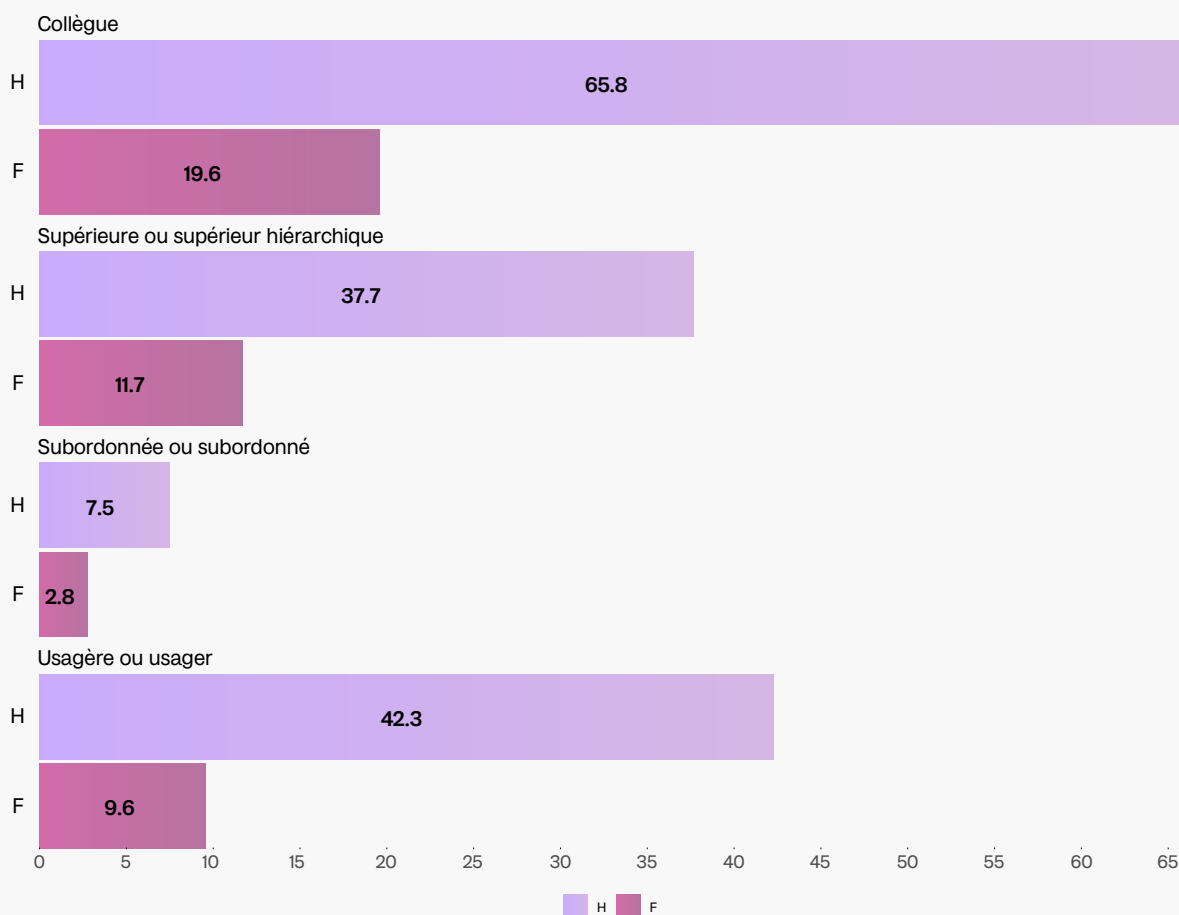
Auteurs

Les personnes ayant répondu avoir vécu au moins une forme de violence (VSS+ ou tout autre acte de violence) au travail (actuel ou non) ont également répondu à une question qui porte sur le profil des auteurs de ces violences. La question permet d'établir le genre de l'auteur et la relation que ce dernier entretient avec la victime. La figure 10 illustre comment ces facteurs influencent la commission de violences au travail sur l'ensemble des victimes LGBTIQ+. La somme des réponses peut dépasser 100% car les personnes répondantes ont pu indiquer plusieurs profils d'auteurs.

Les résultats montrent le caractère genré des violences commises dans le cadre professionnel à l'égard des personnes LGBTIQ+ : les auteurs sont, dans la grande majorité des cas, des

hommes. Le profil le plus fréquemment indiqué, et ce, par pratiquement deux tiers des personnes LGBTIQ+ répondantes, est celui du collègue homme (65,8%), suivi de l'homme usager (bénéficiaire, client ou patient à 42,3%) et du supérieur hiérarchique masculin (37,7%). Les femmes sont également citées en tant qu'auteurs de violences dans le cadre du travail, bien que ces profils soient largement moins fréquents que ceux des auteurs masculins : 19,6% des victimes LGBTIQ+ reportent que ces violences au travail ont été commises par des collègues femmes, 11,7% d'entre elles indiquent qu'il s'agissait d'une supérieure hiérarchique et 9,6% évoquent une usagère. Enfin, le profil le moins fréquemment mentionné est celui du subordonné. 7,5% des victimes indiquent qu'il s'agissait d'un homme subordonné contre 2,8% de femmes du même profil.

Figure 10 : Auteurs des violences envers des personnes LGBTIQ+ au travail



Conséquences

Les violences (VSS+ ou tout autre acte de violences) subies au travail peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé mentale et physique des victimes mais également sur le marché du travail dans son ensemble. Ainsi, près de la totalité des personnes intersexes de notre échantillon, des personnes non binaires et trans binaires¹⁹ déclarent que ces violences ont eu un impact sur leur santé ou leur activité professionnelle. Plus de deux tiers des personnes gays, lesbiennes et bisexuelles (66,7% pour les hommes gays et bisexuels et 68,0% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles) sont concernées.

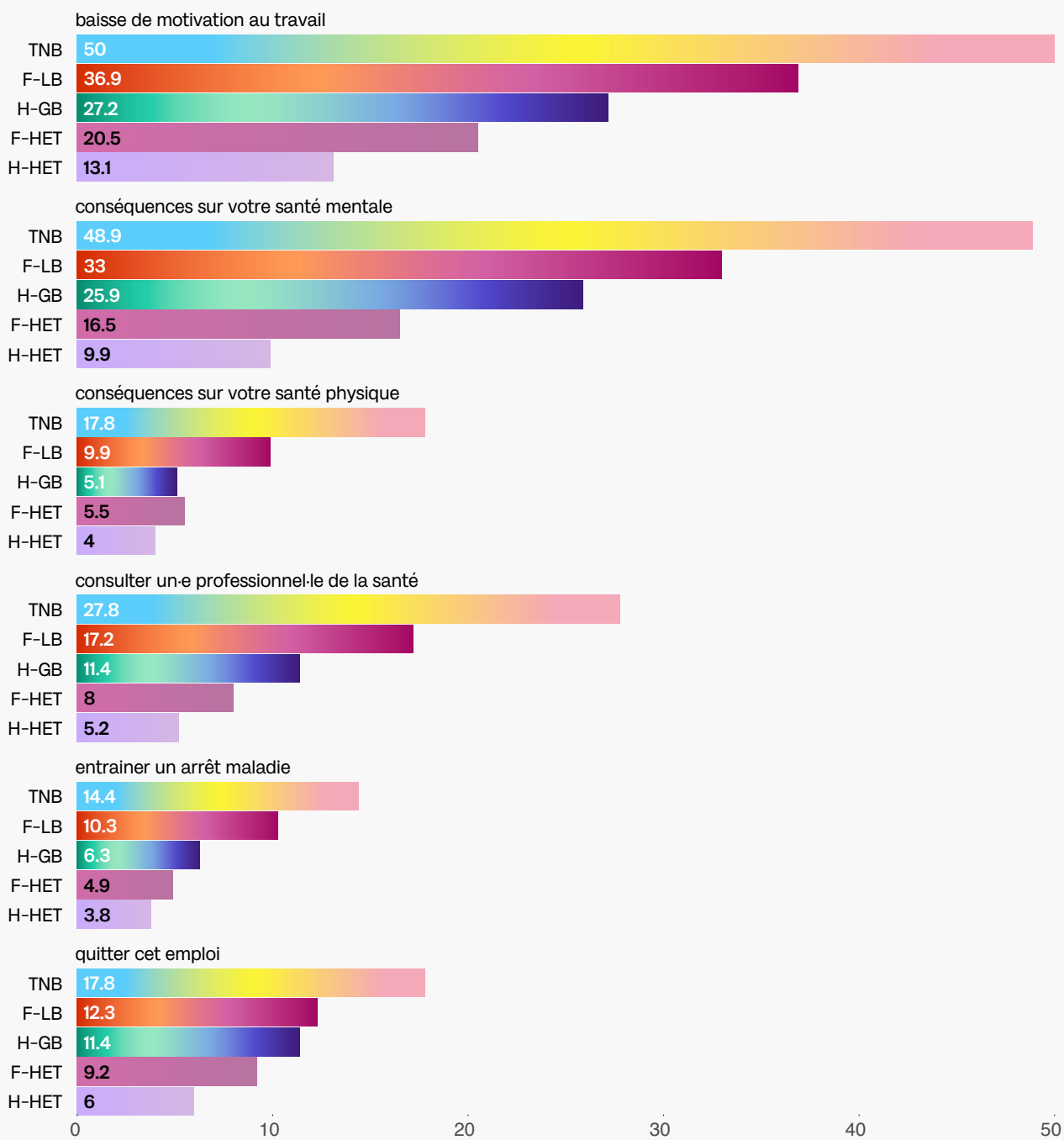
La figure 11 illustre la prévalence des conséquences des violences au travail sur les hommes et femmes hétérosexuelles et les personnes LGBTIQ+ du canton, c'est-à-dire, parmi l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire, la part de personnes ayant déjà vécu des violences au travail qui ont entraîné des conséquences sur leur santé ou leur comportement. Au-delà des conséquences déjà présentées, ce graphique signale la surexposition systématique des personnes LGBTIQ+ aux différentes conséquences mentionnées, les personnes trans et non binaires étant les plus concernées.

La moitié des personnes trans et non binaires ayant répondu au questionnaire indiquent avoir ressenti une baisse de motivation au travail à cause des violences vécues. La même proportion (48,9%) a été atteinte dans sa santé mentale. 14,4% d'entre elles ont été en arrêt maladie à la suite de ces violences et 17,8% ont quitté leur emploi. Chez les personnes gays, lesbiennes et bisexuelles, environ un tiers d'entre elles reportent une baisse de motivation au travail, ainsi que des répercussions sur leur santé mentale. Environ 10,0% d'entre elles indiquent avoir été en arrêt maladie et/ou avoir quitté leur emploi.

Finalement, les résultats suggèrent également que les violences au travail ont un impact sur le marché du travail et représentent un coût économique important. En effet, la proportion de personnes LGBTIQ+ ayant déjà été en arrêt maladie à la suite de violences s'élève à 10,3%. Les résultats précédemment évoqués illustrent l'impact que ces violences peuvent avoir sur la motivation au travail des victimes. Aussi, les résultats indiquent que plus d'une personne LGBTIQ+ sur huit (14,3%) reporte avoir quitté son emploi à la suite de violences. Ainsi, les violences et VSS+ au travail représentent aussi un coût important pour les structures professionnelles.

19 Personnes trans s'identifiant comme homme ou femme, à l'exclusion des personnes non binaires.

Figure 11 : Prévalence des conséquences à la suite de violences dans le cadre professionnel



Aide et non-recours

Bien que les violences dans le cadre professionnel soient fréquentes et lourdes de conséquences, la majorité des personnes qui en sont victimes ne sollicitent pas d'aide au-delà de leur entourage proche ou de leurs collègues. Près d'un tiers des hommes hétérosexuels ne demandent aucune aide, contre environ un quart des hommes gays et bisexuels. Les chiffres sont plus faibles pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et les personnes trans et non binaires (13,2% et 13,3%). Finalement, les personnes intersexes et trans binaires de notre échantillon ont pour la totalité d'entre elles parlé à au moins un ou une proche ou collègue, ou sollicité une source d'aide externe. Ce sont ces mêmes personnes qui présentent les taux de recours aux aides externes les plus élevés.

La figure 12 présente les différents types d'aides mobilisées par les hommes et femmes hétérosexuelles et les personnes LGBTIQ+ ayant vécu des violences dans le cadre professionnel. Un des premiers constats est que les hommes

hétérosexuels, gays et bisexuels sont les plus susceptibles de ne recourir à aucune aide. Dans un second temps, la source d'aide la plus mobilisée pour chaque groupe de personne reste l'entourage proche, suivi des collègues de travail. Une exception s'observe toutefois chez les personnes trans et non binaires qui sollicitent plus fréquemment des professionnels de santé (47,5%).

Malgré des différences selon le groupe d'appartenance, des tendances communes s'observent dans le recours aux aides externes : les professionnels et professionnelles de la santé constituent la ressource externe la plus fréquemment contactée par les personnes répondantes, suivie des ressources humaines ou de la hiérarchie de l'entreprise. Les services les moins sollicités sont les syndicats, la police et les constats médico-légaux.

Figure 12 : Aide recherchée par les victimes de violences au travail

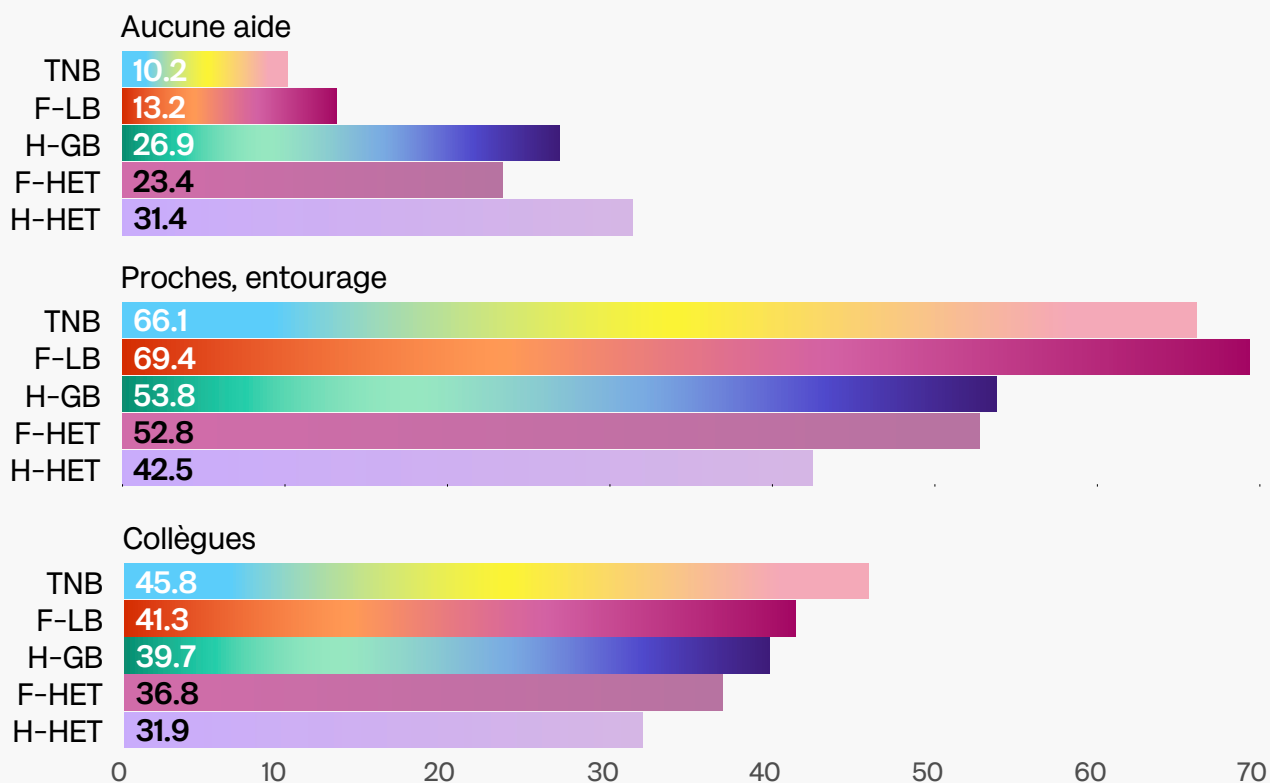
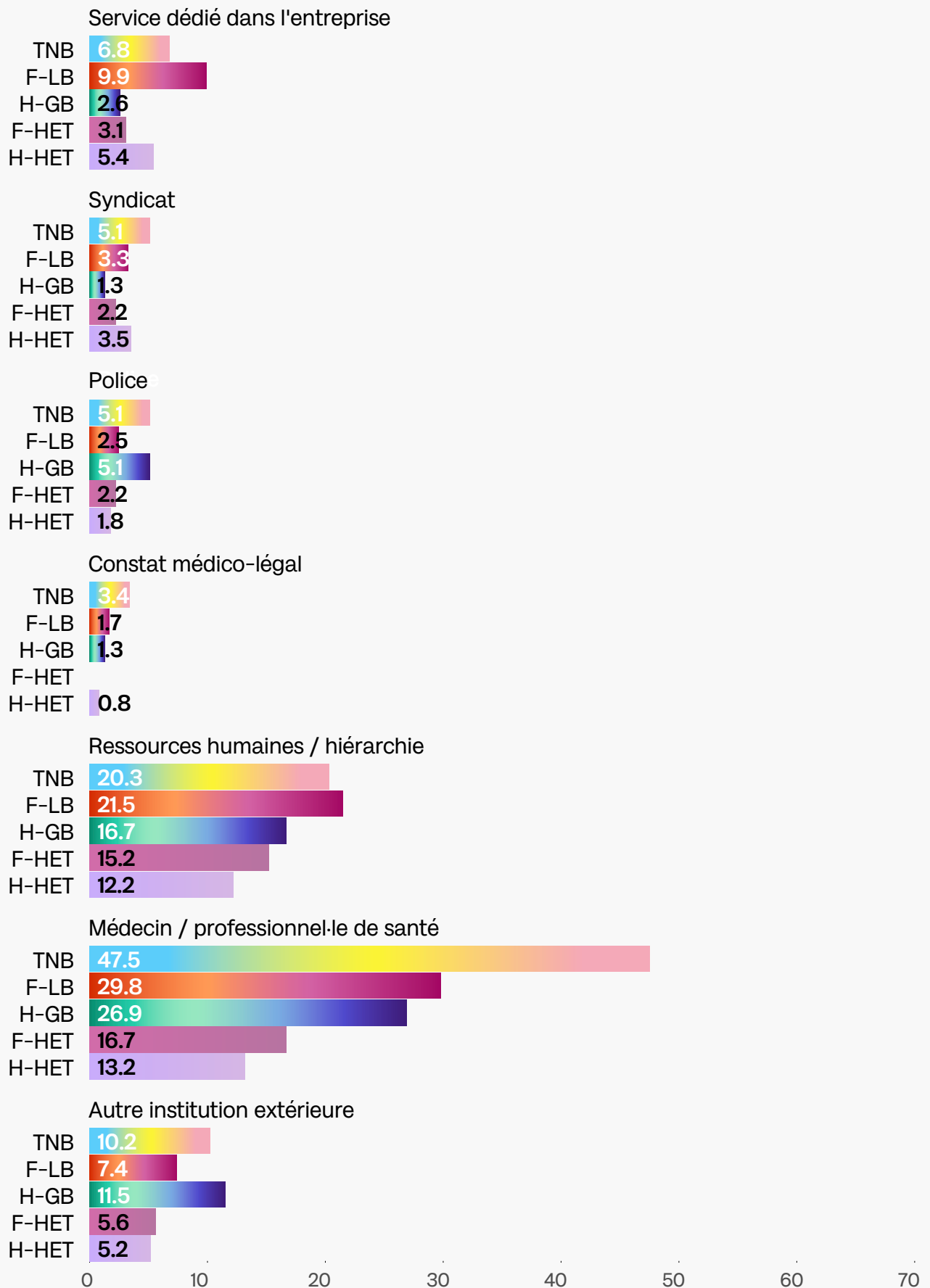


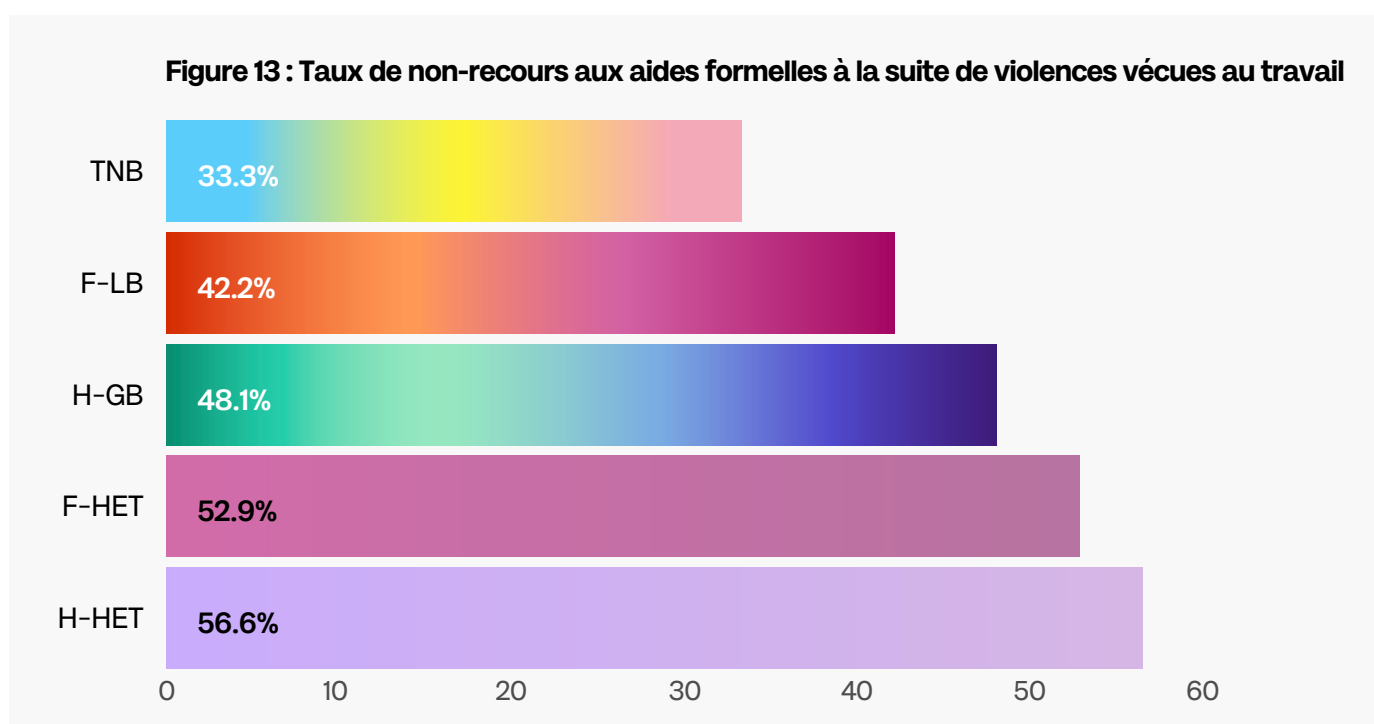
Figure 12 : Aide recherchée par les victimes de violences au travail



Afin d'évaluer le niveau de prise en charge, un taux de non-recours a été calculé. Il correspond à la proportion de personnes victimes d'une violence grave (c'est-à-dire ayant entraîné une ou plusieurs conséquences sur la santé ou le rapport au travail) qui n'ont pas sollicité d'aide auprès d'une ressource interne ou externe à l'entreprise, au-delà de leur cercle informel (hors collègues et entourage personnel).

chez les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles (48,1% pour les hommes gays et bisexuels et 42,2% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles). Comme dit précédemment et plus spécifiquement, les taux de non-recours les plus bas s'observent chez les personnes non binaires (33,3%) et trans binaires (22,2%). Finalement, la totalité des personnes intersexes de notre échantillon ont sollicité une ressource externe.

La figure 13 illustre que le taux de non-recours est particulièrement élevé chez les hommes et femmes hétérosexuelles (56,6% et 52,9%) et



Ce taux de non-recours plus faible parmi les personnes LGBTIQ+ ayant participé à l'enquête pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie d'entre elles ont été recrutées via le réseau associatif LGBTIQ+ du canton de Genève. Ainsi, il se peut que ces personnes répondantes soient plus sensibilisées et informées sur le réseau d'aide que les hommes et femmes hétérosexuelles de la population générale. Cependant, nous retrouvons des taux de non-recours similaires pour les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles de l'échantillon général et dans le sur-échantillonnage.

L'enquête s'est également intéressée aux raisons pour lesquelles les personnes ne se tournent pas vers une source d'aide formelle. Ainsi, une question supplémentaire a été posée aux personnes ayant vécu des violences au travail, mais n'ayant pas demandé d'aide ou seulement à leurs proches ou collègues de travail.

La figure 14 illustre les réponses de ces personnes. Pour près de la moitié de toutes les personnes répondantes, celles-ci estiment que les faits mentionnés n'étaient pas si graves et/ou qu'ils s'arrêteraient vite. Environ 20% des personnes répondantes ne se sentent pas concernées.

S'agissant des personnes trans et non binaires, un tiers (33,3%) d'entre elles reportent avoir craint de subir des représailles contre 13,5% des femmes hétérosexuelles et 10,6% des hommes hétérosexuels. Dans des proportions similaires, les personnes ne faisant pas recours estiment que demander de l'aide ne pourrait pas vraiment aider. Enfin, la raison la moins fréquemment enregistrée, après la peur pour l'autorisation de séjour, est celle de ne pas savoir à qui s'adresser. Il semblerait que les différentes institutions d'aides soient assez bien identifiées par les personnes répondantes, moins de 10% de chaque groupe de personnes citant cette raison. Ainsi, le non-recours des personnes LGBTIQ+ ne semble pas lié à un manque d'information mais plutôt à un manque de confiance envers les institutions pour résoudre la situation, les accueillir de manière inclusive, bienveillante,

respectueuse et outillée pour une prise en charge spécifique des réalités des personnes LGBTIQ+, ainsi que de les protéger d'éventuelles représailles.

Enfin, parmi les personnes LGBTIQ+ ayant sélectionné la réponse « Pour d'autres raisons » et ayant complété le champ libre associé, plusieurs justifient leur non-recours par une forme de banalisation ou normalisation des faits: « L'habitude de recevoir ce genre de propos, et pas l'habitude de les dénoncer », « C'est la vie ». Plusieurs mentionnent la peur de subir des représailles sur leur contrat de travail: « Peur de perdre mon job étudiant », « Ce n'était pas par des collègues avec qui je travaillais et je ne me sentais pas à ma place de le faire, tout en ayant peur de perdre mon emploi qui était précaire (renouvellement de CDD) ». D'autres font état de leur manque de confiance envers les institutions: « Aucune conséquence sur la personne autrice, l'institution n'allait jamais intervenir/reconnaître que les propos émis étaient homophobes et/ou sexiste », « J'avais peur que ceux à qui je demande de l'aide me rabaissent, m'humilient et se moquent de moi suite à cette expérience ».

Figure 14 : Raisons du non-recours à l'aide

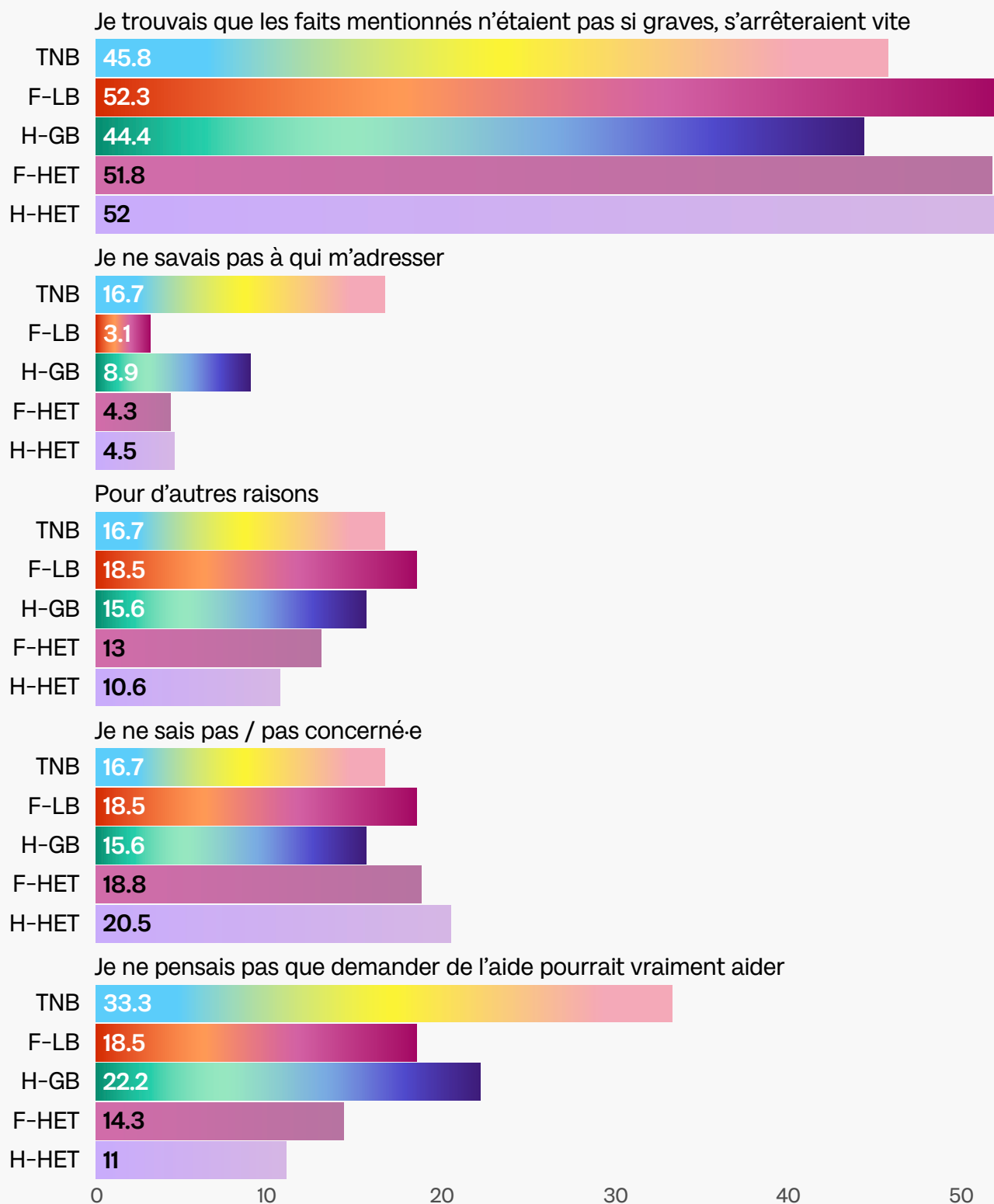
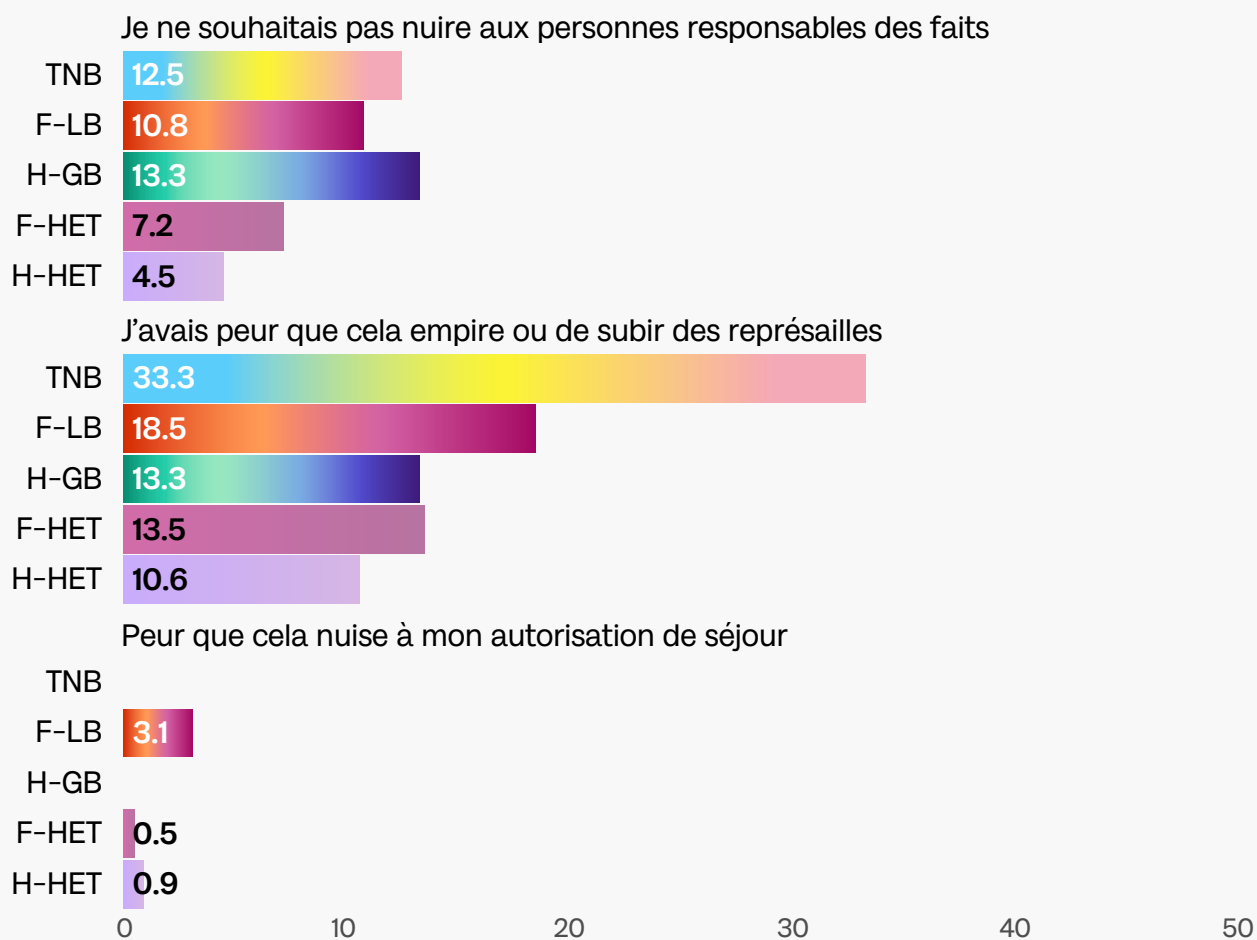


Figure 14 : Raisons du non-recours à l'aide



Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences dans le cadre professionnel – et en particulier les violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes (VSS+) – sont très répandues. Les VSS+ au travail touchent de manière disproportionnée les personnes LGBTIQ+ et en particulier les personnes trans, non binaires et intersexes de cette enquête qui en ont été victimes pour plus de trois quarts d'entre elles. Les analyses intersectionnelles exploratoires illustrent que les jeunes personnes LGBTIQ+ – les 25-30 ans – sont particulièrement exposées à ces violences.

Les résultats montrent également que ces violences sont lourdes de conséquences. Elles affectent grandement la santé – en particulier la santé mentale –, la motivation des personnes concernées, ainsi que leur trajectoire professionnelle. Ici aussi, les personnes trans et non binaires sont disproportionnellement impactées par ces conséquences. La moitié d'entre elles reportent des conséquences sur leur santé mentale, menant une personne sur 5 à quitter son emploi.

Malgré la fréquence et les conséquences de ces violences, le non-recours reste élevé chez les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles. Les ressources externes les plus fréquemment sollicitées sont les professions de la santé, ainsi que les ressources ou la hiérarchie de l'entreprise. À l'inverse, la police, les syndicats et les services dédiés dans l'entreprise

ne sont que très rarement mentionnés. Les principales raisons du non-recours se caractérisent par une banalisation et une normalisation des faits, mais aussi par une peur de subir des représailles (sur le contrat de travail ou d'aggraver la situation professionnelle).

L'État, les entreprises, les syndicats, le personnel de santé et le réseau associatif ont un rôle essentiel à jouer pour prévenir ces violences très répandues, garantir un environnement de travail sûr, respectueux et inclusif et venir en aide aux personnes LGBTIQ+ victimes en prenant en compte les spécificités et les vulnérabilités de ces personnes. La prévention et la prise en charge devraient faire en sorte qu'aucune personne ne soit contrainte de renoncer à un emploi à cause de violences.

Au-delà des enjeux de protection et de lutte contre les discriminations, la lutte contre les violences au travail représente également un enjeu économique. Plus d'une personne trans ou non binaire et d'une femme lesbienne ou bisexuelle sur 10 a déjà été en arrêt maladie à la suite de violences et près d'une personne trans ou non binaire sur cinq a quitté son emploi pour cette raison. Le coût des violences, en termes de pertes de compétences, de démotivation et de désengagement, est loin d'être négligeable pour le tissu économique.

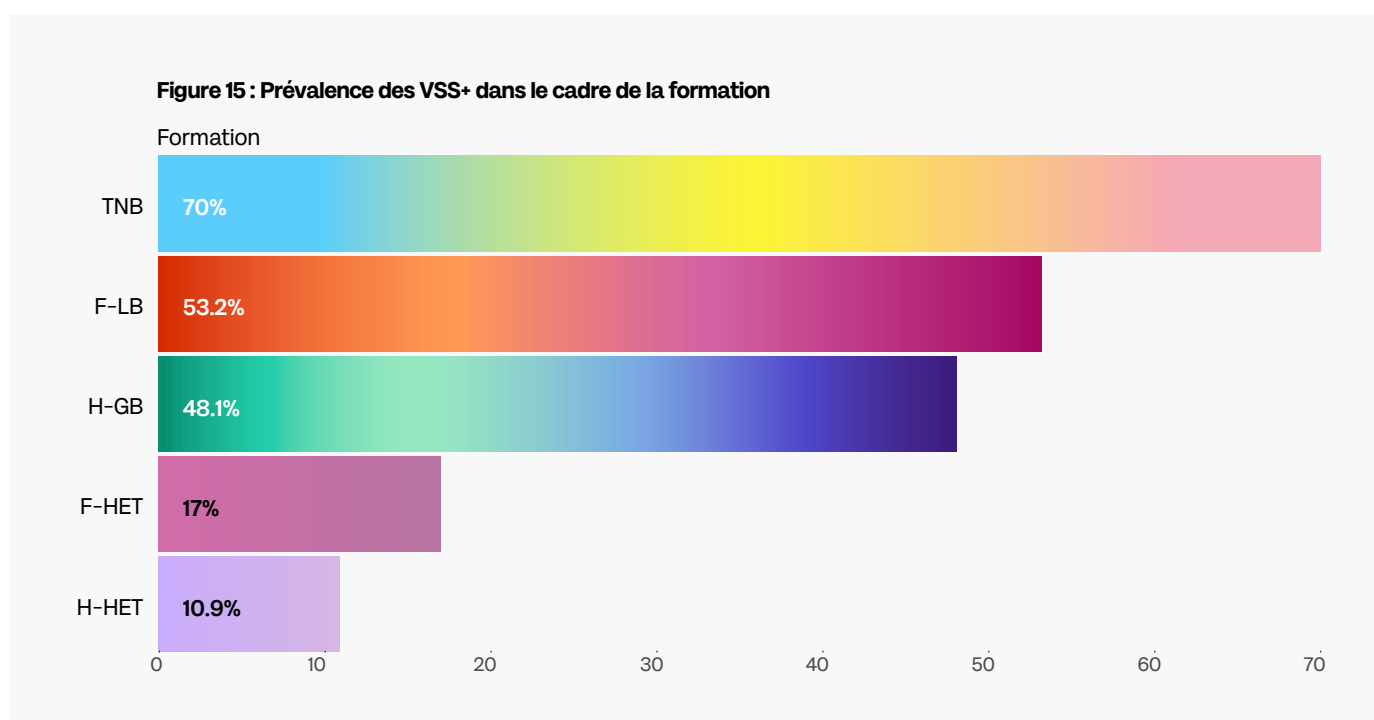
Pour plus de résultats, voir [l'Annexe 1](#).

IV.3 Violences dans le cadre d'une formation

Les personnes LGBTIQ+ sont disproportionnellement touchées par les VSS+ au sein de leur formation (cf. figure 15). En ce qui concerne les personnes trans et non binaires, plus des deux tiers (70,0%) reportent avoir vécu au moins une forme de violence sexiste, sexuelle ou LGBTIQ+phobe dans ce cadre. Ces chiffres représentent 4,1 fois plus de violences vécues que les femmes hétérosexuelles²⁰ (17,0%) et 5 fois

plus que les hommes hétérosexuels (10,9%). 48,1% des hommes gays et bisexuels et plus de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles (53,2%) ont également été victimes de violences à leur encontre. Ainsi, en comparaison avec les résultats du précédent chapitre qui concerne les VSS+ dans le cadre professionnel, l'écart entre les personnes LGBTIQ+ et les femmes hétérosexuelles est d'autant plus marqué.

Ce chapitre traite du profil des auteurs des violences, des impacts sur la santé des personnes victimes et propose une vue d'ensemble des aides formelles et informelles qu'elles ont sollicitées.



20 Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

En raison d'un échantillon plus restreint de personnes répondantes actuellement en formation, les analyses ne permettent pas de dégager des résultats représentatifs des facteurs de risques, ainsi ce chapitre ne traitera pas ces éléments.

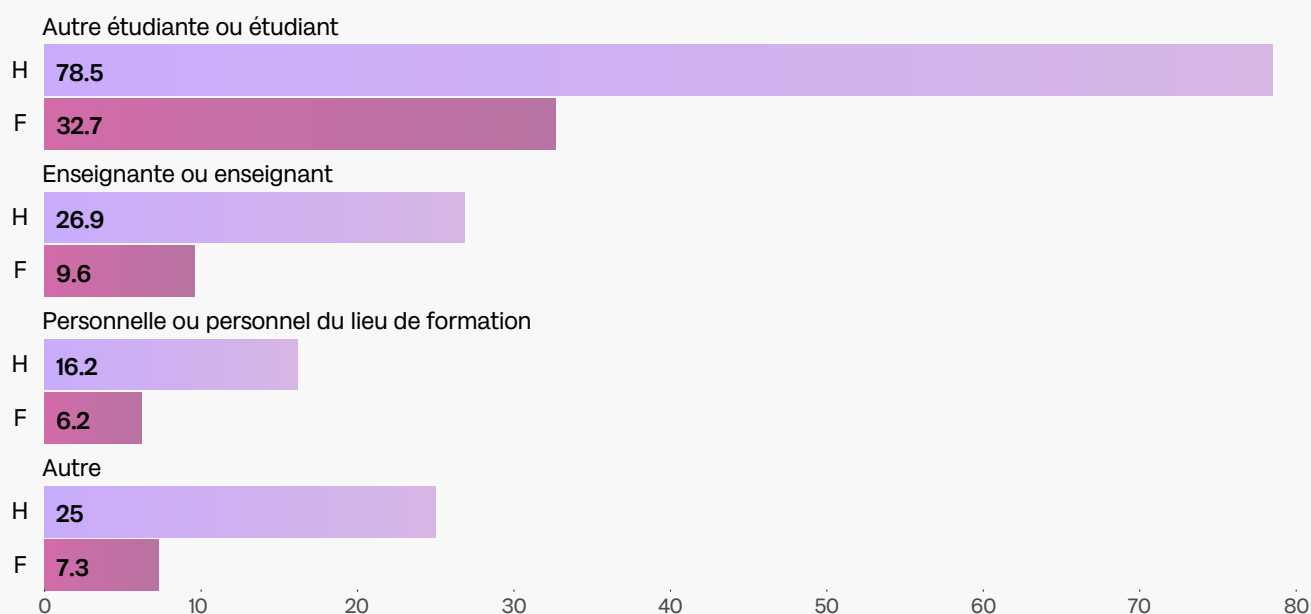
Auteurs

Toutes les personnes qui ont reporté avoir vécu au moins une forme de violence au sein de leur formation (VSS+ ou toute autre forme de violence) ont également répondu à une question sur le profil des auteurs de ces violences. Les réponses éclairent la relation entre la victime et l'auteur, ainsi que le genre de ce dernier. La figure 16 présente la répartition des profils des auteurs de violences commises à l'encontre de l'ensemble des personnes LGBTIQ+ dans le cadre de leur formation. La somme des réponses dépasse les 100% car les personnes répondantes pouvaient indiquer plusieurs formes, moments auxquels elles avaient été confrontées à des violences, et également plusieurs profils d'auteurs.

Tout comme dans les résultats vus au chapitre précédent, les auteurs de violences dans le cadre de la formation sont, dans la majorité des cas, des hommes. Le profil le plus fréquemment

cité est celui d'un autre étudiant homme. Plus de trois quarts (78,5%) des victimes LGBTIQ+ ont indiqué que leur agresseur était un homme en études. Le second profil le plus cité est celui d'une autre étudiante femme (32,7%), suivi de l'enseignant homme pour plus d'un quart des victimes (26,9%). Finalement, un quart des personnes répondantes indiquent qu'il s'agissait d'un autre homme et 16,2% indiquent qu'il s'agissait d'un homme membre du personnel du lieu de formation. De manière générale, à l'exception des autres femmes étudiantes, les profils d'auteurs femmes de violences restent plus rares : moins de 10% des victimes LGBTIQ+ indiquent que l'autrice était une enseignante (9,6%), une femme travaillant sur le lieu de la formation (6,2%) ou une autre femme (7,3%). Ce graphique illustre une nouvelle fois le caractère genré des violences commises en majorité par des hommes.

Figure 16 : Auteurs de violences envers des personnes LGBTIQ+ dans le cadre de la formation



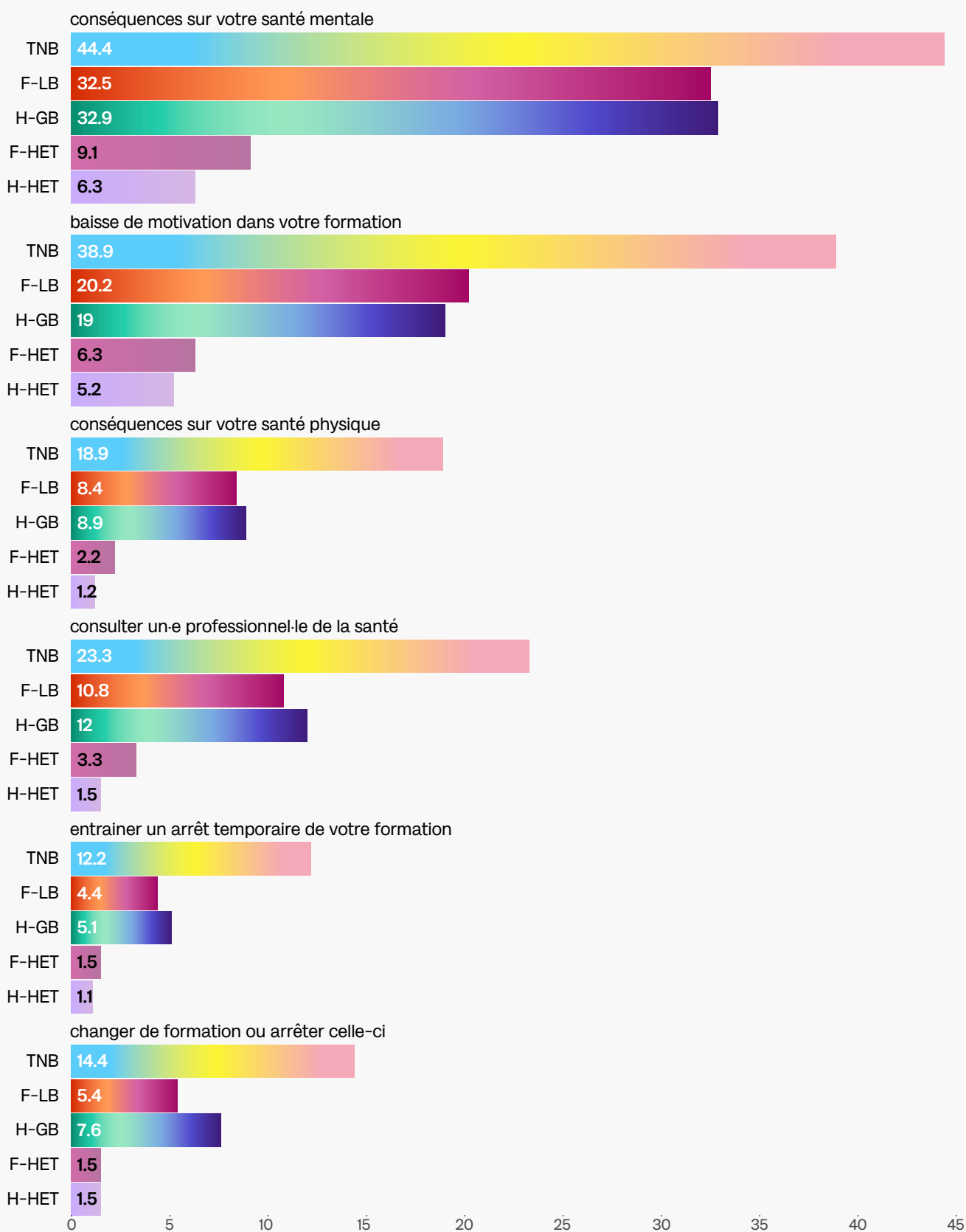
Conséquences

Les violences subies au sein de la formation sont, elles aussi, lourdes de conséquences pour les personnes qui en sont victimes. Plus de 70% des personnes LGBTIQ+ ayant subi des violences dans le cadre de leur formation reportent que ces violences ont eu un impact sur leur santé et/ou leur formation, tel qu'une interruption de formation, leur capacité à la poursuivre, etc. Ces taux sont dans l'ensemble plus élevés que ceux observés pour les violences dans le cadre professionnel. Inversement, les hommes et femmes hétérosexuelles présentent un taux plus faible dans le cadre de la formation que dans le cadre professionnel : 38,4% des hommes et 44,7% des femmes ayant vécu des violences en formation indiquent qu'elles ont eu des conséquences.

La figure 17 présente la prévalence des conséquences des violences dans le cadre de la formation pour l'ensemble des personnes répondantes, c'est-à-dire, la part de personne sur l'ensemble de la population ayant vécu des violences en formation qui ont entraîné des conséquences. Les résultats illustrent la surrexposition des personnes LGBTIQ+ aux différentes conséquences qui ont été reportées. En effet, 44,4% des personnes trans et non binaires et

environ un tiers des personnes lesbiennes, gays et bisexuelles (H-GB : 32,9% et F-LB : 32,5%) indiquent avoir vécu des violences qui ont eu un impact sur leur santé mentale. En comparaison, les femmes et les hommes hétérosexuels indiquent avoir dû composer avec cette conséquence dans moins de 10% des cas. Les conséquences sur le parcours de formation ne sont pas négligeables non plus puisqu'une personne lesbienne, gay ou bisexuelle sur 5 (19,0% pour les hommes gays et bisexuels et 20,2% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles) et 38,9% des personnes trans et non binaires déclarent une baisse de motivation dans leur formation. Plus d'une personne trans et non-binaire sur 10 indique avoir arrêté temporairement sa formation (12,2%) et/ou avoir changé ou arrêté cette dernière (14,4%) à la suite de violences, contre moins de 2,0% des hommes et femmes hétérosexuelles ayant été victimes.

Figure 17 : Prévalence des conséquences à la suite de violences subies dans le cadre de la formation



Aide et non-recours

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences dans le cadre de la formation sont fréquentes et lourdes de conséquences – en particulier pour les personnes LGBTIQ+. Néanmoins, il en ressort aussi que la majorité des victimes ne sollicitent pas d'aide au-delà de leur cercle informel (à savoir leur entourage et/ou leurs camarades d'études). En effet, parmi les personnes LGBTIQ+ ayant subi des violences dans la formation, seulement un quart des hommes gays et bisexuels en ont parlé à leur entourage et/ou camarades d'études et un quart seulement a sollicité une aide externe. Si les personnes intersexes de notre échantillon ont plus volontiers parlé à leur cercle informel, aucune de ces personnes n'a fait appel à une source d'aide formelle. Ainsi, les recours aux aides externes sont plus faibles pour chaque groupe étudié par rapport aux violences subies dans le cadre professionnel.

La figure 18 présente les types d'aides mobilisés par les personnes répondantes ayant vécu des violences durant leur formation. Un premier constat est que les hommes (hétérosexuels, gays et bisexuels) sont près de la moitié à ne solliciter aucune aide à la suite de violences (47,9% pour les hommes hétérosexuels et 46,9% pour les hommes gays et bisexuels), suivis par les femmes hétérosexuelles dont le taux s'élève à 32,3%. Par ailleurs, il semblerait que les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels préfèrent s'adresser à leur entourage (34,9% pour les hommes hétérosexuels et 45,7% pour les hommes gays et bisexuels) que d'en parler à leurs camarades de formation (16,1% pour les hommes hétérosexuels et 28,4% pour les hommes gays et bisexuels). L'entourage proche est toutefois la forme d'aide privilégiée par les

femmes hétérosexuelles (49,9%), lesbiennes et bisexuelles (62,3%) et les personnes trans et non-binaires (58,9%). Les camarades semblent également être une forme d'aide informelle fréquemment indiquée par les personnes trans et non-binaires (46,4%) et les femmes lesbiennes et bisexuelles (46,2%). Le non-recours plus important chez les hommes, indépendamment de leur orientation affective et sexuelle, peut s'expliquer par une socialisation masculine qui incite ces derniers à ne pas montrer de vulnérabilité, et ainsi à ne pas parler de leurs problèmes ou des violences qu'ils peuvent subir.

Au-delà du cercle informel, une tendance se dessine dans le recours aux aides formelles. Tout comme dans le chapitre précédent, les professionnelles et les professionnels de la santé sont la forme d'aide externe la plus souvent indiquée par les personnes répondantes, à l'exception des hommes hétérosexuels (5,0%). Ainsi, 32,1% des personnes trans et non binaires, 21,7% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 18,5% des hommes gays et bisexuels ont consulté un ou une professionnelle de santé à la suite de violences subies dans la formation. Ce sont ensuite les ressources internes à la formation, à savoir le personnel enseignant ou encadrant de la formation ou un service dédié au sein de la formation qui sont sollicités par les personnes répondantes. De manière générale, les personnes trans et non-binaires et les femmes lesbiennes et bisexuelles sont celles qui sollicitent le plus ces formes d'aides par rapport aux autres personnes répondantes. Une nouvelle fois, le recours aux constats médico-légaux, à la police, ainsi qu'aux autres services externes à la formation sont les moins fréquents. Ils sont indiqués dans moins de 10% des cas.

Figure 18 : Aide demandée à la suite de violences subies dans le cadre de la formation

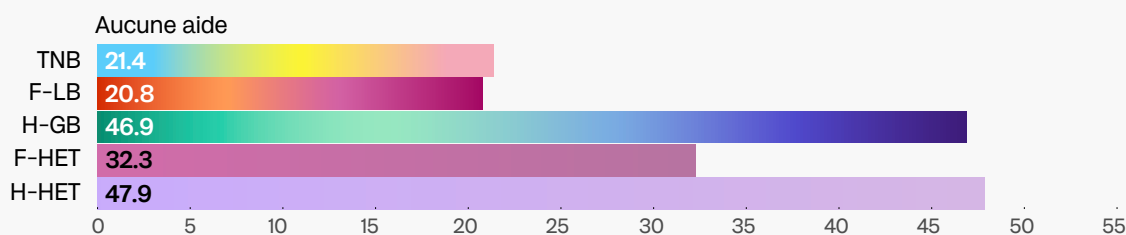


Figure 18 : Aide demandée à la suite de violences subies dans le cadre de la formation

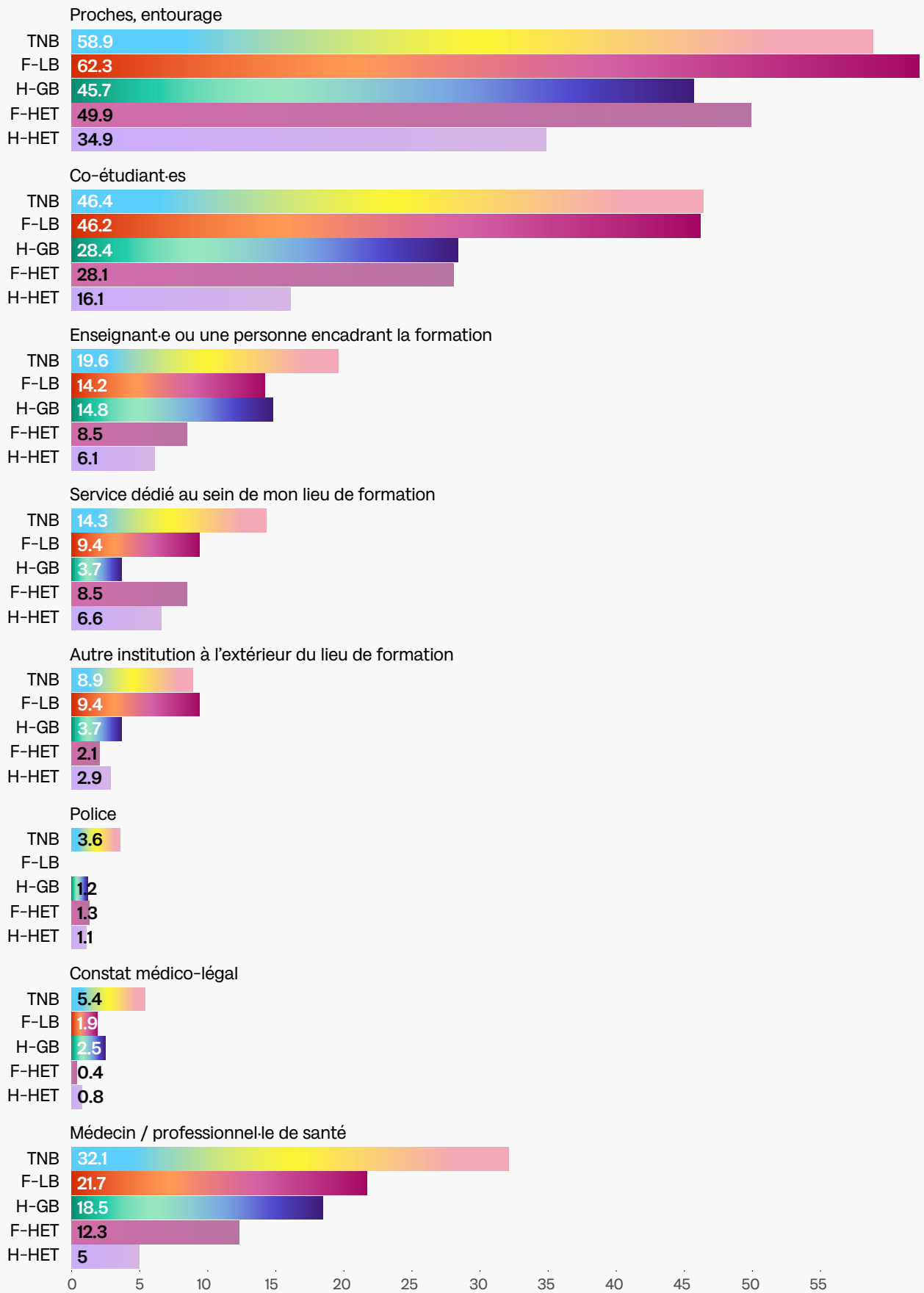
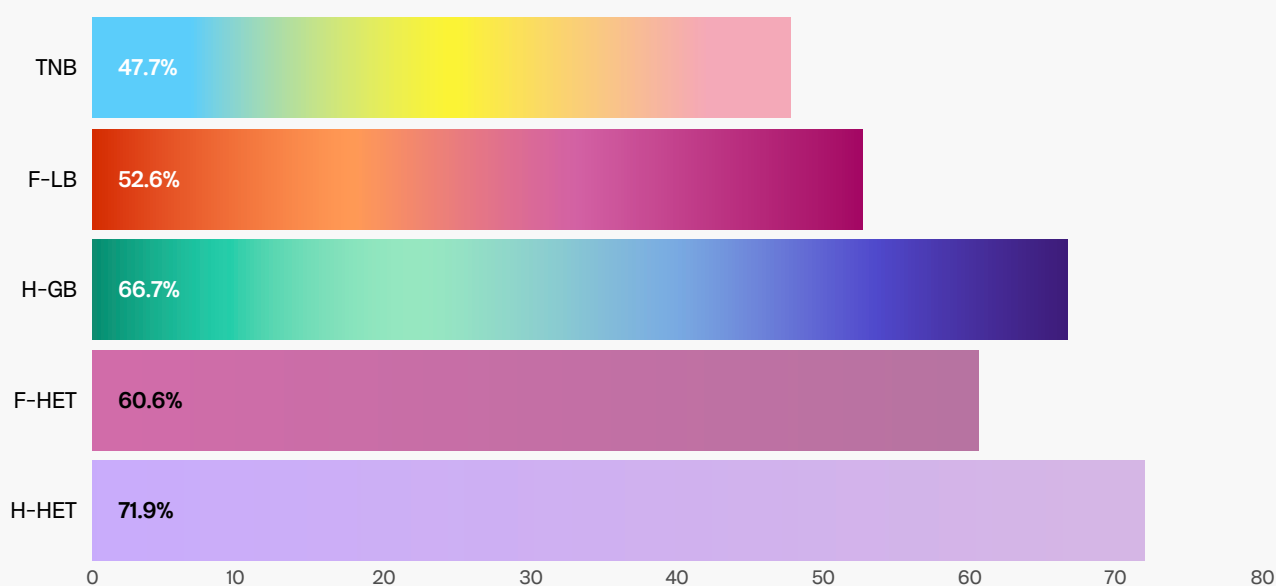


Figure 19 : Taux de non-recours aux aides formelles à la suite de violences vécues dans la formation



Afin d'évaluer le niveau de prise en charge, un taux de non-recours aux aides existantes a été calculé (voir figure 19). Il correspond à la proportion de personnes victimes d'une violence grave au sein de la formation (c'est-à-dire ayant entraîné une ou plusieurs conséquences sur la santé ou le rapport à la formation) qui n'ont pas sollicité d'aide auprès d'une ressource interne ou externe à leur lieu de formation, au-delà de leur cercle informel (entourage ou camarades).

Comme mentionné précédemment, le taux de non-recours dans la formation est plus élevé que dans le contexte professionnel. La totalité des personnes intersexes ayant participé à l'enquête et deux tiers des hommes gays et bisexuels (66,7%), ayant vécu des violences graves en formation, n'ont pas demandé d'aide formelle. Ce taux s'élève à 52,6% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et, plus spécifiquement, 52,0% pour les personnes non binaires. Le taux de non-recours le plus bas se trouve chez les personnes trans binaires (20,0%).

L'enquête s'est également intéressée aux raisons pour lesquelles les personnes ne se tournent pas vers une aide institutionnelle ou externe. Ainsi, une question complémentaire a été posée

aux personnes ayant vécu des violences dans le cadre de leur formation, mais n'ayant pas demandé d'aide ou seulement à leur entourage proche ou à leurs camarades de formation.

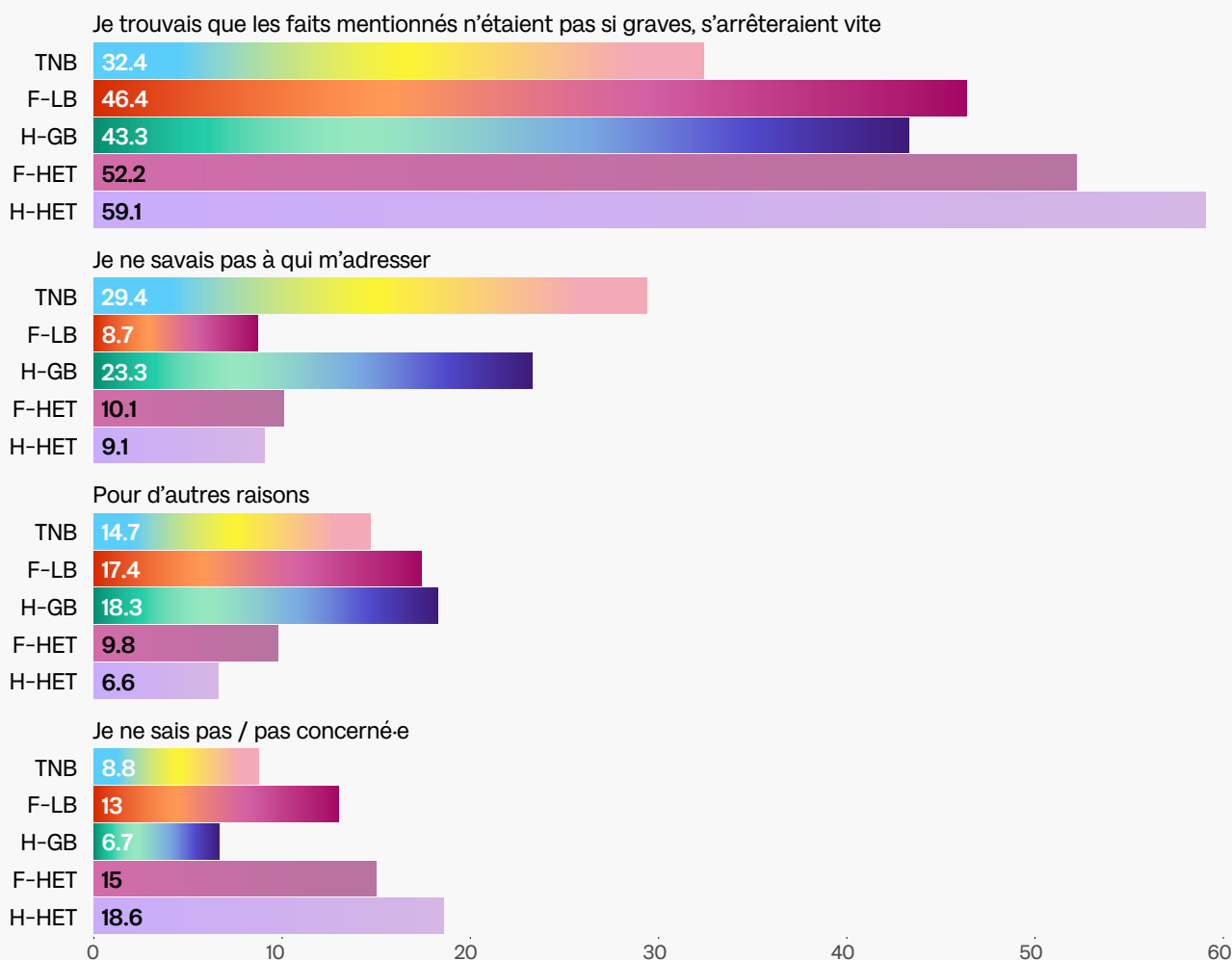
La figure 20 présente les réponses de ces personnes. Les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles sont près de la moitié à indiquer qu'elles pensaient que les faits n'étaient pas si graves et/ou qu'ils s'arrêteraient vite (43,3% des hommes gays et bisexuels et 46,4% des femmes lesbiennes et bisexuelles). Ce sont les personnes trans et non-binaires qui indiquent le moins fréquemment cette raison (32,4%). On constate que les personnes LGBTIQ+ répondent plus fréquemment ne pas avoir recouru à une aide formelle par peur d'empirer la situation ou de subir des représailles. Ces personnes présentent également un manque de confiance plus marqué que les hommes et femmes hétérosexuelles envers les ressources d'aides externes. Les canaux d'aide semblent également moins bien identifiés par les personnes trans et non-binaires et les hommes gays et bisexuels puisque le fait de ne pas savoir à qui s'adresser a été sélectionné par près d'une personne trans ou non-binaire sur 3 (29,4%) et par plus d'un homme gay ou bisexuel sur 5 (23,3%). Cette raison est

indiquée par moins de 10% des hommes et femmes hétérosexuelles et des femmes, lesbiennes et bisexuelles.

Finalement, parmi les personnes LGBTIQ+ répondantes ayant sélectionné la réponse « pour d'autres raisons » et ayant complété le champ libre, plusieurs personnes justifient leur non-recours par une forme de banalisation ou normalisation des faits ou de leurs conséquences : « L'habitude, et pas de conséquences plus « graves » que cela. », « j'étais jeune et je pensais que je devrais l'accepter ». D'autres personnes appuient sur le sentiment de honte et de peur comme freins à recourir à une forme d'aide externe : « J'avais honte », « Peur d'être outé ». D'autres réponses caractérisent le

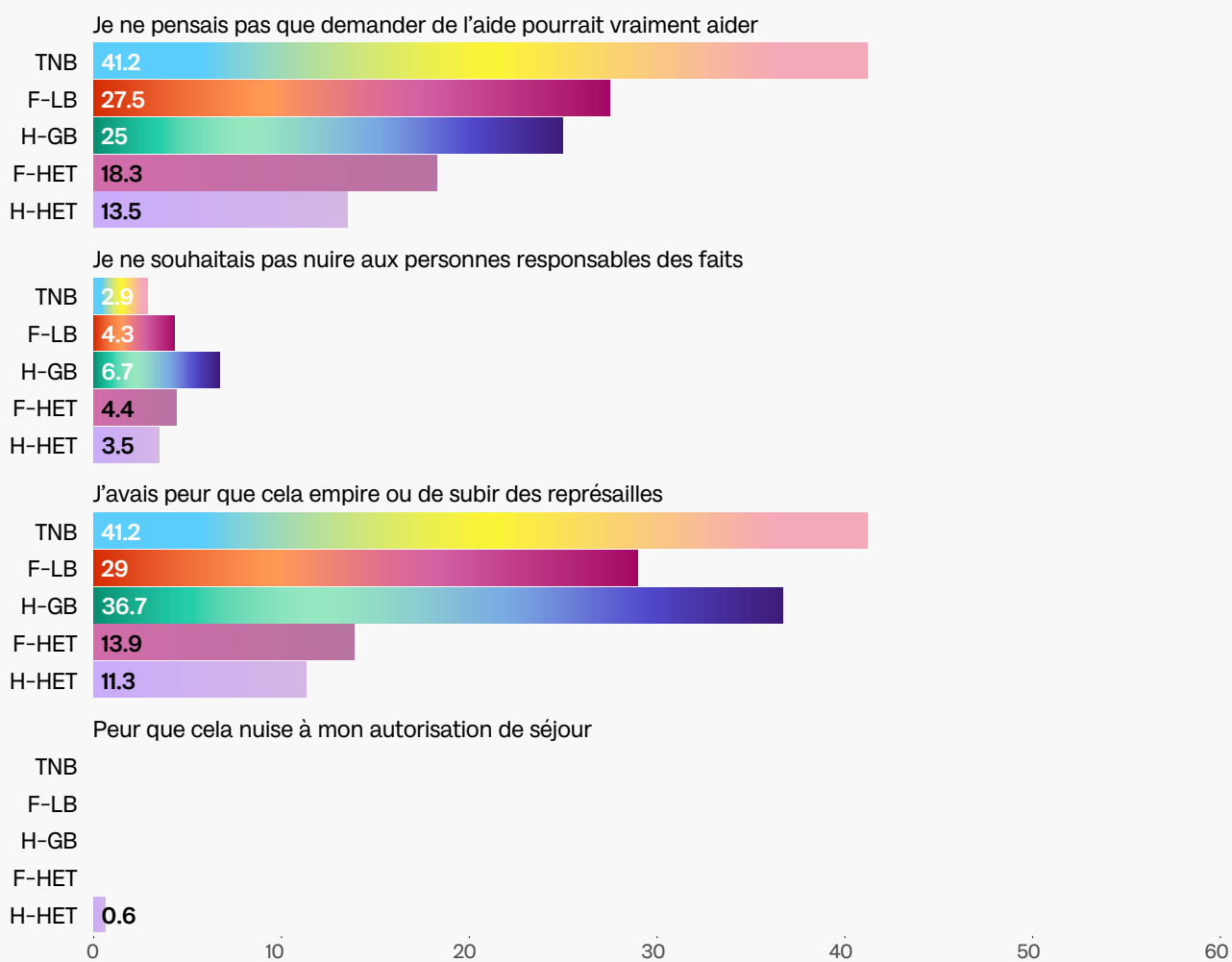
manque de confiance des personnes répondantes envers les ressources d'aides externes : « les fois précédentes, cela n'avait mené à rien d'en parler. », « I know for sure asking for help would not help. If anything, I would be the one who is punished and/or ashamed - as it has happened before »²¹.

Figure 20 : Raisons du non-recours à la suite d'une violence vécue en formation



21 « Je savais assurément que demander de l'aide ne servirait à rien. Si je l'avais fait, j'aurais été le ou la seule punie et/ou humiliée – comme cela a pu se produire par le passé » (traduction libre)

Figure 20 : Raisons du non-recours à la suite d'une violence vécue en formation



Conclusion

De manière générale, les violences vécues dans le cadre de la formation sont moins fréquentes que celles qui ont eu lieu dans le cadre professionnel. Toutefois, la prévalence de ces violences reste importante, en particulier pour les personnes LGBTIQ+ : plus de la moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles déclarent avoir été victimes de VSS+ durant une formation (53,2%). Elles sont suivies par les hommes gays et bisexuels qui sont près de la moitié à en avoir été victimes (48,1%). Les taux de VSS+ sont encore plus préoccupants pour les personnes non binaires (76,2%), intersexes (75,0%) et trans binaires (72,2%).

Aussi, la plupart des dynamiques observées dans le cadre de la formation ressemblent fortement à celles décrites dans le cadre professionnel et pointent la nature genrée et LGBTIQ+phobe de ces violences : les auteurs de violences sont majoritairement des hommes, les proches constituent le premier recours pour les victimes - sauf pour les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels - et la ressource d'aide externe la plus fréquemment consultée reste les professionnelles et professionnels de la santé. Toutefois, les taux de non-recours sont plus élevés que dans le cadre professionnel, la banalisation de ces violences jouant un rôle prépondérant dans l'absence de recours formels, à l'exception des personnes trans et non binaires qui mentionnent plutôt un manque de confiance

envers les institutions externes et une peur de subir des représailles.

D'un point de vue méthodologique, ces résultats doivent néanmoins être interprétés avec prudence. En effet, la moyenne d'âge des personnes LGBTIQ+ ayant répondu à l'enquête étant de 40 ans, une partie des personnes répondantes a dû faire appel à des souvenirs plus anciens, ce qui peut influencer la précision des réponses. De plus, certaines institutions de formation ont connu d'importantes évolutions structurelles et organisationnelles ces dernières années.

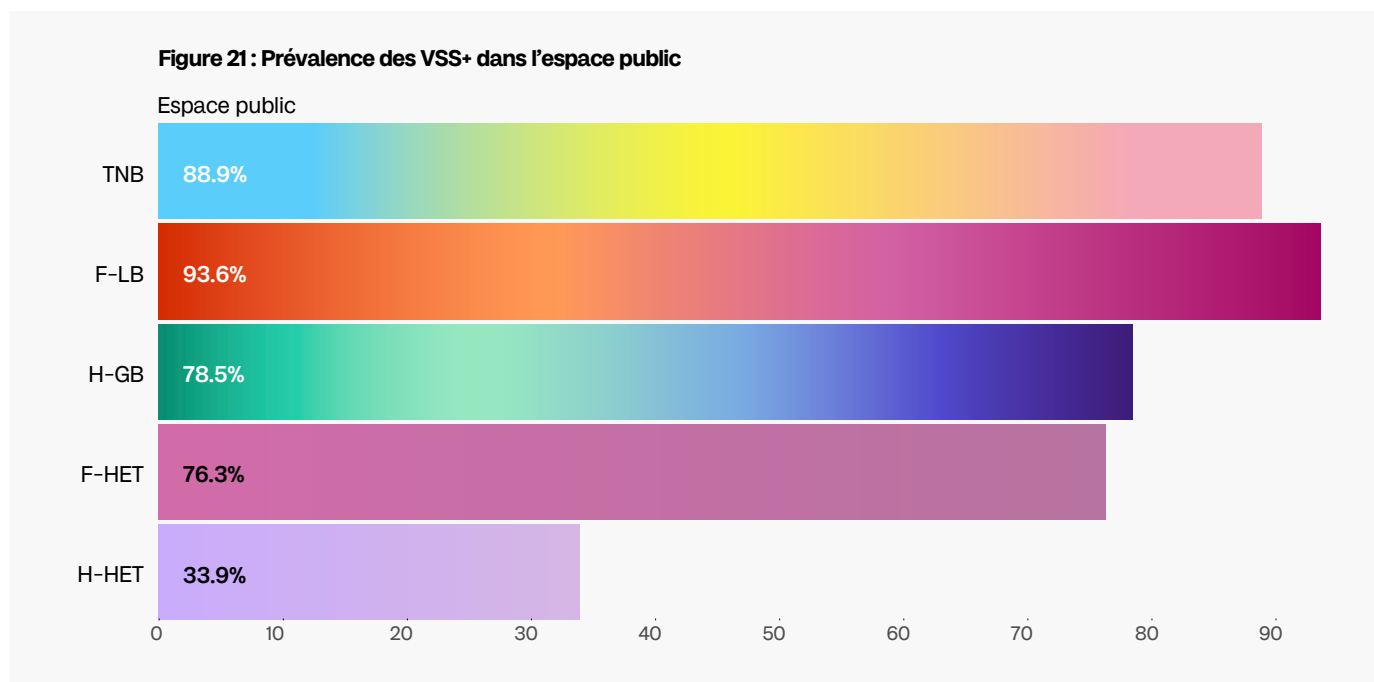
Quoi qu'il en soit, les lieux de formation ont un rôle essentiel à jouer pour mesurer la prévalence des VSS+ au sein de leurs établissements et pour recenser les ressources disponibles et les dispositifs de prise en charge. Au-delà du diagnostic, il appartient également à ces institutions de garantir un environnement de formation sûr, respectueux et inclusif. Cela implique de prévenir activement les violences envers les personnes LGBTIQ+, d'informer les personnes en formation des ressources existantes, et de doter les services dédiés de moyens et de compétences suffisants pour assurer une prise en charge comprenant les spécificités des violences LGBTIQ+phobes.

Pour plus de résultats, voir [l'Annexe 2](#).

IV.4 Violences dans l'espace public

L'espace public est, de loin, le contexte dans lequel s'exercent le plus de VSS+ à l'encontre des personnes LGBTIQ+ (voir figure 21). 93,6% des femmes lesbiennes et bisexuelles, 88,9% des personnes trans et non binaires et 78,5% des hommes gays et bisexuels indiquent avoir vécu au moins une forme de VSS+ dans l'espace public.

Ce chapitre revient sur les facteurs individuels de risque, décrit les différents types de lieux au sein de l'espace public où ces violences s'exercent, les profils des auteurs, les impacts sur la santé mentale et physique et sur l'occupation de l'espace public des victimes. Finalement, il s'intéresse aux aides formelles et informelles sollicitées par les personnes ayant subi ces violences.



L'âge, l'identité de genre et l'orientation affective et sexuelle comme facteurs de surexposition aux VSS+

Les graphiques suivants mettent en lumière les facteurs de surexposition aux VSS+ dans l'espace public, c'est-à-dire les caractéristiques individuelles augmentant l'exposition à au moins une forme de violence sexiste, sexuelle ou LGBTIQ+phobe (VSS+). Les facteurs de risque individuel qui ont été relevés pour ce rapport sont l'âge, l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle et la race²².

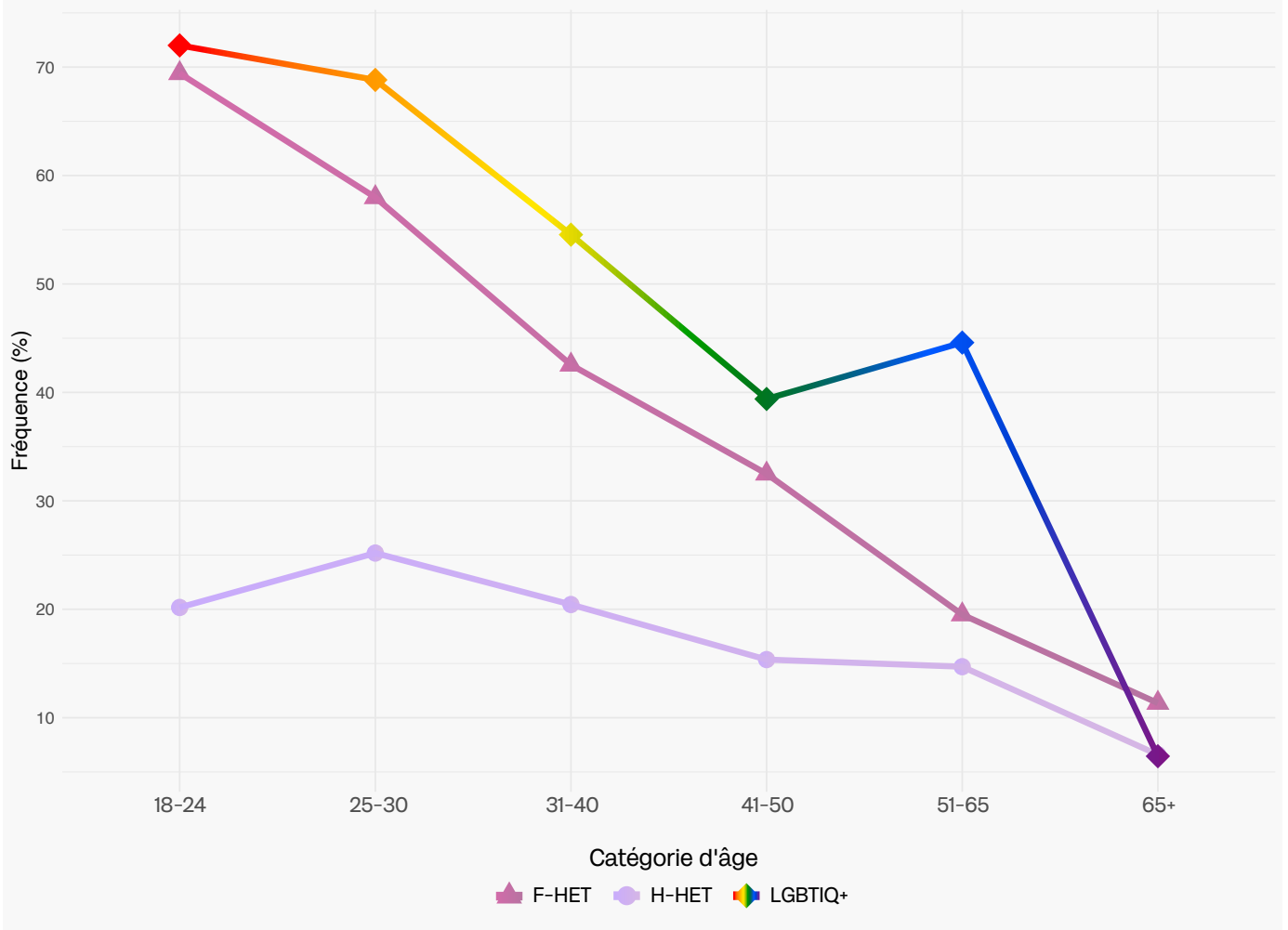
La figure 22 présente la prévalence des VSS+ dans l'espace public au cours des 12 derniers mois, selon la classe d'âge, l'identité de genre et l'orientation affective et sexuelle. Le graphique

montre très clairement une surexposition des personnes LGBTIQ+ et, en particulier, des plus jeunes. Chez les 18-24 ans, près de trois quarts des personnes LGBTIQ+ (72,0%) rapportent avoir vécu des VSS+ dans l'espace public au cours des 12 derniers mois, soit 3,5 fois plus que les hommes hétérosexuels²³ du même âge. Le graphique montre également que la prévalence des VSS+ diminue avec l'âge pour tous les groupes. Bien qu'une diminution des VSS+ avec l'âge soit constatée, ces dernières restent toutefois très élevées pour les personnes LGBTIQ+, et ce, pour chaque classe d'âge. En effet, chez les 41 à 50 ans, plus d'une personne LGBTIQ+ sur 3 (39,4%) a vécu au moins une forme de VSS+ au cours des 12 derniers mois dans le canton de Genève.

²² La race est une notion socialement construite qui se base sur l'idée d'une hiérarchie entre des personnes ou des groupes en lien avec leur appartenance ou leur origine réelle ou supposée, ou encore sur de prétendues différences culturelles ou religieuses.

²³ Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

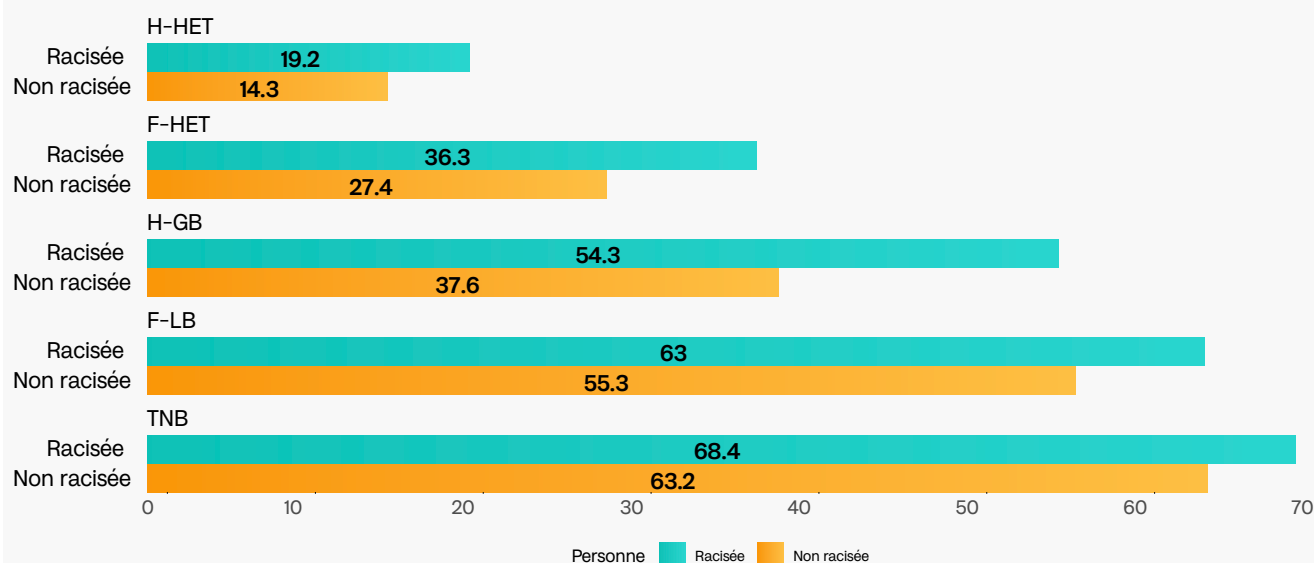
Figure 22 : Prévalences des VSS+ dans l'espace public au cours des 12 derniers mois par âge, identité de genre et orientation affective et sexuelle



Une analyse intersectionnelle exploratoire (voir encadré) montre également que la race est un facteur de surexposition aux VSS+ dans l'espace public, et ce, pour chaque groupe de personnes répondantes. La figure 23 présente la prévalence des VSS+ dans l'espace public au cours des 12 derniers mois selon l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle et le fait d'être une personne racisée ou non. Les résultats montrent que les personnes LGBTIQ+ sont surexposées au VSS+ dans l'espace public et que les personnes qui s'identifient comme racisées

le sont d'autant plus que les personnes s'identifient uniquement comme blanches. À titre d'exemple, plus de la moitié (54,3%) des hommes gays et bisexuels racisés indiquent avoir vécu au moins une VSS+ au cours des 12 derniers mois, contre 37,6% des hommes gays et bisexuels non racisés.

Figure 23 : Prévalence des violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes par identité de genre, orientation affective et sexuelle et race dans l'espace public



Intersectionnalité et race

La démarche intersectionnelle propose des cadres d'analyse permettant de mieux comprendre les effets croisés de plusieurs types de discrimination, plutôt que de les étudier séparément. Dans le cadre de ce rapport, des analyses exploratoires sont proposées afin de mettre en lumière les effets combinés du genre avec la race, la classe sociale, l'âge et le handicap sur l'exposition aux VSS+.

La race

La race est une notion socialement construite qui se base sur l'idée d'une hiérarchie entre des personnes ou des groupes, en lien avec leur appartenance ou leur origine réelle ou supposée, ou encore sur de prétendues différences culturelles ou religieuses. La racialisation décrit le processus par lequel certaines personnes ou certains groupes sont assignés à une catégorie racisée. La race n'a aucun fondement biologique ni marqueur objectif, mais en tant que catégorie sociale, elle a un impact réel sur les parcours et les vécus des personnes concernées (personnes racisées) et participe à un mode d'organisation sociale produisant des inégalités, appelé également racisme.

Dans le questionnaire, les personnes interrogées ont répondu à la question suivante :

«*Quelle(s) catégorie(s) vous décrit ou décrivent le mieux ? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.*»

- Je suis une personne blanche
- Je suis noir·e, afro-descendant·e, ou descendant·e de l'Afrique subsaharienne
- Je suis originaire ou descendant·e du Moyen-Orient ou d'Afrique du Nord
- Je suis originaire ou descendant·e des Balkans
- Je suis originaire ou descendant·e d'Amérique latine
- Je suis originaire ou descendant·e d'Asie
- Je fais partie d'un autre groupe minoritaire au niveau de la race / de l'origine
- Ne souhaite pas se prononcer

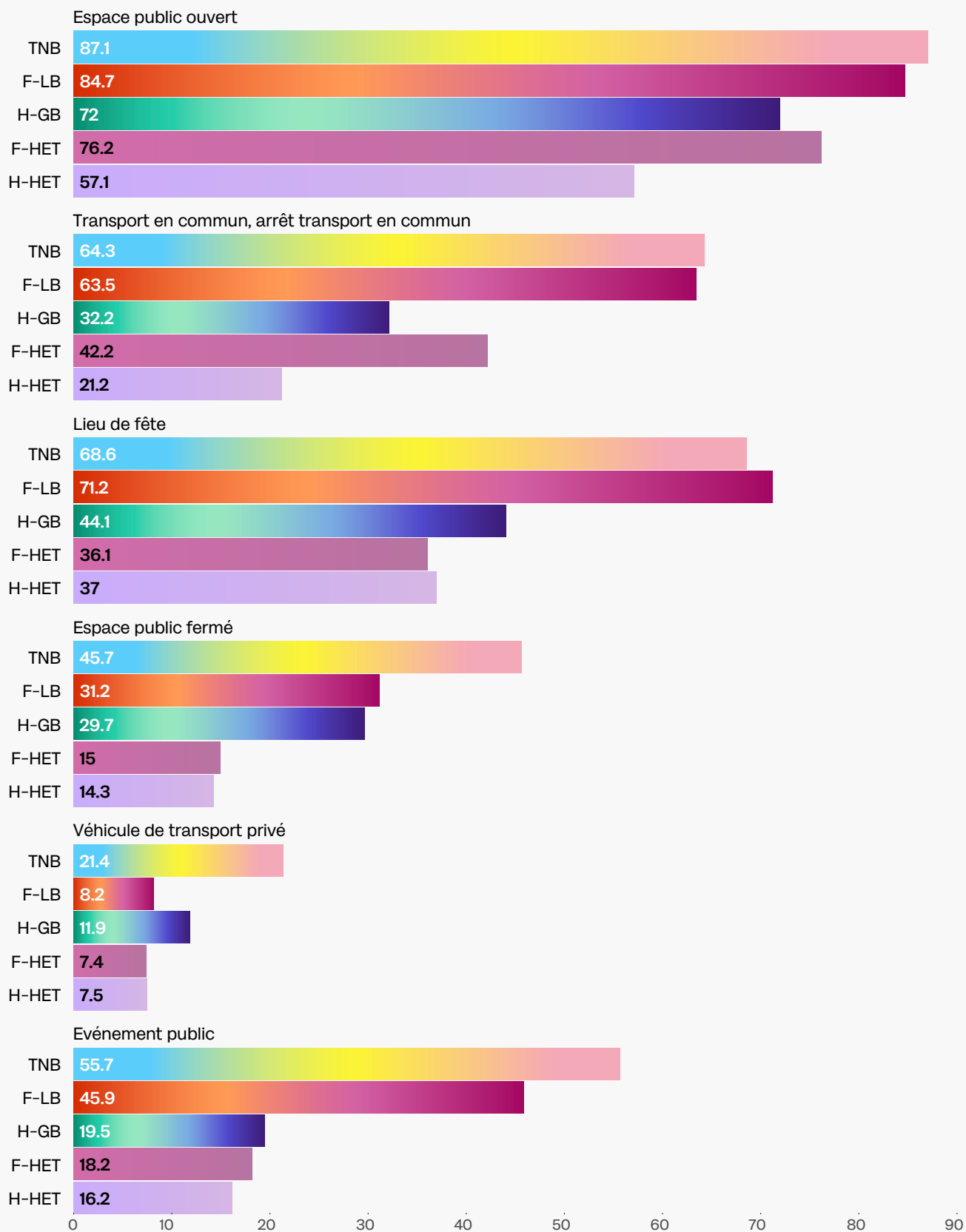
Pour l'analyse, les personnes ayant coché uniquement « Je suis une personne blanche » sont considérées comme non racisées, tandis que celles ayant coché au moins une autre case sont considérées comme racisées.

Les lieux de violences au sein de l'espace public

La figure 24 présente les types de lieux où les personnes ont subi des violences dans l'espace

public. Les répondantes ayant vécu ces violences avaient la possibilité d'indiquer plusieurs lieux, le total dépasse donc les 100%.

Figure 24 : Types de lieux où s'exercent les VSS+ dans l'espace public

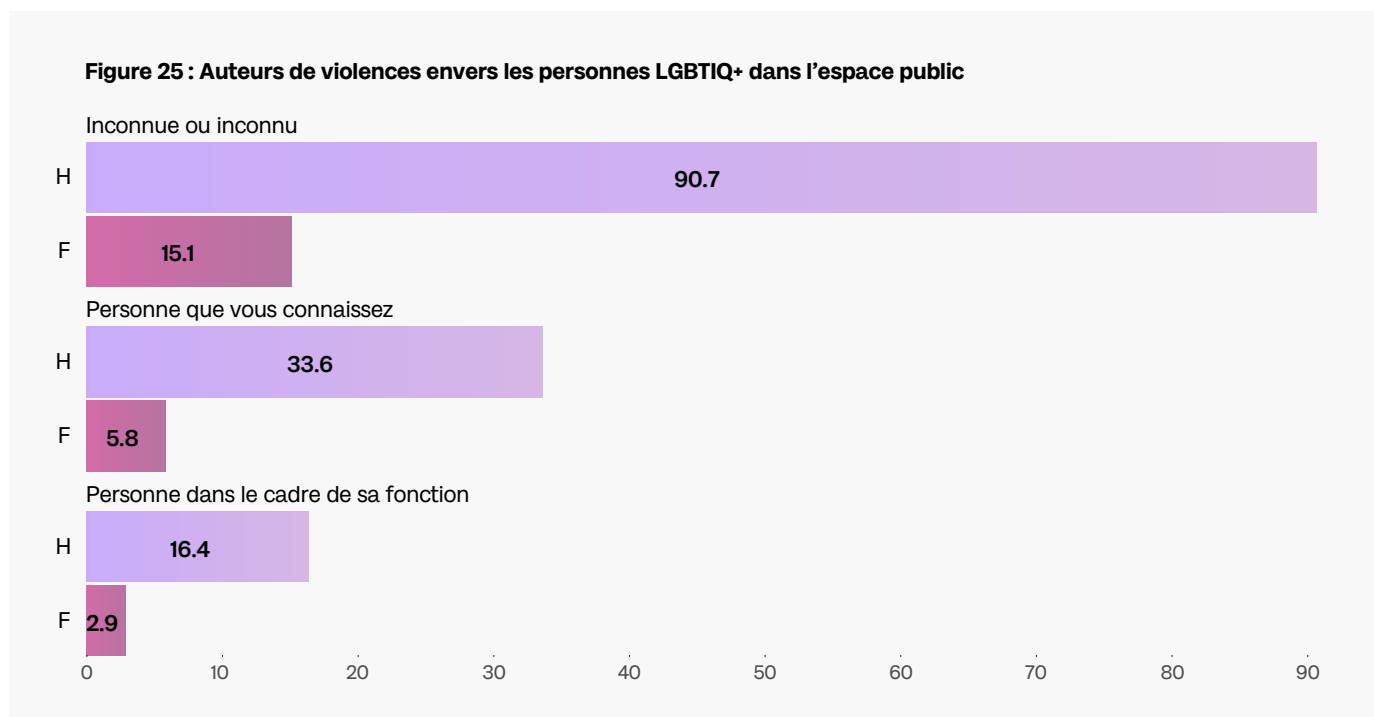


Les résultats montrent que les lieux où s'exercent les violences diffèrent selon l'identité de genre et l'orientation affective et sexuelle des victimes. Il ressort que l'espace public ouvert (rue, parc,...) est le lieu dans lequel les personnes LGBTIQ+ ont vécu le plus fréquemment des violences dans l'espace public et que les personnes trans et non binaires sont systématiquement plus exposées aux violences, et ce dans tous les lieux évoqués. Les violences subies dans les transports ou aux arrêts de transports en commun sont plus fréquentes chez les femmes lesbiennes et bisexuelles et les personnes trans et non binaires que chez les hommes gays et bisexuels. Plus encore, les femmes lesbiennes et bisexuelles sont 1,5 fois plus touchées que les femmes hétérosexuelles et 3 fois plus touchées que les hommes hétérosexuels dans ce même espace.

Auteurs

Les personnes ayant vécu au moins une forme de violence dans l'espace public (VSS+ ou toute autre forme de violence) ont été interrogées sur le profil des auteurs de violences, c'est-à-dire la relation entre la victime et l'auteur ainsi que le genre de l'auteur.

La figure 25 illustre les types de profils des auteurs ayant exercé des violences à l'encontre des personnes LGBTIQ+ ayant répondu à l'enquête. La somme des réponses dépasse les 100% car les victimes avaient la possibilité d'indiquer plusieurs profils d'auteurs (par exemple si elles avaient été agressées à plusieurs reprises au cours de leur vie ou si elles avaient été agressées simultanément par plusieurs personnes).



Les résultats montrent le caractère fortement genré de ces violences. La très grande majorité des violences à l'encontre des personnes LGBTIQ+ dans l'espace public sont commises par des hommes inconnus des victimes. Les résultats sont ainsi sans équivoque: il y a 6 fois plus de probabilités que l'auteur de violence soit un homme inconnu plutôt qu'une femme inconnue.

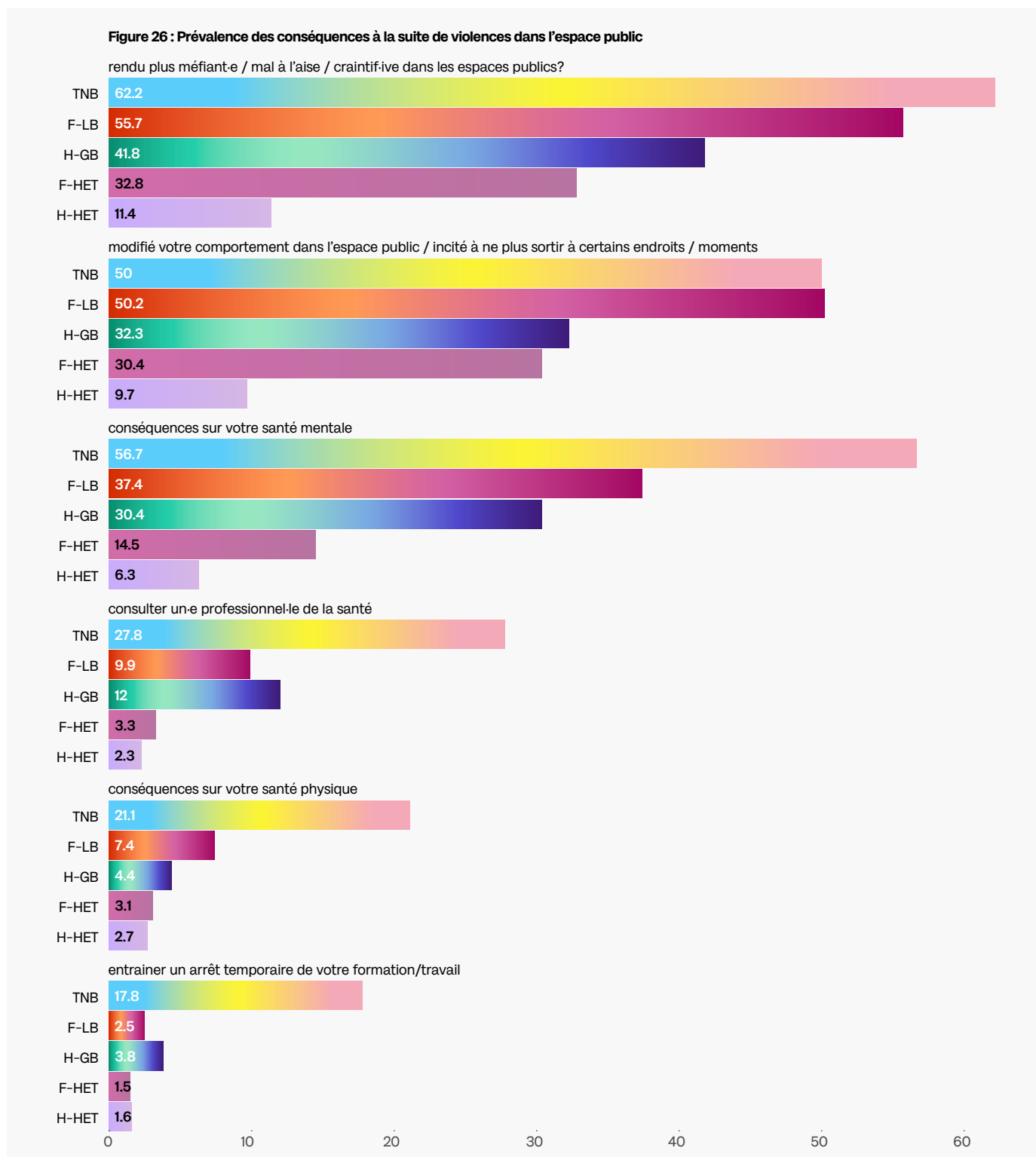
Bien que les hommes inconnus constituent la plus grande partie des auteurs de violences, il n'est pas à négliger que dans un tiers (33,6%) des cas, l'auteur de violences est un homme connu de la victime, contre 5,8% de femmes connues. Finalement, le profil le moins fréquemment cité mais dont le résultat reste élevé est celui d'hommes (16,4%) agissant dans le cadre de leur fonction (par ex. policier, serveur, agent de sécurité).

Conséquences

Les violences commises dans l'espace public ont de nombreuses et lourdes conséquences sur les victimes et elles affectent systématiquement plus fréquemment les personnes LGBTIQ+ que les personnes hétérosexuelles. En d'autres termes, non seulement les personnes LGBTIQ+ subissent davantage de violences dans l'espace public que les personnes hétérosexuelles, mais ces violences ont également plus de

conséquences sur leur santé ou leur comportement et façonnent, in fine, une occupation inégale de l'espace public en fonction du genre et du fait d'être une personne LGBTIQ+ ou hétérosexuelle cisgenre.

La figure 26 vient illustrer la prévalence des conséquences des violences dans l'espace public sur les personnes hétérosexuelles et les minorités de genre et sexuelles.



Les résultats montrent une nouvelle fois la surexposition systématique des personnes LGBTQ+ et en particulier des personnes trans et non-binaires. La conséquence mentionnée le plus souvent est le changement de perception de l'espace public : les personnes ayant vécu des violences sont plus méfiantes et craintives. Les impacts sur la santé sont particulièrement importants chez les personnes trans et non binaires : plus de la moitié d'entre elles, soit 56,7%, indiquent avoir vécu des violences dans l'espace public ayant entraîné des conséquences sur leur santé mentale.

Une personne trans ou non binaire sur deux et une femme lesbienne ou bisexuelle sur deux (respectivement 50,0% et 50,2%) ont modifié leur comportement dans l'espace public à la suite de violences subies, soit 5,2 fois plus que les hommes hétérosexuels. Ces résultats montrent que les violences dans l'espace public impactent directement l'occupation de celui-ci. Les personnes LGBTQ+ étant les plus fréquemment victimes de violences et les plus impactées par les conséquences, ce sont également elles qui adoptent le plus fréquemment des stratégies d'évitement, en adaptant – consciemment ou inconsciemment - leur comportement ou en évitant l'espace public, afin de se protéger.

Ces changements de comportement ont pour conséquence un retrait des personnes LGBTQ+ de l'espace public, menant à une occupation genrée de l'espace public, avec un espace principalement occupé par les hommes cis hétérosexuels et où les personnes LGBTQ+ sont absentes ou se sentent en insécurité.

Aide et non-recours

Bien que les résultats montrent que les violences dans l'espace public sont fréquentes et lourdes de conséquences, la majorité des victimes ne sollicitent que très peu d'aide au-delà de leur entourage proche. Ici aussi, l'identité de genre et l'orientation affective et sexuelle joue un rôle prépondérant dans la sollicitation ou non d'une aide formelle. La figure 27 rend compte des différents types d'aides mobilisées par les personnes hétérosexuelles et les

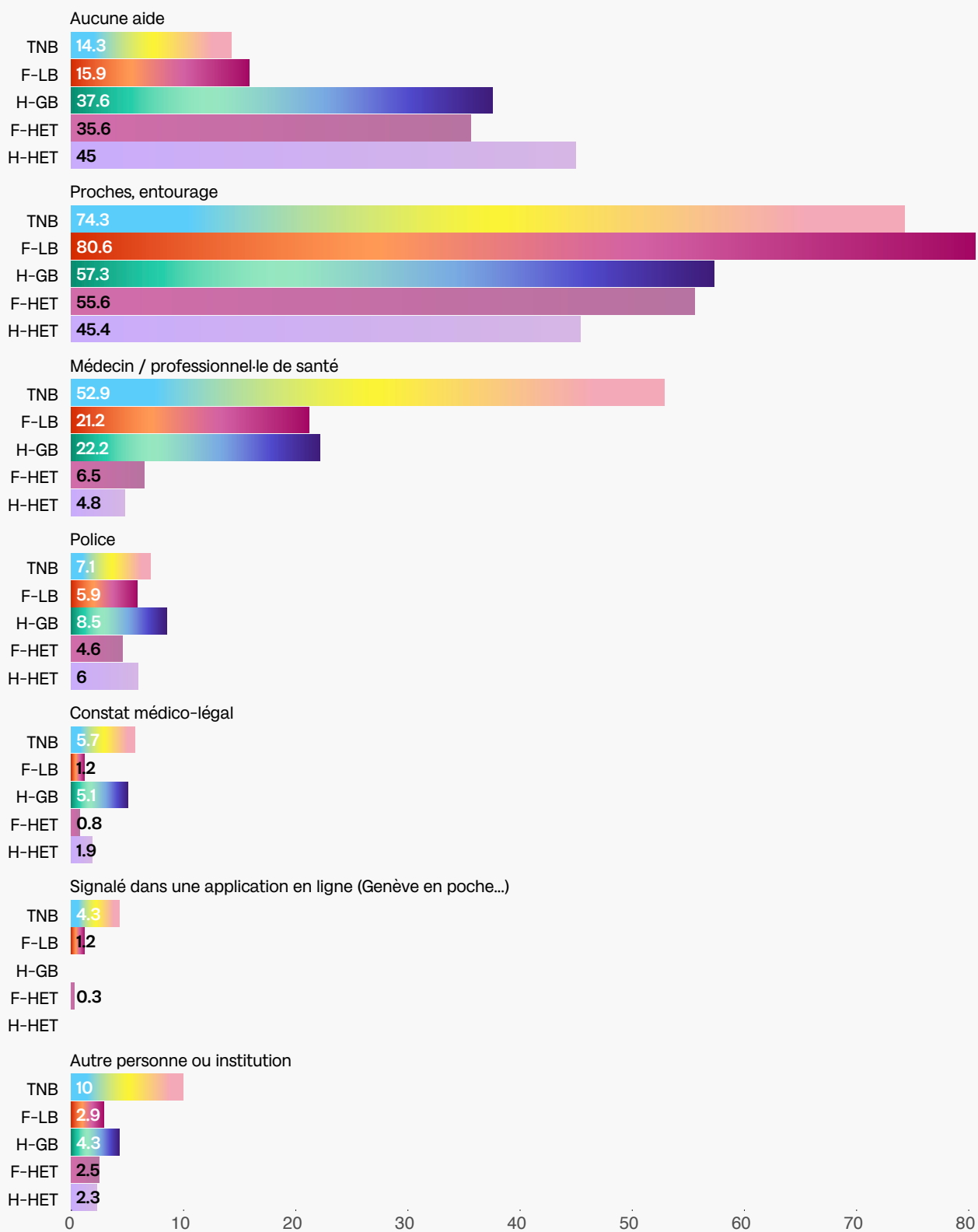
personnes LGBTQ+ ayant vécu des violences dans l'espace public.

Les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels sont les personnes qui ont le plus fréquemment indiqué n'avoir sollicité aucune aide à la suite de violences subies. De plus, même si parler des violences subies à son entourage proche semble être l'option la plus fréquente pour tous les groupes de personnes, ce sont également les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels qui consultent le moins leur entourage proche en comparaison avec les personnes trans et non binaires et les femmes lesbiennes et bisexuelles.

Malgré un faible recours aux aides externes, les personnes LGBTQ+ semblent recourir plus fréquemment aux aides externes que les personnes hétérosexuelles. En ce sens, les personnes LGBTQ+ privilégient la consultation d'un ou une médecin ou autre profession de la santé par rapport aux autres formes d'aides externes. Ceci vient faire écho au taux important de personnes LGBTQ+ indiquant avoir été affectées au niveau de leur santé mentale par les violences qu'elles ont subies. Ainsi, plus d'une personne trans ou non binaire sur deux (57,1%), plus d'un quart des hommes gays et bisexuels (25,6%) et près d'un quart des femmes lesbiennes et bisexuelles (24,1%) indiquent avoir recouru à une aide externe.

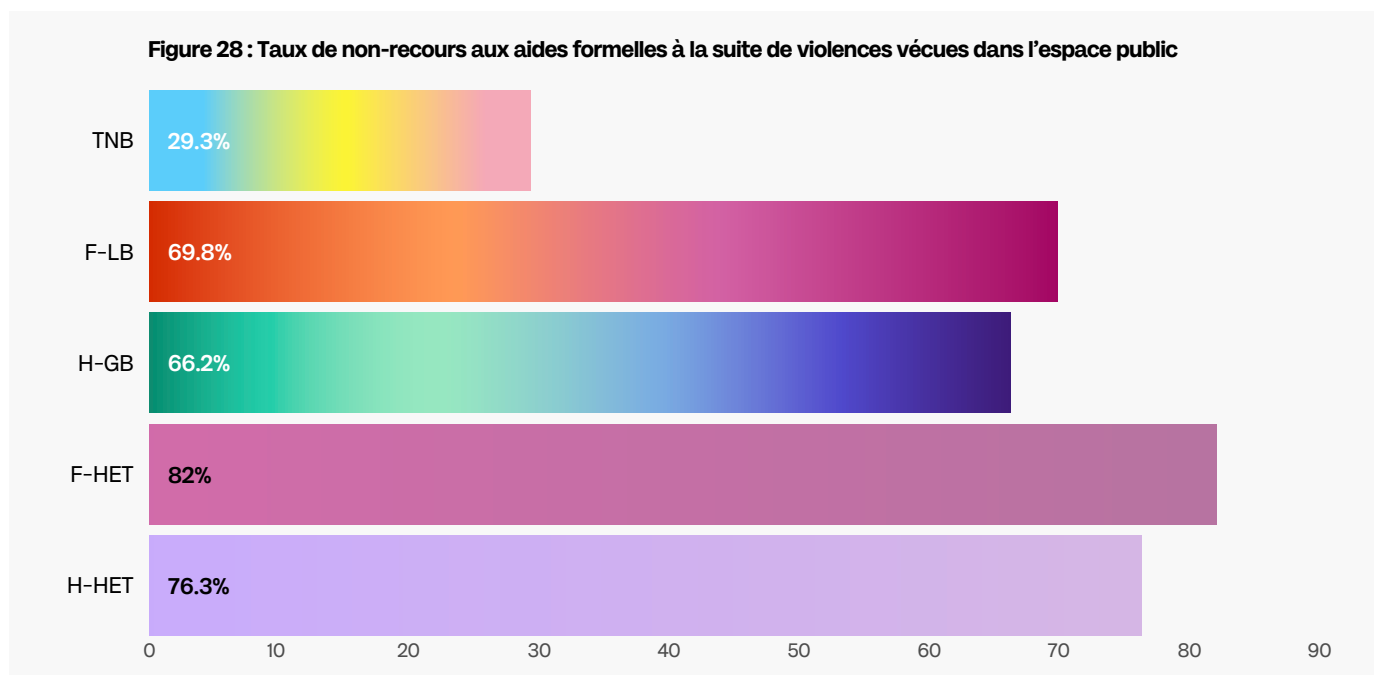
Les recours sollicités présentent également des différences genrées. Les hommes gays et bisexuels font plus recours à la police et au constats médico-légaux que les femmes lesbiennes et bisexuelles. Ce résultat se voit toutefois nuancé lorsqu'il s'agit des personnes trans et non binaires qui présentent des taux de recours à la police et au constat médico-légal similaires aux hommes gays et bisexuels. Le recours à ces deux types d'aides pourrait refléter une exposition plus importante à des violences physiques.

Figure 27 : Aide sollicitée à la suite d'une violence dans l'espace public



Afin d'évaluer le niveau de prise en charge, un taux de non-recours a été calculé. Il correspond à la proportion de personnes victimes d'une violence grave dans l'espace public (c'est-à-dire ayant entraîné une ou plusieurs conséquences sur la santé ou le comportement dans l'espace public) qui n'ont pas sollicité d'aide auprès d'une ressource externe, c'est-à-dire au-delà de leur cercle informel (entourage et proches). Ce taux vient illustrer ce qui a été observé sur la figure 27. De manière générale, les personnes LGBTIQ+

affichent un taux de non-recours plus faible que les personnes hétérosexuelles (voir figure 26). Les taux les plus faibles concernent plus spécifiquement les personnes non binaires (33,8%), trans binaires (20,8%) et les personnes intersexes de cette enquête qui ont, pour la totalité, recouru à une source d'aide externe. Il semblerait ainsi que plus la quantité, la fréquence ou la gravité de violences subies est élevée, plus le taux de non-recours diminue.



Afin de mieux comprendre pourquoi les personnes victimes de violences ne se tournent que rarement vers des aides externes, le questionnaire a prévu une question complémentaire qui liste différentes raisons de leur non-recours à une aide externe. Cette question a été posée uniquement aux personnes ayant vécu des violences dans l'espace public et ayant indiqué n'avoir consulté aucune aide ou n'avoir parlé qu'à leurs proches des violences subies.

La figure 29 présente ainsi les différentes réponses de ces personnes. Dans la grande majorité des cas, les individus indiquent penser que les violences subies n'étaient pas si graves ou qu'elles s'arrêteraient rapidement. La seconde modalité de réponses la plus fréquente montre que les personnes pensaient que les aides

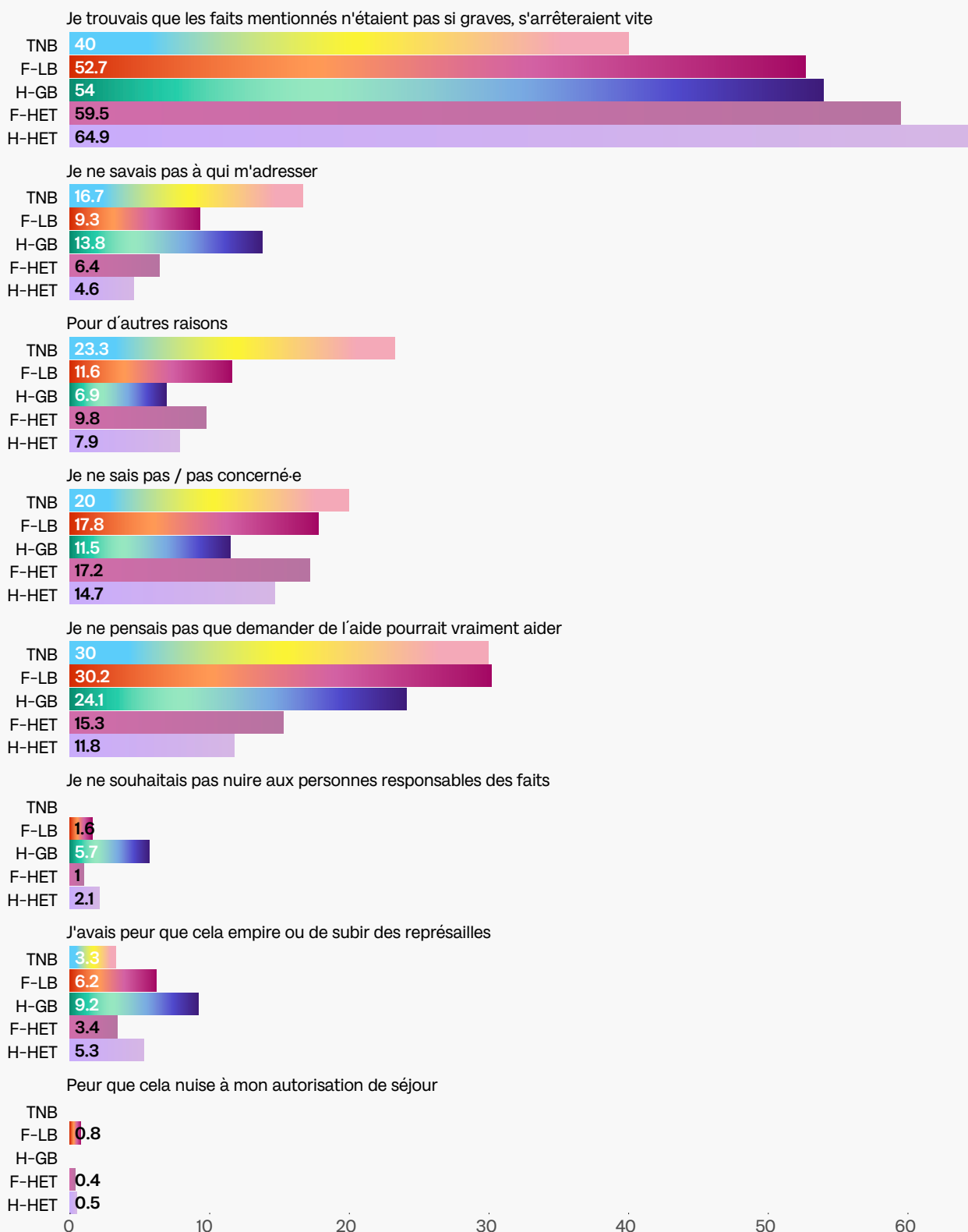
externes ne pourraient pas les aider. Bien que les personnes LGBTIQ+ recourent, de manière générale, plus fréquemment aux aides externes que les personnes hétérosexuelles, elles sont 1,5 fois à 3 fois plus nombreuses à ne pas savoir à qui s'adresser. En raison du profil très majoritairement inconnu des auteurs de violences dans l'espace, la peur de subir des représailles est plus faible que dans le contexte des violences subies dans le cadre professionnel et dans l'espace privé, mais légèrement plus élevée que dans le contexte de la formation.

Finalement, les individus qui ont coché la réponse « Pour d'autres raisons » avaient la possibilité de compléter le champ libre. Pour les personnes LGBTIQ+, beaucoup de personnes expliquent le non-recours par une banalisation ou

normalisation des faits: «J'ai mis parfois beaucoup de temps à réaliser la gravité de certains faits, et les faits n'étaient pas assez graves pour être reportés par la suite.», «Pas conscience que cela était «grave»», «Je me disais: pourquoi parler de choses aussi communes et banales... ? Ça n'intéresse personne». D'autres justifient leur

manque de confiance envers une source d'aide externe: «Je pensais qu'avertir la police ne servirait à rien / pas de preuves suffisantes», «Je me suis adressée à la sécurité du magasin le jour des faits, et l'employé m'a dit de laisser tomber!».

Figure 29 : Raisons du non-recours à la suite de violences dans l'espace public



Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences commises dans l'espace public sont les plus courantes par rapport à tous les autres espaces de la vie quotidienne. Les VSS+ dans l'espace public touchent très largement les personnes LGBTIQ+, en particulier les femmes lesbiennes et bisexuelles (93,6%), les personnes non binaires (97,6%), les personnes trans binaires (86,1%) et les personnes intersexes de notre échantillon (75,0%) – par rapport aux personnes hétérosexuelles (33,9% pour les hommes et 76,3% pour les femmes) qui sont 1,33 à 1,7 fois moins touchés.

Les analyses intersectionnelles menées ont également pu montrer que les personnes LGBTIQ+ racisées sont davantage touchées par les violences dans l'espace public que les personnes blanches.

Les résultats illustrent également le nombre, la nature et le type de lieux différenciés des violences subies en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle. Les transports en communs et leurs arrêts sont des lieux où les femmes lesbiennes et bisexuelles et les personnes trans et non binaires subissent plus fréquemment des violences que les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels.

Ce chapitre insiste sur la fréquence des violences subies dans l'espace public et les lourds impacts qu'elles produisent sur les victimes – en particulier les impacts sur la santé mentale, physique et les modifications de comportements (en particulier l'évitement) par les personnes LGBTIQ+ pour assurer leur sécurité. En outre, plus d'une personne trans ou non binaire sur deux déclare que ces violences ont eu un impact sur sa santé mentale. Les personnes LGBTIQ+ sont disproportionnellement plus touchées par ces conséquences que les personnes cis hétérosexuelles. La moitié des femmes lesbiennes et bisexuelles, ainsi

que des personnes trans et non-binaires ayant subi des violences ont modifié leur comportement dans l'espace public. Dans un espace où les violences sont majoritairement commises par des hommes inconnus, ces modifications de comportements contribuent à faire de l'espace public un espace masculin occupé dans la majorité des cas par des hommes cisgenres et hétérosexuels.

Malgré le nombre élevé de violences reportées et les nombreuses conséquences qui en découlent, plus de la moitié des hommes gays et bisexuels ainsi que des femmes lesbiennes et bisexuelles ne recourent pas à une source d'aide institutionnelle ou professionnelle. Les raisons le plus fréquemment données relèvent d'une normalisation des faits subis ou d'un manque de confiance envers les sources d'aides externes. Ce taux reste plus faible chez les personnes non binaires, trans binaires et chez les personnes intersexes qui semblent être les plus sensibilisées à ce sujet. Pour rappel, ces personnes ont été atteintes via le réseau associatif LGBTIQ+ du canton de Genève. En ce sens, la connaissance du réseau associatif et la fréquentation de ces associations contribuent certainement à une meilleure identification des violences et à une plus grande sollicitation des aides extérieures.

Il est important que l'État, les communes, la police, les institutions, les transports en commun et notamment les TPG agissent ensemble dans le but de garantir la sécurité et l'inclusivité des espaces publics. Il est primordial que ces acteurs préviennent ces violences et sensibilisent la population, les usagers et usagères et leur personnel, à ces enjeux. Afin de lutter contre le non-recours, des dispositifs spécifiques et adaptés aux personnes LGBTIQ+ doivent être adoptés afin de prendre en charge l'ensemble des victimes dans le respect. Afin de diminuer l'évitement de l'espace public par les victimes de violences et de promouvoir un sentiment de légitimité et de

sécurité de l'ensemble de la population dans l'espace public, il est important de ne pas déplacer la responsabilité de la sécurité sur les victimes elles-mêmes mais de garantir des environnements véritablement inclusifs, sûrs et accessibles à toute la population, quel que soit son genre, son orientation sexuelle et affective, son identité de genre, ses caractéristiques biologiques (son intersexuation), son âge et sa race, entre autres facteurs.

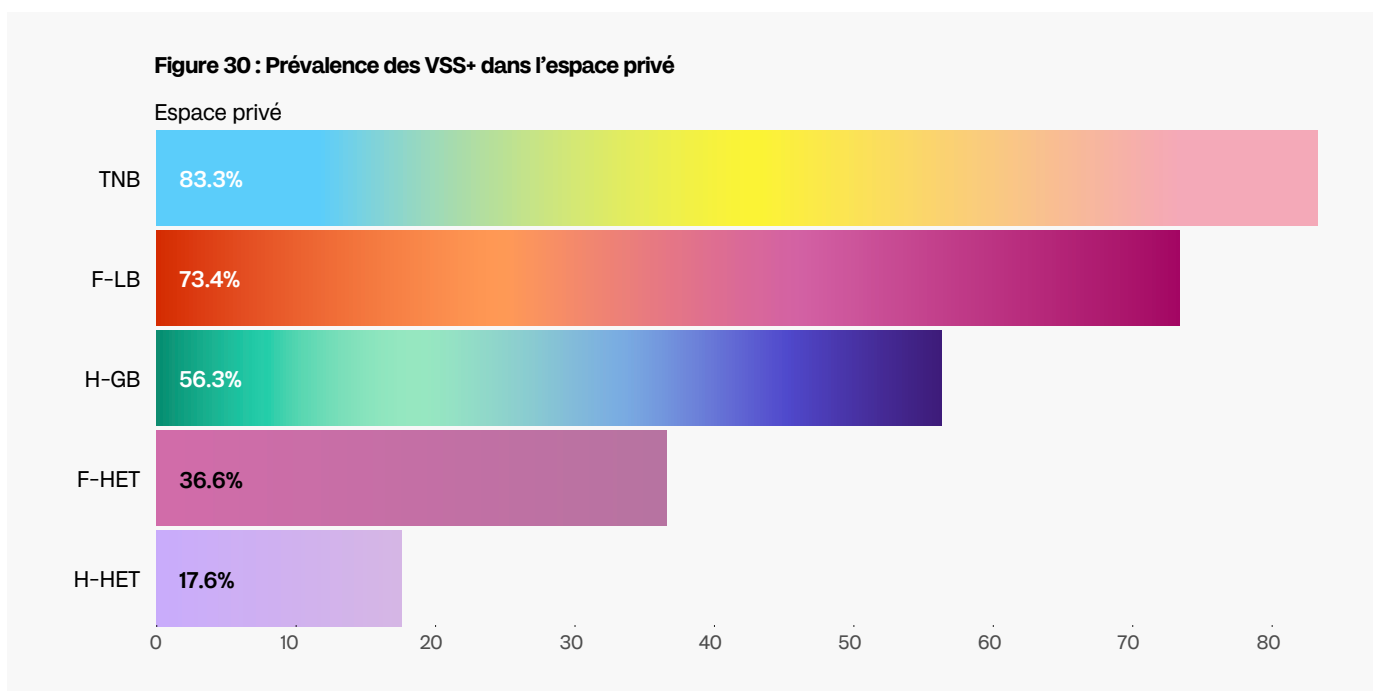
Pour plus de résultats, voir l'[Annexe 3](#).

IV.5 Violences dans l'espace privé

Les violences exercées dans des espaces privés – par exemple, chez des connaissances, des proches, des collègues ou chez soi – et ne relevant pas des violences domestiques (en couple ou dans la famille), sont souvent des espaces de violences impensés. Pourtant, c'est dans ces espaces que le plus grand nombre de violences sexuelles ont été enregistrées dans cette enquête et où les conséquences sur la santé mentale et physique sont les plus élevées pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et les personnes trans et non binaires par rapport aux autres groupes de personnes répondantes. Cet

espace n'échappe pas à une exposition aux violences directement corrélée à l'appartenance ou non à une minorité sexuelle ou de genre. En effet, 83,3% des personnes trans et non binaires et près de trois quarts des femmes lesbiennes et bisexuelles (73,4%) reportent avoir subi des violences sexistes, sexuelles ou LGBTIQ+phobes (VSS+) dans cet espace contre 36,6% des femmes et 17,6% des hommes hétérosexuels²⁴ (voir figure 30).

Ce chapitre, tout comme les précédents, revient sur les facteurs de risque individuel, décrit les profils des auteurs, les impacts sur la santé provoqués par ces violences, et propose un aperçu des aides formelles et informelles sollicitées par les personnes victimes.



24 Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

Facteurs de risque : l'âge, le genre et l'orientation affective et sexuelle

Afin d'explorer les facteurs de risque, les résultats qui suivent décrivent la prévalence des VSS+ dans l'espace privé, c'est-à-dire la part de personnes ayant déclaré avoir subi au moins une forme de VSS+ dans un espace privé.

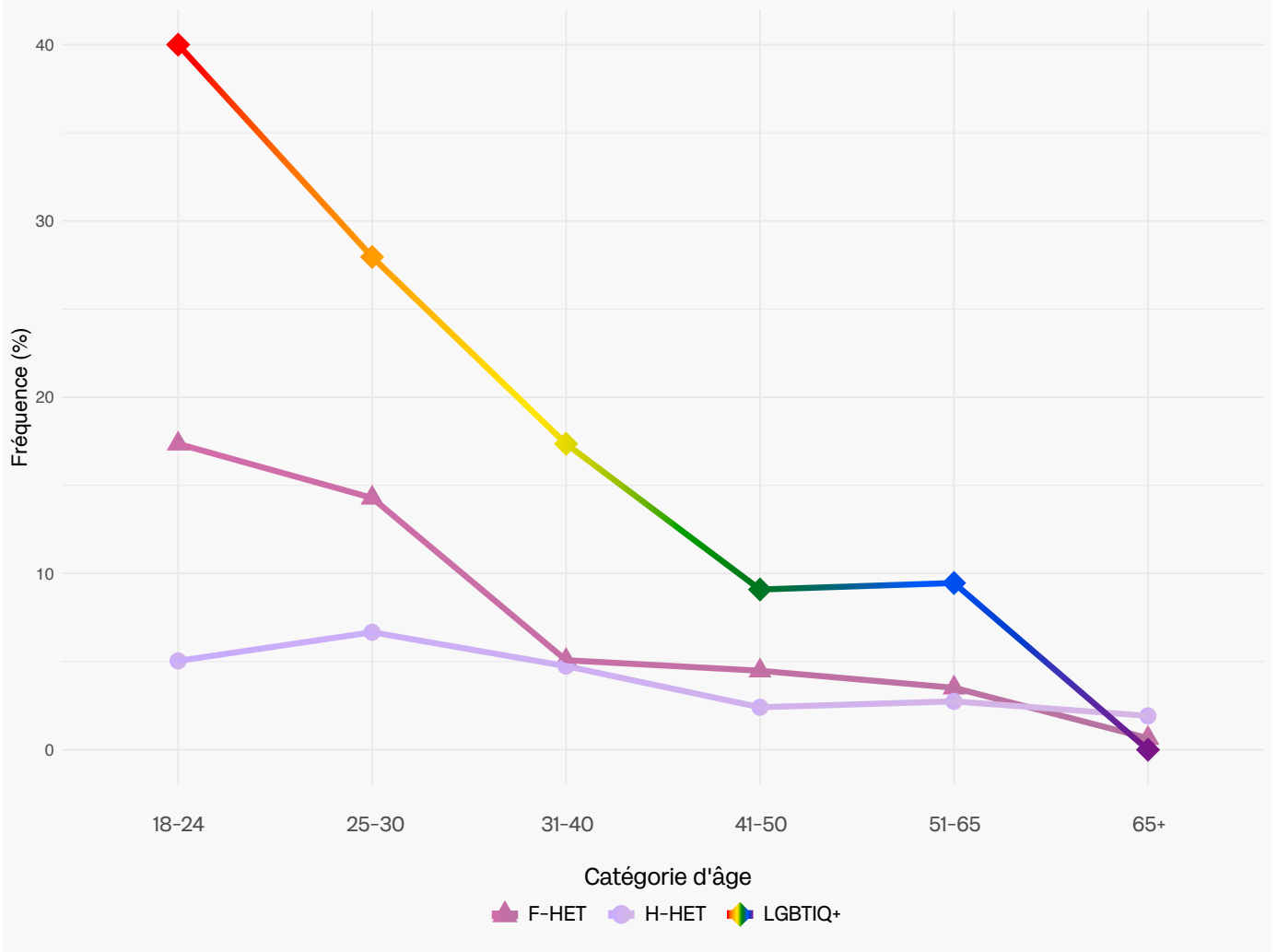
Parmi l'ensemble des caractéristiques individuelles analysées, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre et l'âge semblent apparaître comme les principaux facteurs de surexposition aux VSS+ dans l'espace privé. En effet, les personnes LGBTQ+ sont particulièrement exposées par rapport aux personnes hétérosexuelles. Les plus jeunes personnes LGBTQ+ de l'enquête – les 18 à 24 ans – sont 2,3 fois plus nombreuses que les femmes hétérosexuelles et 8 fois plus que les hommes hétérosexuels du même âge à avoir subi des VSS+ dans l'espace privé au cours des 12 derniers mois.

La figure 31 illustre ainsi la prévalence des VSS+ dans un espace privé au cours des 12 derniers mois, en fonction de l'identité de genre, de l'orientation affective et sexuelle et de l'âge. Les résultats indiquent que ce sont les jeunes personnes LGBTQ+ qui vivent le plus de violences dans les espaces privés. 40,0% des personnes LGBTQ+ âgées de 18 à 24 ans reportent avoir vécu au moins une forme de VSS+ dans un espace privé au cours des 12 derniers mois. Malgré une surexposition des personnes LGBTQ+, tous âges confondus, le taux d'exposition semble diminuer avec l'âge pour l'ensemble des groupes étudiés.

Bien que les données à disposition ne puissent pas expliquer les raisons de cette diminution de l'exposition aux VSS+ avec l'âge, nous pouvons toutefois émettre quelques hypothèses: avec l'âge, les occasions d'être dans des espaces privés hors du cadre domestique diminuent. De plus, avec l'avancée dans l'âge, les cercles d'amis se restreignent, réduisant ainsi le risque de vivre des agressions. De plus, l'entrée dans la vie de couple ou dans la vie de famille peut également réduire les occasions de sorties dans des espaces privés.

Une analyse exploratoire de l'intersectionnalité ne fait pas apparaître de relation claire entre genre, classe sociale, race et expositions aux VSS+ dans un espace privé.

Figure 31 : Prévalence des VSS+ dans un espace privé au cours des 12 derniers mois par identité de genre, orientation affective et sexuelle et âge



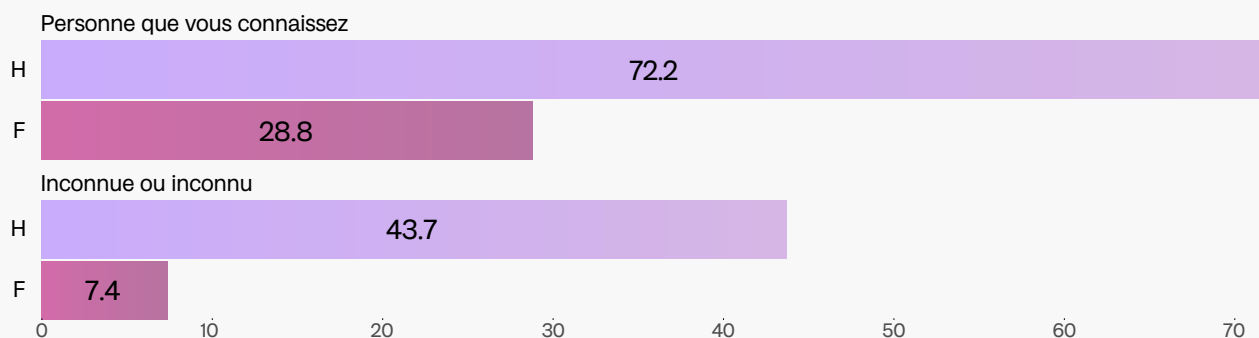
Auteurs

Toutes les personnes LGBTIQ+ ayant vécu au moins une forme de violence dans un espace privé (VSS+ ou tout autre acte de violence) ont également répondu à une question qui portait sur le profil des auteurs de ces violences. Cette question renseigne sur la relation auteur-victime et sur le genre de l'auteur. La figure 32 présente la répartition des profils des auteurs de violences dans un espace privé pour l'ensemble des personnes LGBTIQ+ victimes. La somme des réponses dépasse les 100% car les personnes répondantes pouvaient indiquer plusieurs profils d'auteurs, à savoir plusieurs auteurs par victime.

essentiellement des hommes. Contrairement aux violences dans l'espace public, les auteurs sont très fréquemment connus des victimes. Ainsi, le profil qui a été le plus cité chez les personnes LGBTIQ+ répondantes est celui de l'homme connu de la victime (72,2%), suivi d'un homme inconnu (43,7%). Ensuite, viennent les femmes connues (28,8%) et les femmes inconnues (7,4%). La section spécifique sur les formes d'aide demandées montrera que le fait de connaître l'auteur de violences joue un rôle important dans le non-recours.

Les résultats soulignent une nouvelle fois le caractère genré des violences commises. Les auteurs de violences dans un espace privé sont

Figure 32 : Auteurs de violences envers des personnes LGBTIQ+ dans un espace privé



Conséquences

Les violences exercées dans un espace privé sont celles qui engendrent les plus lourdes conséquences sur la santé des victimes trans et non binaires ainsi que des femmes lesbiennes et bisexuelles, parmi tous les espaces étudiés jusqu'ici. Les résultats montrent que les personnes LGBTIQ+ sont systématiquement surexposées aux conséquences de ces violences par rapport aux personnes hétérosexuelles. Ainsi, plus de la moitié des personnes LGBTIQ+ (50,9%) ayant subi des violences dans un espace privé déclarent que ces violences ont eu un impact sur leur santé ou ont mené à un arrêt de travail ou formation contre 12,7% des personnes hétérosexuelles.

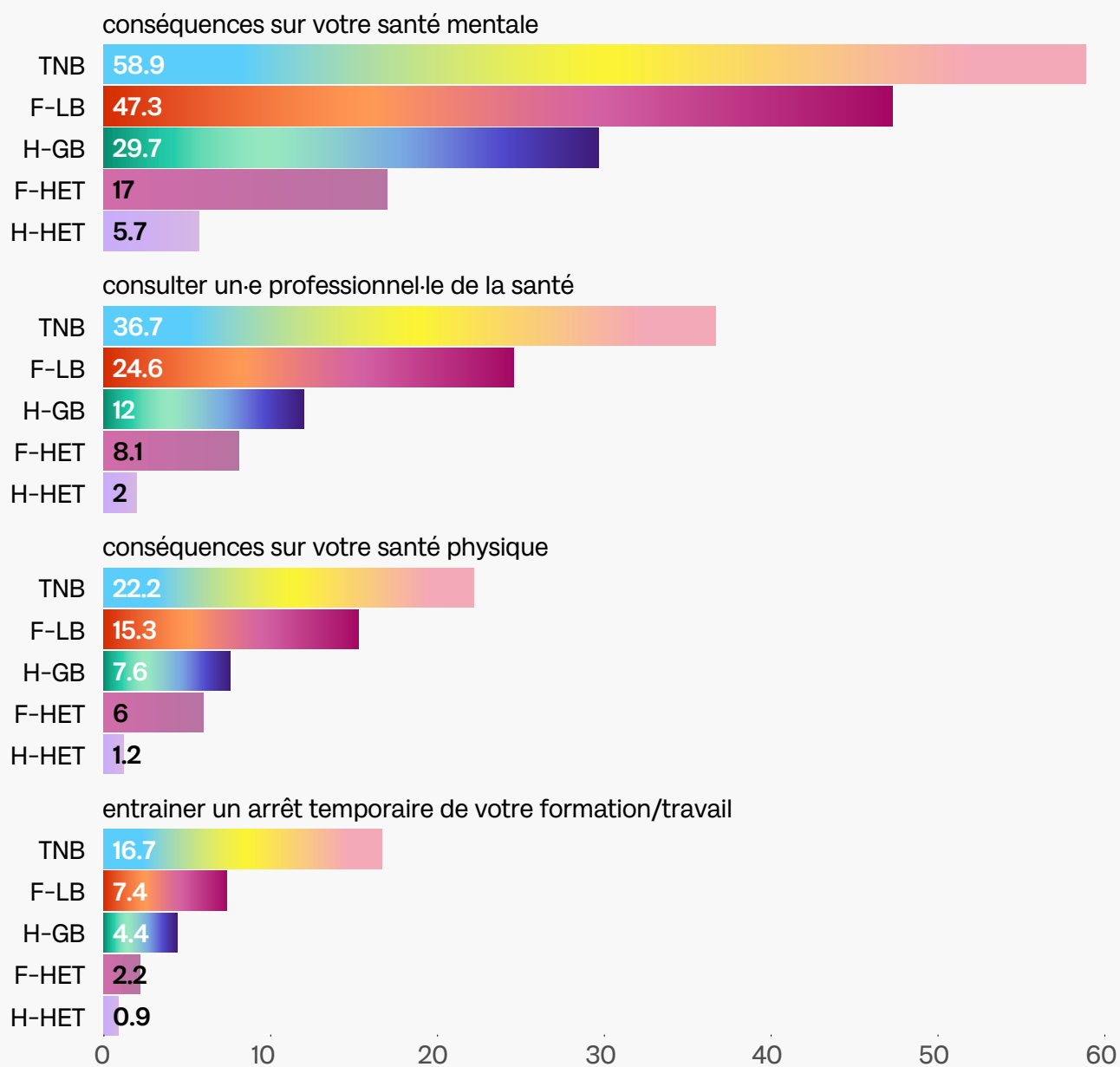
La figure 33 illustre la prévalence des conséquences des violences subies dans un espace privé pour l'ensemble des personnes répondantes. Dans le détail, 58,9% des personnes trans et non-binaires et près d'une femme lesbienne ou bisexuelle sur deux (47,3%) affirment avoir vécu des violences qui ont engendré des conséquences sur leur santé mentale. En ce qui concerne les conséquences sur la santé physique, plus d'une personne trans ou non binaire sur 5 (22,8%) et 15,3% des femmes lesbiennes et bisexuelles reportent cette conséquence.

Alors que pour les personnes trans et non-binaires, les conséquences sur la santé mentale et physique ne sont que légèrement plus élevées dans un espace privé par rapport aux conséquences reportées dans l'espace public, la

différence est plus marquée pour les femmes lesbiennes et bisexuelles. À titre de comparaison, 37,4% d'entre elles ont indiqué des conséquences sur leur santé mentale dans un espace public contre 47,3% dans un espace privé et elles reportent deux fois plus de conséquences sur leur santé physique dans l'espace privé (15,3%) que dans l'espace public (7,4%).

Ainsi, bien que les violences subies dans un espace privé soient moins fréquentes que les violences vécues dans l'espace public, leurs répercussions sont souvent plus lourdes sur la santé des personnes qui en sont victimes.

Figure 33 : Prévalence des conséquences à la suite de violences dans un espace privé



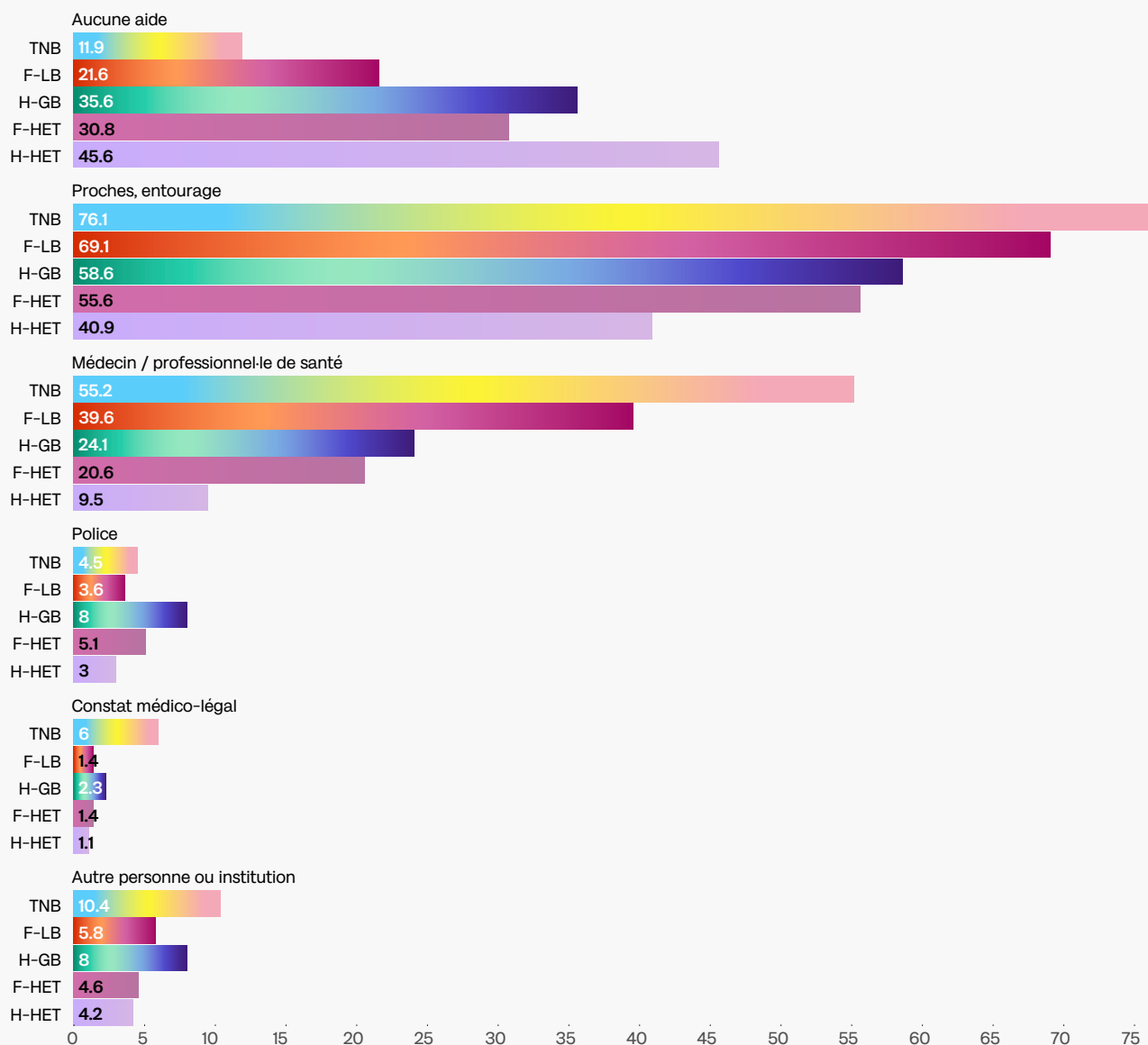
Aide et non-recours

Bien que les violences dans un espace privé entraînent de lourdes conséquences sur les personnes qui en sont victimes, la majorité d'entre elles ne sollicitent pas d'aide au-delà de leur entourage proche, à l'exception des personnes trans, non binaires, et intersexes ayant répondu à cette enquête. Néanmoins, il est important de relever que le taux de recours aux aides externes est plus élevé et que le personnel de santé est plus fréquemment sollicité pour les violences subies dans un espace privé que pour celles ayant eu lieu dans l'espace public, et ce, pour chaque groupe de personnes répondantes.

La figure 34 présente les types d'aides mobilisées par l'ensemble des personnes répondantes ayant vécu des violences dans un espace privé. Un premier constat est que les hommes hétérosexuels, gays et bisexuels sont les groupes qui indiquent le plus souvent ne recourir à aucune aide à la suite de ces violences (45,6% pour les hommes hétérosexuels et 35,6% pour les hommes gays et bisexuels). Ceci peut une nouvelle fois s'expliquer par la socialisation des hommes qui incite à garder pour soi les problèmes ou violences subies. Tout comme dans les autres espaces étudiés jusqu'ici, la forme d'aide formelle ou informelle privilégiée reste l'entourage, à l'exception des hommes hétérosexuels (40,9%) qui préfèrent rester dans le silence plutôt que d'en parler, même à des proches.

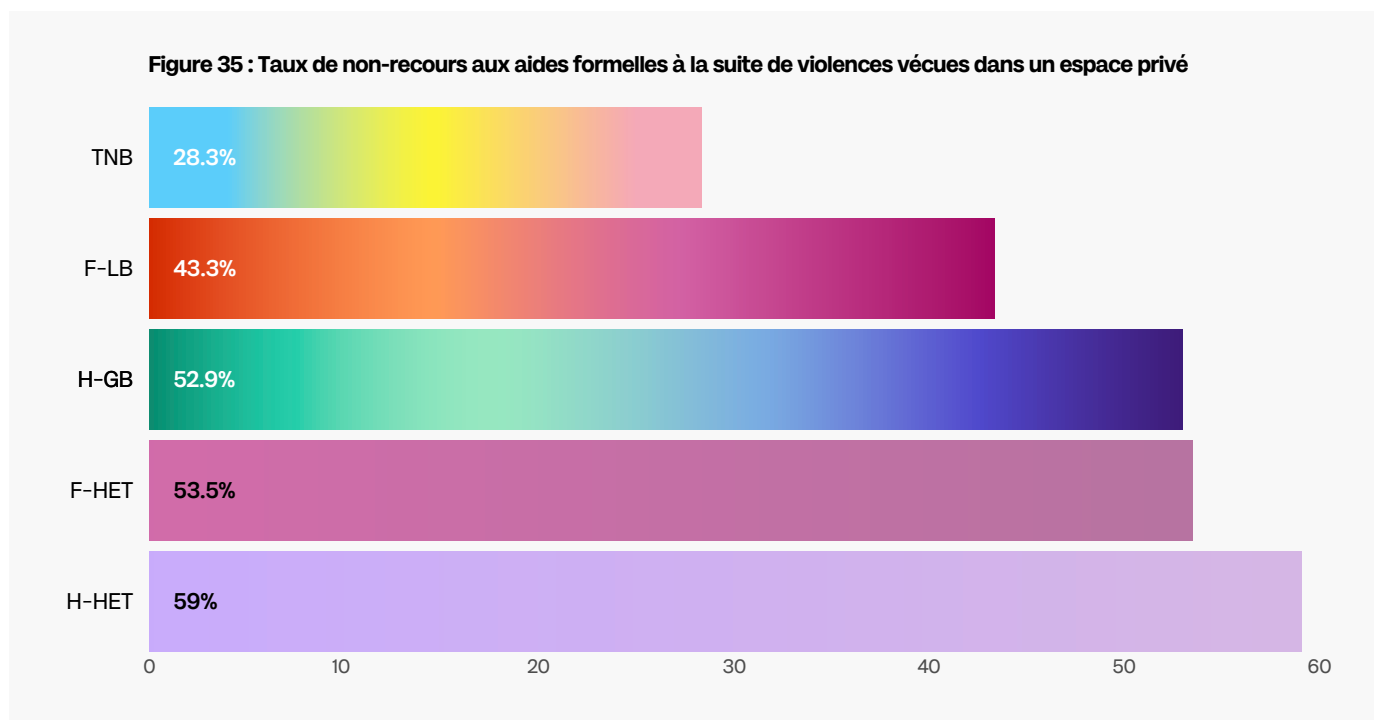
Au-delà de ce premier cercle d'aide informel, la ressource externe la plus fréquemment indiquée est une nouvelle fois les professionnelles et professionnels de la santé. Plus d'une personne trans ou non binaire sur deux (55,2%) et plus d'un tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (39,6%) indiquent avoir consulté un ou une professionnelle de la santé à la suite de violences vécues dans un espace privé, soit respectivement 4,2 fois et 5,8 fois plus que les hommes hétérosexuels. La police et les constats médico-légaux restent les options les moins fréquemment rapportées de la part des personnes répondantes.

Figure 34 : Aide demandée à la suite de violences dans un espace privé



Afin d'évaluer le niveau de prise en charge, un taux de non-recours a été calculé. Il correspond à la proportion de personnes victimes d'une violence grave dans un espace privé (c'est-à-dire ayant entraîné une ou plusieurs conséquences sur la santé ou ayant entraîné un arrêt de travail/formation) qui n'ont pas sollicité d'aide auprès d'une ressource externe, au-delà de leur cercle

informel (entourage et proches). Le taux de non-recours reste particulièrement élevé pour les hommes gays et bisexuels puisqu'il concerne plus d'une personne sur 2 (52,9%). Ce taux est toutefois plus faible pour les violences vécues dans un espace privé que pour les violences vécues dans l'espace public et ce, pour chaque groupe de personnes répondantes (voir figure 35).



Afin de mieux comprendre pourquoi les personnes victimes de violences ne se tournent que rarement vers des aides externes, le questionnaire a prévu une question complémentaire qui liste différentes raisons de leur non-recours à une aide externe. Cette question a été posée uniquement aux personnes ayant vécu des violences dans un espace privé et ayant indiqué n'avoir consulté aucune aide ou n'avoir parlé qu'à leurs proches des violences subies.

forme d'aide formelle étaient 52,7% à normaliser les faits qu'elles avaient subis contre 34,1% dans un espace privé, soit 1,5 fois moins. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait que les violences vécues dans les espaces privés sont plus graves. En effet, le nombre moyen de violences sexuelles reportées par l'ensemble des personnes répondantes, à l'exception des hommes et femmes hétérosexuelles, est plus élevé dans l'espace privé que dans l'espace public.

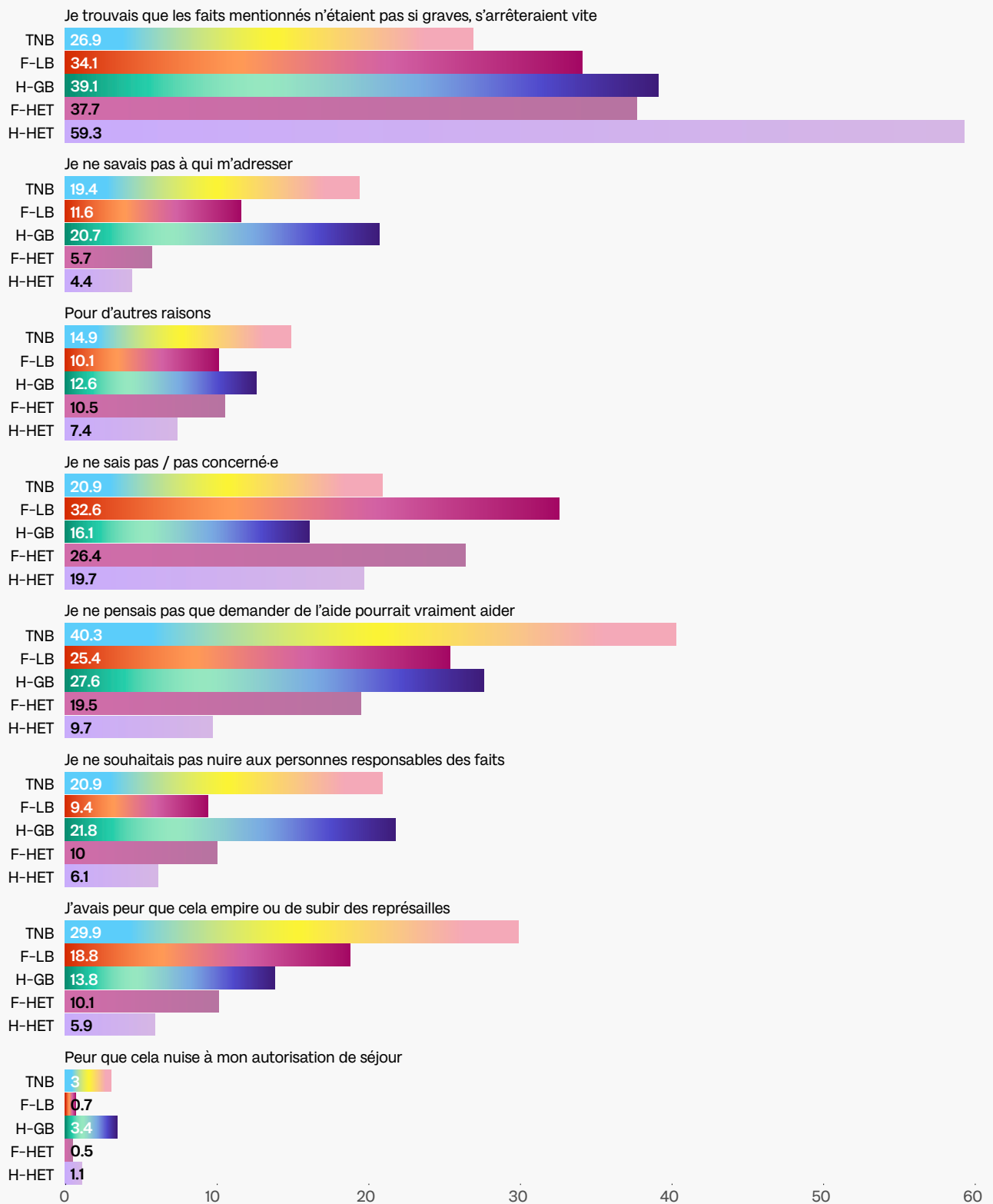
La figure 36 illustre les différentes réponses apportées. Il est ici important de souligner que, bien que la banalisation des faits reste la première raison de non-recours indiquée – à l'exception des personnes trans et non-binaires –, les faits subis dans un espace privé sont, dans l'ensemble, moins banalisés que dans l'espace public. À titre d'exemple, les femmes lesbiennes et bisexuelles ayant vécu des violences dans l'espace public et n'ayant pas recouru à une

Par ailleurs, la peur de subir des représailles ou le souhait de ne pas nuire à l'auteur des faits sont des raisons de non-recours nettement plus fréquentes dans un espace privé que dans l'espace public. Ces raisons viennent appuyer l'hypothèse que la connaissance de l'auteur des faits et que les rapports de pouvoir sous-jacents entre auteur et victime dissuadent les victimes de recourir aux aides formelles. Finalement, une raison encore largement évoquée par les

personnes LGBTIQ+ concerne le manque de confiance envers les institutions (« je ne pensais pas que demander de l'aide pourrait vraiment aider ») : plus d'un quart des personnes lesbiennes, gays et bisexuelles (25,4% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et 27,6% pour les hommes gays et bisexuels) et 40,3% des personnes trans et non binaires évoquent cette raison, soit 1 à 3,4 fois plus que les personnes hétérosexuelles.

Enfin, parmi les personnes LGBTIQ+ répondantes ayant sélectionné la réponse « Pour d'autres raisons » et ayant complété le champ libre, plusieurs justifient leur non-recours à nouveau par une forme de banalisation ou de normalisation des faits : « J'ai mis parfois beaucoup de temps à réaliser la gravité de certains faits, et les faits n'étaient pas assez graves pour être reportés par la suite. », « L'habitude de ce genre de chose qui arrive, et de continuer sans aide ». D'autres mettent en avant leur capacité à gérer la situation seules : « je me défends bien toute seule », « Je l'ai remis à sa place ». Finalement, d'autres réponses traduisent le manque de confiance envers les ressources externes : « Je pensais qu'avertir la police ne servirait à rien / pas de preuves suffisantes ».

Figure 36 : Raisons du non-recours à la suite de violences survenues dans un espace privé



Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences dans les espaces privés sont considérables et fréquentes et doivent être prises très au sérieux par les autorités publiques. Ces violences s'inscrivent elles aussi dans des rapports de genre. Les VSS+ dans les espaces privés touchent de manière disproportionnée les personnes LGBTIQ+, en particulier les jeunes personnes de 18 à 24 ans.

Si dans l'ensemble la fréquence de ces violences est moins élevée que celles vécues dans l'espace public, leurs conséquences sur la santé sont plus directes. L'espace privé est également le contexte où les violences sexuelles sont les plus fréquentes: les personnes LGBTIQ+ reportent en moyenne 1,36 faits distincts de violences sexuelles dans l'espace privé contre 1,01 faits dans l'espace public. Malgré la gravité des faits, le non-recours reste encore très élevé et ce, car la nature du lien avec l'auteur, le plus souvent connu de la victime, ainsi que le manque de confiance envers les institutions se traduisent souvent par un renoncement à demander de l'aide. Pour les personnes LGBTIQ+, la peur d'être outées, discriminées, jugées, humiliées, pas crues dans un moment de grande vulnérabilité, peuvent les dissuader de recourir à une forme d'aide formelle.

Aujourd'hui, si de nombreuses mesures de prévention sont prises pour lutter contre les VSS+ dans l'espace public, dans le cadre professionnel et dans le contexte domestique, force est de constater que, malgré leur gravité et les conséquences qu'elles entraînent, les violences décrites dans le présent chapitre représentent souvent encore un angle mort des politiques publiques de lutte contre les VSS et les LGBTIQ+phobies.

Il revient à l'État, aux institutions publiques et au tissu associatif de s'emparer de cette problématique, encore peu thématifiée, et de développer des mesures de prévention et de prise en charge adaptées, capables de répondre à la spécificité de violences commises dans l'espace privé, avec une prise en compte des enjeux spécifiques aux personnes LGBTIQ+. À ce titre, la [campagne de sensibilisation](#) des cantons de Vaud, Genève et du Valais, lancée en mai 2025 et qui vise à mieux faire connaître le dispositif de prise en charge des victimes d'agressions sexuelles existant dans les hôpitaux publics, s'inscrit dans cet objectif, tout en faisant preuve d'une volonté d'inclusion des personnes LGBTIQ+ dans la campagne.

Pour plus de résultats, voir l'[Annexe 4](#).

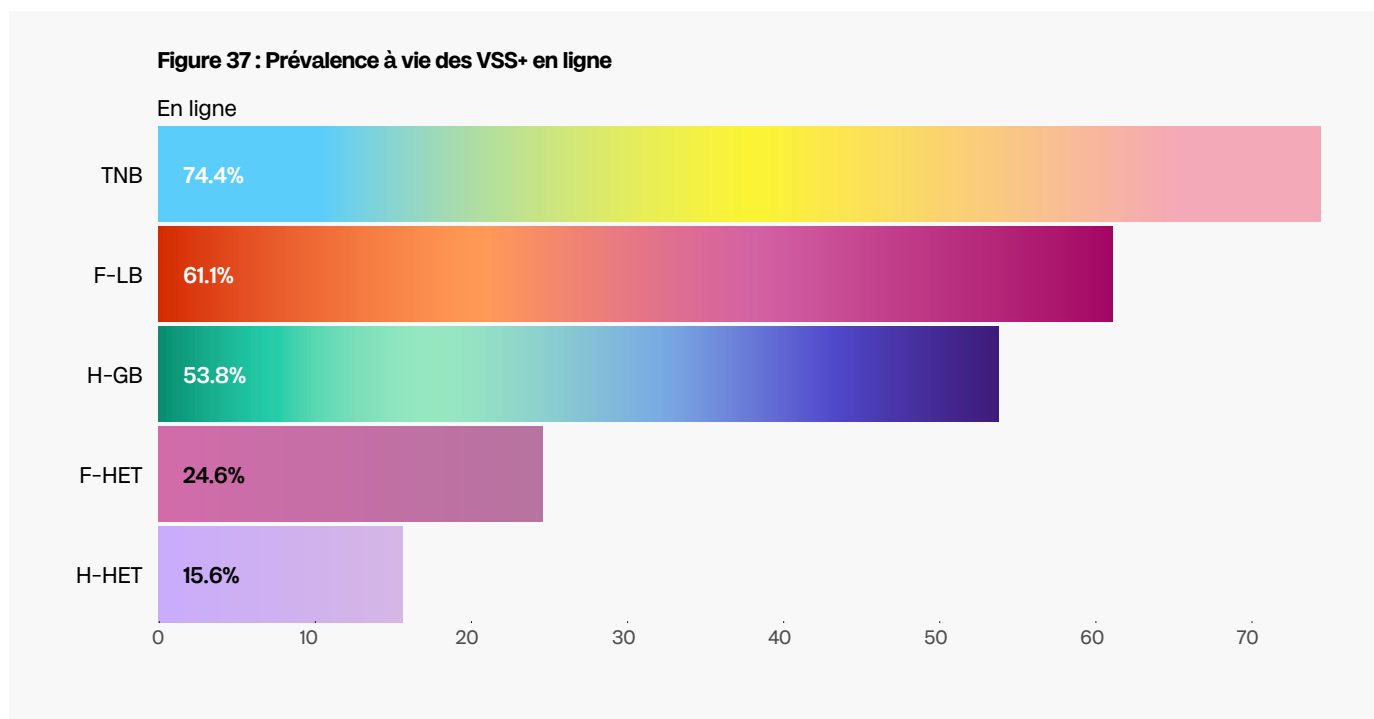
IV.6 Violences en ligne

Le développement continu des technologies de communication et d'internet ces dernières décennies a permis aux VSS+ de prendre de nouvelles formes et d'investir de nouveaux espaces. Dans l'enquête Iceberg, les « cyberviolences » n'ont pas été conceptualisées comme un type de violence spécifique, au même titre que les violences psychologiques, physiques, sexuelles ou le harcèlement. Le choix a été fait de considérer que la nature des violences n'a pas été fondamentalement transformée par le développement des technologies, mais que celles-ci ont offert un nouvel espace pour leur expression. Comme tout espace de violence, celui-ci possède des spécificités – telles que l'anonymat renforcé, la possibilité d'atteindre un large public ou de cibler les personnes LGBTIQ+ – qui façonnent et facilitent certaines formes de violences.

L'espace en ligne est un espace particulièrement important à explorer pour les personnes LGBTIQ+. En effet, cet espace permet à ces dernières de se rencontrer (via des applications de

rencontre dédiées, par exemple) et de faire communauté. Toutefois, en raison de l'anonymat qui caractérise cet espace, il peut également devenir un espace où les LGBTIQ+phobies peuvent être plus présentes, voire mises en avant par des algorithmes qui favorisent des propos outranciers (dont des contenus LGBTIQ+phobes). De plus, les personnes LGBTIQ+ peuvent également être victimes d'individus qui, sous couvert de l'anonymat, se font passer pour des personnes LGBTIQ+ afin de piéger, d'agresser physiquement ou d'exposer publiquement l'identité de genre et/ou l'orientation affective et sexuelle (queerbashing) de leur victime.

La figure 37 illustre la prévalence à vie des violences, sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes (VSS+) en ligne, en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle. Les personnes LGBTIQ+, et en particulier les personnes trans et non binaires, sont fortement impactées par les VSS+ en ligne. Près de trois quarts d'entre elles (74,4%) en ont été victimes, ainsi que 61,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles et plus de la moitié des hommes gays et bisexuels (53,8%) contre 24,6% de femmes hétérosexuelles et 15,6% des hommes hétérosexuels.



Facteurs de risque : l'âge, l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle et la race

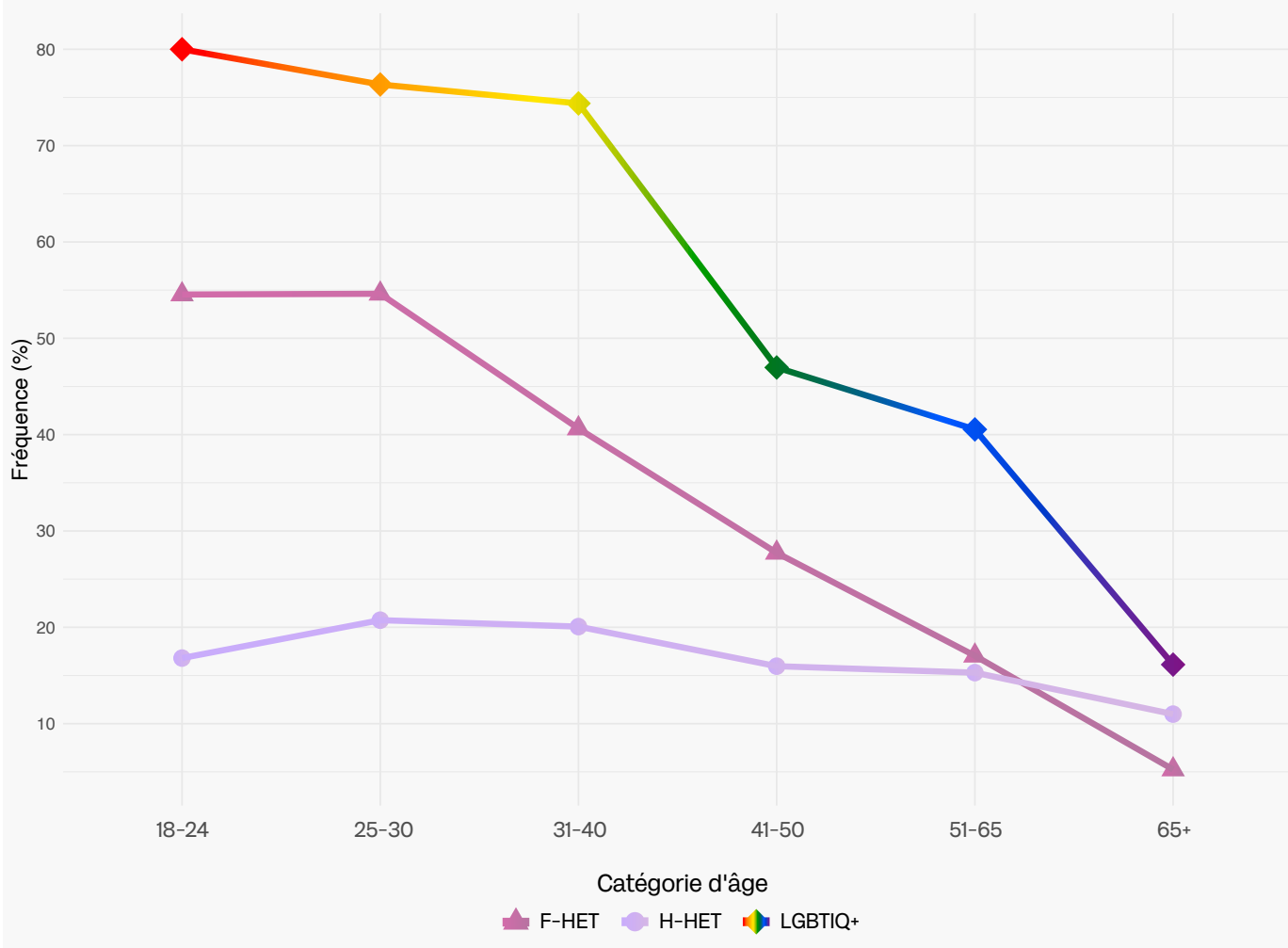
Dans le but d'explorer les facteurs de risque, les résultats suivants présentent la prévalence à vie des VSS+ en ligne – c'est-à-dire la part de personnes ayant déclaré avoir été exposées à au moins une forme de violence sexiste, sexuelle ou LGBTQI+phobe en ligne depuis l'âge de 16 ans. Les caractéristiques qui ont été retenues sont la classe d'âge, l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle et la race.

La figure 38 présente la prévalence des VSS+ en ligne à vie à partir de 16 ans pour les personnes hétérosexuelles et les personnes LGBTQI+ par classe d'âge. Les résultats illustrent la surexposition des personnes LGBTQI+, en particulier chez les plus jeunes, par rapport aux hommes hétérosexuels. Chez les personnes

âgées de 25 à 30 ans, 76,3% des personnes LGBTQI+, soit plus des trois quarts, affirment avoir déjà été exposées à des VSS+ en ligne. Les personnes LGBTQI+ sont ainsi 3 fois plus exposées que les personnes hétérosexuelles.

La prévalence diminue chez les femmes hétérosexuelles à partir de la tranche 25-30 ans. Pour les personnes LGBTQI+, la baisse se constate un peu plus tard, à partir des 31-40 ans. Pour l'ensemble des personnes répondantes, la prévalence touche moins de 25% des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette baisse avec l'âge reflète des tendances similaires observées dans d'autres contextes de VSS+, mais la baisse rapide entre les 25-30 ans et les 41-50 ans pourrait également traduire un écart générationnel dans l'usage d'internet, des technologies numériques et des applications de rencontre. La surexposition marquée des personnes LGBTQI+ aux VSS+

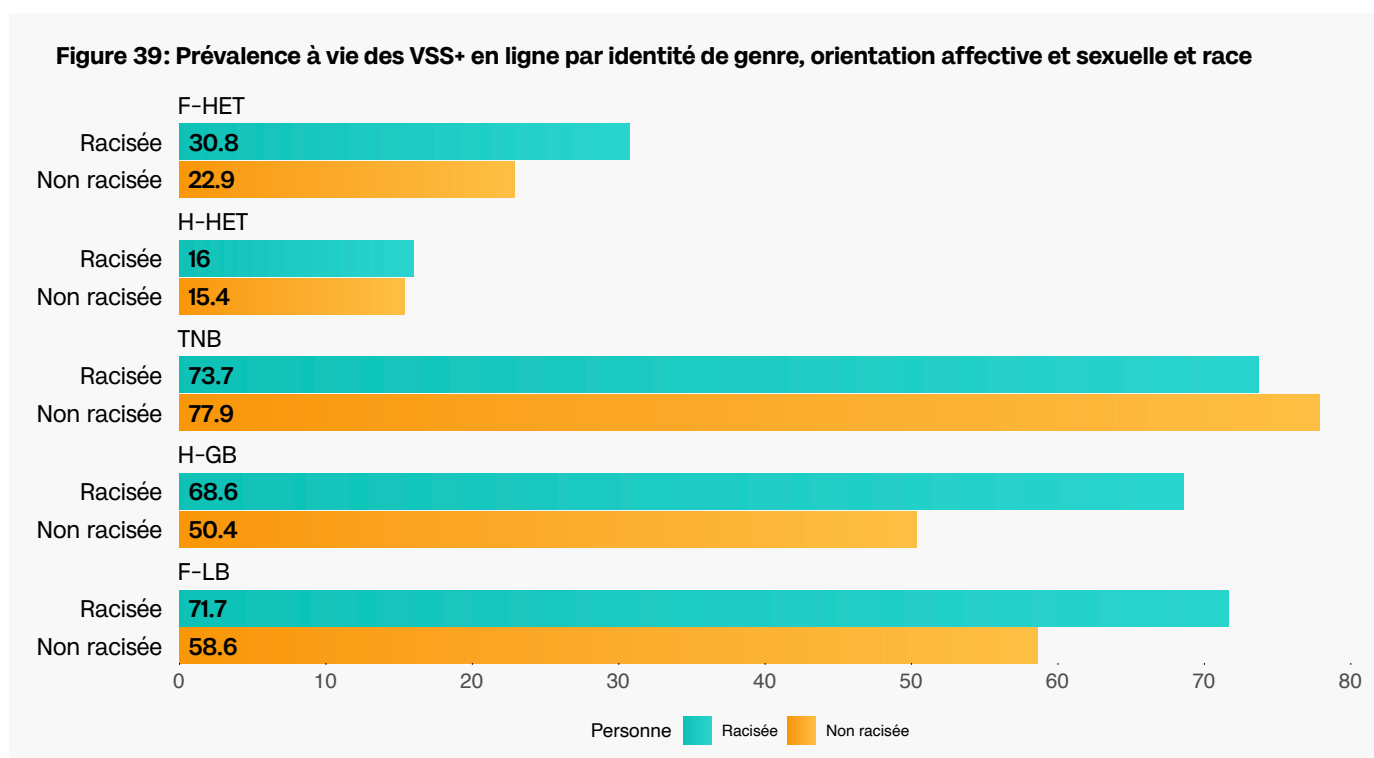
Figure 38 : Prévalence à vie des VSS+ en ligne par âge, identité de genre et orientation affective et sexuelle



en ligne pourrait être liée à la spécificité de cet espace: l'anonymat accru et l'accès direct aux communautés LGBTIQ+ en ligne pourraient renforcer le sentiment d'impunité des auteurs et faciliter les violences LGBTIQ+phobes.

Une analyse intersectionnelle exploratoire montre que la race²⁵ constitue également un facteur de surexposition aux VSS+ en ligne. La figure 39 présente la prévalence à vie des VSS+ en ligne selon la catégorisation racisée/non racisée en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle. Les résultats indiquent que la race (sociale) augmente particulièrement l'exposition aux violences pour les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles. En ce sens, 68,6% des hommes gays et bisexuels racisés, soit plus de deux tiers, déclarent avoir déjà été exposés à des VSS+ en ligne, contre 50,4% des hommes gays et bisexuels se définissant uniquement comme blancs. Chez les femmes lesbiennes et bisexuelles, les femmes racisées présentent une probabilité 1,22 fois plus élevée de vivre ce type de violences en comparaison de celles s'identifiant uniquement comme blanches. Parmi les personnes trans et

non binaires, la différence de prévalence est faible la race ne semble donc pas jouer un rôle déterminant pour ce groupe. Ces résultats soulignent l'importance d'adopter une approche intersectionnelle et exposent la spécificité des violences en ligne à cet égard.



25 Voir encadré p.56

Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences en lignes – notamment les VSS+ – sont des violences fréquentes et qu'il est important d'inclure ces espaces lorsqu'on traite de violences. Ces violences sexistes, sexuelles et LGBTQI+phobes touchent systématiquement plus souvent les personnes LGBTQI+, en particulier les personnes non-binaires, intersexes et trans. Les analyses intersectionnelles exploratoires montrent que les jeunes personnes LGBTQI+ et les personnes LGBTQI+ racisées sont particulièrement exposées aux VSS+ en ligne.

Ces constats soulignent la nécessité pour les autorités publiques de renforcer les campagnes de sensibilisation et de prévention

ciblées sur les violences en ligne, en particulier pour les jeunes personnes LGBTQI+, en tenant compte des spécificités d'exposition aux violences, notamment intersectionnelles, décrites dans ce rapport. Des mesures spécifiques doivent également être mises en place pour lutter contre les violences LGBTQI+phobes numériques, soutenir et accompagner les victimes et promouvoir des espaces numériques plus sûrs et inclusifs. Finalement, dans la mesure où les violences en ligne constituent une extension des violences exercées dans d'autres espaces, il convient de prendre des mesures fortes et ciblées pour lutter contre toutes les violences à caractère sexiste, raciste, et LGBTQI+phobe.

Pour plus de résultats, voir l'[Annexe 5](#).

IV.7 Stalking

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le Code pénal suisse reconnaît le stalking (harcèlement obsessionnel) comme une infraction spécifique (art. 181b CP). Afin de mieux appréhender ce phénomène, l'enquête Iceberg a inclus un module spécifique permettant de mesurer la prévalence de cette forme particulière de violence et de mieux cerner le profil des auteurs. Ce chapitre présente la fréquence des actes de violence constitutifs du stalking, les facteurs d'exposition, puis décrit brièvement le profil des auteurs.

Les résultats confirment l'étendue du stalking : plus d'une personne LGBTIQ+ résidant à Genève sur deux (54,2%) déclare avoir déjà été exposée à au moins un acte relevant de ce type de violences. Parmi ces personnes, les personnes non binaires (88,2%), trans binaires (84,6%) et intersexes (75,0%) sont les plus concernées, contre 28,3% pour les personnes hétérosexuelles²⁶ (32,3% pour les femmes et 23,9% pour les hommes).

La figure 40 présente la prévalence de l'ensemble des faits relevant du stalking répertoriés dans l'enquête. Les résultats illustrent la part de personnes ayant été exposées de manière répétée à chacun de ces actes²⁷. Les personnes LGBTIQ+ apparaissent globalement comme plus exposées à l'ensemble des comportements étudiés. Les actes de stalking les plus fréquemment rapportés relèvent de prises de contact indésirables par messages, appels ou autres moyens. Ainsi, plus de la moitié des personnes trans et non binaires (58,6%), 39,8% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 27,5% des hommes gays et bisexuels déclarent qu'une personne a, de manière répétée, tenté avec insistance et contre leur gré d'entrer en contact avec elles, contre 14,5% des personnes hétérosexuelles. Les personnes LGBTIQ+ semblent également particulièrement impactées par des commentaires humiliants répétés et/ou le lancement de rumeur à leur sujet : 48,6% des personnes trans et non binaires, 29,6% des hommes gays et bisexuels et 21,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles ont reporté cet acte de violence. Elles sont alors 1,9 à 4,3 fois plus touchées que les personnes hétérosexuelles (11,4%).

Stalking

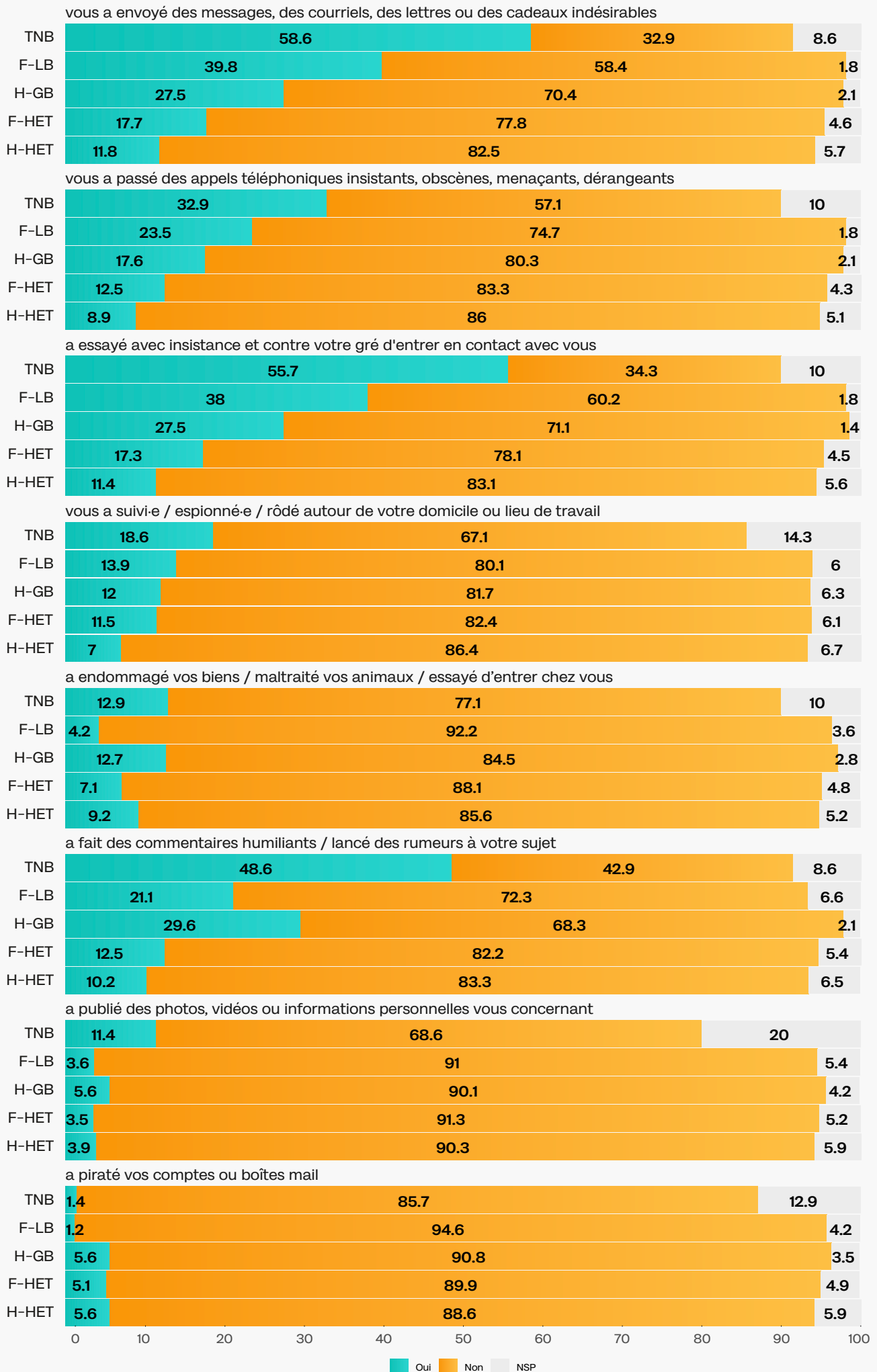
La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) définit le stalking comme « le fait, lorsqu'il est commis intentionnellement, d'adopter, à plusieurs reprises, un comportement menaçant dirigé envers une autre personne, conduisant celle-ci à craindre pour sa sécurité ». Le Bureau fédéral de

l'égalité entre femmes et hommes précise en outre que « la littérature spécialisée décrit le stalking comme un « faisceau » ou un « ensemble de comportements », à savoir des actes qui, pris isolément, peuvent apparaître soit comme bénins soit comme des infractions mais qui, en raison de leur combinaison, de leur fréquence et de leur durée, se transforment au fil du temps en stalking ». [Voir Stalking \(harcèlement obsessionnel\)](#).

²⁶ Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

²⁷ Depuis vos 16 ans jusqu'à maintenant, est-ce qu'une personne (un ou une partenaire, ex-partenaire ou toute autre personne), à plusieurs reprises...

Figure 40 : Prévalence à vie du stalking



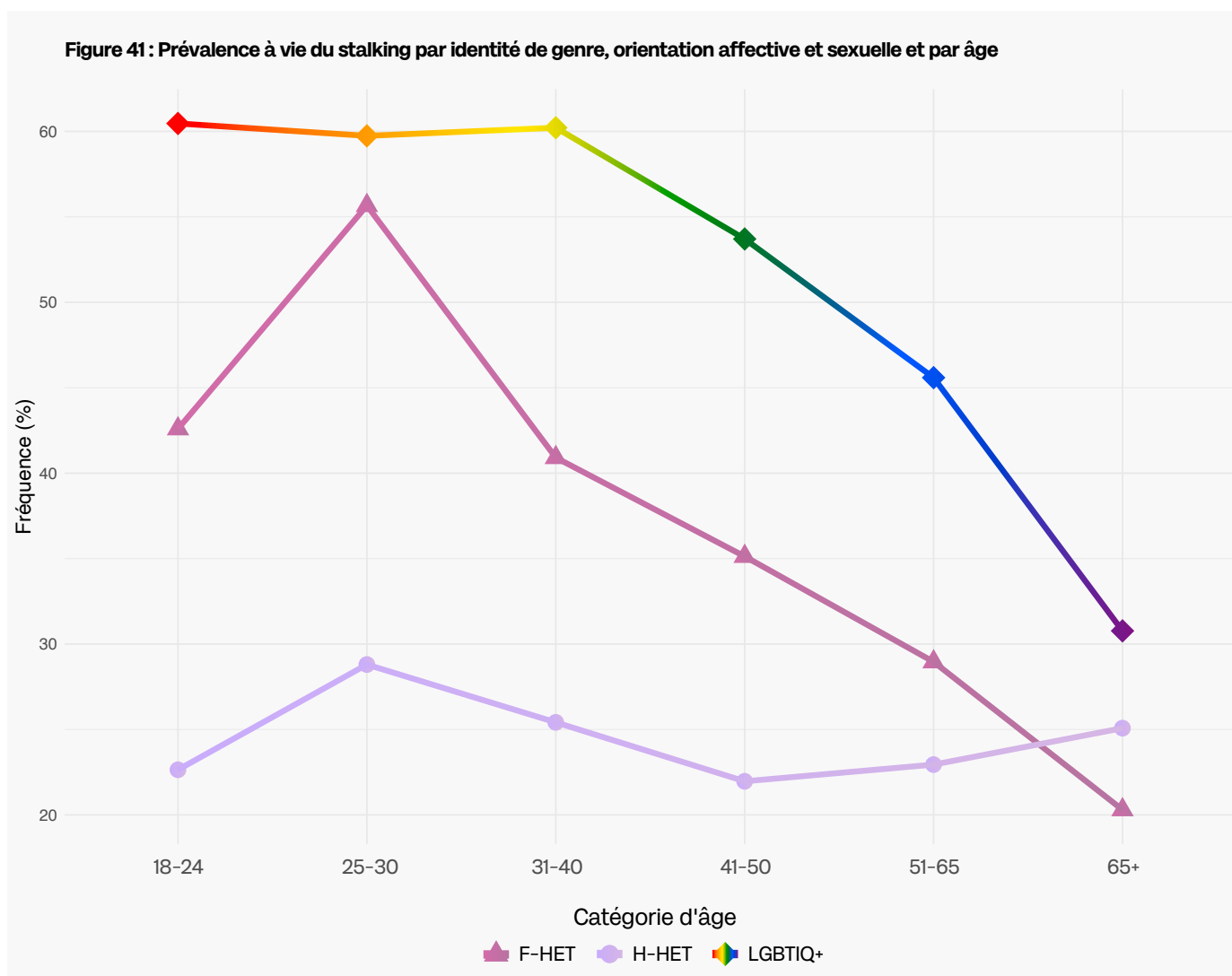
Facteurs de risque individuel

Les résultats qui suivent présentent la prévalence à vie du stalking, c'est-à-dire la part de personnes, au sein d'une population donnée, ayant déclaré avoir vécu au moins un acte de stalking depuis l'âge de 16 ans. Les caractéristiques individuelles prises en compte sont l'identité de genre, l'orientation affective et sexuelle, l'âge, la race et la classe sociale.

Le risque d'exposition au stalking semble fortement corrélé à l'identité de genre, à l'orientation affective et sexuelle et à l'âge. La figure 41 illustre la prévalence du stalking pour les différents groupes de personnes répondantes à travers différentes classes d'âge. Les résultats montrent une surexposition des personnes LGBTIQ+ par rapport aux personnes hétérosexuelles, et ce, en particulier pour les plus jeunes. Chez les 25-30 ans, 59,7% des personnes LGBTIQ+ déclarent avoir subi au moins une forme de stalking. Ces personnes sont

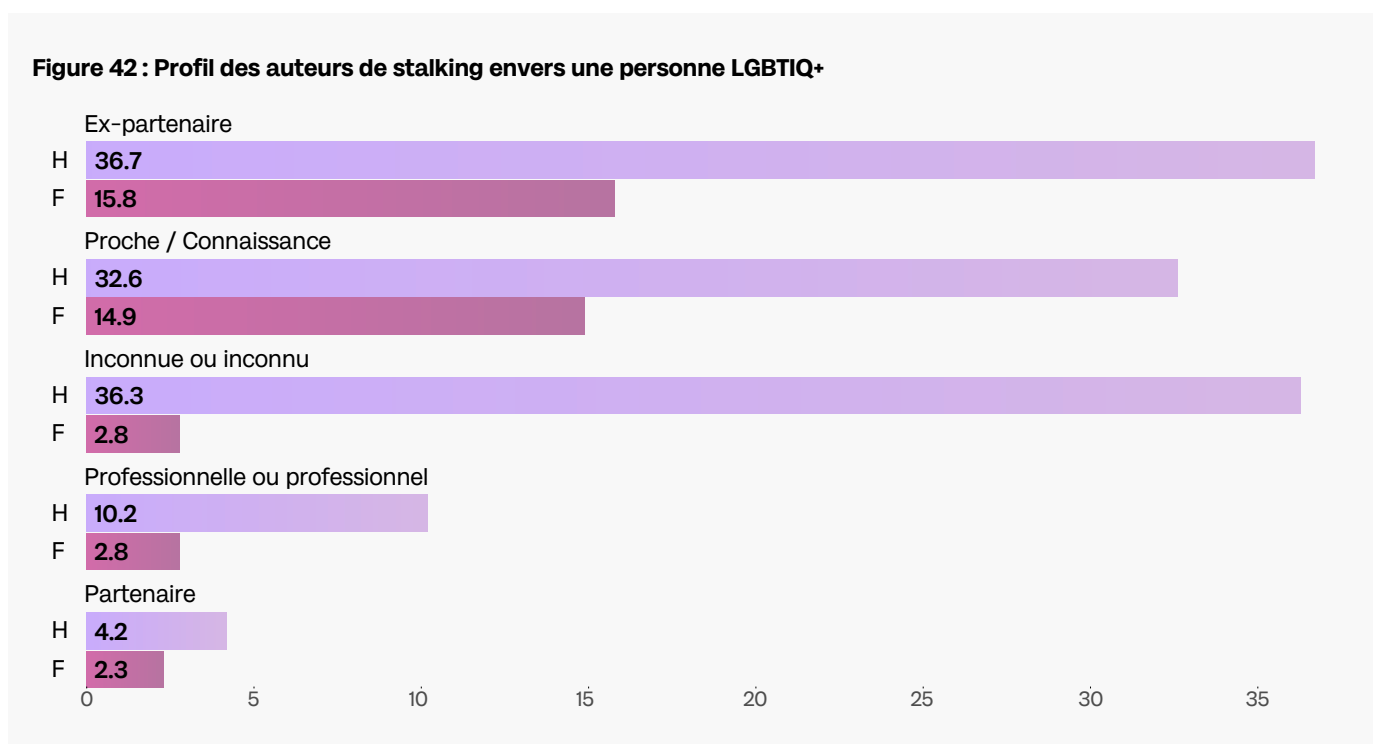
ainsi 2,1 fois plus exposées que les personnes hétérosexuelles du même âge. La prévalence diminue ensuite avec l'âge pour les personnes hétérosexuelles. La diminution de la prévalence se fait plus tardivement pour les personnes LGBTIQ+, soit à partir des 31-40 ans. Toutefois, malgré une diminution, les taux de prévalence restent élevés. Ainsi, pour les personnes LGBTIQ+ âgées de 51 à 65 ans, près de la moitié (45,6%) déclarent être concernées par au moins un acte de stalking. Elles sont ainsi légèrement plus impactées que les personnes hétérosexuelles (41,1%).

Ces observations font écho aux autres résultats du rapport : les personnes LGBTIQ+ sont plus exposées aux violences que les personnes hétérosexuelles, mais cette surexposition tend à diminuer avec l'âge. Les hommes hétérosexuels affichent des taux de prévalence plus faibles et moins corrélés à l'âge.



Auteurs

Toutes les personnes répondantes ayant vécu au moins une forme de stalking ont également répondu à une question sur le profil des personnes auteurs de ces faits. Les réponses éclairent sur la relation auteur-victime et sur le genre de l'auteur²⁸. La figure 42 illustre la répartition des profils des auteurs de stalking pour l'ensemble des victimes LGBTIQ+. La somme des réponses dépasse les 100%, car les personnes répondantes pouvaient mentionner plusieurs profils d'auteurs.



28 Qui sont les personnes ayant commis ces faits répétés? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Comme dans tous les autres contextes abordés dans ce rapport, les résultats évoquent une nouvelle fois le caractère fortement genré du stalking et déconstruisent le stéréotype de l'agresseur inconnu. Dans la majorité des cas, les auteurs de stalking sont des hommes et sont le plus souvent connus de la victime. Ainsi, le profil le plus fréquemment indiqué par les personnes LGBTIQ+ victimes de stalking, est celui de l'ex-partenaire homme (36,7%), il est suivi de près par le profil de l'homme inconnu (36,3%). Vient ensuite le profil de la connaissance/proche

homme (32,6%). Si les profils masculins dominent, les femmes sont également citées comme auteures de stalking: dans 15,8%, il s'agit d'une ex-partenaire femme et, dans 14,9% des cas, d'une proche/connaissance femme. Le profil d'auteur de stalking le moins cité est celui du ou de la partenaire actuelle; dans ce cas de figure, il s'agit dans 4,2% des cas d'un partenaire homme et dans 2,3% des cas d'une partenaire femme.

Conclusion

Les analyses présentées dans ce chapitre montrent que le stalking est une forme de violence fréquente, dont le caractère est fortement genré et LGBTIQ+phobe, et qui se situe à la croisée des violences en couple et hors du couple. À Genève, les personnes les plus touchées par le stalking sont les personnes LGBTIQ+ (54,2%). La majorité des auteurs de ces faits sont des hommes, le plus souvent connus des victimes. Ce profil est suivi de près par celui de l'homme inconnu qui est pratiquement 2 fois plus fréquemment reporté par les personnes LGBTIQ+ que par les hommes et les femmes hétérosexuelles.

Ainsi, les taux de prévalence particulièrement élevés observés chez les personnes LGBTIQ+ pourrait s'expliquer en raison du caractère vraisemblablement LGBTIQ+phobe de certaines de ces violences. Ces résultats confirment la pertinence de l'intégration de cette forme de violence dans le Code pénal suisse, ainsi que la nécessité de garantir une prise en charge adaptée et inclusive pour les personnes LGBTIQ+ rapportant ces faits à la police ou à toute autre instance publique ou associative.

Pour plus de résultats, voir l'[Annexe 6](#).

V. Violences domestiques

La très grande majorité des études sur les violences envers les personnes LGBTIQ+ se concentrent sur les violences vécues en dehors du cadre domestique et dont les auteurs sont extérieurs à la communauté. L'enquête Iceberg vient apporter un regard nouveau sur les violences en couple et intrafamiliales vécues par les personnes LGBTIQ+. Elle s'inscrit dans une tendance récente levant le voile sur les violences au sein des couples queer. Ainsi, le bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) a adopté en janvier 2026 le premier Plan d'action national contre les crimes de haine envers les personnes LGBTIQ, qui propose notamment de développer le soutien et l'offre d'accueil, de protection et d'hébergement d'urgence pour les victimes de violences.

Ce chapitre se divise en trois sections :

- La première traite de la prévalence des violences en couple, en examinant les violences vécues avec le ou la partenaire actuelle ;
- La deuxième se penche sur la fréquence et les conséquences des violences en couple, vécues cette fois-ci avec le ou la partenaire actuelle, ou avec un ou une ex-partenaire, ainsi que sur les formes d'aides privilégiées, avec un focus particulier sur les enjeux d'hébergement ;
- La troisième, plus brève, traite des violences intrafamiliales.

Concernant les violences de couple, les résultats doivent être interprétés avec prudence, et ce pour plusieurs raisons. Les enquêtes de prévalence saisissent généralement mieux les violences ponctuelles que les situations de violences graves ou répétées, ce qui peut conduire à une sous-estimation des violences exercées dans un cadre de contrôle coercitif (voir encadré). De

plus, s'il est toujours difficile de rapporter des VSS+, le poids social spécifique associé aux violences au sein du couple peut encore renforcer la tendance à minimiser ou taire ces violences, en particulier lorsqu'elles sont vécues présentement ou dans le cadre d'une relation queer. Partant de ce constat, les analyses présentées sur les violences en couple dans la première et deuxième section s'inspirent de l'approche développée dans l'enquête Virage²⁹, réalisée en France en 2015 et visent à distinguer les violences ponctuelles des violences coercitives.

En raison de la sensibilité du sujet et des données à disposition, des mesures complémentaires ont été prises pour assurer une comparabilité avec les couples hétérosexuels de l'enquête sur la population générale. Les données ne nous indiquant pas l'identité de genre et/ou l'orientation affective et sexuelle des ex-partenaires, les analyses dans la première section, liées à la prévalence, se concentrent ici sur les violences exercées dans le cadre d'une relation de couple actuelle.

Les personnes LGBTIQ+, notamment bisexuelles ou trans, peuvent être dans une relation de couple hétérosexuelle, c'est-à-dire dans une relation avec une personne du sexe opposé. Afin de comparer les dynamiques de violences dans les relations queer³⁰ et les relations hétérosexuelles, les analyses de prévalence présentées dans ce sous-chapitre se limitent aux relations de couple actuelles, et plus précisément aux relations queer pour les personnes LGBTIQ+ et aux relations hétérosexuelles pour les femmes et les hommes hétérosexuels³¹ de l'échantillon principal.

En revanche, pour analyser la fréquence des violences en couple, leurs conséquences et les instances auxquelles les personnes LGBTIQ+ ont eu recours, nous prenons à nouveau en compte les anciennes relations de couple, afin d'avoir un nombre de réponses suffisant pour produire des résultats statistiquement solides.

29 [Étude Virage LGBT 2015 - 2016](#)

30 Par relation queer nous entendons toutes relations amoureuses ou de couple à l'exception des couples entre personnes cisgenres de sexe opposé.

31 Voir note de bas de page 14 en page 27 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

Contrôle coercitif

Le contrôle coercitif peut être défini comme un ensemble de comportements violents, exercés de manière répétée, visant à contrôler ou dominer son ou sa partenaire intime pendant la relation, et pouvant se poursuivre après la séparation (voir la [note de blog](#) de l'UIMPV pour un résumé du concept).

L'enquête Iceberg ne permet pas d'identifier précisément les personnes victimes de contrôle coercitif par opposition à celles exposées à des violences ponctuelles. Toutefois, certains indicateurs peuvent être interprétés

comme des marqueurs de contrôle coercitif, notamment la fréquence des violences, leurs conséquences sur la victime, ainsi que des formes spécifiques de violences. C'est le cas, par exemple, des actes visant à rabaisser, intimider, menacer de faire du mal à la victime, à ses proches ou à soi-même, ou les actes portant atteinte à la liberté et à l'autonomie de la personne.

V. 1 Prévalence des violences en couple

Cette section présente la prévalence des violences dans le couple actuel, c'est-à-dire l'ensemble des violences subies par les personnes dans une relation de couple actuelle.

Afin de mieux comprendre la nature de ces violences, les figures qui suivent détaillent la prévalence des différentes formes de violences psychologiques, économiques et administratives, physiques et sexuelles abordées dans le questionnaire. Pour rappel, cette analyse de prévalence n'analyse que les violences vécues avec le ou la partenaire actuelle. Pour les personnes gays, lesbiennes et bisexuelles, les relations de couple actuelles avec des personnes de sexe opposé n'ont pas été prises en compte. Les statistiques présentées dans les figures 43 à 46 se basent donc sur un échantillon plus restreint de 196 personnes LGBTIQ+ actuellement dans une relation queer, ainsi que 1791 hommes hétérosexuels et 1779 femmes hétérosexuelles actuellement dans une relation hétérosexuelle. Pour cette raison, il n'est pas possible

d'analyser distinctement les différentes catégories de personnes LGBTIQ+, qui sont regroupées en une catégorie «LGBTIQ+» dans les figures suivantes.

Les violences psychologiques

Les violences psychologiques constituent la forme de violence en couple la plus courante parmi l'ensemble des personnes LGBTIQ+ répondantes, et ceci à des taux comparables à ceux déclarés par les personnes hétérosexuelles (11,1% pour les femmes et 13,1% pour les hommes). Ainsi, 12,7% des personnes LGBTIQ+ reportent avoir vécu au moins une forme de violence psychologique³² au sein de leur couple actuel. La figure 43 présente la prévalence des principales formes de violence psychologique commises par le ou la partenaire actuelle, en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle des personnes répondantes.

32 « Depuis vos 16 ans jusqu'à maintenant, avez-vous déjà vécu au moins une fois l'un des faits suivants dans vos relations intimes, amoureuses ou de couple présentes avec l'un-e de vos partenaires actuel-les ? »

Figure 43 : Prévalence des violences psychologiques dans le couple actuel

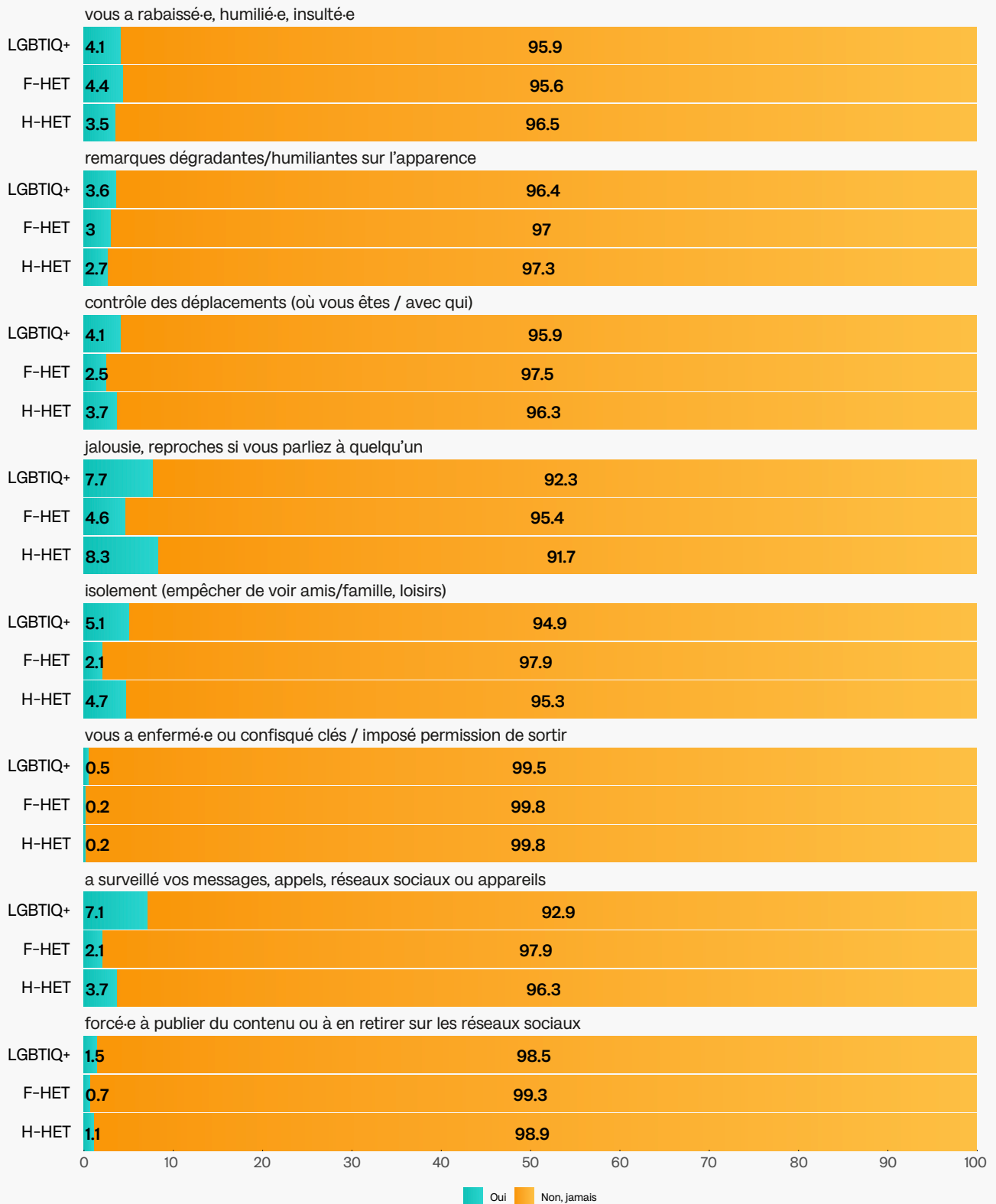
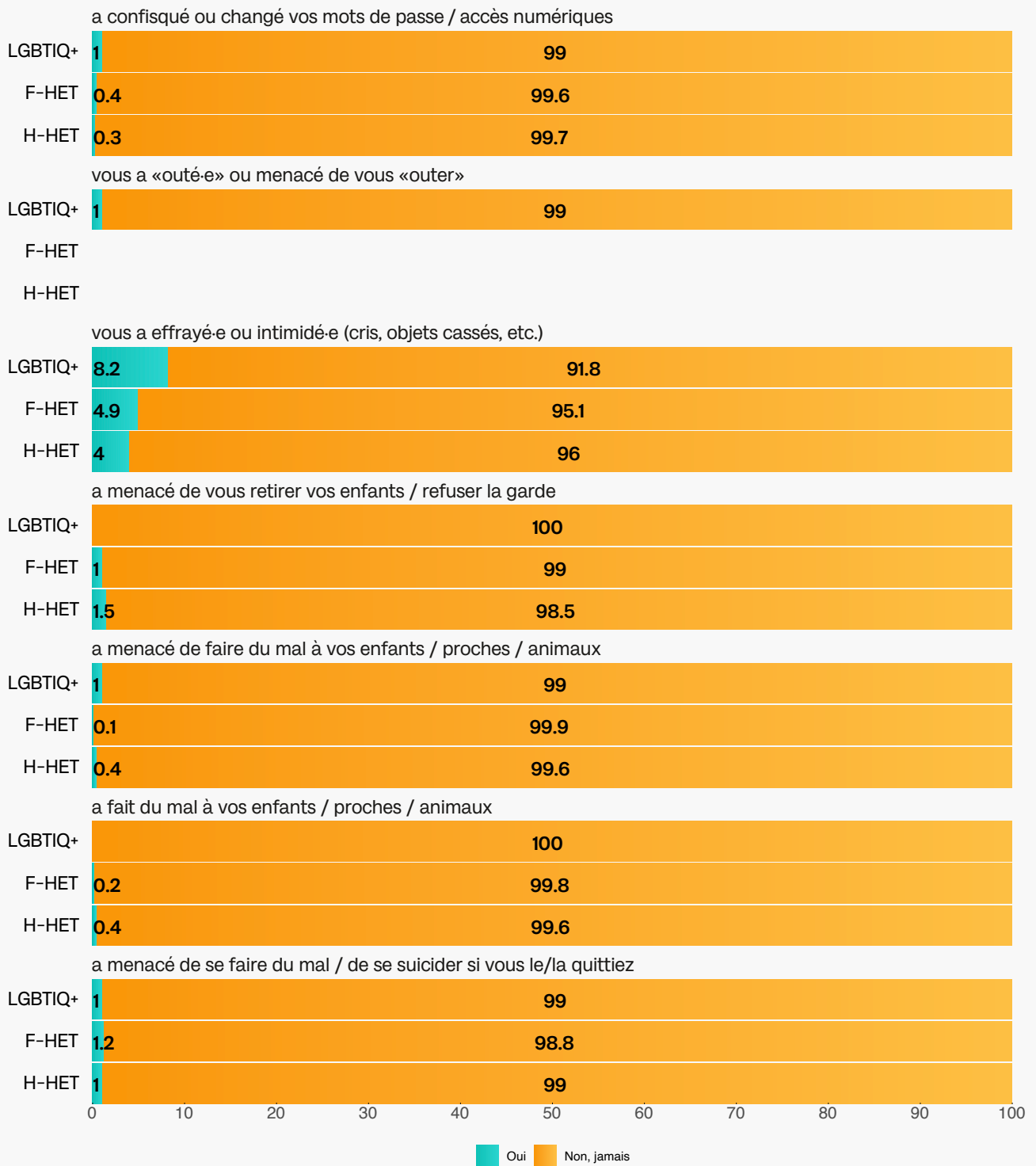


Figure 43 : Prévalence des violences psychologiques dans le couple actuel



Des taux d'expositions similaires entre hommes hétérosexuels et personnes LGBTIQ+ pour certaines formes de violences

Contrairement aux différents taux de prévalence présentés dans cette enquête, les taux de prévalence relatifs aux violences psychologiques subies dans le couple sont assez similaires qu'il s'agisse d'hommes hétérosexuels ou de personnes LGBTIQ+. En ce sens, 7,7% des personnes LGBTIQ+ relèvent de la jalousie ou des reproches de leur partenaire si elles parlent à quelqu'un d'autre. Les hommes hétérosexuels sont 8,3% contre 4,6% des femmes hétérosexuelles à être concernés par ces comportements de la part de leur partenaire. La même tendance s'observe pour les personnes victimes de contrôle de leurs déplacements par leur partenaire actuel : 4,1% des personnes LGBTIQ+ et 3,7% des hommes hétérosexuels reportent ce fait, contre 2,5% des femmes hétérosexuelles.

Il semblerait toutefois que certaines formes de violences psychologiques touchent plus fréquemment les personnes LGBTIQ+ que les personnes hétérosexuelles de l'enquête. Ainsi, 7,1% des personnes LGBTIQ+ évoquent que leur partenaire actuel ou actuelle a surveillé leurs messages, appels, réseaux sociaux ou appareils contre 3,7% des hommes hétérosexuels et 2,1% des femmes hétérosexuelles, soit 1,9 à 3,4 fois plus fréquemment. Les personnes LGBTIQ+ sont également 8,2% à avoir été effrayées ou intimidées par leur partenaire, contre 4,9% des femmes hétérosexuelles et 4,0% des hommes hétérosexuels.

Enfin, les formes de violences les plus graves restent les plus rares pour l'ensemble des personnes répondantes. En ce sens, moins de 1% des personnes répondantes indiquent avoir été enfermées, séquestrée ou avoir dû demander la permission à leur partenaire de sortir de chez elles. Les menaces par leur partenaire de faire du mal ou que leur partenaire ait effectivement fait du mal aux enfants, proches ou animaux concernent moins de 1,5% des personnes répondantes.

Ainsi, ces résultats soulignent que les personnes LGBTIQ+ sont globalement concernées au même degré que les personnes hétérosexuelles par les violences psychologiques au sein du couple actuel, malgré des différences de prévalences selon la forme de violences vécue.

Les violences économiques et administratives

Bien que moins courantes que les violences psychologiques, physiques et sexuelles, les violences économiques et administratives touchent davantage les femmes hétérosexuelles que les personnes LGBTIQ+ et que les hommes hétérosexuels : 2,6% des femmes hétérosexuelles reportent avoir vécu au moins une forme de violence économique ou administrative au sein du couple actuel, contre 1,8% des personnes LGBTIQ+ et 1,7% des hommes hétérosexuels. La figure 44 présente la prévalence des principales formes de ces violences en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle des personnes répondantes actuellement en couple.

Malgré un taux de prévalence globalement plus élevé pour les femmes hétérosexuelles, les personnes LGBTIQ+ sont sur-représentées pour certaines formes de ces violences, en particulier les violences en lien avec la carrière professionnelle ou académique. En ce sens, 2,6% des personnes LGBTIQ+ déclarent que leur partenaire actuel ou actuelle les a empêchées de travailler, de suivre une formation ou leur a fait abandonner leur emploi, contre 0,8% des femmes hétérosexuelles et 0,4% des hommes hétérosexuels.

Figure 44 : Prévalence des violences économiques et administratives dans le couple actuel

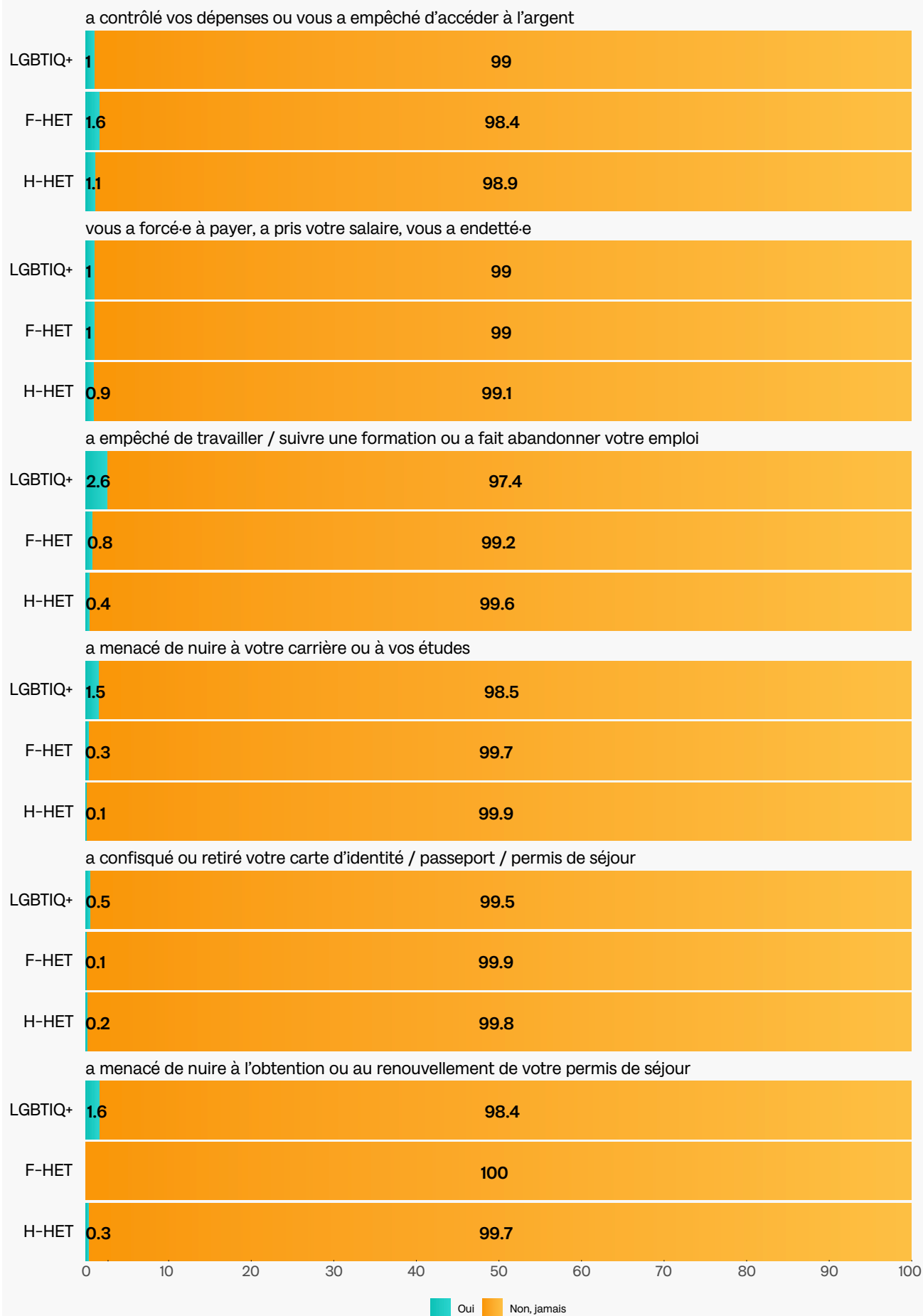
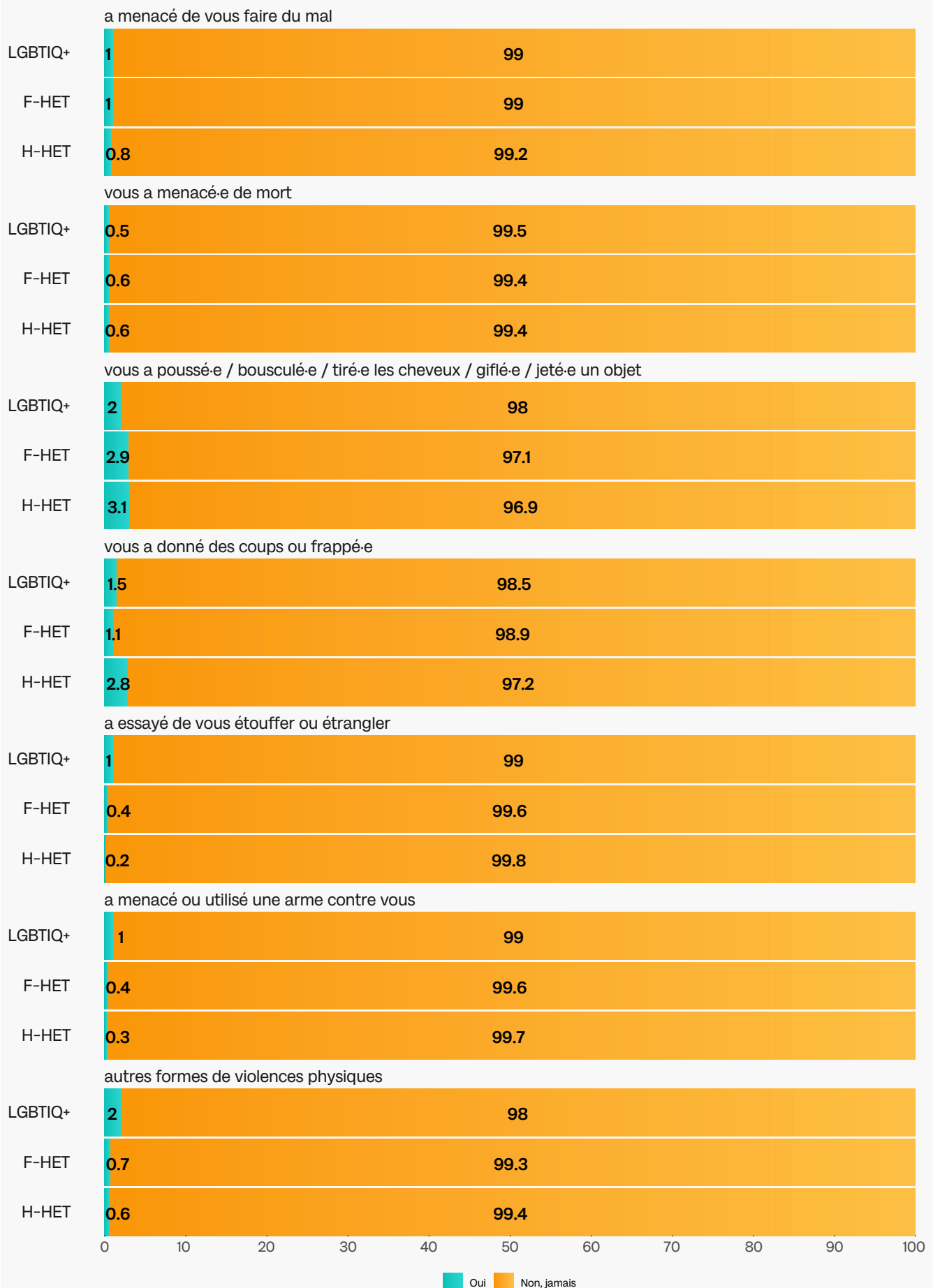


Figure 45 : Prévalence des violences physiques dans le couple actuel



Les violences physiques

S'agissant des violences physiques subies dans le cadre du couple actuel, les taux de prévalence entre les personnes hétérosexuelles et les personnes LGBTIQ+ sont assez similaires. La figure 45 illustre la prévalence des principales formes de ces violences, en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle.

Les résultats montrent que la violence physique la plus fréquemment indiquée est celle de s'être fait bousculer, frapper, gifler, de s'être fait tirer les cheveux ou de s'être fait jeter un objet. Ainsi, 2% des personnes LGBTIQ+ reportent avoir vécu cette forme de violence physique de la part de leur partenaire actuel ou actuelle contre 2,9% des femmes hétérosexuelles et 3,1% des hommes hétérosexuels. La fréquence des menaces de faire du mal, ainsi que des menaces de mort sont équivalentes entre les différents groupes de personnes répondantes. Toutefois, il semblerait que les hommes hétérosexuels soient plus nombreux à avoir reçu des coups ou avoir été frappé par leur partenaire actuelle que les deux autres groupes de personnes répondantes. Ils sont en effet 2,8% à l'avoir indiqué contre 1,5% des personnes LGBTIQ+ et 1,1% des femmes hétérosexuelles. On constate également que les personnes LGBTIQ+ sont plus exposées à certaines formes de violences que les personnes hétérosexuelles. En ce sens, 1% des personnes LGBTIQ+ indiquent avoir subi une tentative d'étouffement ou de strangulation contre 0,4% des femmes hétérosexuelles et 0,2% des hommes hétérosexuels. Les personnes LGBTIQ+ sont aussi 1% à reporter avoir été menacée par une arme ou qu'une arme a été effectivement utilisée contre elles, contre 0,4% des femmes hétérosexuelles et 0,3% des hommes hétérosexuels.

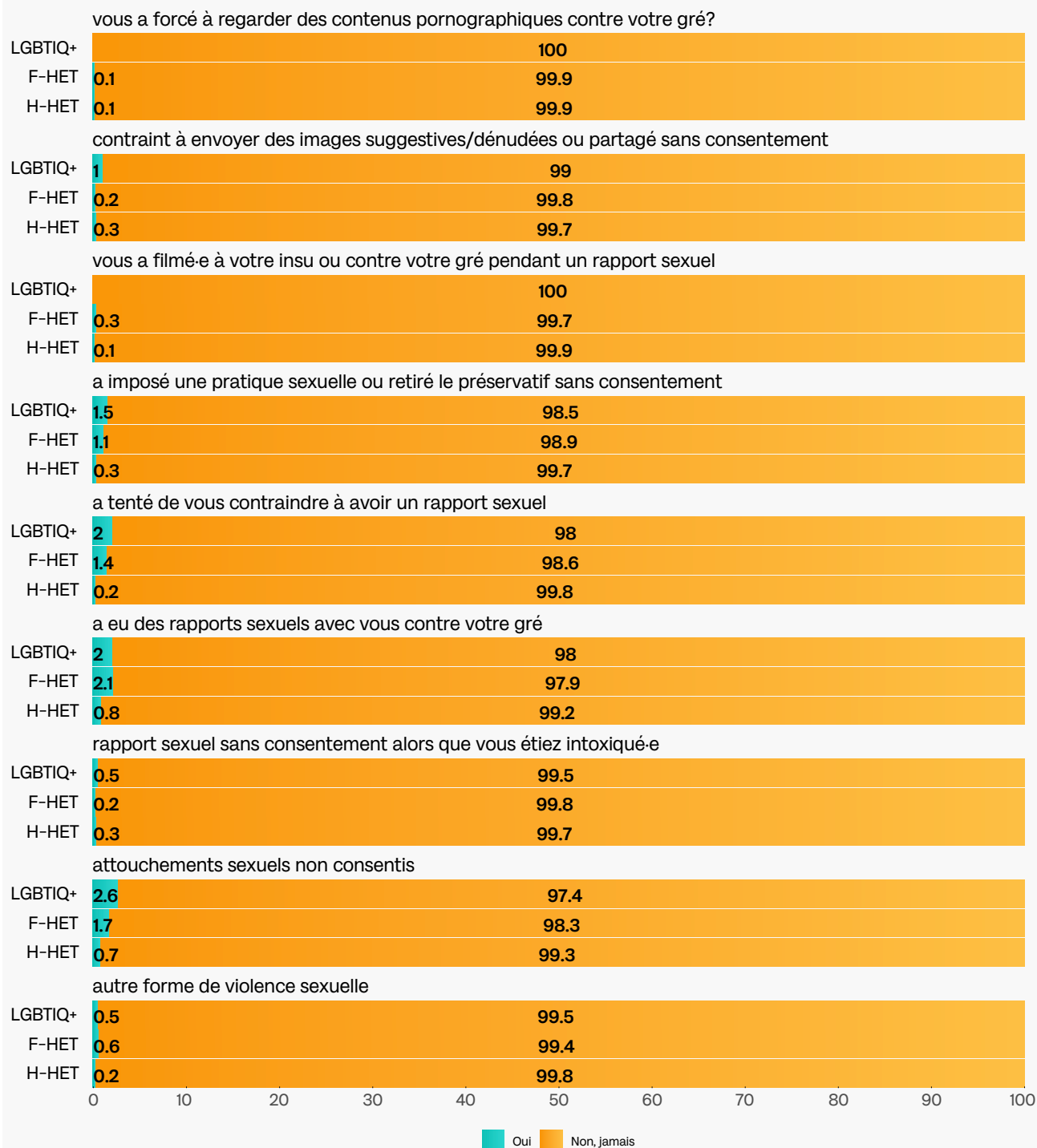
Nous rappelons que ces résultats sont à prendre avec précaution: le nombre de personnes LGBTIQ+ victimes de violences dans le couple actuel étant très faible, les femmes lesbiennes ou bisexuelles en couple avec une femme, les hommes gays ou bisexuels en couple avec un homme et les personnes trans et non binaires

en couple actuellement ont été agrégées dans une seule catégorie «LGBTIQ+». En raison de leur faible nombre, les taux calculés sont plus volatils (l'ajout ou le retrait d'une personne peut changer drastiquement les pourcentages) par rapport aux hommes et femmes hétérosexuelles. À titre d'exemple, la menace d'utiliser une arme ou son utilisation effective est reportée par 2 personnes LGBTIQ+ sur 196 en couple actuellement, soit 1%. Cette même violence concerne 7 femmes hétérosexuelles sur 1779 (0,4%) et 5 hommes hétérosexuels sur 1591 (0,4%).

Les violences sexuelles

Les violences sexuelles sont les violences en couple actuel pour lesquelles l'écart de prévalence entre les personnes LGBTIQ+ et les hommes hétérosexuels est le plus important: 3,9% des personnes LGBTIQ+ déclarent avoir déjà subi au moins une forme de violence sexuelle dans son couple actuel, contre 1% des hommes hétérosexuels. La figure 46 présente la prévalence des principales formes de ces violences, en fonction de l'identité de genre et de l'orientation affective et sexuelle des personnes répondantes.

Figure 46 : Prévalence à vie des violences sexuelles dans le couple actuel



Les résultats montrent que les hommes hétérosexuels sont très peu exposés aux différentes formes de violences sexuelles dans le couple actuel, avec une prévalence inférieure à 1%. Bien que ces violences soient moins fréquentes que les violences psychologiques ou physiques pour l'ensemble des personnes répondantes, les personnes LGBTIQ+ déclarent plus fréquemment être exposées aux violences sexuelles dans le cadre du couple actuel que les personnes hétérosexuelles. Ainsi, 2,6% des personnes LGBTIQ+ reportent des attouchements sexuels non consentis de la part de leur partenaire actuel ou actuelle contre 1,7% des femmes hétérosexuelles et 0,7% des hommes hétérosexuels, soit 1,5 à 3,7 fois plus souvent. Par ailleurs, 1,5% des personnes LGBTIQ+ ont été victimes de *stealthing* (retrait du préservatif sans le consentement) ou se sont vu imposer une pratique sexuelle contre 1,1% des femmes hétérosexuelles et 0,3% des hommes hétérosexuels.

Des analyses complémentaires montrent que certaines violences sexuelles sont déclarées plus fréquemment hors du cadre intime – notamment le cas de la pornodivulgateion (à l'exception des personnes intersexes de notre enquête) et des tentatives de viols (à l'exception des personnes non binaires et intersexes répondantes). En revanche, le viol est plus fréquemment rapporté dans le cadre d'une relation intime. De manière générale, les violences sexuelles vécues se font plus rares au sein du couple pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et les hommes gays et bisexuels, se rapprochant plus des tendances observées chez les hommes et femmes hétérosexuelles. Toutefois, en ce qui concerne les personnes non binaires, trans binaires et les personnes intersexes de l'enquête, les violences sexuelles sont presque aussi fréquentes hors du couple que dans le cadre intime.

Dans l'ensemble, ces résultats rappellent que les violences sexuelles – notamment les viols – touchent plus fréquemment les personnes

LGBTIQ+ et les femmes hétérosexuelles que les hommes hétérosexuels, et qu'ils surviennent majoritairement dans le cadre d'une relation de couple ou dans un espace privé avec un auteur connu de la victime (voir chapitre sur les violences dans un espace privé).

Bien que les violences sexuelles dans un contexte de couple soient les plus fréquentes, elles peinent à être pleinement reconnues et sanctionnées par la justice. Pour l'ensemble des constats d'agressions sexuelles réalisés entre 2018 et 2021 aux Hôpitaux universitaires de Genève et de Lausanne, seuls 17% des auteurs étaient les partenaires intimes actuels des personnes patientes et 9% étaient d'anciens partenaires (voir le rapport Constat d'agression sexuelle)³³. Sur le plan pénal, dans le contexte genevois, les travaux de Marylène Lieber³⁴ montrent que les violences sexuelles commises dans un cadre intime ou par une personne connue de la victime donnent lieu à moins de condamnations du Ministère public (ordonnance pénale et acte d'accusation) et du Tribunal pénal genevois que celles perpétrées par un inconnu, lorsque l'identité de ce dernier a pu être établie. Toutefois, ces constats restent partiels en raison du manque de services qui prennent en charge les violences sexuelles avec un personnel formé aux enjeux propres aux personnes LGBTIQ+, notamment en matière d'accueil, de prise en charge adaptée et de connaissances médicales. À noter également qu'à l'heure actuelle, il n'existe à Genève pas de service dédié pour réaliser des constats d'agressions sexuelles pour les personnes sans vulve, c'est-à-dire en majorité des hommes cisgenres, qu'ils soient hétérosexuels ou homosexuels, ainsi que des personnes trans et intersexes. Ces personnes sont ainsi prises en charge aux HUG par les urgences générales.

Tout comme dans la section sur les violences physiques, nous rappelons que ces résultats sont à interpréter avec grande précaution. En effet, le faible nombre de personnes répondantes

33 Le rapport inclut toutes les femmes cisgenres, non-binaires, queers, les hommes transgenres ayant une vulve et un vagin et les femmes transgenres, peu importe leur orientation affective et sexuelle.

34 Oui, c'est oui. Le consentement à l'épreuve de la justice (2023).

LGBTIQ+ tend à les sur-représenter. À titre d'exemple, 4 personnes LGBTIQ+ sur 196 ont déclaré avoir été violées dans le cadre de leur couple actuel (2%). Cette même violence concerne 37 femmes hétérosexuelles sur 1779 (2,1%) et 12 hommes hétérosexuels sur 1591 (0,8%). De plus, les personnes LGBTIQ+ du sur-échantillonnage ont été atteintes via le réseau associatif LGBTIQ+ du canton, et sont donc en moyenne mieux informées de ce qui constitue des violences. Cette interprétation est renforcée par les taux d'adhésion aux normes facilitatrices de comportements violents, qui sont largement plus faibles chez les personnes LGBTIQ+ que chez les personnes hétérosexuelles de la population générale. Ainsi, les violences vécues par les personnes hétérosexuelles sont très certainement sous-déclarées.

V.2 Fréquence, conséquences des violences, aides et non-recours

La suite des analyses concerne la fréquence, les conséquences, les aides sollicitées et les diverses raisons de non-recours. Afin d'avoir un nombre suffisant de réponses pour produire des résultats exploitables, ces analyses prennent en compte les violences commises tant par le ou la partenaire actuelle que par un ou une ex-partenaire, que la relation soit queer ou non.

Fréquence et conséquences

Dans le cadre des violences en couple, le caractère répétitif des actes et leurs conséquences permettent d'en évaluer la gravité. Le tableau 2 présente la fréquence la plus élevée des violences subies de la part d'un ou d'une (ex-)partenaire³⁵. Pour rappel, les données ne permettent pas d'identifier si les violences ont eu lieu dans une relation hétérosexuelle ou queer lorsque les violences ont eu lieu avec un ou une ex-partenaire. Les résultats montrent que les personnes LGBTIQ+ sont particulièrement exposées aux violences très fréquentes dans la sphère intime. Ainsi, les personnes LGBTIQ+ sont 1,2 à 3 fois plus nombreuses que les personnes hétérosexuelles à avoir vécu des violences quotidiennes au sein du couple.

Tableau 2 : Fréquence la plus élevée des épisodes de violences exercées par un ou une (ex-)partenaire intime

Fréquence	Fréquence maximale des épisodes de violences		
	H-HET	F-HET	LGBTIQ+
Quotidienne :	1.3%	3.4%	3.9%
Hebdomadaire :	3.7%	6.1%	12.5%
Mensuelle :	5.4%	7%	11.8%
Annuelle :	5.3%	9.5%	7.2%
Plus rarement :	8.6%	9.5%	9%
Qu'une fois :	5.7%	6.7%	8.1%
Ne sait pas :	2.2%	2.2%	2.4%

Les statistiques présentées dans les figures 47 et 48 se basent sur un échantillon de 121 personnes LGBTIQ+, 409 hommes hétérosexuels et 665 femmes hétérosexuelles ayant toutes vécu au moins une forme de violence en couple de la part d'un ou une partenaire ou ex-partenaire.

La figure 47 illustre la prévalence des conséquences psychologiques, physiques ou sociales des violences en couple, c'est-à-dire la part de personnes, dans chaque groupe, ayant déjà vécu

des violences au sein du couple ayant entraîné ces conséquences. Les résultats montrent que les personnes LGBTIQ+ sont systématiquement surexposées aux différents impacts que ces violences induisent par rapport aux hommes et femmes hétérosexuelles. Parmi les personnes ayant déjà vécu des violences en couple, plus des trois quarts des personnes trans et non binaires (85,2%) et des femmes lesbiennes et bisexuelles (78,7%), et plus de la moitié des hommes gays et bisexuels (57,7%) victimes de violence en

³⁵ Le tableau combine les réponses de deux questions de fréquence pour les ex-partenaires et les partenaires actuels « Concernant les faits que vous avez mentionnés avec un ou une (ex-)partenaire, à quelle fréquence ces faits se produisaient-ils ? Cochez toutes les cases qui s'appliquent ». Les fréquences rapportées dans le tableau sont les fréquences les plus élevées indiquées par la personne répondante. Ainsi, une personne ayant répondu « Quotidienne » et « annuelle » sera codée « Quotidienne ».

Figure 47 : Prévalence des conséquences des violences en couple (partenaire ou ex-partenaire) sur l'ensemble de la population

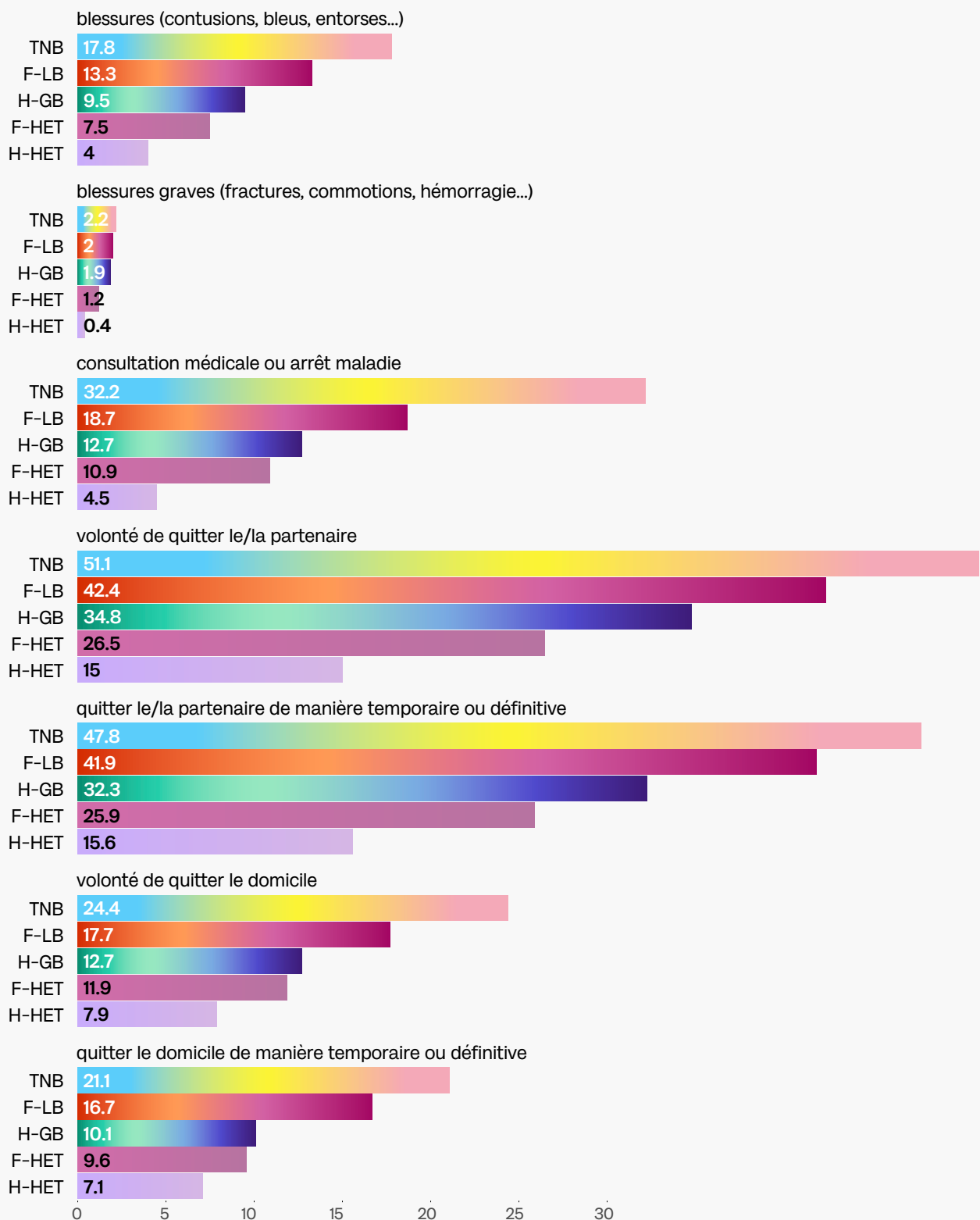
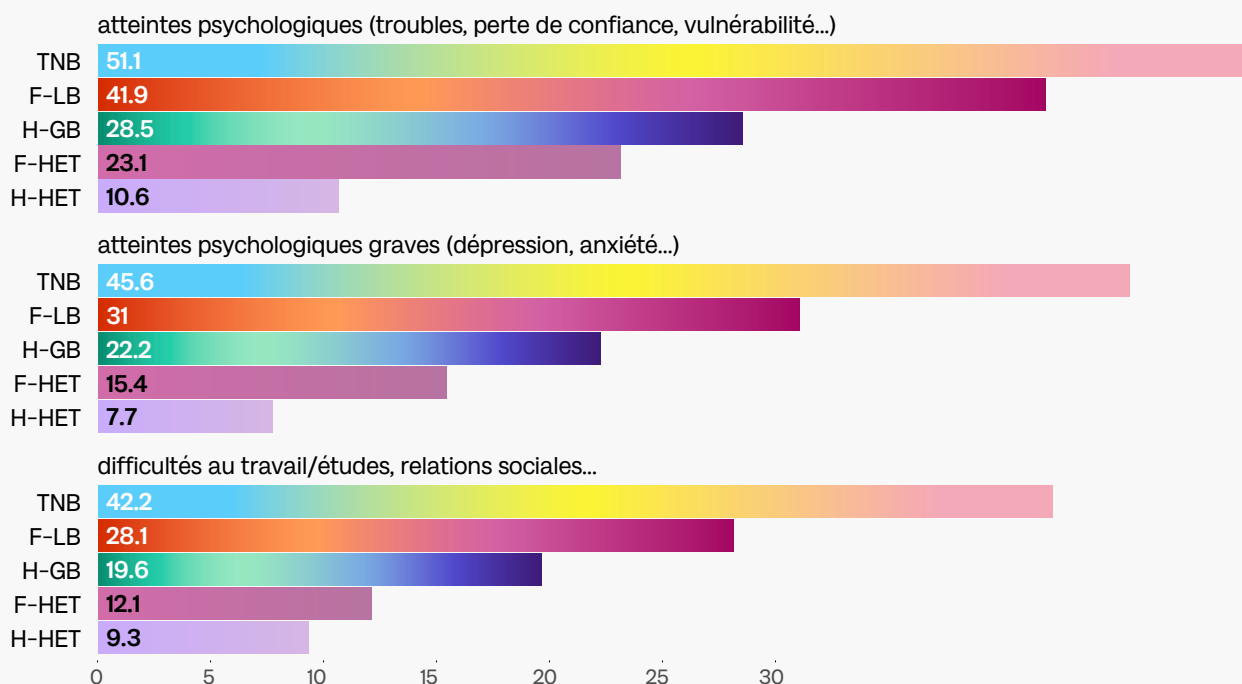


Figure 47 : Prévalence des conséquences des violences en couple (partenaire ou ex-partenaire) sur l'ensemble de la population



couple reportent avoir souffert de troubles psychologiques³⁶ à la suite de ces violences.

Les violences en couple (dans les relations actuelles ou passées) sont celles qui affectent le plus gravement la santé physique et psychique des personnes répondantes, par rapport aux autres contextes de violences étudiés dans ce rapport (espace public, privé, cadre professionnel, lieu de formation). S'agissant des conséquences physiques, parmi les personnes ayant déjà vécu des violences en couple, la moitié des personnes trans et non binaires (50,0%), près de la moitié des hommes gays et bisexuels (45,5%) et des femmes lesbiennes et bisexuelles (43,5%) déclarent avoir été blessées à la suite de violences en couple contre un tiers des hommes hétérosexuels (33,3%) qui reportent ces conséquences. Enfin, parmi les personnes ayant déjà vécu des violences en couple, plus des trois quarts des personnes trans et non binaires (81,1%), des femmes lesbiennes et bisexuelles (78,7%) et près des deux tiers des hommes gays

et bisexuels concernés (64,6%) déclarent avoir quitté temporairement ou définitivement un ou une partenaire à la suite de violences. Par ailleurs, toujours parmi les personnes ayant déjà vécu des violences en couple, près de la moitié des personnes trans et non binaires (42,2%), 33,7% des femmes lesbiennes et bisexuelles et plus d'un homme gay ou bisexuel sur 5 (21,1%) indiquent avoir déjà quitté leur domicile afin de se protéger.

Aide et non-recours

Les résultats qui suivent concernent toutes les personnes ayant subi au moins une forme de violences de couple avec partenaire actuel ou ex-partenaire. Les conséquences que les violences de couple provoquent sur la santé des victimes rappellent l'importance d'une prise en charge adéquate des personnes LGBTIQ+ victimes, tout comme des auteurs de violences. Afin d'évaluer la prise en charge des victimes, les résultats qui suivent présentent les personnes et institutions sollicitées par les victimes,

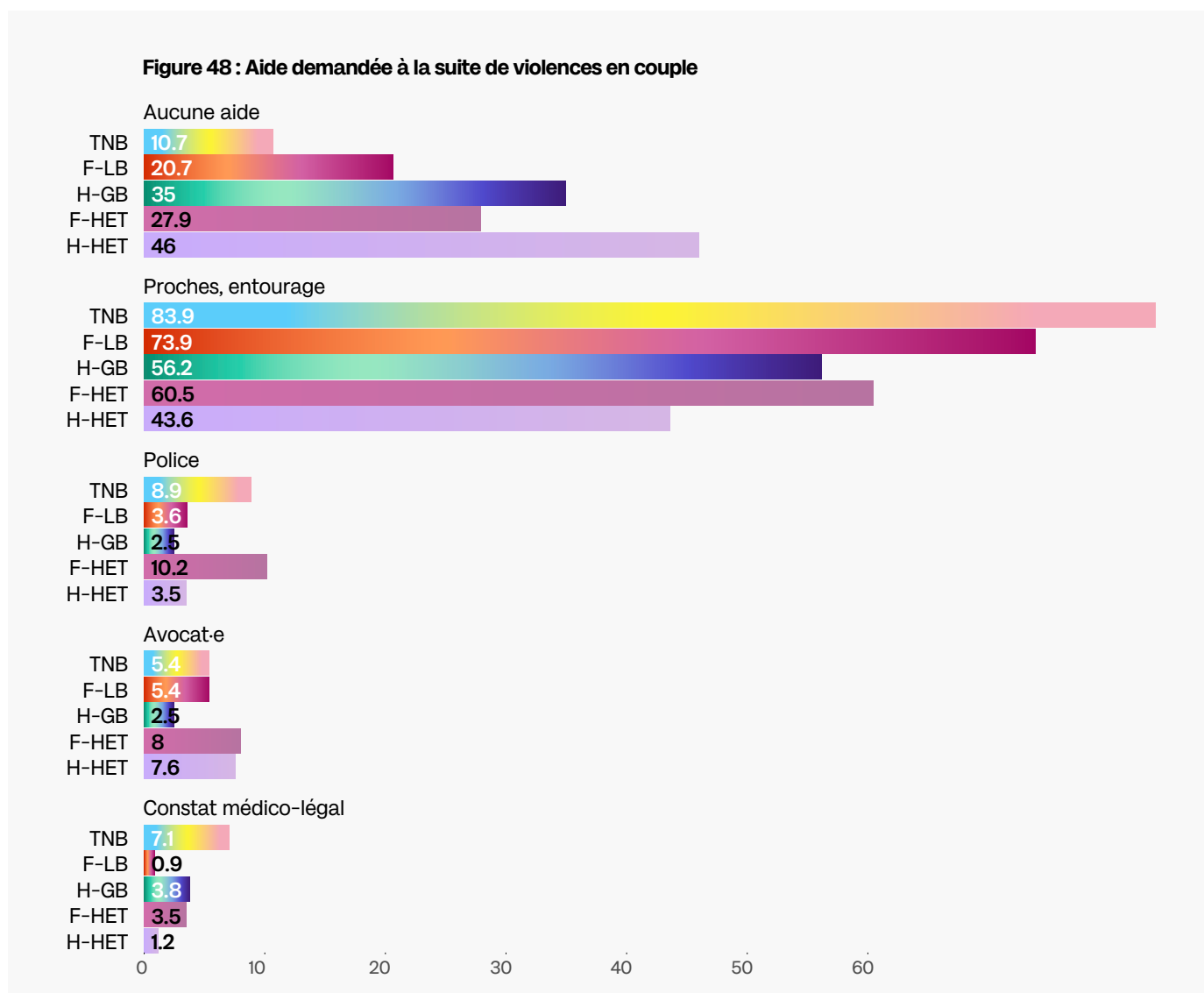
36 «[...] vous ont déjà causé des troubles du sommeil, de l'alimentation, de la concentration, de votre sexualité? ou une perte de confiance en vous / des sentiments de vulnérabilité?»

le taux de non-recours à ces mêmes soutiens, ainsi que le recours spécifique à la police et au réseau associatif spécialisé dans l'hébergement de victimes de violences en couple à Genève.

Parmi les victimes de violences en couple, les mêmes tendances s'observent que dans les autres contextes de violences développés précédemment: les hommes hétérosexuels sont les personnes qui, le plus souvent, ne sollicitent aucune aide (46,0%). De manière générale, ce taux est plus faible chez les personnes LGBTIQ+, à l'exception des hommes gays et bisexuels qui sont le deuxième groupe ne faisant appel à personne (35,0%). Le taux de recours aux aides

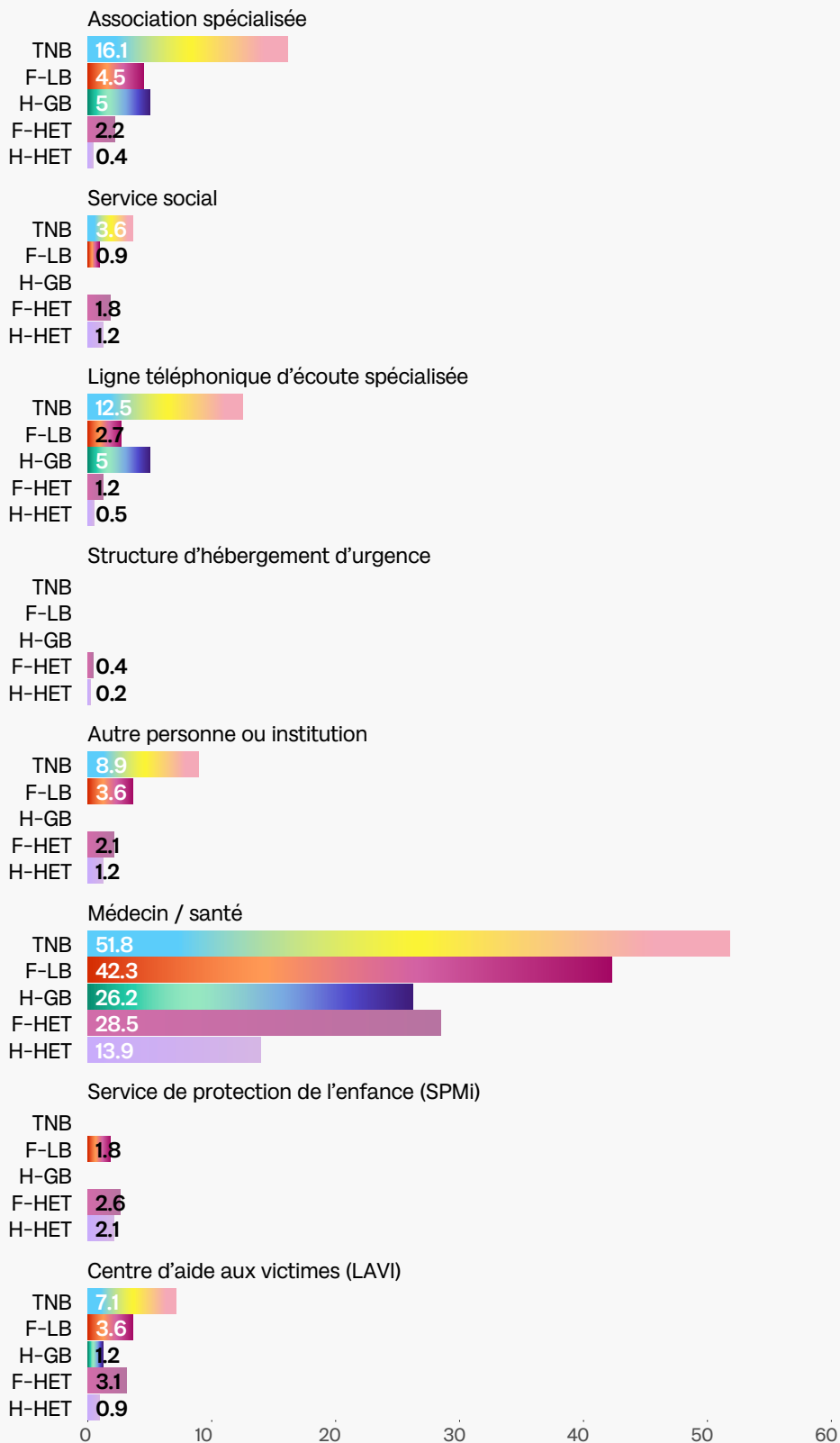
externes est de manière générale plus élevé chez les personnes LGBTIQ+ que chez les personnes hétérosexuelles de l'enquête: notamment, deux tiers des personnes intersexes de cette enquête ont eu recours à une aide externe et le tiers restant en a parlé à son entourage.

La figure 48 détaille les types d'aides mobilisées par les personnes répondantes, victimes de violences en couple³⁷. Les résultats montrent une nouvelle fois que l'entourage proche est la forme de recours privilégiée, à l'exception des hommes hétérosexuels qui sont plus susceptibles de n'en parler à personne (46,0%) que d'en parler à des proches (43,6%). Plus de quatre personnes trans



³⁷ Suite aux faits que vous avez mentionnés avec votre partenaire actuel-le / ex-partenaire, avez-vous cherché de l'aide ou parlé de ces faits? Si oui, en avez-vous parlé aux personnes ou services suivants? Cochez toutes les cases qui s'appliquent. Le total dépasse 100%, car les personnes pouvaient indiquer plusieurs réponses.

Figure 48 : Aide demandée à la suite de violences en couple



et non binaires sur cinq (83,9%), 73,9% des femmes lesbiennes et bisexuelles et plus de la moitié des hommes gays et bisexuels (56,2%) ont sollicité leurs proches à la suite de violences de couple.

Comme dans toutes les situations étudiées, le personnel de santé constitue l'aide externe la plus fréquemment sollicitée. Ainsi, plus de la moitié des personnes trans et non binaires (51,8%), 42,3% des femmes lesbiennes et bisexuelles et plus d'un quart des hommes gays et bisexuels (26,2%) indiquent avoir recouru à une ou un professionnel de la santé à la suite de violences en couple. En ce qui concerne les autres formes d'aides externes, ce sont les personnes trans et non binaires qui les sollicitent le plus, à l'exception des avocates et avocats et de la police qui sont le plus fréquemment contactés par les femmes hétérosexuelles (8,0% pour les avocates et avocats et 10,2% pour la police). Les deux dispositifs les moins sollicités sont les structures associatives d'hébergement

d'urgence pour victimes de violences et le service de protection des mineurs (SPMi).

Pour comprendre les raisons du non-recours à une aide externe, une question complémentaire a été posée aux personnes ayant vécu des violences en couple, mais n'ayant sollicité aucune aide ou uniquement l'aide de leur entourage. La figure 49 illustre leurs différentes réponses. La majorité des personnes répondantes ont déclaré qu'elles pensaient que les faits n'étaient pas si graves ou qu'ils s'arrêteraient vite. Les taux sont assez similaires entre les femmes hétérosexuelles (51,0%) et les personnes LGBTIQ+ (52,0% pour les personnes trans et non binaires; 57,6% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles et 57,1% pour les hommes gays et bisexuels). Toutefois, les hommes hétérosexuels se démarquent à nouveau puisqu'ils sont plus de deux tiers (69,9%) à évoquer cette raison.

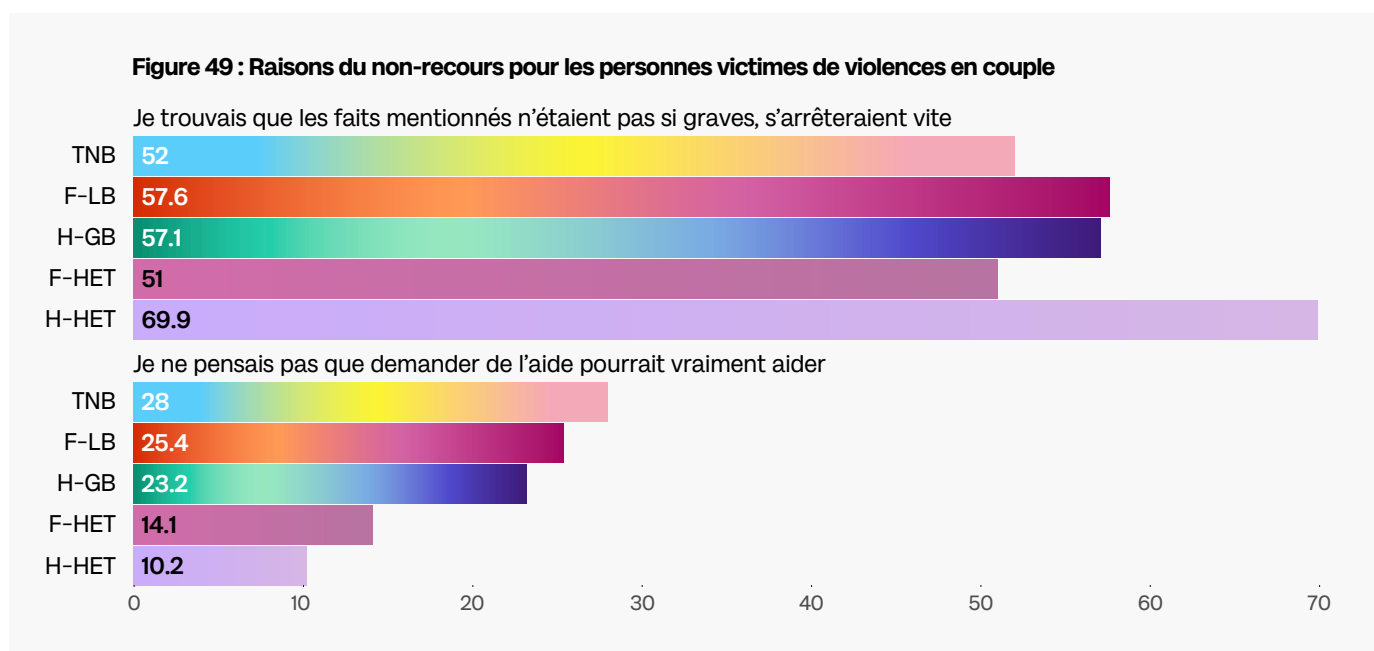
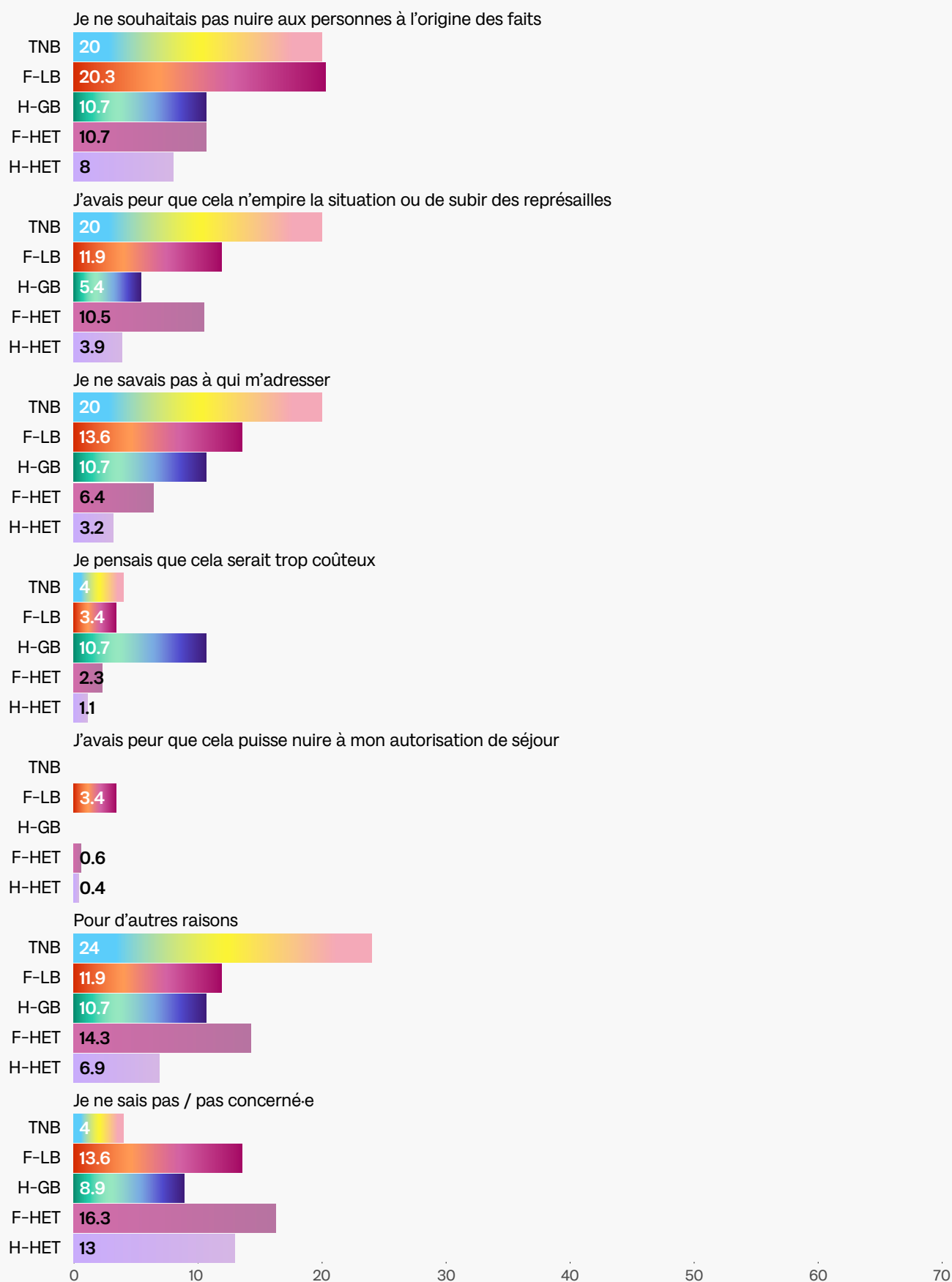


Figure 49 : Raisons du non-recours pour les personnes victimes de violences en couple



Les autres raisons données par les personnes répondantes rejoignent celles qui ont été observées dans le contexte de violences subies dans un espace privé et soulignent une nouvelle fois l'importance du fait de connaître l'auteur ou l'autrice des violences dans la décision de ne pas recourir à une aide extérieure. Ainsi, une personne trans ou non binaire sur cinq (20,0%), 20,3% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 10,7% des hommes gays et bisexuels reportent ne pas avoir voulu nuire à la personne à l'origine des faits. Une personne trans ou non binaire sur cinq (20,0%) et 11,9% des femmes lesbiennes et bisexuelles craignent de subir des représailles par la personne les ayant agressées. Elles sont ainsi respectivement 5 fois et 3 fois plus nombreuses que les hommes hétérosexuels à évoquer cette crainte. Le manque de confiance envers les ressources externes explique également une partie du non-recours : plus d'un quart des personnes trans et non binaires (28,0%) et des femmes lesbiennes et bisexuelles (25,4%) considéraient qu'une aide formelle n'apporterait pas réellement de solutions.

Les réponses ouvertes données par les personnes LGBTIQ+ viennent préciser les motifs illustrés dans la figure 49. Certaines personnes évoquent le manque de confiance envers la police spécifiquement : « Consciente que vivre dans une société patriarcale personne ne prendrait au sérieux mes plaintes et surtout pas la police qui est encore plus violente dans son approche », « Car je ne fais pas confiance à la police. ». D'autres personnes insistent sur la normalisation des violences vécues : « Un gros déni pendant toute la durée de la relation », « Mes ex-partenaires me faisaient croire que c'était normal » décrivant ainsi le mécanisme d'emprise subi par les victimes de violences domestiques, qu'elles soient hétérosexuelles ou LGBTIQ+.

L'ensemble des personnes ayant pris part à l'enquête ont également été interrogées sur les personnes ou les institutions vers lesquelles elles se tourneraient si elles étaient un jour victimes de violences de la part d'un partenaire ou ex-partenaire. La figure 50 présente leurs réponses et soulignent encore une fois l'importance donnée par les personnes répondantes à l'entourage et aux professions de la santé.

Figure 50 : Si vous étiez un jour victime de violences de la part de votre partenaire ou ex-partenaire, à qui parleriez-vous de cette situation ?

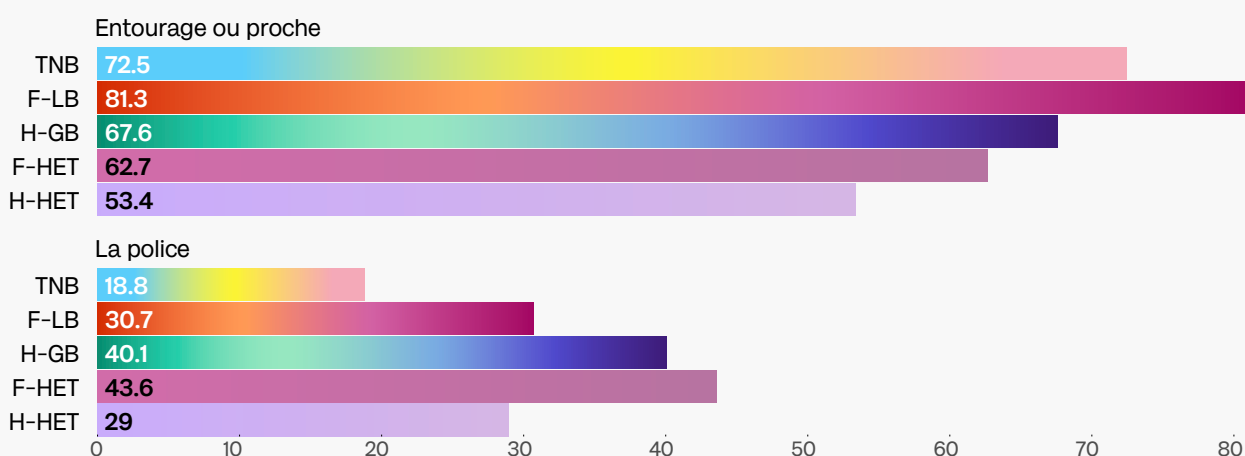
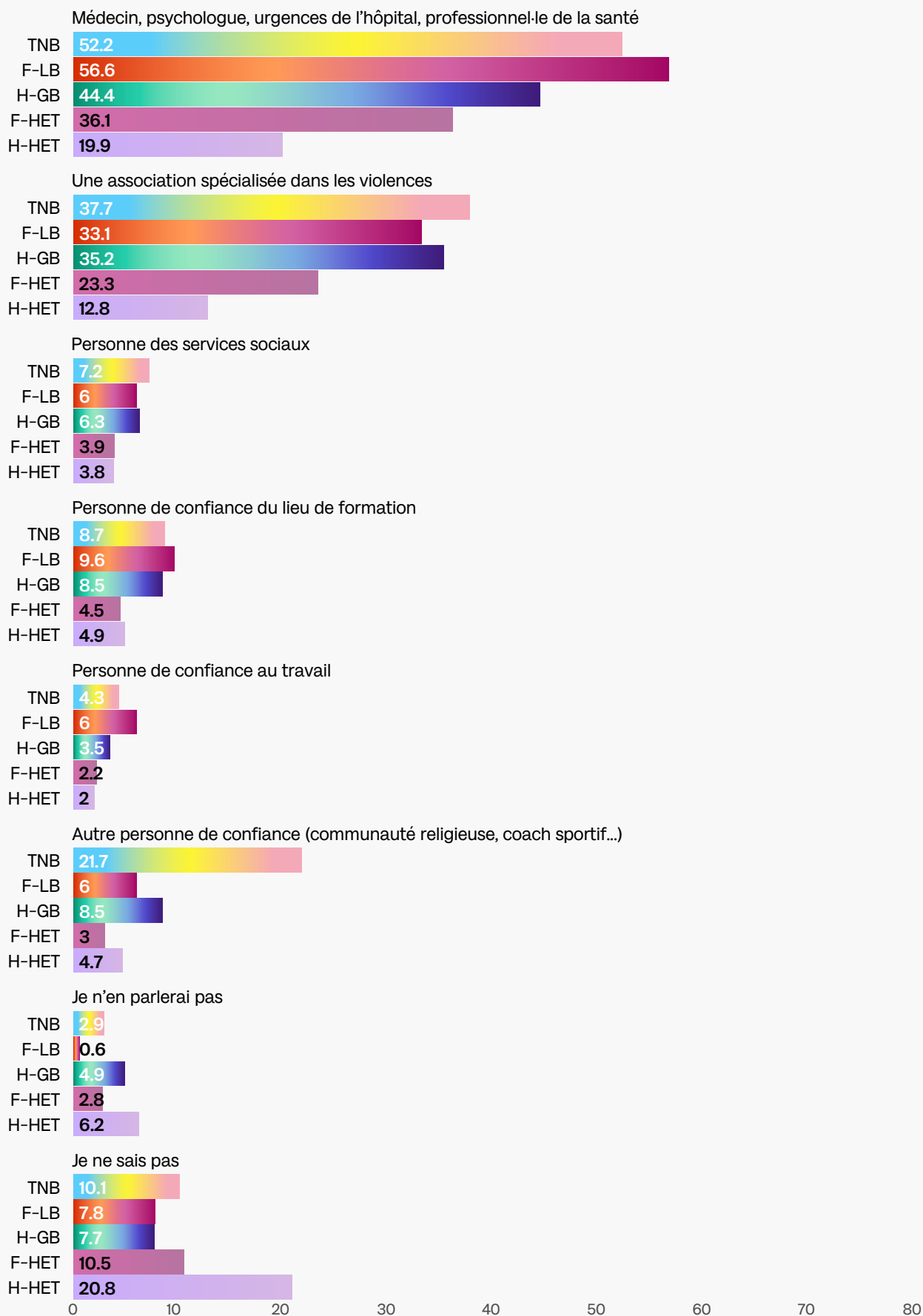


Figure 50 : Si vous étiez un jour victime de violences de la part de votre partenaire ou ex-partenaire, à qui parleriez-vous de cette situation ?



Il est intéressant de noter l'écart entre les intentions déclarées et les sollicitations effectives. En effet, près d'un tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (30,7%) indiquent qu'elles contacteraient la police en cas de violence de couple, mais seulement 3,6% des femmes lesbiennes et bisexuelles ayant vécu des violences l'ont effectivement fait. De même, plus d'un tiers des hommes gays et bisexuels (35,2%) indiquent qu'ils contacteraient une association spécialisée dans le soutien aux victimes de violences, alors que moins de 5% d'entre eux, victimes de ces violences, ont effectivement sollicité une aide.

Ces écarts suggèrent que de nombreuses barrières persistent entre les victimes LGBTIQ+ et les dispositifs de prise en charge et ce, en raison du fait que très peu de structures cumulent des connaissances dans le soutien aux victimes de violences et des connaissances sur les spécificités des victimes LGBTIQ+, toutes deux nécessaires à un soutien efficace et adapté aux personnes LGBTIQ+ victimes de violences.

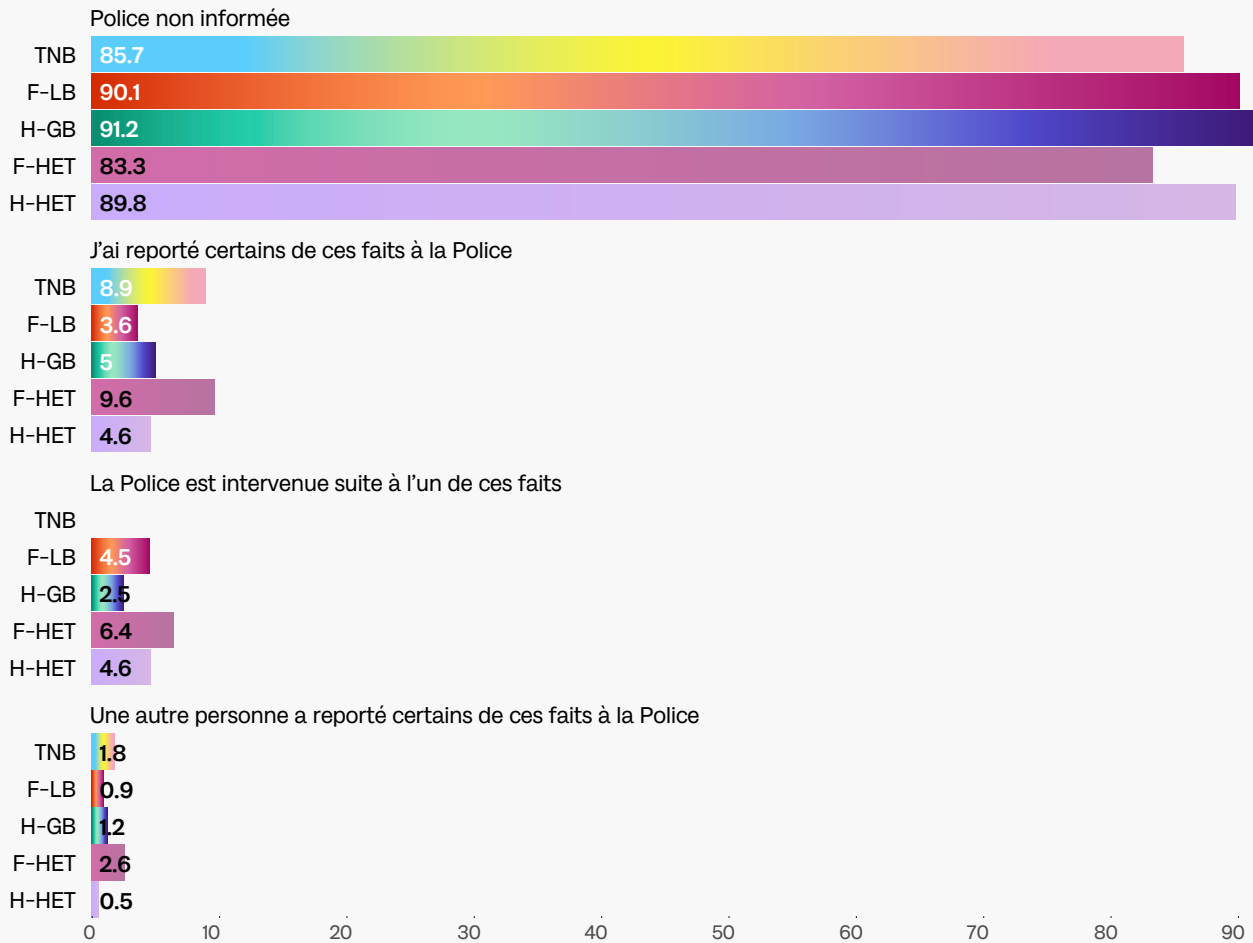
Police et hébergement

Parmi les principaux acteurs du canton de Genève en charge de la protection des victimes de violences en couple, figurent la police et les foyers d'hébergement pour victimes de violences domestiques. Des questions spécifiques ont ainsi été intégrées au questionnaire, dans le but de mieux comprendre les modalités de recours à ces acteurs.

Les résultats indiquent que dans la grande majorité des cas, la police n'a pas été informée de faits de violences dans la sphère intime. En effet, les taux de non-recours à la police sont assez similaires parmi les différents groupes de personnes concernées : dans plus de 80% des cas, elle n'a pas été sollicitée. Ce sont de manière générale les femmes hétérosexuelles qui recourent le plus à la police dans le cas de violences en couple. La figure 51 illustre les différentes manières dont la police a été sollicitée à la suite de violences en couple. La principale manière de contacter la police reste l'information directe de la part de la victime :

8,9% des personnes trans et non binaires ; 5% des hommes gays et bisexuels ont reporté ces faits eux-mêmes. Ce sont les femmes lesbiennes et bisexuelles qui le font le moins (3,6%). En ce qui concerne l'intervention effective de la police, celle-ci n'est pas intervenue une seule fois à la suite de violences en couple pour les personnes trans et non binaires. Ce sont les femmes hétérosexuelles qui indiquent le plus souvent que la police est intervenue à la suite d'un fait de violences en couple (6,4%). Enfin, il s'agit dans moins de 3% des cas d'une personne tierce qui aurait informé la police.

Figure 51 : Méthode de recours à la police



S'agissant des enjeux liés à l'hébergement : 21,1% des personnes trans et non binaires, 16,7% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 10,1% des hommes gays et bisexuels ont déclaré avoir quitté temporairement ou définitivement leur logement à la suite de violences de couple. Toutefois, aucune personne LGBTQ+ n'a sollicité de structures d'hébergement. Cette solution ne concerne qu'une infime partie des femmes hétérosexuelles victimes de violences en couple (0,4%).

La figure 52 présente les solutions d'hébergement vers lesquelles ces personnes se sont tournées à la suite de violences exercées par leur partenaire à leur rencontre³⁸. L'hébergement chez des proches et le déménagement vers un autre logement permanent constituent les deux

options le plus fréquemment mobilisées. Ainsi, plus des trois quarts des personnes trans et non binaires (78,9%), les deux tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (66,7%) et la moitié des hommes gays et bisexuels (50,0%) ont fait appel à leurs proches. L'accès à un autre logement permanent est un peu moins fréquent et ne concerne qu'un peu plus d'un tiers de toutes les personnes concernées. L'hébergement temporaire est plus fréquemment indiqué pour les personnes trans et non binaires (31,6%) et les hommes gays et bisexuels (25,0%) par rapport aux femmes lesbiennes et bisexuelles (12,1%). Enfin, les formes d'hébergement précaires concernent majoritairement les personnes trans et non binaires qui, pour 21,1% d'entre elles, indiquent avoir dormi dans leur voiture ou dans la rue.

3819 personnes trans et non binaires, 33 femmes lesbiennes et bisexuelles, 16 hommes gays et bisexuels, 187 femmes hétérosexuelles et 124 hommes hétérosexuels ont été concernés par cette question.

Figure 52 : Solution d'hébergement trouvée à la suite de violences en couple

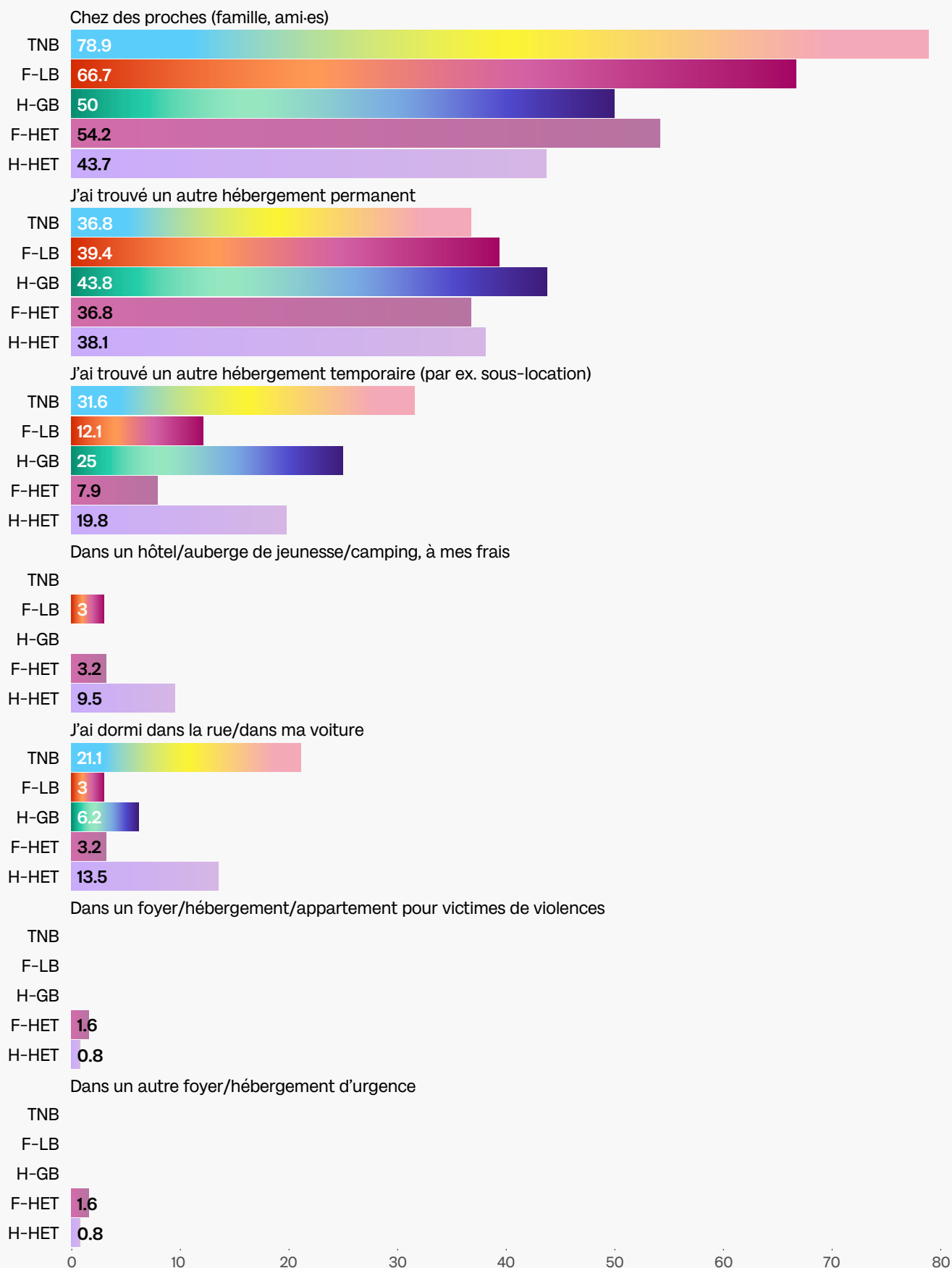
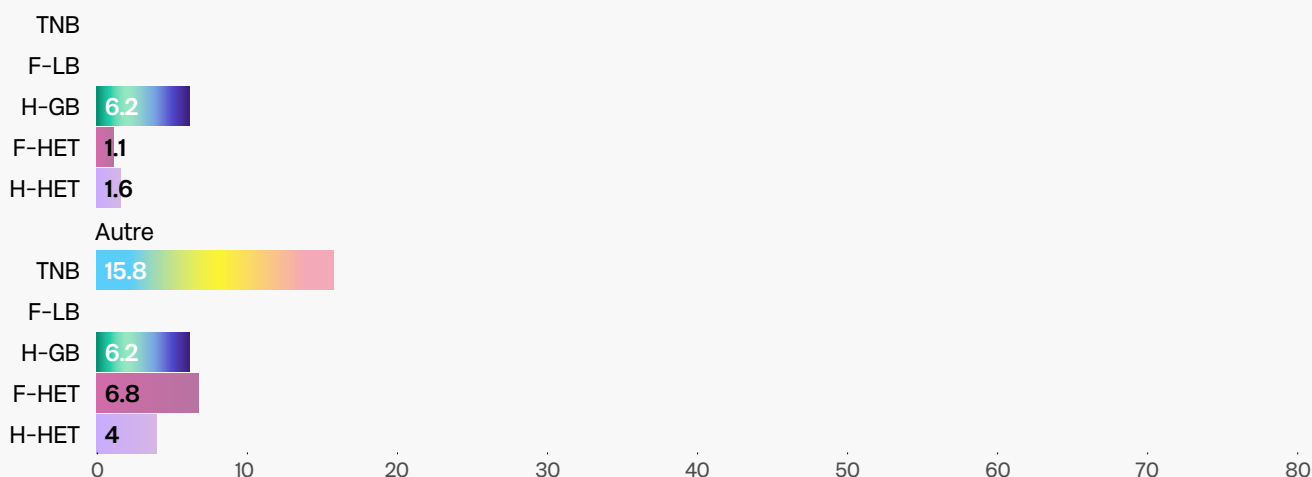


Figure 52 : Solution d'hébergement trouvée à la suite de violences en couple

Dans un hôtel payé par une institution ou un centre d'aide



Finalement, les solutions d'hébergement spécifiques destinées aux victimes de violences domestiques sont les moins sollicitées. Les foyers d'hébergement d'urgence, les structures spécialisées dans l'hébergement de victimes de violences en couple ou les chambres d'hôtel financées par une institution ou par le centre LAVI n'ont pas été mentionnés par les personnes trans et non binaires ni par les femmes lesbiennes et bisexuelles. Seuls 6,2% des hommes gays et bisexuels ont eu recours à un hôtel payé par une institution.

Ces résultats soulignent le rôle primordial que jouent les ressources financières ainsi que les liens sociaux tissés préalablement dans le quotidien des personnes victimes, dans la capacité des personnes à se mettre rapidement à l'abri de violences en couple. La majorité des victimes parviennent à se reloger grâce à l'aide de proches ou à leurs propres moyens, que ce soit en accédant à un logement stable ou à une solution temporaire. Cette observation, corroborée par les constats des associations de terrain, suggère que les personnes qui se tournent vers le réseau institutionnel d'hébergement destiné aux victimes de violences le font généralement en

dernier recours, et qu'elles cumulent souvent plusieurs formes de vulnérabilité, telles que l'isolement social ou encore la précarité économique. Les résultats soulignent également la nécessité de mieux prendre en charge les personnes LGBTIQ+, en rendant les pratiques des structures du réseau d'hébergement plus inclusives des réalités, besoins et spécificités des personnes LGBTIQ+. Il paraît également important de développer des dispositifs de soutien adaptés aux personnes victimes de violences en couple qui sont hébergées par leurs proches ou par leurs propres moyens, afin de leur apporter un accompagnement, même sans hébergement.

Enfin, bien que de nombreuses personnes quittent leur domicile de manière temporaire ou définitive à la suite de violences subies au sein de leur couple, il n'en demeure pas moins que d'autres victimes envisagent cette solution mais n'en ont pas la possibilité dans les faits. Dans le but de mieux comprendre les raisons qui ont freiné ces personnes dans leur volonté de quitter leur domicile, une question complémentaire³⁹ leur a été posée. La figure 53 présente leurs réponses⁴⁰.

39 Vous avez indiqué que, suite à des faits avec votre partenaire actuel.le / ex-partenaire, vous n'avez pas pu quitter votre domicile. Quelles en sont les raisons? (Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse) Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

40 4 personnes trans et non binaires, 8 femmes lesbiennes et bisexuelles, 6 hommes gays et bisexuels, 65 femmes hétérosexuelles et 44 hommes hétérosexuels ont été concernés par cette questions.

Figure 53 : Raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas quitté leur logement à la suite de violences en couple

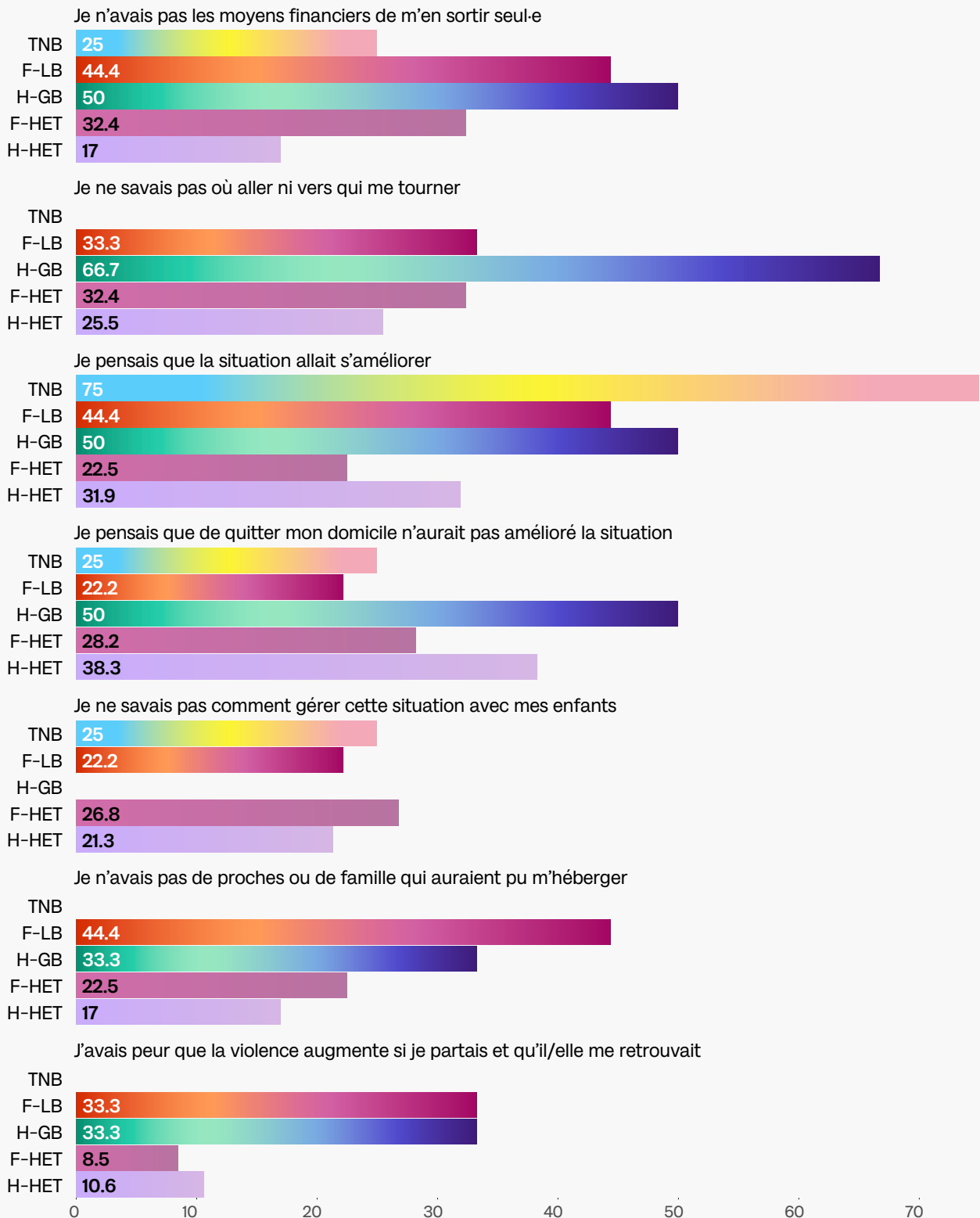
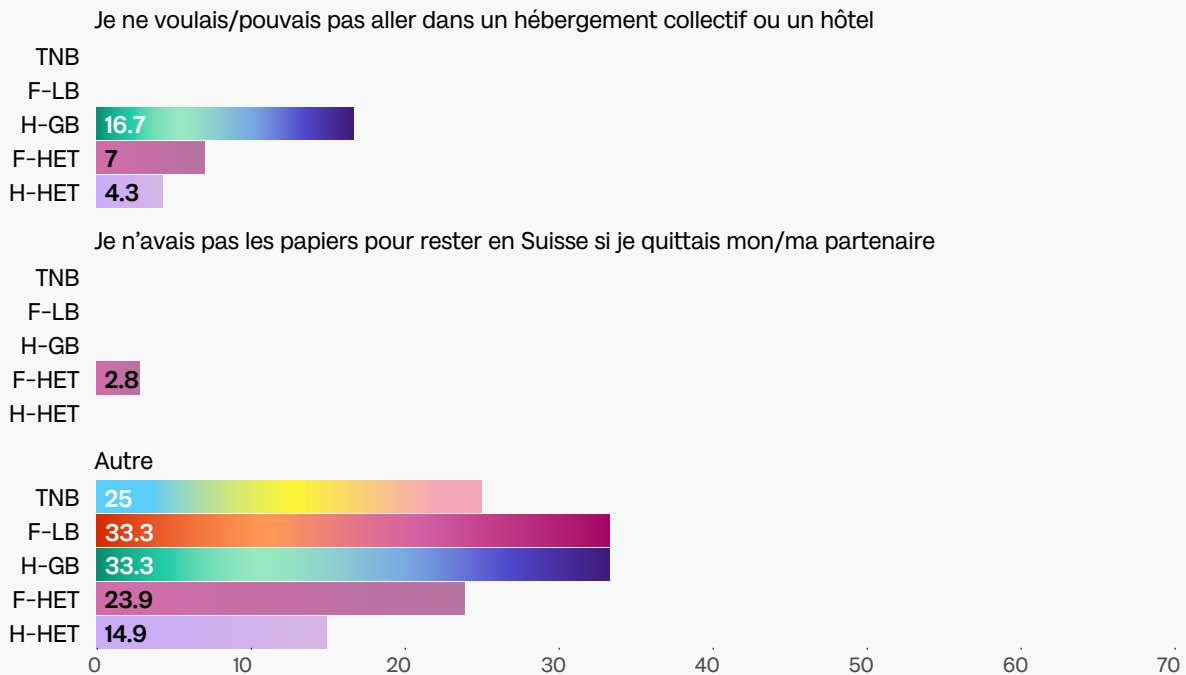


Figure 53 : Raisons pour lesquelles les personnes n'ont pas quitté leur logement à la suite de violences en couple



Les résultats indiquent que la situation financière peut être un frein dans le départ effectif du domicile à la suite de violences subies au sein du couple. À ce titre, la moitié des hommes gays et bisexuels (50,0%) et 44,4% des femmes lesbiennes et bisexuelles ont indiqué cette raison. Ces résultats viennent mettre en lumière le lien entre dépendance économique et violences conjugales. En ce qui concerne les ressources sociales et la connaissance des solutions d'hébergement, plus de deux tiers des hommes gays et bisexuels (66,7%) concernés déclarent ne pas savoir où aller ni vers qui se tourner et un tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (33,3%) indiquent également cette raison.

Par ailleurs, un nombre important de personnes considère que quitter le domicile n'est pas une solution efficace pour mettre fin aux violences : un tiers des hommes gays et bisexuels (33,3%) et un tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (33,3%) déclarent avoir redouté que la violence augmente si l'auteur de violences les retrouvait. La moitié des hommes gays et bisexuels (50,0%) et un quart des personnes trans et non binaires

(25,0%) pensaient que quitter le domicile n'améliorerait pas la situation. La présence d'enfants constitue également un obstacle important : un quart des personnes trans et non binaires (25,0%) et 22,2% des femmes lesbiennes et bisexuelles évoquent cette difficulté.

Enfin, l'ensemble des personnes ayant pris part à l'enquête ont été interrogées sur les solutions d'hébergement vers lesquelles elles se tourneraient si elles étaient un jour victimes de violence de la part d'un ou d'une partenaire ou ex-partenaire et qu'elles décidaient en conséquence de quitter leur domicile. La figure 54 présente leurs réponses et indique que les solutions d'hébergement privilégiées restent le recours à la famille et aux proches. Ce résultat fait écho à ceux qui ont été présentés à la figure 52.

Figure 54 : Si vous étiez un jour victime de violences de la part de votre partenaire ou ex-partenaire au point de devoir quitter votre domicile, vers quelles solutions d'hébergement vous dirigeriez-vous ?

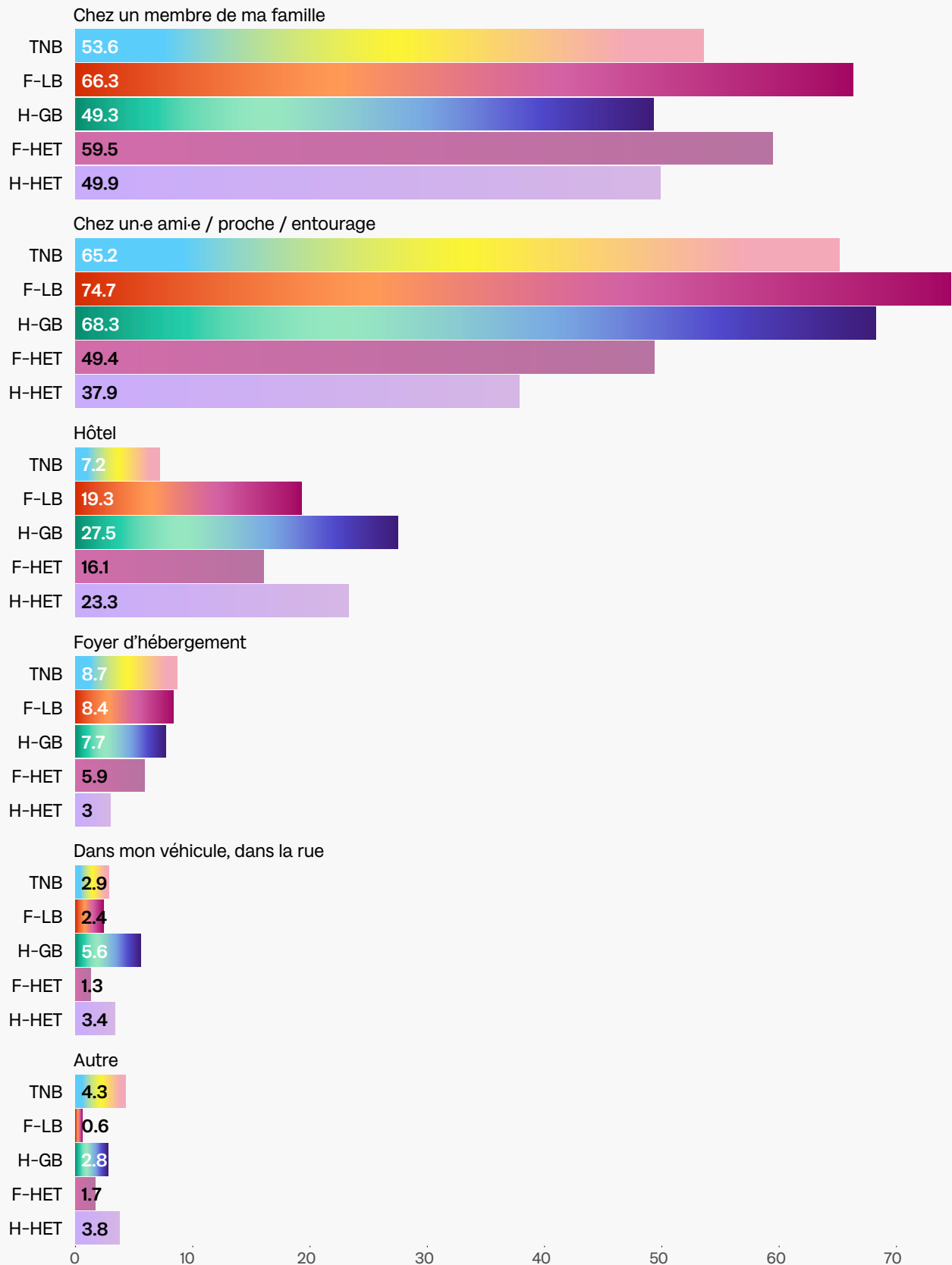
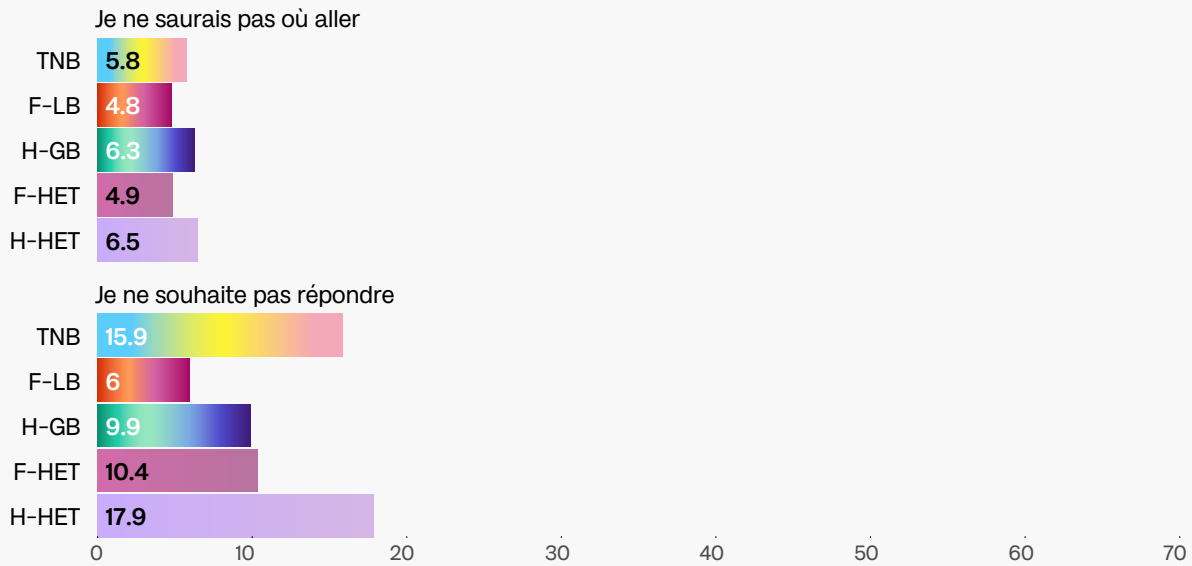


Figure 54 : Si vous étiez un jour victime de violences de la part de votre partenaire ou ex-partenaire au point de devoir quitter votre domicile, vers quelles solutions d'hébergement vous dirigeriez-vous ?



Parmi les solutions proposées, les résultats montrent que les foyers d'hébergement sont perçus comme une solution de dernier recours par la grande majorité des personnes répondantes à l'exception des personnes trans et non binaires qui envisageraient plutôt de se loger dans un foyer d'hébergement (8,7%) qu'à l'hôtel (7,2%). Les chiffres présentés dans cette figure restent néanmoins bien plus élevés que les solutions effectivement mobilisées par les victimes de violences par leur partenaire qui ont quitté leur logement. En effet, aucune personne LGBTIQ+ concernée n'a sollicité un foyer d'hébergement.

Dans l'ensemble les résultats montrent que, pour améliorer la prise en charge des personnes souhaitant quitter leur domicile, il est essentiel de faire mieux connaître les dispositifs cantonaux d'hébergement d'urgence (Le Pertuis) et de suite (Foyer Arabelle, Foyer Au Cœur des Grottes et AVVEC) pour victimes de violences domestiques et de les rendre plus inclusifs des spécificités des personnes LGBTIQ+. Un accueil à disposition de tout le monde, quelles que soient les caractéristiques personnelles de chaque personne le sollicitant, inclusif et sans condition financière, permettrait à de

nombreuses victimes de concrétiser leur volonté de quitter un environnement violent pour se mettre en sécurité. Dans ce cadre, les équipes de l'ensemble des foyers d'hébergement de victimes de violences domestiques ont été formées aux thématiques LGBTIQ+ afin d'améliorer l'inclusivité de leurs structures et prestations.

Conclusion

Les résultats présentés dans ce chapitre montrent que les violences en couple touchent toutes les catégories de la population. Il convient néanmoins de prendre ces résultats avec prudence : le faible nombre de personnes répondantes LGBTIQ+ et la nature de l'échantillon tend à les sur-représenter dans l'exposition aux violences dans le couple actuel. Inversement, la méthode de collecte de l'échantillon en population générale pourrait sous-estimer les taux d'exposition des hommes et femmes hétérosexuelles.

Malgré la fréquence et la gravité de ces violences, plus de la moitié des personnes LGBTIQ+ (51,4%) ne sollicitent aucune aide en dehors de leur entourage proche. La forme d'aide externe privilégiée demeure la sollicitation du personnel de santé. Ces résultats soulignent à nouveau le rôle essentiel de l'entourage et du personnel de santé dans la détection, le soutien et l'orientation des victimes de violences en couple et la nécessité de former le personnel des structures d'hébergement et d'accompagnement des violences domestiques/VSS+ aux enjeux et besoins spécifiques des personnes LGBTIQ+.

Les résultats montrent également que le recours au réseau d'hébergement pour victimes de violences reste marginal et n'est utilisé qu'en cas de dernier recours. Ces structures étant déjà en situation de saturation, alors même qu'elles ne sont quasiment pas sollicitées par les personnes LGBTIQ+, il est ainsi nécessaire non seulement de prévoir des solutions pour pouvoir accueillir les victimes LGBTIQ+ qui pourraient avoir besoin d'une solution d'hébergement d'urgence, au même titre que les personnes hétérosexuelles et cisgenres, mais aussi de mieux faire connaître le dispositif existant aux personnes LGBTIQ+ afin qu'elles ne restent pas dans des situations de violence auxquelles elles pourraient se

soustraire si elles avaient conscience que des solutions adaptées et inclusives existent.

Au regard de ces constats, l'État, et plus spécifiquement le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), doit poursuivre et renforcer ses actions, tant en matière de prévention que de prise en charge des victimes LGBTIQ+ et des auteurs et autrices de violences en couple. Les projets de prévention ciblant les jeunes, tels que la campagne « La violence en couple, aussi une affaire de jeunes » menée par AVVEC – qui a sensibilisé plus de 4000 élèves du secondaire II en 2024 – ou encore le programme « As de cœur – amitié, amour et sexualité sans violences », conçu pour être déployé auprès des jeunes, doivent se poursuivre, et si possible être étendus, de même que les programmes d'éducation sexuelle et affective du DIP, abordant notamment la diversité sexuelle et de genre. Il est en effet essentiel que les personnes reçoivent une éducation au consentement et aux relations respectueuses et dénuées de violences dès le plus jeune âge, afin de les protéger des situations d'abus et de contrôle et ce dans toute forme de relation affective ou sexuelle.

Le rôle central de l'entourage dans la détection et le soutien des victimes plaide en faveur du développement d'actions et de campagnes d'information ciblées vers les proches, afin de renforcer leur capacité à détecter les situations de violences et à orienter les victimes vers les ressources existantes. Les dispositifs de détection et d'orientation par le personnel de santé, à l'image du déploiement d'une formation sur les violences domestiques destinée aux pharmacies, gagneraient également à être non seulement rendus plus inclusives des relations entre personnes LGBTIQ+ mais également consolidés et généralisés à d'autres professions de la santé.

Concernant l'hébergement des victimes, il est indispensable de mieux prendre en compte la spécificité des publics accueillis dans le réseau d'hébergement, en assurant un accès inclusif, inconditionnel et indépendant des sources de financement des personnes. À ce titre, le plan d'action national [contre les crimes de haine envers les personnes LGBTIQ](#) porté par la Confédération se donne pour objectif de développer l'offre d'hébergement d'urgence pour les victimes de violence LGBTIQ+, et en particulier des personnes transgenres,

non binaires ou intersexes. À Genève, l'ensemble des équipes du réseau d'hébergements des victimes de violences en couple ainsi que le Centre LAVI ont été formées en 2025 et 2026 afin de mieux accueillir les personnes LGBTIQ+. Enfin, il est tout aussi crucial de développer des stratégies visant à atteindre et à accompagner les personnes LGBTIQ+ victimes de violences qui ne recourent ni aux structures d'hébergement ni aux aides fournies par le réseau associatif.

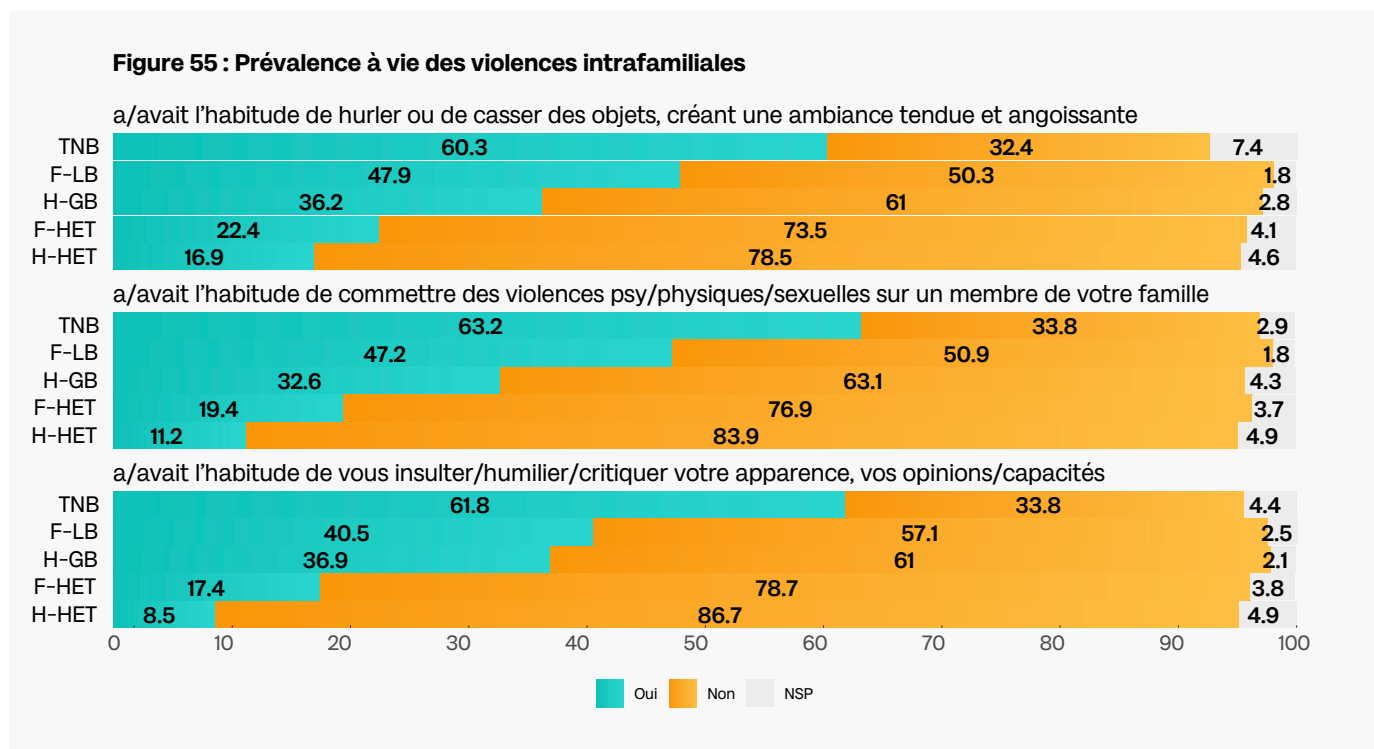
V.3 Violences intrafamiliales

Les violences domestiques regroupent, d'une part, les violences en couple – traitées dans le chapitre précédent – et, d'autre part, les violences intrafamiliales, décrites dans ce chapitre.

Les violences intrafamiliales englobent l'ensemble des violences exercées par un membre de la famille proche (parents, frères et sœurs, famille d'accueil), de la famille élargie (grands-parents, oncles et tantes, cousins, cousines, belle-famille), ou encore par un ou une proche de la famille⁴¹. Elles peuvent se manifester sous la forme de violences psychologiques, physiques, sexuelles, ou encore d'entraves au libre choix amoureux. Une grande partie de ces violences se produit durant l'enfance, mais peut également se poursuivre à l'âge adulte.

Pour de nombreuses personnes ayant vécu des violences pendant leur enfance, le travail de remémoration peut s'avérer plus complexe que pour des violences plus récentes, comme celles subies dans un contexte professionnel ou dans une relation amoureuse. Par conséquent, un seul bloc de questions a été proposé aux personnes répondantes, visant à évaluer la prévalence à vie – y compris durant l'enfance – des formes de violences les plus caractéristiques des violences intrafamiliales.

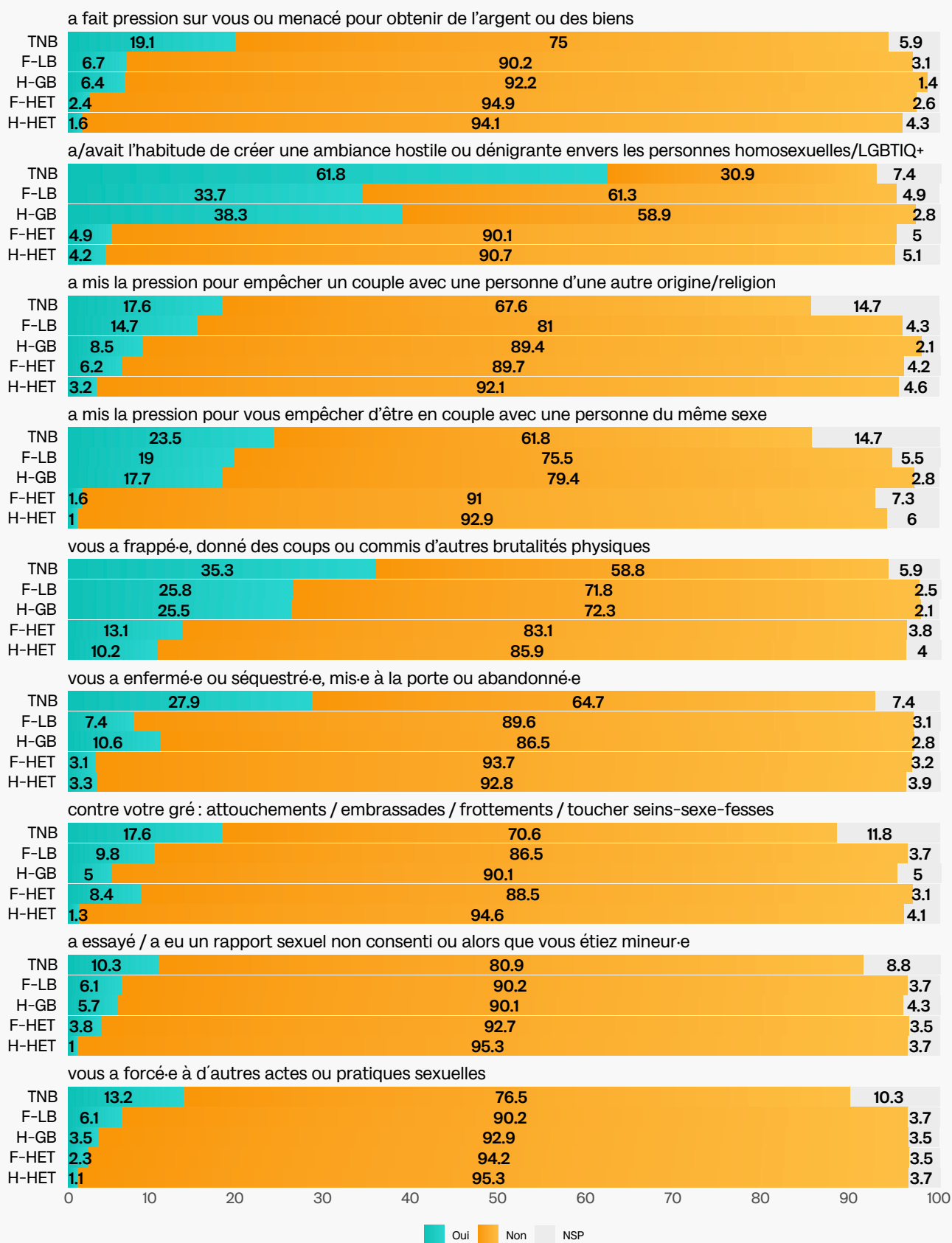
La figure 55 présente ces résultats, selon l'identité de genre et l'orientation sexuelle et affectives des personnes répondantes. Les résultats montrent la surexposition systématique des personnes LGBTIQ+ par rapport aux personnes hétérosexuelles⁴².



41 En incluant les proches de la famille, le présent rapport s'écarte légèrement de la définition présente dans la loi sur les violences domestiques, qui se limite aux personnes liées « par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ». Cet élargissement est important, en particulier pour rendre compte de certaines violences, telles que les agressions sexuelles commises sur des personnes mineures: en effet, il n'est pas rare que celles-ci soient le fait d'une personne amie de la famille. Voir par exemple: Elise Marsicano, Nathalie Bajos et Jeanna-Eve Pousson, 2023, Violences sexuelles durant l'enfance et l'adolescence: des agressions familiales dont on parle peu, Population et Sociétés, n° 612.

42 Voir note de bas de page 14 en page 26 pour une précision sur le groupe de comparaison des personnes hétérosexuelles.

Figure 55 : Prévalence à vie des violences intrafamiliales



Concernant les violences psychologiques intra-familiales, 60,3% des personnes trans et non binaires; 47,9% des femmes lesbiennes et bisexuelles et plus d'un tiers des hommes gays et bisexuels (36,3%) déclarent qu'un membre de leur famille avait l'habitude de hurler ou de casser des objets, créant une atmosphère tendue et angoissante, alors que ce taux baisse à 19,8% pour les personnes hétérosexuelles. Ces taux sont similaires entre les personnes LGBTIQ+ et les personnes hétérosexuelles par rapport au fait qu'un membre de leur famille avait l'habitude de les insulter, de les humilier, et/ou le fait de critiquer leur apparence, leurs opinions ou leurs capacités.

Par ailleurs, 61,8% des personnes trans et non binaires et plus d'un tiers des femmes lesbiennes et bisexuelles (33,7%) et des hommes gays et bisexuels (38,3%) déclarent qu'un membre de leur famille a ou avait l'habitude de créer une ambiance hostile ou dénigrante envers les personnes LGBTIQ+, soit 8 à 14 fois plus que pour un homme hétérosexuel (4,2%). En effet, les personnes hétérosexuelles sont certainement moins sensibilisées, mais aussi moins directement concernées par ce type de violence et la déclarent ainsi moins fréquemment.

Pour les entraves au libre choix du ou de la partenaire amoureuse fondées sur des motifs LGBTIQ+phobes, environ une personne LGBTIQ+ sur cinq déclare avoir subi une pression pour ne pas se mettre en relation avec une personne du même sexe de la part de membres de sa famille (23,0% pour les personnes trans et non binaires; 19,0% pour les femmes lesbiennes et bisexuelles; 17,7% pour les hommes gays et bisexuels).

Au-delà des violences psychologiques et des atteintes à la liberté de vivre son orientation affective ou sexuelle ou son identité de genre, de nombreuses personnes rapportent avoir subi des violences physiques dans le cadre familial: plus d'un tiers des personnes trans et non binaires (35,3%) et plus d'un quart des femmes lesbiennes et bisexuelles (25,8%) et des hommes gays et bisexuels (25,5%) reportent qu'un ou plusieurs membres de leur famille les ont frappées, ou ont commis d'autres brutalités physiques à leur rencontre. Les personnes LGBTIQ+ sont ainsi 2,2 fois à 3 fois plus exposées à ces formes de violences que les personnes hétérosexuelles.

Finalement, les écarts de prévalence entre les personnes LGBTIQ+ et les personnes hétérosexuelles sont particulièrement importants lorsqu'il s'agit de violences sexuelles intrafamiliales: dans le cas d'attouchements sexuels, les personnes trans et non binaires (17,6%) sont 3,5 fois plus impactées que les personnes hétérosexuelles (5,0%). Par ailleurs, 10,3% des personnes trans et non binaires; 6,1% des femmes lesbiennes et bisexuelles et 5,7% des hommes gays et bisexuels ont reporté qu'un membre de leur famille⁴³ a tenté d'avoir ou a eu un rapport sexuel avec elles alors qu'elles n'étaient pas consentantes ou qu'elles étaient mineures.

⁴³La question du consentement a été intégrée dans cette question, dans la mesure où le droit suisse autorise certaines relations entre membres d'une même famille, en fonction du degré de proximité des personnes (par exemple, cousins éloignés). Pour rappel, les relations entre ascendants et descendants, ou entre frères et sœurs germains, consanguins ou utérins, sont punies par la loi (art. 213 du Code pénal suisse).

Conclusion

Les chiffres présentés dans ce chapitre montrent que les violences intrafamiliales touchent de manière disproportionnée les personnes LGBTIQ+ et en particulier les personnes non-cisgenres.

Bien que cette enquête ait été menée uniquement auprès de la population adulte du canton, les résultats révèlent l'ampleur des violences intrafamiliales vécues par les personnes

LGBTIQ+. Ils soulignent ainsi l'importance de renforcer les réponses existantes et de développer des actions qui soient spécifiques aux vécus des personnes LGBTIQ+, en termes de prévention et de détection des violences LGBTIQ+phobes dans le cadre intrafamilial et de prise en charge des victimes confrontés à ce type de violences avec des mesures adaptées aux personnes concernées dès le plus jeune âge et tout au long de leur vie.

VI. Conclusion

Après le rapport général de l'enquête Iceberg, le rapport spécifique LGBTIQ+ vient mettre en lumière et détailler la surexposition des personnes LGBTIQ+ aux violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes (VSS+) dans le canton de Genève, que ces violences aient lieu dans l'espace privé, public, professionnel, en ligne, ou dans le cadre de la formation (hors du cadre domestique) ou qu'elles soient exercées au sein du couple ou du cadre intrafamilial (violences domestiques). Ce rapport s'inscrit dans une volonté d'informer, de sensibiliser la population et les professionnelles et professionnels ainsi que de lutter contre les violences commises à l'encontre de personnes LGBTIQ+.

Première enquête de cet ordre en Suisse, elle fournit des données fiables permettant de mesurer et d'évaluer :

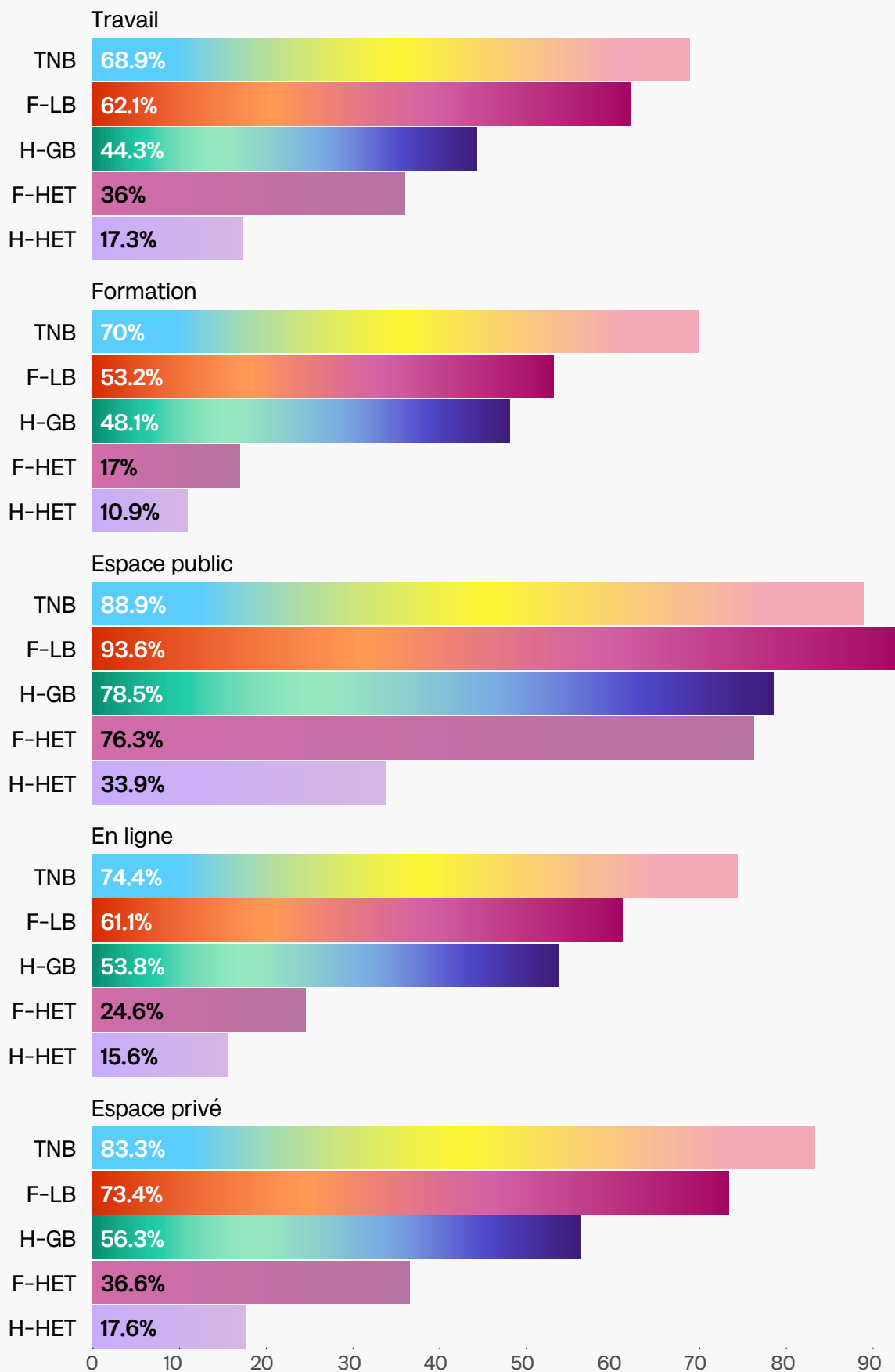
- l'étendue de ces violences et le niveau de surexposition des personnes LGBTIQ+,
- leurs conséquences sur les individus et
- le niveau de prise en charge des personnes concernées, et ce dans une grande variété de contextes et de lieux.

Au-delà de leur valeur informative, les résultats de cette enquête et les analyses présentées dans ce rapport permettent d'affiner la compréhension des violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes (VSS+) et des violences domestiques vécues par les personnes LGBTIQ+ dans le canton de Genève en 2024.

Ils fournissent au réseau associatif, aux milieux professionnels, aux institutions publiques, aux communes et au canton des éléments concrets pour mieux appréhender les réalités vécues par les personnes LGBTIQ+. Ces résultats permettent également d'identifier certaines zones d'ombre en matière d'inclusion, de mettre en lumière des angles morts dans les politiques existantes et de mieux cerner les besoins en matière d'outils et de compétences.

Ils constituent ainsi une base utile pour renforcer les prestations destinées à l'ensemble de la population genevoise, quelle que soit son orientation sexuelle et affective, son identité de genre ou ses caractéristiques sexuelles (intersexualité). L'objectif est de soutenir le développement d'actions et de politiques publiques capables de répondre de manière cohérente à l'ensemble des violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes, en tenant compte des différents niveaux de réponse nécessaires et en incluant pleinement les personnes LGBTIQ+ aux côtés des femmes dans les politiques de lutte contre les violences.

Figure 56 : Prévalence à vie des VSS+ par contexte



Les sept constats clés à retenir

- 1. Un rejet marqué des normes facilitatrices de violences.** Les personnes LGBTIQ+ sont celles qui les rejettent le plus fréquemment et le plus fermement. Si l'adhésion à ces normes est globalement très minoritaire, certaines idées restent largement partagées, en particulier par les personnes hétérosexuelles. Ainsi, près d'un tiers des hommes hétérosexuels (29,6%) et plus d'une femme hétérosexuelle sur 5 (21,5%) estiment encore normal que des parents soient déçus ou en colère si leur enfant est LGBTIQ+. Cependant, certaines de ces normes reçoivent encore une adhésion non négligeable des personnes LGBTIQ+ et en particulier des hommes gays. Ainsi, seulement 66,0% des hommes gays et bisexuels et 64,8% des femmes lesbiennes et bisexuelles se disent « pas du tout d'accord » avec la proposition « Il est normal de savoir à tout instant où est son ou sa partenaire et avec qui il ou elle est ».
- 2. Des violences à l'encontre des personnes LGBTIQ+ très fréquentes et lourdes de conséquences pour les victimes.** Les violences sexistes, sexuelles et LGBTIQ+phobes subies par les personnes LGBTIQ+ à Genève :
 - a. sont très fréquentes.
 - b. s'inscrivent dans des rapports de genre : elles touchent beaucoup plus fréquemment les personnes LGBTIQ+ que les personnes hétérosexuelles, et sont le plus souvent commises par des hommes.
 - c. sont lourdes de conséquences pour la santé et l'insertion sociale des personnes LGBTIQ+. Dans l'ensemble des contextes, les conséquences des violences sont toujours plus lourdes pour les personnes LGBTIQ+ que pour les personnes hétérosexuelles. Les conséquences dépassent les victimes, en affectant par exemple l'usage de l'espace public ou encore les structures employeuses dans le monde du travail.
 - d. diffèrent fortement selon le contexte dans lequel elles surviennent. La forme des violences (psychologique, harcèlement, physique, sexuelle), la fréquence, les conséquences sur la santé et le non-recours aux aides institutionnelles, associatives et informelles (telles que l'entourage) sont diverses selon ces contextes.
- 3. Les violences en couple et intrafamiliales touchent également les personnes LGBTIQ+.** Parmi les personnes ayant reporté des violences dans le couple, les personnes LGBTIQ+ sont celles qui subissent les plus lourdes conséquences. Le réseau institutionnel, associatif et d'hébergement ne prend en charge qu'une minorité des personnes victimes de ces violences. Aucune personne trans, non binaire, lesbienne ou femme bisexuelle ayant participé à l'enquête n'a sollicité un hébergement destiné aux victimes de violence domestique. Les violences intrafamiliales sont fréquentes et touchent particulièrement les personnes LGBTIQ+.
- 4. Le stalking est une forme de violence qui touche fortement les personnes LGBTIQ+, à l'intersection des violences en couple et des violences LGBTIQ+phobes.** Au total, une personne LGBTIQ+ sur 5 (20,2%) déclare avoir vécu au moins une forme de stalking durant l'année contre 8,5% des personnes hétérosexuelles. Dans la majorité des cas, l'auteur est un homme, ex-partenaire ou inconnu de la victime.
- 5. Le non-recours aux aides à la suite de violences graves reste la norme** dans l'ensemble des contextes étudiés, bien que les personnes LGBTIQ+, en particulier les personnes trans et non binaires, soient les personnes qui sollicitent le plus souvent des aides externes. Ainsi, 60,9% des personnes LGBTIQ+ ne sollicitent aucune aide externe après avoir subi une violence grave dans l'espace public.

contre 76,3% des hommes hétérosexuels et 82,0% des femmes hétérosexuelles.

- 6. Les proches et le corps médical constituent les principaux soutiens des personnes LGBTIQ+.** Quel que soit le contexte, les personnes LGBTIQ+ victimes de violences se tournent en priorité vers leur entourage: proches, collègues, famille. Lorsqu'elles sollicitent une aide externe, ce sont les professionnelles et professionnels de la santé qu'elles contactent le plus fréquemment. Selon les contextes, les hommes gays et bisexuels préfèrent ne solliciter aucune aide que de parler des violences vécues à leur proche.
- 7. Les violences de genre et LGBTIQ+phobes s'inscrivent dans un contexte plus large.** Les sources, les conséquences et les prises en charge des violences ne peuvent être comprises qu'au regard du contexte global dans lequel elles s'inscrivent. Le racisme, combiné aux LGBTIQ+phobies, surexpose les personnes LGBTIQ+ racisées aux VSS+. Les femmes lesbiennes et bi sont plus exposées aux VSS+ dans l'espace public que les hommes gays car elles subissent à la fois le sexisme et l'homophobie. Les conséquences de ces violences dépassent les victimes directes et affectent la société dans son ensemble, par exemple en lien avec l'occupation de l'espace public ou le marché du travail.

Réponse institutionnelle et perspectives

Les résultats du rapport dressent un constat sans appel: les personnes LGBTIQ+ sont très nettement surexposées aux violences sexistes, sexuelles, LGBTIQ+phobes et aux violences domestiques. Le réseau institutionnel et associatif subventionné ne prend en charge qu'une partie des personnes qui en sont victimes et ne dispose pas toujours d'une formation spécifique pour accueillir et prendre en compte le vécu et les besoins des personnes LGBTIQ+.

Depuis plusieurs années, l'État renforce ses actions de lutte et de prévention contre les violences de genre et LGBTIQ+phobes. En 2023, la loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre (LED-Genre) a été adoptée par le Grand Conseil. Elle vise à promouvoir l'égalité et à lutter contre les violences et les discriminations fondées sur le sexe, l'orientation affective et sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et l'intersexuation. Un plan d'action⁴⁴ transversal pour la mise en œuvre de cette loi au sein de l'administration cantonale a été élaboré avec l'ensemble des départements. Le bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV) a par ailleurs intégré à ses missions la lutte contre les discriminations et les violences envers les personnes LGBTIQ+. Le présent rapport s'inscrit ainsi dans cette volonté de sensibilisation, d'information et de lutte contre les discriminations et les violences envers les personnes LGBTIQ+.

44 [Plan d'action LED-Genre 2025-2028](#)

Malgré les mesures déjà engagées, les résultats de l'enquête révèlent des fragilités persistantes dans la prévention des violences envers les personnes LGBTIQ+, ainsi que dans la prise en charge des personnes qui en sont victimes. Ces constats doivent nourrir une réflexion approfondie de la part de l'État et du réseau de prise en charge, en vue d'adapter et de renforcer leurs actions :

Prévention

La prévalence des VSS+ et des violences domestiques demeure très élevée pour les personnes LGBTIQ+. Le moyen prioritaire de lutte contre ces violences est leur prévention. Au vu des résultats de l'enquête, une sensibilisation renforcée et l'éducation aux enjeux de la diversité, à l'inclusion des minorités et à la prévention des discriminations et violences sexistes et LGBTIQ+phobes dès le plus jeune âge, pourrait diminuer sur le long terme les violences LGBTIQ+phobes exercées dans le canton. Les hommes hétérosexuels constituent un public prioritaire de ces actions de prévention. L'enquête montre que ces derniers ont des représentations plus conservatrices et sont les plus représentés parmi les auteurs de violences. La promotion de modèles de relations saines et sans violence est également un enjeu crucial.

Lutte contre le non-recours

Une majorité des personnes LGBTIQ+ victimes de VSS+ ou de violences domestiques graves ne sollicitent aucune aide externe. Quatre leviers d'action peuvent contribuer à réduire ce non-recours. Le premier consiste à mieux sensibiliser les victimes LGBTIQ+, notamment en leur permettant de reconnaître que les violences subies ne sont ni normales ni anodines. Le second passe par une amélioration de la détection, de l'orientation vers le réseau d'aide et de la prise en charge des publics cibles, y compris pour des publics qui recourent peu aux dispositifs d'aide. Le troisième passe par une meilleure formation et une plus grande inclusivité du réseau d'aide et de prise en charge, qui à ce stade est principalement destiné à l'accueil de femmes cis-hétérosexuelles. Le quatrième vise un

renforcement des associations LGBTIQ+ et de leur visibilité, en particulier pour les femmes lesbiennes. Les résultats montrent que ces associations jouent un rôle clé dans la prise en charge et l'orientation des personnes victimes vers le réseau d'aide.

Accueil et orientation par le personnel de santé

Après les proches, le personnel de santé constitue l'aide externe la plus sollicitée par les victimes LGBTIQ+ de violences. Assurer un accès aux soins et former les professions de la santé contribue à une meilleure détection des violences, une orientation plus efficace vers le réseau d'aide et une meilleure prise en charge.

Public cible des actions de prévention

Les proches sont les premières personnes vers lesquelles les victimes de violences LGBTIQ+ se tournent pour demander de l'aide. Les campagnes de prévention, de détection et d'orientation pourraient donc cibler davantage l'entourage et la communauté LGBTIQ+ plutôt que les victimes directement. Un tel cadrage permettrait non seulement d'améliorer la détection, l'orientation des victimes par leurs proches, leur prise en charge mais également de proposer une approche moins frontale qui ne nécessite pas un auto-diagnostic des personnes concernées. Les actions de prévention auprès des auteurs doivent cibler en priorité les hommes qui commettent la majorité des violences envers les personnes LGBTIQ+.

Annexes: Tableaux récapitulatifs

Annexe 1: Espace professionnel

Retour vers le chapitre [IV. 2. Violences au travail](#)

Tableau récapitulatif: Violences dans le cadre professionnel							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à vie							
Ensemble des violences	34,1%	46,2%	51,3%	66%	78,6%	64%	63,2%
Violences avec conséquences	16%	24,9%	34,2%	44,9%	68,5%	57,6%	45,4%
VSS+	17,3%	36%	44,3%	62,1%	76,2%	63,9%	58,6%
Parmi les personnes exerçant une activité professionnelle, part ayant vécu des violences dans l'emploi actuel							
Ensemble des violences	9,7%	11%	18,4%	19,7%	42,9%	22,2%	21,1%
VSS+	5,3%	8,3%	15,8%	18,2%	40,5%	22,2%	19,3%
Type de violence vécu							
Psychologique	0.42	0.48	1.11	1.11	2.05	1.67	1.24
Harcèlement	0.22	0.72	0.62	1.62	1.81	1.19	1.32
Physique	0.10	0.07	0.15	0.16	0.26	0.28	0.18
Sexuel	0.02	0.08	0.09	0.15	0.31	0.14	0.14
Total	0.78	1.35	1.96	3.03	4.43	3.28	2.85
Temporalité							
12 mois	14,5%	12,8%	32,9%	28%	67,7%	61,9%	36,5%
1-3 ans	10,6%	11,7%	11,4%	18,4%	9,7%	19%	15,5%
3-5 ans	11,6%	9%	8,9%	15,2%	9,7%	4,8%	11,4%
+ de 5 ans	52,6%	60,4%	45,6%	34,4%	9,7%	9,5%	33,2%
NSP	10,7%	6,2%	1,3%	4%	3,2%	4,8%	3,3%

	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Fréquence							
Quotidienne	4,8%	5%	5,1%	4,8%	9,7%	33,3%	6,6%
Hebdomadaire	9%	10,3%	16,5%	12,8%	25,8%	23,8%	15,5%
Mensuelle	11,4%	11,4%	17,7%	20%	19,4%	4,8%	18,8%
Annuelle	15%	13,8%	20,3%	17,6%	25,8%	19%	18,5%
Plus rarement	28,7%	32,7%	31,6%	25,6%	12,9%	19%	26,2%
Une fois	23,1%	21,1%	5,1%	12%	3,2%	0%	8,9%
NSP	8%	5,7%	3,8%	7,2%	3,2%	0%	5,5%
Conséquence	46,8%	53,8%	66,7%	68%	87,1%	90%	71,8%
Aide							
Aucune aide	31,4%	23,4%	26,9%	13,2%	13,3%	0%	16,3%
Proche/collègue	36,1%	41,2%	28,2%	36,4%	23,3%	25%	31,4%
Aide externe	25,4%	30,4%	42,3%	46,3%	63,3%	70%	49,2%
Taux de non-recours	56,6%	52,9%	48,1%	42,2%	33,3%	22,2%	39,8%

Annexe 2: Espace de formation

Retour vers le chapitre [IV. 3. Violences dans les lieux de formation](#)

Tableau récapitulatif: Violences dans le cadre de la formation							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à vie							
Ensemble des violences	21,5%	24,7%	53,8%	58,1%	78,6%	72,2%	59,2%
Violences avec conséquences	8,3%	11%	37,9%	42%	70,2%	49,1%	42,7%
VSS+	10,9%	17%	48,1%	53,2%	76,2%	72,2%	54,4%
Parmi les personnes actuellement en formation, part ayant vécu des violences dans la formation actuelle							
Ensemble des violences	0,7%	1%	2,5%	3,4%	9,5%	8,3%	3,9%
VSS+	0,6%	0,9%	2,5%	3,4%	9,5%	8,3%	3,9%
Type de violence vécu							
Psychologique	0.32	0.27	1.46	1.23	2.67	2.72	1.47
Harcèlement	0.11	0.36	0.46	1.18	1.64	1.11	0.98
Physique	0.10	0.05	0.18	0.14	0.35	0.47	0.18
Sexuel	0.02	0.03	0.06	0.22	0.36	0	0.17
Total	0.55	0.66	2.16	2.76	5.02	4.31	2.80
Temporalité							
12 mois	6%	7,7%	8,5%	13,9%	20,7%	18,2%	13,3%
1-3 ans	7%	7,3%	13%	13%	17,2%	27,3%	14,5%
3-5 ans	3,9%	6,7%	4,9%	13%	20,7%	27,3%	11,6%
+ de 5 ans	75,5%	76%	72%	58,3%	37,9%	27,3%	58,6%
NSP	7,6%	2,3%	1,9%	1,9%	3,4%	0%	2%

	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Fréquence							
Quotidienne	5,8%	6,5%	12,2%	7,4%	20,7%	27,3%	10,9%
Hebdomadaire	10,4%	10,2%	23,2%	21,3%	17,2%	13,6%	19,4%
Mensuelle	9,4%	12,9%	24,4%	14,8%	13,8%	18,2%	19%
Annuelle	16%	19,8%	14,6%	27,8%	24,1%	27,3%	22,2%
Plus rarement	33,5%	28,2%	18,3%	16,7%	17,2%	9,1%	17,7%
Une fois	16,8%	15,9%	6,1%	6,5%	0%	0%	5,6%
NSP	8,1%	6,5%	1,2%	5,6%	6,9%	4,5%	5,2%
Conséquence	38,4%	44,7%	70,4%	72%	89,3%	68%	72,1%
Aide							
Aucune aide	47,9%	32,3%	46,9%	20,8%	14,3%	13,6%	28,7%
Proche/collègue	29,9%	41,6%	25,9%	41,5%	42,9%	31,8%	36,9%
Aide externe	15,6%	22,4%	25,9%	35,8%	42,9%	54,4%	32,4%
Taux de non-recours	71,9%	60,6%	66,7%	52,6%	52%	20%	57,4%

Annexe 3 : Espace public

Retour vers le chapitre [IV. 4. Violences dans les espaces publics](#)

Tableau récapitulatif: Violences dans l'espace public							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à vie							
Ensemble des violences	48,7%	78,2%	80,4%	93,6%	97,6%	86%	88,4%
Violences avec conséquences	15,4%	43,9%	52,9%	69,4%	83,6%	76,5%	65,2%
VSS+	33,9%	76,3%	78,5%	93,6%	97,6%	86,1%	87,7%
Prévalence à l'année							
Ensemble des violences	21,2%	30%	41,1%	56,7%	71,4%	63,9%	52,4%
VSS+	15,3%	29,4%	40,5%	56,7%	71,4%	63,9%	52,2%
Type de violence vécu							
Psychologique	0.56	0.68	2.14	2.37	4.12	4.2	2.51
Harcèlement	0.67	2.74	2.13	4.96	5.4	4.42	3.99
Physique	0.55	0.25	0.81	0.90	1.52	1.5	0.94
Sexuel	0.11	0.36	0.63	1	2	1.33	1.01
Total	1.88	4.04	5.72	9.21	13.05	11.44	8.45
Temporalité (dernier acte)							
12 mois	46,2%	41%	56,5%	68,9%	85,7%	85,2%	67,3%
1-3 ans	5,9%	4,5%	7%	4,2%	5,7%	3,7%	4,9%
3-5 ans	5,4%	4,4%	6,1%	6,6%	5,7%	7,4%	6,2%
+ de 5 ans	39,5%	47,9%	2,8%	18%	29%	3,7%	19,4%
NSP	3,1%	2,2%	2,6%	2,4%	0%	0%	2,3%
Fréquence							
Quotidienne	0%	0,6%	0%	2,5%	6,7%	8,7%	2,4%
Hebdomadaire	2,6%	2,7%	1,5%	5,9%	13,3%	21,7%	6,5%
Mensuelle	6,7%	9,4%	10,3%	20,3%	10%	26,1%	15,9%
Annuelle	11%	18,6%	20,6%	31,4%	40%	26,1%	31,3%
Plus rarement	36%	35,6%	41,2%	28,8%	20%	8,7%	28,9%
Une fois	34,3%	23%	22,1%	8,5%	10%	8,7%	12,2%
NSP	9,4%	10,1%	4,4%	2,5%	0%	0%	2,8%
Conséquence	31,7%	52,6%	65,8%	74,1%	85,7%	88,9%	73,7%

	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Aide							
Aucune aide	45%	35,6%	37,6%	15,9%	8,6%	11,1%	21,9%
Proche/collègue	38,1%	48,1%	36,8%	59,4%	31,4%	18,5%	46,2%
Aide externe	11%	11,3%	25,6%	24,1%	57,1%	70,4%	30,7%
Taux de non-recours	76,3%	82%	66,2%	69,8%	33,3%	20,8%	60,9%

Annexe 4: Espace privé

Retour vers le chapitre [IV. 5. Violences dans les espaces privés](#)

Tableau récapitulatif: Violences dans un espace privé							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à vie							
Ensemble des violences	27,2%	43,7%	58,9%	76,8%	95,2%	83%	73%
Violences avec conséquences	6%	18,7%	34,5%	53,6%	78,4%	63,8%	50,9%
VSS+	15,3%	29,4%	56,3%	73,4%	95,2%	80,6%	69,7%
Prévalence à l'année							
Ensemble des violences	4,4%	5%	12,0%	17,7%	42,9%	44,4%	19,3%
VSS+	3,3%	4,8%	11,4%	17,2%	42,9%	44,4%	18,9%
Type de violence vécu							
Psychologique	0.31	0.47	1.28	1.48	4	2.44	1.67
Harcèlement	0.18	0.54	0.77	1.66	2.95	1.83	1.52
Physique	0.11	0.23	0.29	0.61	0.95	0.39	0.52
Sexuel	0.10	0.48	0.94	1.39	2.83	1.33	1.36
Total	0.72	1.71	3.28	5.14	9.83	6	10.14
Temporalité (dernier acte)							
12 mois	16,5%	12,8%	21,8%	25,9%	52,9%	61,5%	29,6%
1-3 ans	9%	7,5%	17,2%	23%	14,7%	19,2%	19,9%
3-5 ans	6,5%	8,6%	8%	10,8%	2,9%	0%	9,1%
+ de 5 ans	54,8%	64,4%	47,1%	36%	26,5%	11,5%	11,5%
NSP	13,2%	6,6%	5,7%	4,3%	2,9%	7,7%	4,7%
Conséquence	22,2%	42,8%	58,6%	69,8%	82,4%	76,9%	69,7%
Aide							
Aucune aide	45,6%	30,8%	35,6%	21,6%	8,8%	20%	22%
Proche/collègue	32,6%	39,9%	33,3%	33,8%	29,4%	28%	32,5%
Aide externe	13,8%	24,6%	29,9%	42,4%	58,8%	52%	43%
Taux de non-recours	59%	53,5%	52,9%	43,3%	28,6%	35%	41,7%

Annexe 5 : Espace en ligne

Retour vers le chapitre [IV. 6. Cyberviolences](#)

Tableau récapitulatif: Violences en ligne							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à l'année							
Ensemble des violences	19,9%	25,8%	56,3%	62,6%	85,7%	75%	63,6%
VSS+	15,6%	24,6%	53,8%	61,1%	83,3%	75%	61,6%
Type de violence vécu							
Psychologique	0.18	0.16	0.97	0.80	2.50	2.33	1.11
Harcèlement	0.24	0.44	0.97	1.27	1.86	1.56	1.26
Physique	0.02	0.01	0.11	0.07	0.33	0.22	0.12
Sexuel	0.01	0.02	0.05	0.10	0.24	0.19	0.11
Total	0.45	0.63	2.10	2.24	4.93	4.30	2.60

Annexe 6 : Stalking

Retour vers le chapitre [IV. 7. Stalking](#)

Tableau récapitulatif: Stalking							
	Homme hétéro	Femme hétéro	Homme GB	Femme LB	Non-binaire	Trans-binaire	LGBTIQ+
Prévalence à vie	23,9%	32,3%	42%	53,7%	88,2%	84,6%	54,2%
Prévalence un an	8,5%	8,5%	17,1%	14,3%	47,6%	30,6%	20,2%
Parmi les personnes ayant vécues du stalking au cours des 12 derniers mois							
Fréquence							
Quotidienne	4%	3%	3,7%	0%	0%	0%	0%
Hebdomadaire	7,3%	4,1%	18,5%	6,9%	5%	9,1%	10,9%
Mensuelle	13,9%	12,4%	11,1%	10,3%	15%	27,3%	12%
Annuelle	19,2%	21,9%	29,6%	24,1%	20%	27,3%	12%
Plus rarement	23,2%	30,8%	29,6%	37,9%	50%	27,3%	23,9%
Une fois	32,5%	27,8%	7,4%	20,7%	10%	9,1%	39,1%

